ÉDITION QUOTIDIENNE — LE SOLEIL, QUEBEC, SAMEDI 19 JUIN 1909 — VOL 13 No 143

Une réputation mondiale
CIGARE
GARCIA MORENO
5 CENTS.

LE SOLEIL

ORGANE DU PARTI LIBERAL

Pas de comparaison possible.
CIGARES
DIXIE et CAMILLO
10 CENTS

La Compagnie de Publication "LE SOLEIL", Limitée.—Propriétaire. "FAIS CE QUE DOIS" Bureaux : 90-92, Côte de la Montagne 32-33½, rue Notre-Dame.

A COUTEAUX TIRES

Une vive discussion hier soir au Conseil-de-Ville, au sujet de la nomination de l'auditeur de la cité. Neuf ordres du jour. $1,000 pour les sinistrés de Saint-Roch. L'arrosage des rues

PAR UN VOTE DE 18 A 5, LE CONSEIL NOMME L'ECHEVIN DROUIN EN REMPLACEMENT DE L'ECHEVIN JOBIN, A LA COMMISSION SCOLAIRE.

Avec quatre nominations importantes à faire, avec neuf ordres du jour et les diverses discussions qui en ont découlé, la séance du Conseil de Ville tenue hier soir, a été tout particulièrement intéressante. La nomination de l'auditeur de la cité souleva une discussion tout particulièrement piquante. Il s'agissait d'adopter le rapport que faisait le comité des Finances recommandant au conseil de nommer à cette position M. J. M. Jonnston. Deux votes furent consécutivement pris sur ce rapport, dans lesquels le conseil se divisa également et on était sur le point de prendre un troisième vote qui aurait indubitablement divisé le Conseil également encore quand le proposeur de ce nouvel amendement retira sa motion.

LA QUESTION

Il s'agissait d'adopter le rapport du comité des Finances acceptant la démission comme auditeur, de M. Leitch et recommandant de lui donner comme successeur M. J. M. Johnston, et de nommer tel qu'il le demande lui-meme, M. Leitch comme assistant-auditeur.

L'échevin Fiset demanda le vote nominal devant le Conseil pour trouver à M. Leitch un remplacement.

Son Honneur le Maire dit que pour ce qui regarde la procédure, le Conseil a le droit de faire comme il le veut mais le maire est d'avis que le système suivi par le comité des Finances est bon. Si quelqu'échevin ne veut pas du candidat recommandé par le comité des Finances, il peut en proposer un autre en amendement.

L'échevin Picard, président du comité des finances dit qu'il serait dangereux de procéder par vote nominal car il pourrait se faire que ce vote amenât la nomination d'un titulaire qui pourrait n'avoir pas toutes les qualifications requises.

L'échevin Messervey dit que le comité des Finances a longuement discuté, en comité, cette question et que l'échevin Fiset aurait eu tout avantage de se rendre dans ce comité pour y discuter privément cette question toujours délicate où il faut comparer divers hommes entre eux et qui ne devrait pas être amenée devant le Conseil.

L'échevin Cummings croit qu'on devrait procéder par promotion et il se déclare en faveur de la nomination de M. Boomer qui travaille depuis longtemps et il ne serait pas juste qu'il vit un étranger placé avant lui dans un département où il travaille depuis longtemps.

L'échevin Fiset dit qu'il était d'avis qu'on devrait procéder par promotion et il proposa, secondé par l'échevin Barbeau que le nom de M. Guimont fut mis sur le rapport du comité des Finances en remplacement du nom de M. Johnston. Il dit que pour ce qui est de M. Boomer, il a été informé que M. Boomer aime autant rester comptable à cause de sa santé.

OU LA SITUATION S'EMBROUILLE

L'échevin Cummings dit que puisque M. Boomer a fait application pour obtenir la position d'auditeur, c'est qu'il désire devenir auditeur, et d'ailleurs, dit l'échevin Cummings il serait juste que cette position fut accordée à un protestant anglais.

L'échevin Fiset ne veut pas que, tel que le démande l'échevin Cummings, cette position soit accordée à un protestant anglais. Il dit que sur $18,000 de salaires payés dans le service municipal, $10,000 sont payées à des anglais...

Plusieurs échevins :—et Irlandais catholiques aussi. —

...Quand M. Boomer a été nommé, il a remplacé M. Bisson, un canadien-français, Alors, dit l'échevin Fiset, les canadiens-français n'ont pas fait de guerre mais aujourd'hui, un anglais abandonne la position et je réclame le droit d'un canadien-français qui est bien qualifié et qui mérite cette promotion".

L'échevin Messervey dit : "sur le mérite, les canadiens-français sont les maîtres de la situation, mais je crois qu'ils voteront avec justice. Je ne ferai pas de discussion enflammée comme l'échevin Fiset mais j'ai confiance que par leur vote les canadiens-français nous rendront justice.

A cette période de la discussion, Son Honneur le maire dit quelques remarques. On a parlé de promotion, dit-il ; la promotion est recommandable en autant que faire se peut, mais dans ce cas, elle pourrait entraîner des conséquences graves.

"A proprement parler, il n'y a pas de promotion pour la position d'auditeur car il n'est pas attaché à aucun département particulier. Il est seul, il voit à la bonne administration de tous les départements du service municipal.

"Dans cette question, le vote doit être donné sans s'occuper de la race de l'un ou l'autre des candidats : il y a plusieurs bons candidats parmi ceux qui ont fait application pour la position.

Le comité des Finances les a toutes étudiées avec grand soin car l'auditeur doit être choisi avec une extrême prudence car il est nommé pour longtemps.

Et le vote est pris sur l'amendement de l'échevin Fiset proposant de nommer M. Guimont comme auditeur de la cité.

VOTE EGAL

Votent pour : les échevins Letourneau, Brunet, Pouliot, Noreau, Flamondon, Fiset, Verret, Huard, Barbeau, Lavigueur, Paquet, Saint-Pierre.—12.

Contre : les échevins Lantier, Collier, Hogan, Lemay, Picard, Mulrooney, Messervey, Dinan, Cummings et Cannon. —12.

Le vote au Conseil était également divisé et Son Honneur le Maire vota contre l'amendement, et ce dernier fut rejeté.

UN AUTRE AMENDEMENT

fut alors proposé par l'échevin Verret secondé par l'échevin Noreau pour remplacer sur le rapport du comité des Finances le nom de M. Johnston par celui de M. Guimont, comme devant occuper la position d'auditeur de la cité.

Et l'échevin Verret donne quelques explications. M. Gaumont dit-il est qualifié sous tous les rapports et en plus, il est un jeune homme tandis que M. Johnston a déjà atteint la soixantaine.

Pour ce qui est de la question de nationalité, il encosse entièrement toutes les remarques de l'éch. Fiset. Il revendique le droit pour les canadiens-français. Il y a quelques mois, dit-il, on a institué une nouvelle position dans le service municipal ; on l'a donnée à un anglais et les Canadiens ne protestèrent pas.

L'ECHEVIN DINAN PREND LA

parole à son tour : "Je n'amènerai pas, dit-il, la question de nationalité mais je rappellerai à l'échevin Verret qu'il y a deux ans il ne parlait pas avec autant de force en faveur de la promotion quand il s'agit de nomination à faire dans la brigade du feu.

A son tour, l'échevin Cannon dit quelques mots. Il regrette de voir que cette question ait été amenée devant le Conseil pour y être traitée publiquement. Il dit que la bonne entente a toujours régné entre les citoyens de diverses nationalités, mais cette bonne entente cesserait bientôt d'exister si on écoutait les discours incendiaires des échevins Fiset et Verret. Pour lui, il croit que le Conseil devrait continuer le bon principe de donner aux concitoyens de longue anglaise et protestants une part de l'administration municipale.

ENCORE L'ECHEVIN FISET

L'échevin qui occupe le siège No 1 pour le quartier St-Valier reprit la parole après les remarques de l'échevin Cannon. Il déclare qu'il a toujours donné justice autant que possible aux citoyens de langue anglaise; M. Leitch est Anglais. On l'a nommé auditeur et aujourd'hui on le nomme assistant-auditeur, à sa demande, après qu'il a démissionné comme auditeur.

Quant à la question de nationalité, l'échevin Fiset déclare qu'il veut que l'entente existe entre les divers éléments de la population mais il s'agit de ressaisir un droit, "j'en suis", dit l'échevin Fiset.

L'échevin Meseservey ajoute quelques mots. Les Canadiens-Français ont la majorité dans le Conseil mais il a confiance qu'ils voteront pour rendre justice à l'élément anglais, sans tenir compte des discours enflammés des échevins Fiset et Verret.

LE SECOND VOTE

fut alors pris sur cette question de la nomination de l'auditeur. Le vote était pris sur l'amendement de l'échevin Verret proposant de nommer M. Gaumont au lieu de M. Johnston.

Votent pour : les échevins Létourneau, Brunet, Pouliot, Noreau, Flamondon, Drouin, Fiset, Verret, Huard, Barbeau, Paquet et St-Pierre.—12.

Contre : Les échevins Lantier, Collier, Hogan, Lemay, Picard, Mulrooney, Messervey, Dinan, Lavigueur, Lockwell, Cummings et Cannon.—12.

POSITION DIFFICILE

Le Conseil est encore divisé également sur ce vote et Son Honneur le maire dit que depuis qu'il préside au Conseil, il n'a pas été souvent obligé à voter et que jamais il ne s'est trouvé dans une position aussi difficile. Les deux candidats sont deux hommes également bien recommandés, et dans les circonstances il croit devoir appuyer la décision du comité des finances et en conséquence il vote contre l'amendement.

LE TROISIEME AMENDEMENT

Après le vote du maire, le rapport du comité des finances recommandant la nomination de M. Johnston se trouvait adopté, mais l'échevin Fiset, secondé par l'échevin Huard, proposa en amendement de nommer M. Boomer au lieu de M. Johnston, et, après la rédaction de sa motion, il dit à mi-voix : "Si on veut jouer au fin-fin..."

L'échevin Picard.— Vous ne devez pas employer ces mots. S'il y en a du jeu de fin-fin, il vient plutôt de vous!

Et Son Honneur le maire fait une remarque piquante à l'adresse de l'échevin Fiset : Il semble, dit-il, que cet amendement vient ici plutôt comme un pic.

Et après quelques explications, l'échevin Fiset retire sa motion et le rapport du comité des Finances est adopté tel que présenté.

Suite à la 6e page

Une enfant martyre

Navrante histoire d'une fillette de 11 ans brutalement maltraitée par un monstre à face humaine

Ottawa, 19—(Spéciale)—Le "Temps" fait un récit pathétique des cruautés révoltantes qu'une mère dénaturée, a femme Nelson Lajoie, âgée de 33 ans, a fait subir à une pauvre fillette innocente, sa fille Lina, seconde enfant d'une famille de neuf membres.

Les détails navrants font venir les larmes aux yeux.

Si les faits racontés sont vrais, si les détails fournis par le chef de police Perrier, d'Aylmer, sans sans exagération, la petite Lina Lajoie, actuellement sur un lit de souffrances à l'hôpital de la rue Water, aurait été cent fois mieux être morte en naissant ou tout au moins il y a quatre ans, époque de laquelle date le commencement de son martyr aux mains de sa mère sans entrailles.

Depuis quatre ans, cette enfant a été la victime journalière de sa mère.

A l'hopital ou elle gît présentement depuis dix jours, les médecins sont unanimes à déclarer que jamais ils n'ont vu plaie aussi provocante et méritant autant de compassion que celle qu'offrait l'enfant Lina Lajoie quand on la dévêtit le jour de son entrée dans l'institution. Sur son corps, sur sa tête, les épaules, les bras et les jambes étaient ecchymosés, bleuis, tendus, cicatrisés et d'un ensemble horrible à voir. Comment l'enfant a pû vivre avec tant de souffrances, seule la Providence pourrait le dire.

C'est sur la plainte des autorités de l'hôpital de la rue Water à M. John Keane, d'Ottawa que l'arrestation a été faite.

Il y a trois ans, ce dernier sur rapport des voisins de la famille Lajoie, le chef de police se rendit chez cette dernière et notifia madame Lajoie d'avoir à mieux traiter sa fillette Lina ou qu'il serait forcé de la mettre en état d'arrestation et de la traduire en correctionnelle.

Cette femme promit de se conformer à l'avis du policier et celui-ci n'en entendit plus parler jusqu'à la fin d'avril dernier, alors qu'un petit garçon de la famille Lajoie se fit une large entaille au pied en se donnant un coup de hache. Et il fallut faire venir le Dr Quirk pour faire les pansements. Ce dernier remarquant l'apparence chétive de la fillette, en demanda la cause à la mère et celle-ci répondit que l'enfant était une entêtée paresseuse et trouva plusieurs autres prétextes, mais le médecin non satisfait demanda à la mère de faire prendre à l'enfant certain remède qu'il lui prescrivit. Ce jour-là, le médecin remarqua en outre que l'enfant avait du mal aux mains et à la tête et il se promit de veiller sur elle.

Mardi dernier, le Dr Quirk alla voir la fillette et constatant qu'elle souffrait énormément, ordonna son transport à l'hôpital. Là, il fut constaté que la fillette remplie de plaies paraissant avoir été infligées avec un bâton et sur les bras et le reste du corps, ce n'était que plaies dans un état encore plus lamentable que celles de la tête. La fillette pressée de questions, finit par dire que c'était sa mère qui lui avait infligé toutes ces blessures.

Les témoins qui seront entendus mercredi prochain, date fixée pour l'enquête préliminaire, qui aura lieu à Hull, feront des récits révoltants des actes de cruauté commis par la femme Lajoie sur la personne de sa fillette, qu'elle détestait plus que tout au monde à cause de sa trop grande ressemblance avec les Lajoie, mais plus particulièrement à l'une de ses tantes qui habite Montréal.

Depuis quatre années, la fillette Lina a souffert du manque de nourriture, a été forcé pour vivre de manger des pelures de patates, des déchets de la table, de la viande crue ; sa mère la fit passer des heures et des heures à genoux, les mains attachées derrière le dos. En dépit des blessures dont elle était couverte, on lui faisait laver les planchers, la vaisselle, le linge de toute la famille, tandis que les huit autres enfants de la famille se prélassaient dans la cour de la résidence familiale. Un témoin jurera que la femme Lajoie a dit un jour en sa présence, en s'adressant à sa fille : "Je me débarrasserai de toi, je t'empoisonnerai."

La femme Lajoie a comparu devant le magistrat Goyette, au palais de justice de Hull, qui a fixé à mercredi prochain, le commencement de l'enquête préliminaire.

EN CHARPIE

Un inconnu tué sur la voie du C. P. R. à Outremont

Montréal, 19. — (Spéciale). — Hier soir, vers huit heures, un ouvrier du Pacifique a été broyé par la locomotive d'un train de marchandises près d'Outremont. Le cadavre était méconnaissable. Dans les poches du défunt on a trouvé un morceau de papier portant l'inscription suivante qui aidera peut-être à son identification: Peter Smith, 501, rue Saint-André, Montréal. Il paraît âgé d'environ 35 ans.

DANS UNE MALLE

On découvre le cadavre d'une jeune fille que l'on croit une missionnaire.

New-York, 19.—(Spéciale). — On a découvert à New-York le cadavre d'une jeune femme dans une malle. La victime paraît avoir été étranglée. On croit que c'est une missionnaire.

La maison où a eu lieu le crime est occupée par des Chinois.

Rétractation

Le 11 décembre dernier, à la suite de la mort du juge Blanchet, "Le Soleil" a publié à ce sujet un article qui nous a attiré une action en dommages de la part de Mme veuve Blanchet.

Nous devons dire qu'il ne nous est jamais venu à l'idée, de près ou de loin, d'insinuer dans cet article ou de laisser entendre que la mort du regretté magistrat avait été amenée par des chagrins domestiques dans le sens que nous reproche madame Blanchet dans son action.

Le contraire est absolument vrai, et si madame Blanchet s'est crue attaquée de cette manière, nous lui affirmons de nouveau que ni la lettre, ni l'esprit, ni l'article ne comportaient un pareil sens.

Nous craindrions de lui faire injure en insistant davantage mais nous la prions de croire, avec tous nos lecteurs, à l'expression de notre sympathie dans sa cruelle épreuve. Elle est bien au-dessus de toutes les insinuations mauvaises qu'on a voulu lire dans notre article.

FEU M. JOS. BOIVIN,
Assistant-secrétaire de la Province,
Décédé subitement à St-Laurent, I.-O.

Feu l'hon. J. R. Thibaudeau

Les condoléances des clubs politiques Laurier et Mercier, de la division de Québec-Est.

A une réunion spéciale du club Mercier, tenue le 18 juin 1909, sous la présidence de M. J. Art. Marier, président, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées :

Proposé par M. L. Létourneau, M. le chevalier Martineau et T. Trudel, secondé par M. J. B. Turcotte et G. Paré :

1.— Que les membres du club Mercier ont appris avec un sentiment de profonde douleur le décès de l'honorable J. Rosaire Thibaudeau, sénateur pour la division Rigaud ;

2. — Que le regretté personnage qui vient d'être enlevé d'une façon si inopinée à l'affection de sa famille et de ses compatriotes était un des membres les plus distingués de la Haute Chambre du Canada.

3. — Que depuis plus d'un demi siècle, feu l'honorable J. R. Thibaudeau a joué un rôle prééminent dans la politique et l'avancement de son pays.

4. — Que parmi ses compatriotes nul n'a joui d'une popularité plus complète, plus longue et mieux assise et n'a plus contribué à la défense et au maintien du nom Canadien-français.

5. — Que la carrière du regretté défunt est une des mieux remplies et que son souvenir restera toujours vivace chez la population de Québec, comme chez celle de Montréal.

6. — Que l'hon. J. R. Thibaudeau a été toute sa vie un des plus fermes soutiens du parti libéral en ce pays et un des principaux facteurs dans le succès de ses luttes.

7. — Que le club Mercier croit de son devoir de proclamer hautement son appréciation des oeuvres du défunt et d'offrir à ceux qui le pleurent l'hommage de ses sympathies les plus profondes.

8. — Que copie des présentes soient transmises à sa famille et aux journaux pour publication.

Adopté unanimement.

Vraie copie.

P. J. A. ALARIE,
Secrétaire.

A une séance spéciale du club Lantier, tenue hier soir en la paroisse de St-Sauveur, sous la présidence de M. le docteur Joseph Gosselin, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Proposé par MM. L. T. Armand, Joseph Tanguay et J.-E. Langlois, appuyé par MM. J. A. Paradis, Wilfrid Desrochers et Edouard Gingras, et résolu :

"Que les membres du club Lantier ont appris avec le plus vif chagrin la nouvelle de la mort de l'honorable J. Rosaire Thibaudeau, sénateur, shérif de Montréal, et prédécesseur immédiat du Très Honorable sir Wilfrid Laurier à la charge de député de la division de Québec-Est à la Chambre des Communes du Canada."

"Que les membres de ce club ont encore présent à la mémoire les nombreux et pénibles sacrifices que s'était imposé le défunt pour assurer au parti libéral les succès dont il jouit maintenant, et plus particulièrement dans la division de Québec-Est et le district en général.

"Que les membres de ce club réunis en assemblée spéciale convoquée à cette fin, désirent offrir à la famille du regretté défunt, l'expression de leur profonde sympathie, à l'occasion du deuil pénible dans lequel elle vient d'être plongée.

"Que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille et aux journaux.

"Que cette séance s'ajourne immédiatement par respect pour la mémoire du défunt."

Vraie copie,

Signé, JOS. CANTIN,
Secrétaire-archiviste.

JOS. GOSSELIN, M.D.,
Président.

St-Sauveur de Québec, 19 juin 1909.

Le budget de France

On imposera de nouvelles taxes pour combler un déficit de $21,000.000

Paris, 19.—(Spéciale).— Le budget de 1910 a été déposé hier à la Chambre des députés, par le ministre des finances Caillaux et accuse un déficit de $21,000,000, dont neuf millions sont chargés au budget de 1911. Le ministre recommande que la balance de $12,000,000 soit prélevée au moyen d'une taxe de un sou le litre sur le pétrole utilisé pour les automobiles ; d'une taxe sur les chiens ; d'un remaniement administratif d'une perception plus rigoureuse des taxes sur les obligations coloniales et les mines, et d'une nouvelle taxe sur les successions.

LE FEU

Visite de nouveau Montréal

Montréal, 18.—(Spéciale).— Un incendie désastreux a éclaté hier, vers 10 heures du soir, vis-à-vis le Board of Trade. L'incendie a commencé au deuxième étage de la bâtisse portant le No 459, rue St-Paul, occupée par la maison Coulson & Blaikie, et par la Royal Polish Co, mais en peu de temps, il se propagea en dessous de la couverture et gagna la rue Saint-Nicholas, pour faire rage à l'étage supérieur de l'édifice portant le No 11 de cette rue. On avait cru, pendant un instant, qu'il se confinerait à la partie du bâtiment située sur la rue St-Paul, quand on dut sonner une deuxième alarme, l'incendie menaçait de prendre des proportions considérables sur la rue St-Nicholas, où il se répandait soudainement.

Toute la partie supérieure de la bâtisse à trois étages faisant le coin des rues St-Paul et St-Nicholas fut détruite, et ce ne fut qu'à onze heures que les pompiers terminèrent leur besogne.

Le feu a fait des dommages considérables à l'étage supérieur et l'eau a ravagé les autres étages. MM. Coulson & Blaikie, Thompson, libraires, la Royal Polish Co, la "Canadian Mining Machinery" et des bureaux se trouvant au deuxième et troisième étage, ont fait de sérieuses pertes. Le dommage total peut s'estimer de $8,000 à $10,000. On ignore la cause première de l'incendie.

LE BALLON FATAL

La navigation de l'air en Russie cause des accidents mortels

St-Pétersbourg, 19. — (Spéciale.) — Une ascension dans le ballon militaire "Général Wannovski", qui a déjà causé la mort de quatre officiers, l'an dernier, s'est terminée cette fois par la mort du comte Palitzin, chambellan de l'empereur.

La femme du comte, le comte Rostofref, directeur de la chancellerie privée de l'impératrice, le capitaine Korke qui dirigeait l'expédition, furent gravement blessés. Une erreur de manoeuvre a ouvert la soupape de descente et le ballon est venu se briser dans un jardin, près du parc militaire de St-Pétersbourg.

DES FANATIQUES

Expulsent des religieux

Ulysses, 19.—(Spéciale.)— Des troubles religieux viennent d'éclater ici. L'évêque catholique Bonacum, de Lincoln, et deux prêtres ont été expulsés de cette ville par des partisans.

INDISCIPLINE

Six sportmen refusent d'aller au camp pour jouer au baseball

Hamilton, Ont., 19.—(Spéciale.) — Six fusiliers de la quatrième batterie ont refusé d'aller au camp, hier soir, sous prétexte qu'ils devaient jouer au baseball aujourd'hui.

LES DESSOUS D'UNE RENCONTRE

La Russie voit d'un mauvais œil la visite de Guillaume à leur souverain, et craignent que le Kaiser porte de nouveau malheur à leur pays, en donnant au Tzar quelques conseils fatals

Paris, 19.—L'entrevue des deux souverains, le Tzar et le Kaiser, dans les eaux de Finlande, a été très cordiale comme chacun s'y attendait. C'est dans l'ordre ainsi que le veut la bonne vieille coutume protocolaire.

Moins cordial a été l'accueil fait par le commandant d'un torpilleur russe à un inoffensif navire anglais qui avait commis l'imprudence d'entrer dans les eaux sacrées.

Si les relations de la Russie avec l'Angleterre étaient encore tendues, comme elles le furent à une certaine époque, l'incident de Finlande pourrait avoir des conséquences sérieuses. Dans les circonstances actuelles, il n'y a pas à craindre, croyons-nous, que l'affaire ne s'envenime. Le gouvernement russe n'aura aucune bonne raison pour accepter la responsabilité de l'acte trop précipité du commandant du torpilleur. Il désavouera celui-ci et il accordera très probablement au gouvernement anglais les réparations nécessaires. Mais il est permis de regarder comme tout à fait inopportune l'apparence même d'un désaccord entre la Russie et l'Angleterre à la veille du voyage du tsar Nicolas à Cowes et de sa rencontre avec le roi Edouard.

Les Allemands doivent trouver que le hasard les sert bien, mais les Russes seront plus persuadés que jamais de la justesse du mot attribué jadis au comte Lobanoff, qui fut ministre des affaires étrangères. "Chaque fois, disait Lobanoff, que l'empereur de Russie rencontre Guillaume II, il arrive quelque chose de fâcheux à mon pays." Et il citait les faits à l'appui.

Aussi les Russes ont-ils apporté sans aucun enthousiasme que Nicolas II allait recevoir dans les eaux de Finlande, la visite de Guillaume II. On n'en augure rien de bon. "Mais, dit une correspondance de Saint-Pétersbourg adressée au "Journal des Débats," cette visite était attendue avec résignation, de tous ceux qui sont un peu au courant de la politique. Nous savions que l'empereur d'Allemagne avait indirectement manifesté le vif désir d'être invité lorsque le bruit se répandit du prochain départ de notre tsar. Nicolas II, je puis vous l'affirmer avait fait une réponse courtoise, mais évasive, alléguant que rien n'était encore décidé pour son voyage. Aujourd'hui que la chose est certaine, Guillaume II a renouvelé sa proposition, en termes si clairs et si officiels, qu'il était impossible d'y opposer le moindre déclinatoire Et la presse allemande a le curieux aplomb d'affirmer que l'invitation est venue de la cour de Russie.

"Il est vrai qu'il y a huit ans, lorsque le maréchal de Waldersee fut nommé généralissime des forces européennes envoyées en Chine contre les Boxeurs (à une époque où la campagne était presque terminée), la presse allemande affirma, sur un mot d'ordre donné, que cette nomination avait été proposée par la Russie elle-même. Devant cette outrecuidante assertion, nos ministres n'hésitèrent pas à protester et à rétablir la réalité des faits. Aujourd'hui, la bienséance les empêche de renouveler ce démenti.

"Remarquez d'ailleurs un curieux détail. Pour donner plus de créance à la légende de l'invitation russe, la cour de Berlin avait, contre l'usage, fait publier ces jours derniers l'emploi du temps de Guillaume II pendant tout l'été prochain. C'était une excuse ingénieuse pour le cas où la demande n'eut pas été accueillie. De cette façon, l'invitation du tsar paraît déranger tous les projets de Guillaume II, et les bons Allemands en sont surpris et enchantés. C'était une malice, mais, comme on dit en France, un peu trop cousue de fil blanc.

"L'entrevue aura donc lieu, mais en pleine mer, car Guillaume II craint les ministres (peut-être avec raison), et redoute cependant le séjour dans une ville russe. Il est, d'ailleurs, fort amoureux de ces entrevues maritimes. Deux ou trois fois il les a pratiquées, et la première fois notamment, avec un luxe de précautions romanesques qui stupéfia tout le monde en Russie. Ce fut en pleines ténèbres, sur les eaux de la République, que Nicolas II fut convié à l'entrevue de ce "fils de la nuit", tandis qu'une nuée de torpilleurs montait une garde vigilante autour du navire portant les deux empereurs.

"Ces entrevues n'ont pas laissé un bon souvenir au public russe. Guillaume II se croit irrésistible. Il s'estime le maître de l'Europe et il s'est plusieurs fois vanté (devant des personnages qui n'ont pas toujours gardé le secret) d'exercer un prestige fascinateur sur le tsar Nicolas II. Il est certain qu'il a plusieurs fois donné à nos gouvernants divers conseils que ceux-ci ont eu la faiblesse de suivre. C'est ainsi qu'il nous a vivement excités à pousser à outrance la guerre contre le Japon. On sait quelles en furent les conséquences ! Il nous a aussi vivement exhortés à combattre le polonisme, à l'époque où les persécutions prussiennes en Posnanie poussaient les Polonais à se rapprocher du monde slave. Ces conseils, excellents pour le germanisme, ont été des plus fatales pour l'empire russe. Aujourd'hui qu'il se relève et que la grande crise est passée, que peut-il bien nous conseiller encore et dans quelles erreurs veut-il chercher à nous précipiter ?"

LA PUISSANCE ANGLAISE

350 navires de guerre prendront part aux grandes manoeuvres

Londres, 19.—La mobilisation de la flotte anglaise pour les grandes manoeuvres annuelles s'est terminée ce matin. Plus de 350 navires de guerre se rendent maintenant aux postes qui leur sont assignés.

Les manoeuvres elles-mêmes seront secrètes, mais on croit savoir que le thème général est une répétition de celui de l'année dernière, qui ne put être suivi en raison de l'épais brouillard qui empêcha les deux flottes d'entrer en contact.

L'armée navale est cette année divisée en trois flottes, la rouge, la blanche et la bleue. La flotte rouge représente une force navale allemande qui croise le long de la côte est de l'Ecosse et dont le but est d'engager le combat avec la flotte blanche ou flotte de la mer du Nord, avant qu'elle ait opéré sa jonction avec la flotte bleue qui croise sur la côte ouest d'Ecosse.

Une des conditions des manoeuvres est que la flotte blanche peut passer au nord, à travers le Pentland Firth, et au sud, dans le Pas-de-Calais. Dix-huit amiraux y prennent part. Le commandement en chef a été confié au vice-amiral William Hnry May.

Faute d'échevins

Les crédits de la voirie montréalaise sont retardés

Montréal, 19.—(Spéciale).— Décidément, l'échevin Giroux n'a pas de chance avec ses demandes de crédits. Le conseil municipal s'est réuni de nouveau, hier après-midi, pour discuter les crédits demandés par la voirie.

Ces crédits qu'on n'avait pas voulu discuter à la dernière réunion, faute d'un nombre d'échevins suffisant pour assurer le vote, n'ont pas eu plus de chance hier. Il y avait à peine assez d'échevins pour assurer le quorum, et il n'y en avait certainement pas assez pour faire adopter les appropriations demandées par la voirie. En face de cette disette d'échevins, M. Giroux renonça à faire discuter ses crédits et proposa que la question fut de nouveau référée à la Commission des échevins, ce qui fut fait. L'assemblée s'ajourna ensuite "sine die".

Le monde ouvrier

Intéressantes statistiques publiées par la "Gazette du Travail"

Ottawa, 18. — (Spéciale). — D'après les statistiques publiées dans la "Gazette du Travail", le nombre des émigrés débarqués en Canada durant le mois d'avril dernier, a été de 29,753 contre 24,... pour la période correspondante de l'année dernière ; sur ce nombre 9,884 venaient des Etats-Unis.

Durant le mois de mai il y a eu quinze différends ouvriers en Canada, soit une augmentation de deux sur mai 1908 ; trente-deux maisons industrielles et 4,759 employés ont été affectés par ces différends, la perte du temps étant d'à peu près 96,357 jours.

Le nombre des accidents de travail durant le mois de mai a été de 278 dont 92 ont été fatals et 186 d'un caractère sérieux ; l'industrie du bois tient la tête avec 27 fatalités et les chemins de fer viennent ensuite avec 23.

Le département du Travail annonce aussi dans la "Gazette" la nomination de M. J. T. Girard, de Ville St-Louis, Montréal, comme correspondant pour Maisonneuve et district, en remplacement, de M. E. Pelletier, qui a donné sa démission.

Est-ce l'hiver qui revient ?

Montréal, 18.—L'hiver se réveille-t-il avant l'heure ? Nous avons eu aujourd'hui de la neige à Montréal, et une dépêche de Kingston, Ontario, annonce que le froid était piquant dans cette ville, alors que le thermomètre marquait 40.9 degrés. Dans plusieurs endroits de l'Ontario, on signale de la neige, ainsi qu'à Malone, Etat de New-York.

Mme STEINHEIL

Subira son procès pour meurtre

Paris, 19. — (Spéciale). — La chambre des mises en accusation a maintenu les conclusions du magistrat André et a ordonné que madame Adolphe Steinheil subisse son procès à la cour d'assises sous l'accusation d'avoir assassiné son mari et sa belle-mère.

Les Biscuits Christie sont les meilleurs

TOUTE ménagère particulière au Canada dit que les Biscuits Christie sont tellement supérieurs aux autres que la comparaison est impossible.

Les Biscuits Christie sont fabriqués par des spécialistes qui connaissent leur affaire, dans des fabriques les plus propres et les plus modernes de la puissance.

Chaque livre de farine qui entre dans cette confection est de la meilleure—nous mélangeons les meilleures marques et alors nous la passons au sas et en faisons le choix. Chaque once de substance est analysé par plusieurs inspecteurs. Du beurre frais et pur, du lait doux, de la crême délicieuse et des œufs frais —le tout mélangé avec notre choix spécial de farine, d'après le mode scientifique Christie, donne la saveur invariable—cette légèreté, et le délicieux goût qui caractérise les

Biscuits Christie

la joie de toute bonne ménagère au Canada. Evidemment, vous ne connaîtrez jamais leur saveur agréable avant d'avoir goûté aux Christie.

Vendus en gros, à la livre, ou en paquets à l'épreuve de la moisissure et de la poussière.

Christie, Brown & Co., Ltd., Toronto

LA FILLE CHRISTIE—Elle représente les 300 filles vêtues de blanc, employées dans la fabrique Christie. Elles ont deux uniformes par semaine et ces derniers munis de mouchoirs, serviettes, etc., sont lavés sur les lieux mêmes.

AU VATICAN

LE SAINT-SIEGE ET LES PUISSANCES CATHOLIQUES

Le correspondant du "Temps" à Rome a pu voir une très haute personnalité, touchant de très près le Vatican, et l'interroger sur les polémiques de la presse italienne qui attribuent le refus de l'Autriche de participer à l'exposition de Rome en 1911, aux influences cléricales, et voici ce que ce personnage très autorisé a répondu :

"Aujourd'hui, on confond des choses bien diverses : la venue des souverains catholiques à Rome et la participation des puissances catholiques à l'exposition de 1911.

"Quant aux visites royales, tout le monde sait quel est désormais le point de vue du Vatican, sanctionné depuis de longues années par l'usage ; et l'expérience a démontré qu'il pouvait être considéré comme un acte de déférence au pouvoir spirituel du pape."

—Comment, spirituel ? ai-je demandé. Ne serait-ce pas plutôt un hommage aux revendications du pouvoir temporel du pontife ?

—N'oubliez pas que ces prétendues revendications du pouvoir temporel de la papauté ont leur raison d'être dans la revendication de cette liberté du ministère spirituel que le pape trouve pratiquement impossible, si un autre pouvoir souverain préside à Rome. Un des hommes politiques italiens, et des plus fins, libéral et anticlérical, a dit fort bien que cette continuelle protestation de la papauté contre la possession italienne de Rome est la seule forme qui reste au Vatican pour rappeler au monde que le saint-père ne s'est pas soumis aux maîtres actuels de Rome, et qu'ainsi le monde peut être assuré que le pape, dans l'exercice de son ministère spirituel, est resté libre de l'influence des possesseurs de la Ville Eternelle. Voilà pourquoi les revendications du pouvoir temporel du pape sont une expression politique de la revendication de sa liberté spirituelle.

"Dans l'intérêt de tout le monde et surtout des Etats catholiques, il est bien naturel que le saint-père demande aux chefs d'Etats catholiques de répondre par leur absence de Rome aux protestations papales, qui au fond sont faites aussi dans l'intérêt politique des Etats et spécialement des Etats catholiques. C'est pour cela que je dis que désormais tous ceux qui ont voulu loyalement comprendre, ont compris la gravité de la décision papale à l'égard des souverains catholiques à Rome. Je sais que cela ne plaît pas aux anticléricaux militants, et certains journaux austro-hongrois et italiens obéissent à un véritable mot d'ordre dont il est facile de deviner la provenance, quand plusieurs fois par an ils inventent un prétexte pour parler d'un chef d'Etat catholique qui devait venir à Rome, mais qui au dernier moment a été arrêté par les menées ténébreuses des intransigeants cléricaux.

"Il y a quelques mois, la "Nouvelle Presse libre", qui se plaît à jouer ce rôle, annonçait que l'archiduc François-Ferdinand se préparait à venir à Rome, mais que, à la dernière heure, le "monde noir" l'en avait empêché.

QUAND VOUS NE FOUVEZ DORMIR

Nombreux sont ceux et celles qui passent des nuits et des nuits sans sommeil et ne connaissent pas ce doux repos si rafraîchissant dont jouissent les personnes qui ont le coeur et les nerfs en bon état. La fatigue ou la maladie a tellement affaibli et irrité le système nerveux qu'on ne peut réussir à le calmer.

Ou bien, on éprouvera des palpitations, une sensation d'abattement comme si on allait mourir ; ou bien encore, on revient d'un assoupissement prêt à suffoquer ou à étouffer, et dès lors on peut dire adieu au sommeil pour le reste de la nuit. Qu'on laisse se prolonger tant soit peu cet état de choses, et l'on verra la santé décliner. Ce sont les nerfs et le coeur qui ne fonctionnent pas comme il faut, et ils ne peuvent être restaurés que par l'usage des Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs. Elles procurent en peu de temps un sommeil paisible et réparateur, non pas en calmant tsimplement les nerfs, mais en les ramenant à leur état normal.

Mme E. Nutt, St Mary's, Ont., écrit : "Je puis chaleureusement recommander vos Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs, car mes nerfs me faisaient beaucoup souffrir. J'étais si malade que je ne pouvais dormir la nuit sans tenir une lampe allumée, mais après avoir pris quatre boîtes de vos pilules je fus guérie."

Prix : 50 cents la boîte ; 3 boîtes pour $1.25. Chez tous les marchands ou de The T. Milburn Co, Limited, Toronto, Ont.

Notre Fabrique Canadienne

La très grande demande en ce pays pour le Rasoir de Sûreté Gillette a nécessité une fabrique Canadienne.

Les rasoirs et les lames "GILLETTE" sont maintenant fabriquées dans les usines les plus grandes et les plus modernes de la puissance qui sont destinées spécialement à la fabrication des rasoirs de sûreté.

Les ventes allant continuellement en augmentant font voir combien les rasoirs et lames "GILLETTE" fabriqués au Canada établissant bien la réputation universelle des "Gillette".

Accessoire complet $5. — en vente partout. Vous pouvez examiner le "GILLETTE" chez votre bijoutier favori, chez votre pharmacien, marchand de fer, coutellier, magasin d'articles de sports ou magasins à département.

THE GILLETTE SAFETY RAZOR CO., OF CANADA, LIMITED, Bureau et Fabrique, 63, rue St-Alexandre, Montréal

Gillette Safety Razor

NOUS VENONS DE RECEVOIR UN BEAU CHOIX D'ARTICLES POUR CADEAUX DE NOCES.

SI vous désirez avoir le temps très juste achetez l'une des MONTRES spéciales A. C. Routier.

NOUS garantissons satisfaction à notre département d'Optique qui est sous le contrôle de M. A. E. Routier, opticien gradué.

A. C. ROUTIER, Bijoutier, 50, Cote de la Montagne

E. A. ANCTIL & C

Marchands-Tailleurs

45, Rue Buade

247, Rue ST-JEAN

(SUCCURSALE)

QUEBEC

Draps et Etoffes de toute sorte, assortiment complet de Tweeds pour Messieurs.

Spécialité :—Habillements faits sur commande. Coupe et fini parfaits sous tous les rapports.

C'est le véritable

Emporium de la Façon pour 1909

AVIS

Tout propriétaire de chien, ou toute personne ayant un chien en sa possession, tout commerçant, laitier, boulanger, épicier, loueur de voitures, propriétaire de buanderie, ou leurs agents, cocher, charretier, et autres qui, suivant la loi, sont obligés de prendre des licences, sont requis de le faire sans délai, sinon ils seront rapportés, et des procédures seront prises contre eux par la Cour du Recorder.

Par ordre.

EMILE TRUDEL,
Chef de police.

S. J. SHAW & Co.

Coin des rues Lamontagne et Notre-Dame

CAOUTCHOUC et AMIANTE

POUR RÉTENTION DE LA VAPEUR . .

Soupapes de Sûreté DE JENKINS.

Fournitures pour Ingénieurs, etc.

PHONE, 373 Haute-Ville 44, Basse-Ville

POUR TROTTOIRS PERMANENTS

Avec nos blocs en mosaique de ciment qui sont bien connus depuis quatre ans, nous sommes en mesure de donner entière satisfaction pour la construction de trottoirs permanents.

Tous les trottoirs faits de ces

BLOCS

qu'on voit à Québec ont été faits par M. Frigon, de Trois-Rivières maintenant en société avec M. Blais pour la construction de

Trottoirs en mosaique de ciment— Trottoirs en ciment, Pavés de cours. Allées. Caves, etc.

On vend les chaines en mosaique de ciment pour border les trottoirs, et ces célèbres blocs en mosaique de ciment sont détaillés au cent ou au mille, à un prix qui defie toute competition vu qu'ils sont fabriqués à Québec par

BLAIS & FRIGON,

TEL. 3662 ∴ ∴ 124, DE LA COURONNE

RESTAURANT

L'ETOILE

E. RENOUT Prop.

Nos 1 et 3 rue Jacques-Cartier et 26 Notre-Dame des Anges.

Ce reste éminement populaire a subi toutes les améliorations modernes c'est une maison de première classe.

REPAS A LA CARTE 7 POUR $1.00

Depuis 6 à 8 hrs a. m. midi à 2 hrs et 6 à 8 hrs p. m.

Service ponctuel ; cuisine française, ouvert de 6 a. m. à 2 a. m. — Crême à la glace, etc. Tel. 864

Venez nous voir !

E. RENOUT, Prop.

BICYCLES

Nous venons de recevoir un assortiment complet de bicycles Princeton munis du Coaster Break New-Adventure, Pneus Dunlop, chaîne à rouleaux, couleurs de choix, rouge noir et ambre, garantis pour la saison. Prix **$35.00**

50 BONS BICYCLES A $20.00

Automobiles Orient Garantis pour monter toutes les côtes, ou vente nulle. Prix $350.00

Agent exclusif pour Bicycles Massey-Harris. Prix $40.00, $50.00, $60.00

Assortiment complet d'accessoires de bicycles et d'automobil Réparations de tout genre sous le plus court délai.

A. GAGNON, 284-286, RUE ST-JOSEPH.

BUREAU DE L'AQUEDUC

Québec, 7 juin 1909.

Avis est par le présent donné que des soumissions endossées et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à lundi, le 21 du courant, pour 70 tonnes (plus ou moins) de TUYAUX DE FONTE DE FER, suivant spécification que l'on peut avoir à ce bureau.

Le dit tuyau devant être livré sur les chars ou sur les quais à Québec, sans délai, afin de permettre l'exécution de certains travaux spéciaux aussitôt que possible.

Chaque soumission devra être faite sur un blanc que l'on se procurera à ce bureau et portera les signatures de deux personnes solvables voulant assurer l'exécution du contrat.

Chaque soumission renfermera le reçu du Trésorier pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission et cette somme sera confisquée à qui refuserait de signer le contrat.

Le contracteur payera le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie notariée à la cité.

J. GALLAGHER,
Ingénieur de la Cité.

AVIS

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre écrit de ma main.

ELZEAR AUDET,
12 8fs Etadacona.

LE LINIMENT MINARD EST L'AMI DES MARCHANDS DE BOIS.

RENAUD & GIGUERE

Reçu 75 échantillons de costumes pour dames en duck, en mousseline, en lavn et toile—mousseline brochée, Rept de soie et moirette de fantaisie.

Au Magasin du Progrès

382, RUE ST-JOSEPH

Pebe Aurore L'Evêque

Les Enfants Faibles Engraissent

Un des effets remarquables du fameux Sirop d'Anis Gauvin, c'est qu'en assurant l'essaimant un sommeil régulier, il empêche la déperdition des forces chez les enfants débiles et favorise ainsi leur développement et un léger embonpoint.

M. Alphonse L'Evêque 23 Ledge, St., Nashua, N.-H., écrit:

M. J. A. E. Gauvin, Pharmacien, Chimiste, Montréal,

Cher Monsieur—

"Je vous fais compli sent de votre Sirop d'Anis Gauvin. Nous avons donné notre bébé avec votre sirop et les résultats ont été des plus satisfaisants. Nous en avons toujours une bouteille à la maison. Tout à vos mères devraient en faire usage.

Votre tout dévoué,
ALPHONSE L'EVEQUE

Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente partout : 25c la bouteille.

J. A. E. GAUVIN, - - - Pharmacien Chimiste, 850 Rue Ste-Catherine Est, Montreal, Can.

FEUILLETON DU "SOLEIL."

LE Jardin des Mensonges

Par JUSTUS MILES FORMAN

Adaptation de l'Anglais par Pierre Luguet

No 12

Chaque heure qu'il passe ici augmente son danger et celui que court son trône; mais il restera jusqu'à ce qu'il ait vu la princesse et Mackenzie ne veut pas le permettre. Il serait fort à désirer qu'il changeât d'avis. La jeune femme est à présent bien portante, et chaque jour qui s'écoule la voit plus éprise de Mallory, et lui d'elle. On devrait en hâter. Puisqu'il faut qu'elle reçoive un choc, pourquoi pas aussi bien aujourd'hui que demain ?

—Parce que nous en avons tous peur, répondit la jeune fille; et même sir Gavin. Il a été aisé de commencer la comédie, mais maintenant que le temps approche, les choses n'apparaîtront plus aussi simples, colonel.

—Et cependant, il faudra que ce soit fait, mademoiselle. Je vous l'ai dit ce n'est plus nous qui jouons, c'est le Destin, et nous n'aiderons pas à ce qu'il veut faire en soupirant et en bouchant nos têtes.

X.

La semaine qui suivit l'arrivée à Paris du prince Carol fut pour nous tous, je pense, une période de tension nerveuse, d'attente inactive de nous ne savions trop quel événement; il y avait dans l'air comme un malaise et comme un pressentiment de malheur, et sans que personne eût pu dire pourquoi chacun de nous y sentait une catastrophe pour le lendemain, prête à fondre sur nos têtes.

Le Destin jouait—comme aurait dit von Altdorf—mais il jouait, comme toujours, astucieusement, gardant ses atouts, ménageant son temps et nous souriant énigmatiquement à travers la table.

Je dis que ce fut un temps d'inaction, et cependant nous fûmes continuellement en alerte au sujet de la personne du prince. Les coquins qui le surveillaient, dissimulés dans la grande foule de Paris, ne devaient pas mettre la main sur lui à cause d'une négligence de notre part, et nous ne voulions pas avoir à nous reprocher le malheur de la couronne de Novodnia.

Lui, pauvre gentilhomme, passait ses tristes journées dans l'appartement du colonel von Altdorf, avenue de l'Observatoire, où personne ne pénétrait sans avoir subi une inspection rigoureuse, dans l'antichambre, et de la part du diplomate en personne. Il venait parfois avec nous dans l'atelier de Denis Mallory, qui s'était transformé en une sorte de lieu de rendez-vous ou de quartier général. Nous avons dû déranger souvent le pauvre garçon dans son travail, car il continuait à écrire ses articles et à vivre de ce qu'ils lui rapportaient.

Quotidiennement, le prince reprenait son siège du docteur Mackenzie et le supplait pour qu'il autorisât son entretien avec la princesse et quotidiennement le docteur le décourageait avec un "Pas encore, Monsieur. Attendez qu'elle soit plus forte. Voudriez-vous tout ruiner?" qui devenait véritablement désolant. Je savais que sir Gavin craignait cette entrevue plus que toute autre chose. Il sentait que la responsabilité de ce que nous avions fait pesait plus lourdement sur lui que sur les autres et il retardait le plus possible l'arrivée de l'orage inévitable.

Quant au prince, il gagna pendant ces interminables journées notre respect et notre sincère pitié, sinon notre sympathie. Nous apprîmes à découvrir, sous son impétuosité méridionale, sous son caractère violent et capricieux, l'homme réel qu'il était, honorable, fidèle et sincère, une âme faite pour porter le poids des responsabilités qui lui avaient incombé.

Et sa volonté manquait de la fermeté nécessaire et qui lui aurait permis de faire un choix entre ses deux amours, alors que ce choix devenait indispensable. Il n'osait ni rester à son poste, ni rejeter ses responsabilités normales à cause de l'amour. Qui, parmi nous oserait le condamner ? Dieu donne à certains une volonté de fer, et à d'autres un coeur dont les droits passent avant tous les autres.

Quoiqu'il en soit, nous éprouvâmes pour lui une grande pitié à cette époque, et cette pitié diminua l'éloignement que nous aurait causé sa faiblesse. C'était un homme ordinaire, et qui n'aurait jamais dû être appelé à des fonctions qu'il haïssait, et qui n'étaient pas faites pour un individu de sa taille.

Quant à Denis, il voyait la princesse chaque après midi dans le jardin, sauf une fois où il pleuvait, et où Eléonore, ne pouvant le rencontrer, comme elle avait la coutume, dans son "Paradis", ne voulut pas lui accorder audience, et resta dans sa chambre, d'où elle lui écrivit une lettre épaisse. Denis passa le reste de la journée à l'apprendre par coeur, la tenant encore dans ses mains quand il ne la lisait plus, et l'élevant jusqu'à son visage pour ne pas perdre un atome du parfum qui s'en dégageait. C'était, je crois, la première fois qu'il recevait d'elle un message, et je suis convaincu qu'il l'aurait défendu de son sang, si quelqu'un avait cherché à le lui prendre.

Si la princesse Eléonore, en buvant le philtre de l'amour, avait recouvré en quelques jours la santé et la force, Denis Mallory, de sa part, avait subi d'étonnantes transformations. C'était un autre homme.

Mais l'attitude et la conduite du colonel von Altdorf nous surprirent le plus à cette époque. Il était tombé dans une humeur singulière, avec de longs accès de distraction, dont il ne sortait que péniblement pour grogner une réponse à une question plusieurs fois posée. Il se plaignait souvent d'avoir manqué le bonheur que lui réservait la vie, et remarquait beaucoup qu'un homme seul n'est qu'une pauvre bête. Il lisait les volumes de poésies qui traînaient dans l'atelier de Mallory, et je crois qu'il apprenait par coeur certains vers, car il lisait un espace de huit à dix lignes, levait les yeux et remuait les lèvres, puis recommençait.

C'était fort curieux et ne lui ressemblait en aucune façon. J'en parlai à Denis, mais Denis n'avait pas d'yeux, à ce moment-là, pour les affaires des autres hommes et avait assez de s'occuper des siennes.

—Laissez-le tranquille, dit-il, il est probablement amoureux. Ils agissent presque tous ainsi quand la chose leur arrive sur le tard.

—Amoureux ! m'écriai-je. Mais, pour l'amour de Dieu, de qui ?

—La concierge, répondit froidement Mallory.

C'est tout ce que j'en pus tirer.

—J'en parlai aussi à miss Jessica Mannering, que j'allais voir assez souvent. Cette jeune fille fut d'abord saisie d'une extrême gaieté. Au bout d'un instant, elle soupira, puis sourit, puis caressa quelques touches de piano, puis elle chantonna quelque chose que je connaissais depuis fort longtemps et qui parle des ravages qu'une abeille peut causer dans le sein d'une jeune fille.

—Ce serait une grande pitié, dit-elle enfin, si le colonel von Altdorf devait aimer quelqu'un qui ne serait pas digne de lui, qui ne le comprendrait pas, qui serait froid ou mauvais pour lui... Il n'y a pas beaucoup d'hommes comme le colonel von Altdorf.

—C'est vrai, répondis-je chaudement. Von Altdorf est un des hommes que j'estime le plus. Mais, véritablement, quelle raison aurait-il de devenir amoureux à son âge.

—A son âge ! s'écria Miss Mannering avec plus d'ardeur peut-être qu'il n'aurait été nécessaire. Vous parlez de lui comme s'il avait soixante-dix ans ! Jusqu'à quarante ans les hommes ne sont que des enfants, ajouta-t-elle sans amabilité.

Merci. Ce qui me console, c'est que nous arrivons à la quarantaine, chacun à notre tour. Et maintenant, peut-être pourriez-vous me dire de qui von Altdorf est amoureux ? En supposant qu'il le soit... Pour moi, je croirais plutôt qu'il souffre d'une indigestion chronique. Denis Mallory pense que ce pourrait être de la concierge...

—M. Mallory et vous, vous êtes de mauvais plaisants. Parce qu'un homme de quarante ou quarante et un ans...

—Quarante-deux, rectifiai-je.

—...se conduit de façon sérieuse, vous l'accusez immédiatement d'être amoureux. Et quand il le serait ?... N'est-ce pas un brave et galant gentilhomme ? N'est-ce pas un ami fidèle ? N'est-ce pas un homme digne de l'amour d'une femme ? Est-ce qu'il n'est pas beau ?

—Beau ! m'écriai-je. Ah ! Mademoiselle, je vous arrête là ! Von Altdorf n'est pas précisément affreux, mais...

—Il est très beau, trancha la jeune fille. Mais les hommes ne savent pas reconnaître ces choses-là.

—C'est bien possible, répondis-je simplement, car cet enthousiasme commençait à me paraître suspect.

—Je m'en vais ; je crois que je ne vous aimerai plus. Je m'en retourne à l'atelier, d'où je surveillerai les mouvements de von Altdorf.

Mais, à la porte, je me heurtai à von Altdorf en personne. Il me favorisa d'un regard mélodramatique, et me dit sans cordialité :

—Tiens ! vous ici ?

—Pourquoi pas ? répondis-je.

Mais alors la lumière se fit. Je regardai de l'un à l'autre, et remarquai que Miss Jessie était très rose, très souriante et quasi radieuse. Elle n'avait pas été radieuse le moins du monde pendant ma visite, et von Altdorf avait pour le moment l'expression de visage connue d'un gamin surpris en train de voler des confitures. Je sortis, alors, hochant la tête, et me rendis en hâte à l'atelier.

—Denis va rire tant qu'il en tombera malade, pensais-je en montant l'escalier.

Mais quand je lui eus raconté mon histoire, Denis oublia de rire. Il mit sa tête dans ses mains et dit tranquillement :

—Il est bien heureux !

Pauvre vieux Denis ! certains hommes vraiment, sont nés pour ne pas avoir de chance !

XI

Eléonore de Novodnia descendait l'allée sablée de ce qu'elle appelait son paradis, surveillant de loin Denis Mallory qui lui tournait le dos, assis sur le banc de pierre qui se trouvait près de la fontaine. Ses yeux étaient emplis d'un bonheur absolument pur, et elle fredonnait doucement, inconsciemment, comme ceux dont le ravissement ne saurait jamais finir.

Denis contemplait sans les voir les plis légers que traçait sur l'eau la brise printanière et affectait de ne pas tourner la tête. Il tressaillit, cependant lorsque deux mains vinrent se placer sur ses paupières, deux mains fraîches et fermes, mais qui lui donnèrent une sensation de brûlure.

—A qui sont ces mains ? demanda plaisamment la jeune femme.

—Je ne sais pas à qui elles sont, répondit Mallory, et il m'est impossible de l'imaginer. Mais je ne serais pas surpris que ce fussent celles d'un ange, car je suis en paradis dans ce jardin. Et, dans ce paradis ne doivent entrer que des anges, à moins que ce ne soit, par faveur spéciale de l'un d'eux, quelque être d'extraction inférieure, et si confus...

L'ange daigna rejoindre l'être inférieur sur le banc de pierre.

—Et lui, demanda-t-elle tendrement, que donne-t-il à l'ange en échange de sa faveur ?

L'ex-officier de fortune laissa tomber son visage dans ses mains.

—Que Dieu l'aide ! dit-il, il l'aime mieux que son honneur.

—Non, s'écria la princesse avec vivacité. Il ne le peut pas ! Il ne le doit pas ! Ah! retirez ce mot-là! Vous préférez votre honneur. Vous le préféreriez quand vous demeuriez à Novodnia et refusiez de venir vers moi. Vous le préférez encore à présent. Dites-le, Carlo ! Dites-le ! Vous ne seriez plus vous si vous n'aimiez pas votre honneur plus que tout autre chose au monde. Oh ! je sais que vous ne pensiez pas ce que vous venez de dire, mais ne le dites plus, mon ami, cela me blesse... au coeur, vous savez. Il me semble que ce n'est pas vous qui parlez.

Mallory la regarda droit dans les yeux.

—Si jamais, commença-t-il..., et il lui fallut mouiller ses lèvres sèches pour pouvoir continuer, si jamais vous découvriez que je ne le suis pas... si jamais vous appreniez que j'ai commis une action peu honorable. Eléonore, si vous saviez que j'ai trompé... une femme... vous, que je vous ai menti... que je vous ai trompée au sujet d'une chose très importante, que feriez-vous ? Que penseriez-vous ?

(A suivre)

ANCHOR WEAKNESS CURE

IL GUERIRA L'HOMME FAIBLE, LA FEMME FAIBLE, LES ENFANTS FAIBLES, LES JEUNES FILLES FAIBLES.

EN VENTE PARTOUT. 75—Ms—6 A

SPORT

Attrayante joute entre les clubs Rock City et Thetford Mines, demain — Le Montréal est encore battu — Prochaine partie de crosse, au Q. A. A. — Cinquante-trois coureurs sont inscrits, dans les épreuves pédestres de la Société St-Jean-Baptiste—Le jeu de Dames.

ATHLETISME

DES COURSES POPULAIRES

Cinquante-trois athlètes québecois se sont inscrits, dans le but de participer aux épreuves pédestres, lors des sports sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, jeudi prochain, sur la piste des terrains de l'Exposition. Nous en donnons la liste et les numéros qu'ils devront porter :

Club Québec : 1. H. Ménard ; 2. Le Lockwell ; 3. J. Bouchard ; 4. E. Pelletier ; 5. J. Leclerc ; 6. J. Fortier ; 7. U. Loiselle ; 8. H. Lemieux ; 9. E. Lemieux ; 10. W. Corbin ; 11. A. Lemieux ; 12. E. Dorion ; 13. A. Paquet ; 14. A. Tardif ; 15. A. Chamberland ; 16. Adj. Laliberté ; 17. E. Rioux ; 18. J. Lévesque ; 19. J. Lizotte ; 20. S. Croteau ; 21. A. Beauchamp ; 22. H. Mecteau ; 23. Ths Yurans ; 24. W. Baillargé ; 25. R. Simard ; 26. Chs Desjardins.

Club St-Patrick H. C. : 27. J. A. Fraser.

Club Viger A. A. A. : 28. J. A. Bérubé ; 29. Ant. Roberge ; 30. Ph. Rousseau ; 31. S. Roy ; 32. A. Picard ; 33. L. Poirier ; 34. L. Blais ; 35. A. Labrecque ; 36. G. Dessaint ; 37. L. Cantin ; 38. A. Santerre ; 39. M. Côté ; 40. L. Pouliot ; 41. L. E. Dionne ; 42. A. Marchand ; 43. J. Fardeau ; 44. Aleex. Gaumond ; 45. Alph. Gaumond ; 46. H. Blanchet ; 47. H. Dallaire ; 48. Eug. Jinchereau ; 49. E. Picard ; 50. Jos. Boyce ; 51. Edg. Marquis ; 52. Jos. Desjardins ; 53. Ars. Boisjoli.

BASEBALL

UNE PARTIE POPULAIRE

Le principal attrait pour les amateurs de Québec, demain, sera incontestablement la joute que le club Rock City doit entreprendre avec la fameuse équipe de Thetford Mines. Les adversaires ont déjà fait leurs preuves ; ils sont habiles, vaillants. Leur bonne réputation n'est pas surfaite, et nous sommes certain que tous feront le mieux possible pour la soutenir.

Cette attrayante partie aura lieu à Thetford Mines, mais il est si aisé de s'y rendre, que des centaines de Québecois vont y assister avec un vif enthousiasme. L'excursion organisée est sans contredit la plus avantageuse qu'on puisse souhaiter dans les circonstances. Un convoi spécial du Québec Central quittera Lévis, demain matin, aussitôt après l'arrivée du bateau de 9 heures. Les passagers auront le temps voulu uà Thetford Mines, pour voir la partie de baseball et visiter les mines d'amiante qui sont des plus impotantes. Le train spécial repartira précisément à 8 h. 30, mais les billets seront valides sur les convois de lundi.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les prix sont très bas. On pourra s'en rendre compte de nouveau, en jetant un coup d'oeil sur les lignes ci-après :

De Québec, $1.30 ; de Lévis, $1.25 ; de St-Anselme, $1.15 ; de Scott, $1.00 ; de Ste-Marie, 95 cts ; de Beauce Jct., 85 cts ; de Tring Jct., 65c. ; d'East Broughton, 55 cts ; de Broughton, 50 cts ; de Robertson, 35 cts.

Le trajet dans cette excursion sera très agréable. On sait que la voie du Québec Central traverse la riante vallée de la Beauce, l'une des plus riches du pays et arrosée par l'intéressante rivière Chaudière dont les eaux sont tourmentées, mugissantes, en certains endroits, et dun grand calme en d'autres.

Les personnes qui accompagneront le club Rock City, demain, feront assurément un joli voyage à tous les points de vue.

LIGUE NATIONALE

	R.	H.	E.
A Pittsburg :			
Pittsburg . . . 000,020,000,01—3	10	3	
New York . . . 000,002,000,00—2	7	5	
Batteries :— Camnitz et Gibson ; Wiltse et Meyers. Umpires, Emslie et O'Day.			
A Cincinnati :	R.	H.	E.
Cincinnati . . . . 001,100,20x—4	12	1	
Philadelphie . . . 000,000,100—1	7	2	

LIGUE AMERICAINE

	R.	H.	E.
A New York :			
Cleveland . . . . 000,302,050—10	13	1	
New York . . . . 000,112,000— 4	8	1	
Batteries :— Joss et Easterly ; Brockett et Kleinow. Umpires, Kerin et O'Loughlin.			
A Washington :	R.	H.	E.
Washington. . . . 020,000,30x—5	7	0	
St-Louis . . . . . 000,000,000—0	5	5	
Batteries :— Hughes et Street ; Criss et Criger. Umpires, Egan et Sheridan.			
A Philadelphie :	R.	H.	E.
Philadelphie . . . 000,002,10x—3	10	1	
Détroit . . . . . 000,001,000—1	8	1	
Batteries :— Krause et Thomas ; Killian, Willet, Sugges et Stanage. Umpires, Hurst et Connolly.			

LIGUE DE L'EST

A Providence :
Rochester, 6 ; Frovidence, 1.
A Newark :
Newark, 4 ; Montréal, 1.
A Jersey City :
Jersey City, 2 ; Buffalo, 1.
A Baltimore :
Baltimore, 3 ; Toronto, 2.

LIGUE INDEPENDANTE

C'est à 2 h. 30, que la joute entre le club Dixie-Polo et celui de la Quebec Preserving Co. doit commencer, demain après midi. La partie sera l'une des plus intéressantes de cette ligue. Elle doit être jouée à Limoilou, sur le terrain de la Quebec Land Co.

L'admission sera gratuite, et les amateurs devraient y assister nombreux.

LA CROSSE

JOUTE AU Q. A. A., DEMAIN

La course au championnat du district de Québec, classe junior, sera continuée demain, par les clubs Shamrock et Crystal. Les deux équipes devant concourir sont sur un pied d'égalité, dans leur ligue. Leurs membres promettent de donner satisfaction au public.

La partie est annoncée pour 3 heures.

Le terrain sportif du Q. A. A. en sera le théâtre.

LA BOXE

UN SPORT DIFFICILE

La boxe de combat est, de tous les sports, celui qui exige le plus grand nombre de qualités physiques différentes. En effet, si la course à pied exige soit de la vitesse, soit du fond, si la lutte exige de la science, de la force et de la résistance, si le saut exige de la détente et du coup d'oeil, la boxe de combat nécessite à la fois toutes ces qualités.

Aussi, seuls les individus tout à fait exceptionnellement bien doués arrivent-ils à être de grands combattants et ces grands combattants sont-ils tous, sans exception, de merveilleux modèles de beauté plastique.

Un athlète doué à la fois de toutes les qualités physiques ne peut pas être mal bâti, car la moindre faiblesse plastique lui serait un handicap.

Il manquerait de force si ses bras étaient trop minces ; il perdrait de sa détente s'ils étaient très gros ; des jambes courtes lui retireraient de la vitesse, une ceinture épaisse l'empêcherait d'avoir du fond.

D'ailleurs, il suffit de jeter les yeux sur les photographies de MacVea, de Jack Johnson, de Tommy Burns, de Jeffries et de Joe Jeanette.

Tous ces champions ne sont-ils pas d'admirables statues, d'une beauté de ligne réellement impressionnante.

Je n'ai jamais rien vu de plus beau, au point de vue plastique, que MacVea et Jeanette aux prises sur le ring ; merveilleusement puissants en même temps que d'une souplesse féline, le premier semblait un bronze florentin, l'autre une admirable statue grecque.

Et cette boxe de combat, en dépit de sa brutalité, est décidément un sport extraordinaire, qui exige à la fois tant de qualités diverses, et produit de semblables athlètes.

Parmi ces dons athlétiques, tous indispensables, puisque, à défaut d'un seul, il n'est pas de grand champion, la vitesse se classe au premier rang, accompagnée de son inséparable : la détente.

D'un autre côté, l'entraînement à la boxe nécessite chaque matin, de longues courses à pied qui donnent le souffle et l'endurance.

Il s'ensuit que, doués de force, de détente et de vitesse, les grands boxeurs sont forcément des coureurs à pied extrêmment vite. Une simple enquête parmi eux nous a prouvé l'exactitude de cette supposition.

LEON SEE.

NOTES

La ligue des coureurs à pied de Québec tiendra une assemblée, lundi soir prochain, au St-Louis. Les clubs désireux de s'unir à ceux qui en font déjà partie devront s'y faire représenter.

—Tom O'Connell, de Montréal, et Lionel Yorke, de Vancouver, seront les arbitres pour les prochaines parties pour la coupe Minto, entre les Tecumsehs et le New Westminster.

—Le lanceur Geo. Mullin, de Détroit, a toujours été victorieux, depuis le 19 septembre 1908. Il a gagné 15 parties.

—Les Montréal joueront contre Toronto, dans la métropole, les 27, 28 et 29 du courant.

—Pierre Courteau, qui était fort aimé dans les cercles de la crosse et du baiball, vient de mourir, à St-Sauveur de Québec. Il était âgé de 30 ans. Il fut l'un des plus intrépides joueurs de l'ancien club Victoria, dès 1895. Ses parents et ses amis sont priés d'agréer nos sincères condoléances.

—On annonce que M. Hugh McIntesh a organisé une rencontre pour le championnat, entre Jeffries et Johnson, pour le 22 janvier 1910. Le match aurait lieu à Colma, Californie.

—Le gérant du coureur Beaudet nous a communiqué cette note, hier : "Course à pied de 15 milles sans arrêt à Trois-Rivières, dimanche, 20 juin 1909, entre Hans Holmer, Cibot, Orphée et E. Beaudet. Ces quatre coureurs ont pris part à la grande course de 26 milles le 24 mai dernier, à Montréal".

—Les clubs R.C.R. et R.C.G.A. ont fait jeu nul, dans une partie de football, hier. Aucun point ne fut compté, bien que la lutte ait été prolongée de quinze minutes.

—Le yacht Alcyon est inscrit, dans la course pour le trophée de M. Jos. Tarte.

—Les joutes de cet après-midi, dans la N. h. U., sont d'une grande importance.

—"Oui, je sera sévère". Telle a été la réponse que Joe Lally a faite à ceux qui ont demandé par téléphone, quelle ligne de conduite il se proposait de tenir, au terrain du National, aujourd'hui.

—Le "père" Pollock sera l'assistant de Joe. C'est un vétéran dont l'honnêteté n'a jamais été mise en doute.

—L'association anglaise de la crosse a projeté d'envoyer une équipe au Canada, en septembre prochain.

LE PONT DE QUEBEC

Les personnes désirant voir les débris du Pont, peuvent s'y rendre les dimanches. Le vapeur " Frontenac " a commencé ses voyages. Départ du marché Champlain, à 1 h. 30 et 3 h. 30 p. m.

18 et 19 jn

JEU DE DAMES

AUX CORRESPONDANTS

Toutes communications concernant le jeu de dames doivent être adressées au Dr Jos. Leblond, St-Malachie, comté Dorchester.

PROBLEME DE JEU FRANC

No 404
Composé par J. Mitchell, Londres
Noirs 5 pièces
Pions 6, 9, 22, 23 ; dame 12

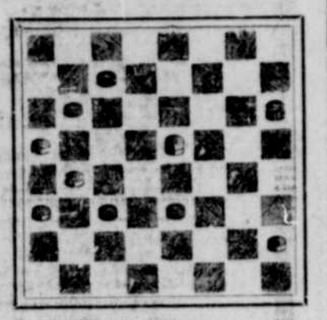

Pions 13, 17, 21, 28 ; dame 15
Blancs 5 pièces
Les noirs jouent et font nul

PROBLEME FRANCAIS

No 228
Composé par A. Raymond, Iberville
Noirs 6 pièces

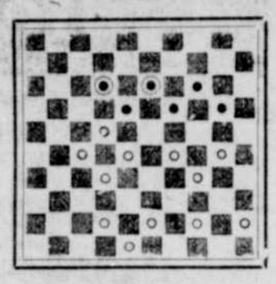

Blancs 12 pièces
Les blancs jouent et gagnent

PROBLEME CANADIEN

No 384
Composé par A. Payette, Montréal
Noirs 12 pièces

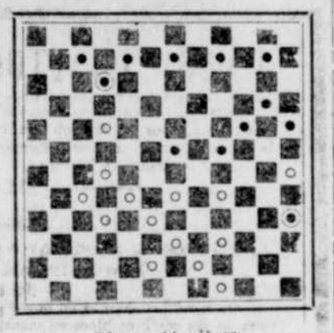

Blancs 14 pièces
Les blancs jouent et gagnent

PARTIE DE JEU FRANC, No 167

Jouée à Chicago, entre C. Clark et J. T. Denvir

"Double corner"

Noirs	Blancs
9 à 14	22 à 18
5— 9	24—19
11—15	18—11
8—24	28—19
7—11	19—15
11—18	21—17
14—21	23— 5
4— 8	25—23
8—11	29—25
11—15	22—17
3— 7	25—22

6— 9 et nous avons sur diagramme la position suivante :

Noirs 8 pièces

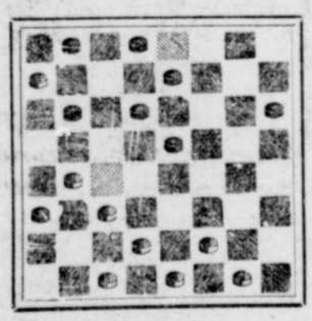

Blancs 8 pièces
Les blancs jouent et gagnent

Solution du problème de jeu franc, No 402, par W. Pagan

Noirs	Blancs
10 à 14	19 à 10
14—18	22—15
1— 6	10— 1
3—28	1— 6
28—32	6—10
32—27	10—14
27—23	14—10
23—18	9— 5

18—14 gagnent

Solution du problème français, No 226, par Nap. Brochu

Blancs :	40—34	46—41
	46—37	34—29
	44—39	49—29
	15—10	45—40
	26—21	21— 1 gagnent

Solution du problème canadien, No 382, par Art. Payette

Blancs :	68—61	48—42
	46—57	56—49
	57—51	38—40
	42—14	19—21 gagnent

The Fraserville Navigation Co. Ltd.
R. M. S. "CANADA"
Faisant le service de la route de la Baie des Chaleurs.

Quitte Campbellton, N.-B., tous les MERCREDIS et SAMEDIS, après l'arrivée de l'express 34 de l'Intercolonial, pour GASPE, Qué., et les ports intermédiaires ; retour de GASPE tous les JEUDIS et DIMANCHES.

Service de passagers et de fret de première classe. Pour informations, s'adresser à la compagnie, Fraserville, Qué.

Pour tarifs, etc., s'adresser à G. F. A., chemin de fer Intercolonial, Chambre de Commerce, Montréal. 17 jn—n. o.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE
75ième ANNIVERSAIRE DE LA SOCIETE St-Jean-Baptiste —A— MONTREAL
Billets Aller et Retour AU PRIX D'UN SIMPLE PARCOURS —DE— PREMIERE CLASSE
Billets bons sur les trains du midi et du soir du 22 Juin et tous les trains du 23 et 24
Retour, jusqu'au 28 Juin.
Pour renseignements, s'adresser au bureau des billets, gare du Palais, ou au bureau principal, angle des rues St-Jean et du Palais ou au Château Frontenac.
JULES HONE, Jr.
Agnce générale de lignes entre les ports du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe, de la Méditerranée, et aussi les Bermudes, Cuba, la Jamaïque, la Floride, etc.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Celebration St-JEAN-BAPTISTE
MONTREAL 23, 24, 25 et 26 Juin 1909
Voyage entier, billets d'excursion vendus pour Montréal, au prix réduit D'UN SIMPLE BILLET DE PREMIERE CLASSE.
Bons pour partir par les trains de l'après-midi du 22 juin et sur tous les trains des 23 et 24 juin. Limite de retour, 26 juin 1909.
JOUR DE CONFEDERATION
1er Juillet 1909
Billets de retour seront vendus à toutes les stations sur le Grand Trunk Railway System au Canada ; aussi de toutes les stations au Canada, pour Détroit et Port Huron, Mich., Buffalo, Black Rock, Niagara Falls, Suspension Bridge, Rouse's Point et Massena Springs, N.-Y., Island Pond et Swanton, Vt., et les statons intermédiaires dans les Etats-Unis et vice-versa à
UN SIMPLE PRIX DE PREMIERE CLASSE
Bons pour partir le 30 JUIN et le 1er JUILLET 1909. Limite de retour, le 2 juillet 1909.
Voyages de Fin de Semaine
A BON MARCHE
Partant samedi et dimanche sur tous les trains. Retour luudj sur tous les trains, comme suit.

Bromptonvill'e	Que.	$3.60
Chaudière	"	.40
Chaudière Curve	"	.45
Chaudière Jct	"	.45
Craig Road	"	.60
Danville	"	2.65
Kingsey	"	2.55
Lennoxville	"	3.85
Lyster	"	1.35
Melbourne Mills	"	1.00
MONTREAL	"	4.90
Plessisville	"	1.60
Richmond	"	3.10
Rockland	"	3.25
St-Agapit	"	.75
Ste Julie	"	1.45
St-Cyr	"	2.85
Sherbrooke	"	3.05
Stanfold	"	1.80
Thus	"	3.05
Victoriaville	"	2.05
Warwick	"	3.30
Wlod or	"	3.45

Pour taux et détails complets, s'adresser à GEO. H. STOTT, C. P. & T. A., angle Du Fort et Ste-Anne, No 567 ; aussi au No 18, rue Dalhousie. Phone, No 73 ; et 349, rue St-Paul. Phone, No 1485.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY
EXCURSION A NEW-YORK
$13.00
Billets bons pour le 30 juin. Retour jusqu'au 10 juillet.
Wagon buffet, wagon dortoir et Pullman directs.
Train le plus rapide.
Quittant Lévis à 3.00 p. m. Arrivant à New-York à 7 h. 32 a. m.
Pour réserves de Pullman et autres informations, s'adresser à
F. S. STOCKING,
Agent des passagers,
32, rue St-Louis.

LIGNE DES PASSAGERS ET DES MALLES DE LA COTE NORD

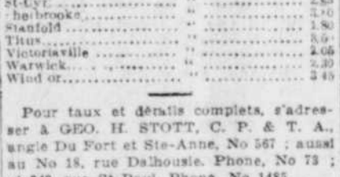

R. M. S. " SAVOY ",
CAPT. J.-Bte BELANGER,
Partira LUNDI, le 21 JUIN, à l'aurore, pour les ports de la Côte Nord, arrêtant à Escoumains et à tous les ports intermédiaires.
Le fret est maintenant reçu au hangar, quai Atkinson, rue Dalhousie, où le steamer est accosté.
Pour taux de passage, fret et autres informations, s'adresser à
HOLLIDAY, BROS,
Phone : 359. 191, rue St-Pierre.

L. PHILIPPE GRENIER
AVOCAT,
No 15, Bell's Lane, angle de la rue St-Paul, vis-à-vis de la Chambre de Commerce. 9 jn—1 ms

INTERCOLONIAL RAILWAY
Celebration St-Jean-Baptiste
MONTREAL, 23 AU 26 JUIN 1909
Billets d'excursion vendus pour Montréal, au prix réduit d'un SIMPLE BILLET de première classe.
Bons pour partir sur tous les trains de l'après-midi du 22 juin et sur tous les trains des 23 et 24 juin. Limite de retour, 28 juin 1909.
EXCURSION A NEW-YORK
30 JUIN 1909
Billets de retour à New-York, $13.00. Bons pour partir le 30 juin et le 1er juillet ; limite du retour le 2 juillet 1909.
JOUR DE CONFEDERATION
1er JUILLET 1909
Billets de retour à toutes les stations, au prix d'un simple billet de première classe. Bons pour partir le 30 JUIN et le 1er JUILLET 1909. Limite de retour, le 2 juillet.
CELEBRATION DU TRICENTENAIRE LAC CHAMPLAIN
DU 4 AU 14 JUILLET 1909
Des billets de retour sur toutes les stations de l'Intercolonial seront vendus à
UN SIMPLE PRIX DE PREMIERE CLASSE
jusqu'à Burlington, Vt, Plattsburg, N.-Y., Crown Point, N.-Y. Bons pour partir du 1er au 3 juillet inclusivement. Limite de retour 19 juillet 1909.
Pour plus de détails et au sujet d'accommodation sur chars parlours ou dortoirs, on est prié de s'adresser aux bureaux des billets, en cette ville, No 7, rue du Fort, 28, Dalhousie, et 349, St-Paul. Téléphones : 530 et 90.

CHEMINS DE FER CANADIAN NOR. QUEBEC ET QUEBEC & LAC St JEAN
Le et après dimanche le 13 juin 1909, les trains voyageront comme suit :
8.30 A. M.—Tous les jours excepté le dimanche, pour La Tuque, Roberval et Chicoutimi (char parlour pour Chicoutimi) faisant raccordement à Rivière à Pierre Jct. avec trains pour Grand-Mère, Shawinigan Falls, Montréal, etc.
9.00 A. M.—Dimanche seulement pour St-Raymond.
1.45 P. M.—Samedi seulement pour St-Raymond.
1.45 P. M.—Dimanche seulement pour Lac St-Joseph.
5.10 P. M.—Tous les jours, excepté le dimanche, pour St-Raymond.
6.20 P. M.—Tous les jours, excepté le dimanche et le samedi, pour St-Raymond
10.00 P. M.—Samedi seulement pour Roberval et Chicoutimi (char dortoir pour Chicoutimi.)
ARRIVEE A QUEBEC
7.00 A. M.—Lundi seulement de Chicoutimi et Roberval (avec char dortoir de Chicoutimi.)
7.30 A. M.—Tous les jours, excepté le dimanche et le lundi de St-Raymond.
8.45 A. M.—Tous les jours, excepté le dimanche de St-Raymond.
8.10 P. M.—Tous les jours, excepté le dimanche de Chicoutimi, Roberval et La Tuque (char parlour de Chicoutimi) faisant raccordement à Rivière-à-Pierre Jct. avec trains venant de Montréal, Shawinigan Falls, Grand-Mère, etc
8.10 P. M.—Dimanche seulement de St-Raymond.
11.00 P. M.—Dimanche seulement de Lac St-Joseph.
11.00 P. M.—Samedi seulement de St-Raymond.
Billets de passage en vente à la gare : chez F. Stocking, 32, rue St-Louis, au Château Frontenac, aux bureaux du C. P. R., G. T. R., et I. C. R.
GUY TOMBS,
A. G. T. & R.

QUEBEC RAILWAY LIGHT & POWER COMPANY
HORAIRE D'ETE 1909
Commençant le et après lundi, le 7 juin 1909, les trains comme suit :
ENTRE QUEBEC ET LES CHUTES MONTMORENCY
La semaine
Départ de Québec pour Montmorency, toutes les 30 minutes de 5.30 a. m. à 11.00 p. m. et trains additionnels à 7.40 a. m., 8.20, 6.20, 7.15, 7.55 et 9.45 p. m.
Départ de Montmorency pour Québec, toutes les 30 minutes, de 6.00 a. m. à 11.30 p. m., et trains additionnels à 6.11 a. m., 5.45, 6.45, 7.54 et 10.24 p. m.
Le dimanche
Départ de Québec pour Montmorency, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 10.00 a. m. toutes les 30 minutes de 1.00 à 11.00 p. m.
Départ de Montmorency pour Québec, 6.41, 9.09, 9.39, 10.09, 10.39, 11.09, 11.39, a. m., 12.09, 12.39 p. m. et toutes les 30 minutes de 1.30 p. m. à 11.30 p. m.
Trains tous les quart d'heure le dimanche après-midi quand il y a beaucoup de passagers.
ENTRE QUEBEC ET STE-ANNE DE BEAUPRE
Arrêtant aux Chutes Montmorency
La semaine
Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré, 6.30, 7.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30 a. m., 12.30, 1.15, 2.15, 3.15, 4.15, 5.15, 6.15, 7.15, 7.55, (9.45 p. m. excepté le samedi) et 10.45 p. m. le samedi seulement.
Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec, 5.30, 6.30, 7.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30 a. m., 12.30, 1.15, 2.15, 3.15, 4.15, 5.15, 6.15, 7.15 et 9.45 p. m.
Le dimanche
Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré, (x) 8.00, 8.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00 10.00 a. m. (x) 1.45, 2.15, 3.15, 4.15, 5.15, 6.15, 10.15 p. m.
Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec, 6.00, 8.30, 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00, 11.30 a. m., (x) 12.00 midi, 1.00, (x) 4.00, 4.30, 5.15, 9.00 et 10.25 p. m.
ENTRE QUEBEC, BEAUPRE ET ST-JOACHIM
La semaine
Départ de Québec pour St-Joachim, 8.30, 11.30 a. m., 3.15, 5.15 et 7.15 p. m.
Départ de St-Joachim pour Québec, 7.15, 10.15, a.m., 1.00, 5.00, 6.55 et 9.30 p.m.
Le dimanche
Départ de Québec pour Beaupré, 6.30, 8.00 a. m. (x) 1.15 et 7.15 p. m.
Départ de Québec pour St-Joachim, 6.30 a. m. (x) 1.45 et 7.15 p. m.
Départ de Beaupré pour Québec, 8.00, 9.15 a. m., 5.08 et 10.08 p. m.
Départ de St-Joachim pour Québec, 7.50 a. m., 5.00 et 10.00 p. m.
(x) Trains à vapeur, tous les autres sont des trains électriques.
AVIS.—Un char électrique fait connexion à la Jonction Mastai avec tous les autres trains pour les passagers qui se rendent au Sanatorium Mastai, Asile, etc.
Pour toutes autres informations, s'adresser au Surintendant.
J. A. EVERELL, Surintendant. Edw. A. EVANS, Gérant Général.

" PERSIA ".—A vendre, le vapeur à hélice " Persia ", 500 tonneaux de régistre, avec tous ses apparells et gréements, pour le transport des passagers et du fret.
Conditions faciles. Pour toutes informations, s'adresser à GAGNON & FRERE, 490, rue St-Paul. Tél. 1461. 18 m—1 mg

VAPEUR 'CHAMPION'
CAPT. EUG. FORTIN
LE ET APRES le 5 JUIN, le temps et les circonstances le permettant, ce bateau voyagera comme suit :
De St-Jean, 6 h. 30 a. m.
De St-Michel, 7 h. 15 a. m.
De St-Laurent, 8 heures a. m.
De Québec, 4 h. 15 p. m.
SAMEDI : Départ de Québec, 2 hrs p. m.
LES DIMANCHES
Départ de Québec, 7 h. 30 a. m., et 1 h. 10 p. m.
Départ de St-Jean, 5 h. 30 p. m.
Arrêtant à Ste-Pétronille, le matin seulement. Se rendant à St-François, dans l'après-midi.
De Berthier, pour Québec, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
De Québec pour Berthier, les lundis, mercredis, jeudis et samedis.
LES SAMEDIS
Ce même bateau fera un voyage de Québec à Berthier, afin de donner l'avantage aux citadins de respirer le bon air sur le fleuve.
Départ de Québec, samedi, 2 hrs p. m.
Retour à Québec, 9 h. 30 p. m.

Vapeur "Frontenac"
TRAVERSE ENTRE QUEBEC, SILLERY ET ST-ROMUALD
Le temps et les circonstances le permettant, le vapeur partira comme suit :

ST-ROMUALD	QUEBEC
5.00 a. m.	6.00 a. m.
8.00 a. m.	9.00 a. m.
10.00 a. m.	11.30 a. m.
1.00 p. m.	2.00 p. m.
3.00 p. m.	4.00 p. m.
5.00 p. m.	6.15 p. m.
DIMANCHES	
12.15 a. m.	8.00 a. m.
7.50 a. m.	1.30 p. m.
5.30 p. m.	6.15 p. m.

Les mardis et samedis, le premier voyage de St-Rdmuald se fera à 4.45 au lieu de 5 a. m.
Le samedi soir, il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 heures p. m.
Jonction à St-Joseph et St-Romuald avec le tramway électrique de Lévis.
5 m—3fps m.j.s.

Vapeur "Orléans"
COMMENÇANT LE 7 MAI
Le temps et les circonstances le permettant, le vapeur " Orléans " partira comme suit :
TRAVERSE DE L'ILE D'ORLEANS

ILE	QUEBEC
5.30 a. m.	6.00 a. m.
6.45 a. m.	7.30 a. m.
8.15 a. m.	9.15 a. m.
10.00 a. m.	11.30 a. m.
1.00 p. m.	2.00 p. m.
3.30 p. m.	4.45 p. m.
5.30 p. m.	6.15 p. m.

LE VENDREDI ET LE SAMEDI,
De L'Ile, 5.00 heures a. m.
LE JEUDI SOIR

ILE	QUEBEC
7.00 p. m.	7.30 p. m.
10.00 p. m.	10.30 p. m.
DIMANCHES	
1.30 p. m.	1.00 p. m.
2.15 p. m.	2.30 p. m.
5.00 p. m.	4.00 p. m.
7.00 p. m.	6.00 p. m.
	7.30 p. m.

Les jours de fêtes, le bateau fera un voyage de l'Ile à 8 heures du matin, et dans l'après-midi, aux mêmes heures que le dimanche.
Jonction à St-Joseph et St-Romuald avec le tramway électrique de Lévis.
5 m—3fps m.j.s.

VACANCES DANS LES VIEUX PAYS
Soumettez-nous vos projets de voyages
RENSEIGNEMENT SPRECIEUX
RETENEZ MAINTENANT VOS CABINES

De Québec	De Liverpool
12 juin —Lake Erie	7 juillet
18 " —Empress of Britain .	2 juillet
26 " —Lake Manitoba . . .	21 juillet

Taux, listes de départs, etc., aux bureaux, 30, rue St-Jean, angle Côte du Palais, F. S. Stocking, 32, rue St-Louis, G. H. Stott, 7, Du Fort.
JULES HONE, jnr,
46, rue Dalhousie,
Québec.

Quebec Steamship Co'y Ltd.
New-York, Bermudes et Indes Occidentales, lignes de la malle anglaise.
Partant du quai 47, Rivière du Nord, N.-Y., New-York aux Bermudes.
Billets de retour, $30 à $50.
Le str TRINIDAD, 2,600 tons., 26 juin, à 10 a. m., et le S. S. BERMUDIAN, à deux hélices, 5,500 tons., les 7, 17 et 28 juillet, à 11 heures a. m.
NEW-YORK AUX INDES OCCIDENTALES
St-Thomas, Ste-Croix, St-Kitts, Antigua, Guadeloupe, Dominica, Martinique, Ste-Lucie, Barbades et Demerara.
Ste PARIMA, 12 heures p. m., le 30 juin
LIGNE ST LAURENT
Le steamer à 2 hélices en fer CAMPANA, 1,700 tonneaux, devant partir de Québec
A midi, MARDI, le 22 JUIN, 6 et 20 JUILLET et tous les autres MARDIS ensuite, pour le Bassin de Gaspé, Matane, Percé, Grande-Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.
Excellente accommodation pour les passagers.
Les expéditeurs sont priés de marquer le nom du port de destination au long sur les colis, pour éviter des erreurs dans le transport.
Les cargaisons seront reçues le jour du départ seulement, entre 8 et 11 h. a. m.
Pour plus amples informations, s'adresser à
F. S. STOCKING, ARTHUR AHERN
32, rue St-Louis Secrétaire, Québec

C & B
Compagnie de Navigation RICHELIEU & ONTARIO
SERVICE DEMONTREAL
CELEBRATION ST-JEAN-BAPTISTE
Billets pour le voyage entier à moitié prix
Bons pour partir les 22, 23, 24, 25 et 26 juin.
Au retour, bons jusqu'à et y inclus le 28 juin.
Le et après MARDI, LE 15 JUIN, le service sera de quatre fois la semaine, chaque MARDI, MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI, à 8 h. a. m.
Pour taux et autres informations, s'adresser à
M. P. CONNOLLY,
Agent général,
Rue Dalhousie.

LENICKEL
RUE Ste-ANNE
CHANGEMENT DE PROGRAMME
"Le véritable amoureux"
"Un cœur brisé"
"La maison de la Terreur"
"Les enfants sont toujours des enfants"
"Le siège sciairé du Théâtre" 18
"Rapides et chutes en Suède"
Mlle Mabel Jackson
Soprano
W. C. Edwards
Baryton
La petite Dolly Grace
L'enfant artiste
Matinées : 1 p. m. jusqu'à 6 p. m.
Soirs : 7p. m. jusqu'à 10 30 p. m.

THEATRE RUSTIQUE
Terrains du Kent House
Programme de cette Semaine :
Max Russell, chanteur et comédien anglais ; les Vynos, dans la Ferme Musicale ; et Markey, personnifiant Harry Lauder ; Troupe LaBelle. Fil de Fer, Equilibristes et Acrobates ; Vues Animées.
Un billet de 25c, y compris un trajet sur les tramways électriques jusqu'à et de la Gare, en vente après 7 h. du soir.

Grande Excursion
DE
Québec à La Tuque
SAMEDI, 3 JUILLET 1909
Prix du Passage (aller et retour $1.65 ; Enfants, 85 cts
La garde Montcalm de la Jeune-Lorette ainsi que la fanfare la " Huronne " accompagneront les excursionnistes.
Départ de Québec samedi, à 10 h. p. m. Départ de La Tuque, lundi matin, le 5 juillet.
Le train arrêtera à toutes les stations de Québec à La Tuque.
Le seul fait que la Garde Montcalm sera de la partie suffira pour assurer le succès de l'excursion. Ce corps rehausse toujours les démonstrations auxquelles il prend part. 17 jn—2 f ps

JOUTE de CROSSE
CHAMPIONNAT JUNIOR
Shamrock VS Crystal
DIMANCHE, 20 JUIN
A 3 P. m. hrs P. M.
Au Q. A. A.
ADMISSION : —15 cts ; estrade, 10 cts extra. Joute de beau ou de mavvais temps.

GRAND PELERINAGE
A
Ste-Anne de Beaupré
DIMANCHE, le 20 JUIN
Les Paroissiens et les Congréganistes de St-Roch
SOUS LES AUSPICES DE MGR GAUVREAU
Départ à 6.15, 6 30, 7.00, 7.30 et 7.45
Les dames sont admises.
Billets en vente à la sacristie et au départ des trains.
La Garde Indépendante Champlain au complet accompagnera les pèlerins.
Prix de passage, 50c ; Enfants, 25c

La Cie de Navigation Canadienne du St-Laurent, Ltee.
SERVICE DE BATEAUX A VAPEUR
— ENTRE —
QUEBEC, TROIS-RIVIERES, SOREL ET MONTREAL
Par les vapeurs
" IMPERIAL " et " PREFONTAINE "
Départ de Québec, quai Chouinard, tous les jours, à 5 h. 30 p. m., samedi excepté, à 4 heures, et arrivant à Montréal entre 7 et 8 heures a. m.
PRIX DU PASSAGE :
De Québec à Trois-Rivières, $1.50.
[Retour, $2.50.
De Québec à Sorel, $2.25. Retour, $4.00.
De Québec à Montréal, $3.00. Retour, $5.00.
Du samedi au lundi, au prix d'un simple passage, aller et retour.
Bateaux spéciaux ; éclairage électrique et eau courante dans chaque cabine ; service de table de première classe.
Bureau : 5 et 11, rue Dalhousie.
Téléphone, Bell, 1068.

GASPE STEAMSHIP LINE
Prochain départ du steamer " Lady of Gaspé ", pour les ports de la Gaspésie, depuis Matane à Gaspé, mercredi, les 30 juin et 14 juillet, à 4 h. p. m., et après, tous les mercredis de chaque quinzaine.
Le fret sera reçu, le jour du départ, jusqu'à 2 h. p. m., au Marché Champlain.
Accommodations de 1re, 2ème et 3ème classe pour les passagers.
ROUTE DE LA BAIE DES CHALEURS
Le steamer " Gaspésien " quittera le quai, à Pointe-à-Carey, mercredi, le 23 juin à 3.00 p. m., pour Ste-Anne des Monts, Mont Louis, Grande Vallée, Rivière-au-Renard, Grande Grève, Gaspe Basin et tous les ports intermédiaires jusqu'à Paspébiac.
Le fret sera reçu le jour du départ, jusqu'à 2 h. p. m.
Excellentes accommodations pour les passagers.
Pour autres informations, s'adresser à
J. A. BOUCHARD,
Gérant, 49, Dalhousie.

LE 'SOLEIL'

QUEBEC, 19 JUIN 1909.

Le discours de lord Rosebery

Comme l'avaient pensé les gens pondérés, le discours de lord Rosebery, au banquet de la conférence impériale de la presse, dont le texte vient de parvenir de ce côté-ci de l'Atlantique, n'était ni aussi alarmiste, ni aussi alarmant qu'auraient pu le faire croire les résumés qu'en avait donnés le câble.

L'ex-ministre du Royaume-Uni s'est contenté de poser un point d'interrogation, demandant où nous allions, et s'est borné à faire remarquer que, si rien ne fait craindre une guerre prochaine, si tout concourt au maintien de la paix, les préparatifs de guerre, aujourd'hui, dépassent tout ce qui est mentionné dans l'histoire. Le vieux parlementaire, en quelques phrases brèves, a ensuite demandé si la continuation de ces préparatifs allait ramener la génération actuelle à la barbarie des premiers âges, ou s'il surviendrait une de ces catastrophes à la suite de laquelle toute l'humanité se lèverait pour protester et crier halte.

C'est après cet exposé que lord Rosebery a déclaré à l'univers que la Grande-Bretagne ne se laisserait devancer par aucun de ses rivaux, et dépenserait son dernier shilling pour le maintien de son prestige.

Tout le monde aurait sans doute aimé entendre une voix aussi autorisée demander, ou suggérer des moyens pour mettre fin à cette crise de préparatifs de guerre, sans qu'il soit besoin d'attendre l'inévitable catastrophe qui soulèvera les ouvriers de tout l'univers, et réveillera l'attention des hommes d'Etat.

La dernière veste de M. Jobin

Si l'échevin Jobin n'est pas satisfait de la veste qu'il a remportée hier soir, au Conseil de Ville, il n'a à blâmer que son ami, l'échevin Huard.

Le petit groupe nationaliste de Saint-Roch en serait-il à couteaux tirés ? ou bien serait-ce une affaire personnelle entre le notaire et le docteur, et M. Huard tenait-il à abaisser M. Jobin, afin qu'il ne pût lui contester le titre de chef du clan.

Le manque de tact de l'échevin Huard est en effet difficile à expliquer ; il devait connaître assez les esprits pour ne pas imposer à son candidat l'humiliation d'une défaite aussi écrasante ; de le faire battre par une majorité de treize voix.

Le docteur Jobin a manqué une grande chance de faire montre de modestie ; il aurait surpris son monde et en serait sorti de la commission scolaire sans être écharpé.

Tout de même, la gaucherie combinée de l'un et de l'autre a permis de mesurer, encore une fois, le prestige du docteur Jobin ; autrefois député à la Législature, échevin et membre de la Commission des écoles catholiques, il n'est plus qu'échevin.

Comme commissaire d'écoles, il n'était responsable qu'au Conseil de Ville, duquel il tenait sa nomination. On a vu comment il a été jugé. Peut-être reconnaîtra-t-il que la politique scolaire qu'il a préconisée, quand il était membre de la législature, n'était pas la plus populaire.

Quand à l'échevin Drouin, qui entre dans la Commission scolaire, il a toutes les qualifications requises. Les industriels et hommes d'affaires de son calibre ne sont jamais en trop grand nombre dans la direction des choses publiques.

SARCASME.... POLITIQUE !

Balançoire politique: Bourassa baisse et l'hon. Rodolphe Lemieux monte. Pourquoi ?

Lemieux sème le bon grain...
Bourassa s'aime... lui-même
Horrible dictu !

* * *

Nous sommes menacés de l'olivarisme. Ce sera bientôt le Fournierisme, lorsque ces deux : "Prisonniers du Temple" pourront joindre leurs efforts nationalistes pour détruire, sinon la justice, du moins ceux qui la rendent !

* * *

L'hon. juge Cimon devra croire plus que jamais à la justice, puisqu'elle a réussi, de son bras énergique, à atteindre Jules et Olivar. Ca ne pale plus, dans notre province, de vouloir se mettre en marge du code. L'Action Sociale viendra à l'apprendre.

* * *

1er Universitaire : Encore un avocat député K. C.

2me Universitaire : Casé ? Où l'a-t-on nommé ? Quelle position a-t-il ?

1er Universitaire : Tu ne comprends pas la farce : K. C.

2me Universitaire : Casé ? et député ? C'est le cas de dire que la politique n'enrichit pas.

Loustic : Pour un jeu de mots c'est pas GUIABLE ! (Véridique.)

* * *

J'avais cru jusqu'ici que le fameux élixir du Dr Bouillon avait la propriété de faire revenir les morts. Ce pauvre docteur aurait-il donc si vite épuisé sa provision ?

* * *

Je lis ce qui suit dans une très intéressante Revue de Paris : "Tout vient de Dieu, excepté la femme... (qui a été tirée de l'homme !) Nos côtes, nos côtes, s'écrirait feu Cyprien (H. Fréchette).

* * *

Vous ne le croirez pas, si je vous le dis. Ouvrez alors l'Evénement et vous verrez ce qui suit : "La contestation de l'élection de M. Rodolphe Forget a été renvoyée... faute de preuves !

Les "stocks" sont trop hauts : ils vont baisser !

* * *

Bourassa et le jeune Armand ont fait une session d'ouvrage, disait un très jeune sur la Terrasse, l'autre soir. C'est vrai, répond son compagnon, mais Jean ?

J'en suis !

Le malheureux n'a pas compris : il doit être de l'Ecole d'Homère... Héroux.

* * *

La R. F. (République Française, pour les jeunes de l'Action Sociale) a toujours eu une faiblesse pour nos "Honoré" voir Mercier, Beaugrand, Fréchette. Espérons que l'ami Gervais en sera !

* * *

Bourassa, Armand, Jean et compagnie, c'est un peu long et dur pour une raison sociale. Il faudrait aussi que ce soit une société en commandite, chacun n'est responsable que pour sa mise. Et ceux qui n'ont rien à mettre. Silence, Armand ! Tais toi. Jean ! laissez parler le Prophète de Saint-Hyacinthe.

* * *

Il y a des députés qui chantent. L'un d'eux aspirant au repos et voulait se placer.

Nous allons perdre son chant dit un confrère ; et l'autre de répondre mais lui, va y gagner le "champ du repos" ! Tout le monde n'est pas obligé de comprendre. Si Jules me lit, il sourira peut-être. Oh ! Ces sourires de prison : rayons et ombres !

* * *

Comment en un vil plomb, l'or pur s'est-il changé a dit le prophète ?

Comment A. J. C. P. Landry n'est-il plus que P. Landry pour le commun des mortels ?

Il se dépouille du vieil homme ?

* * *

Le Sénateur Landry "à la ronde". Je me doutais qu'il finirait par là. Il y est allé... pour voir Jules. Quelle navrante tristesse.

Il mériterait d'y rester pour avoir osé écrire ce qui suit : "cet homme... qui a été condamné par celui qui s'est fait son dénonciateur" voir l'"Evénement", du 16 juin 1909, 2me colonne, article intitulé " A la prison" et signé . P. Landry.

* * *

Pour paraître prochainement : " Bagne et Camisole de force," en collaboration par Jules et Olivar. Le monde littéraire est dans l'attente.

P. RHUDE HOMME.

PAR CI PAR LA

On serait porté à croire, par ce qui se dit devant le commissaire royal, que le désintéressement est chose inconnue à Montréal.

Erreur !

Sans y avoir été sollicité, un médecin de la métropole a laissé là ses malades pour venir sauver maître Jules Fournier d'une mort certaine.

A moins qu'il y ait des Gascons à Montréal...!!

* * *

A propos de Gascons, il y en a certainement à Saint-Laurent, près Montréal. En effet, le supérieur du collège de cette petite ville ne proclamait-il pas dernièrement que l'institution qu'il dirige ne reçoit l'aide de personne.

Or il suffit de consulter les rapports du Surintendant de l'instruction publique pour constater que le collège de Saint-Laurent figure dans la liste des maisons d'éducation subventionnées par le gouvernement provincial.

* * *

Dans la même circonstance, le supérieur du collège Saint-Laurent a cru devoir dire que "le gouvernement va dépenser un million pour construire une école technique."

Evidemment, cet aimable supérieur a pris pour des vérités les histoires en l'air de son co-paroissien, M. le député Cousineau.

L'école technique de Montréal, comme l'école technique de Québec et l'école des hautes études commerciales, sera construite par une corporation indépendante du gouvernement, et ce dernier ne doit avancer aucune somme pour la construction de ces écoles.

* * *

Puisque M. Bourassa doit bientôt prononcer un discours à l'occasion de la pose de la première pierre d'un monument élevé à sir Louis-Hippolyte Lafontaine, nous tenons à mettre le grand homme en garde contre certaine erreur historique.

A l'Assemblée législative, le député de Saint-Hyacinthe a affirmé que son grand'père "l'apineau est sorti de la politique longtemps avant Lafontaine."

La vérité, c'est que Lafontaine s'est retiré de la politique en 1851, et Papineau en 1854.

* * *

Le sieur Edmond Lepage, l'impresario bien connu des ligueurs nationalistes, était en ville hier.

Inutile de dire que le dit sieur Lepage ne comprend pas qu'on puisse tenir à l'ombre son ami Jules Fournier.

* * *

"Si les Révds Pères Jésuites, écrivait-on dernièrement dans "La Croix" de Montréal, montrent une certaine sympathie à M. Bourassa, c'est que les idées politiques de ce dernier sont peut-être plus conformes à l'idéal social qu'ils veulent imprimer dans l'âme de la jeunesse."

Quand on se rappelle que l'Association de la jeunesse catholique est l'oeuvre des Jésuites, il n'y a plus lieu de s'étonner que cette association soit une succursale de la ligue nationaliste.

* * *

Le directeur de "L'Action Sociale" écrit que M. Omer Héroux a quitté ce journal pour prendre du repos, mais il est permis de penser autrement. Ce n'est pas là un article de la foi catholique.

LES NOTRES DANS L'OUEST

Nous lisons, dans le "Courrier de l'Ouest," au sujet d'une élection partielle à la législature d'Edmonton :

Des nouvelles parvenues du Nord, dernièrement, donnent comme certaine l'élection d'un troisième député canadien-français à la législature provinciale de l'Alberta.

Les plus forts groupements du comté d'Athabaska — l'un des deux comtés du nord, où les élections ont été retardées—se sont déjà prononcés en faveur de la candidature de M. J. L. Côté, [illegible] Swan River, Big Point, White Fish Lake, Sault River, English Mission et Wabaska.

Les partisans de M. J. L. Côté croient que notre compatriote aura les deux tiers des voix.

A une grande assemblée qui eut lieu récemment au magasin de M. Desjarlais, Petit Lac des Esclaves, le travail de M. Bredin, durant les quatre années de son mandat, fut sévèrement critiqué et l'unanimité de l'assistance se déclara complètement en faveur de la candidature de M. J. L. Côté.

Des rapports sérieux permettent de croire que notre compatriote sera élu avec une majorité de 80 pour cent.

M. L. J. Côté, dont il est ici question, est né aux Eboulements, et tous ses parents habitent encore le district de Québec.

LETTRE DU SHERIF

Québec, 19 juin 1902.

A M. le rédacteur du "Soleil",

Québec.

Monsieur,

Voulez-vous me permettre de rétablir les faits en ce qui concerne le traitement que M. Jules Fournier reçoit à la prison ? J'aurais gardé le silence, si la "Gazette", s'appuyant sur les dires du sénateur Landry, n'était pas revenue à la charge dans son numéro d'hier.

Le récit fait par M. Landry est absolument inexact, et je vais le démontrer facilement.

Il existe à la prison des règlements qui sont les mêmes depuis cinquante ans ; ces règlements ont été préparés par les inspecteurs des prisons et c'est le devoir du shérif de les faire observer : il n'a pas de discrétion. Or, d'après ces règlements, du moment qu'un individu sous sentence entre à la prison, il doit revêtir le costume règlementaire. Dans le cas de Fournier, c'est un costume absolument neuf qui lui a été donné, et non pas " une véritable loque toute effrangée", comme l'écrit M. Landry.

Quant aux visites elles doivent être faites à la grille ; autrefois on permettait dans certains cas aux visiteurs de voir les prisonniers hors la grille, mais comme il y a eu deux évasions, grâce à des instruments qui avaient été passés à des détenus, des instructions sévères ont été données, de ne plus permettre de visites, excepté à travers les grillages. Le cas mentionné par M. Landry, d'une personne qui voyait un prisonnier sur le banc n'a aucune parité. C'était un pauvre épileptique, malade à l'hôpital, que sa mère était venue visiter.

Le cas de Mathurin, condamné à mort, cité par M. Landry, est mal trouvé. Quand un individu est condamné à mort, on le place dans un quartier spécial, où il est gardé à vue jour et nuit, pour éviter toute tentative d'évasion. Il n'est donc pas nécessaire de lui faire endosser le costume destiné à faire reconnaître les fugitifs de la prison. Du reste, comme il ne lui reste plus que quelques semaines à vivre, on le traite très bien, sous tous les rapports.

Fournier, ajoute M. Landry, *a subi l'ignominie d'être fouillé.* C'est encore un règlement très sage de la prison, pour empêcher les prisonniers d'apporter avec eux des armes ou des poisons. Faut-il rappeler le cas du malheureux Mclenfant, qui s'empoisonna avec des poudres qu'il avait apportées avec lui et qu'il put garder parce qu'on ne l'avait pas fouillé. Comme question de fait Fournier n'a pas été fouillé : il a été simplement prié de remettre ce qu'il avait sur lui.

Le geôlier, dit M. Landry, a refusé de remettre à Fournier des livres qu'il lui avait apportés, en disant qu'il fallait l'autorisation du chapelain. C'est un autre règlement de la prison. Pour remettre des livres à un prisonnier, il faut l'autorisation du chapelain, soit catholique ou protestant, suivant le cas. Un ministre protestant a voulu un jour passer des livres aux prisonniers protestants, et j'ai refusé la chose, à moins qu'il n'obtienne la permission du chapelain protestant.

Pour montrer que Fournier n'est pas si mal traité que le prétend M. Landry, je citerai une partie du compte rendu de la visite que le correspondant de la "Patrie" lui a faite :

"Fournier est incarcéré, non pas avec les *prisonniers ordinaires* qui sont condamnés aux travaux forcés, mais avec ceux qui attendent leur procès, etc., etc."

On semble oublier que Fournier est dans une prison, et non pas dans un pensionnat de luxe. Tout le monde est sur le même pied devant la loi et à la prison. Pour adoucir ses longues heures de réclusion, j'ai permis à ses amis de lui passer des livres et des journaux.

Enfin, sur le rapport des médecins, il vient d'être interné à l'infirmerie, où il recevra le traitement que ceux-ci ordonneront dans son cas.

Devant tous ces faits, il est absolument faux et injuste de prétendre qu'il est maltraité. On lui a appliqué les règlements de la prison, purement et simplement.

Votre bien dévoué,

CHS LANGELIER.

Seulement Six Semaines à Vivre

CONSTIPATION, BILIOSITE, INDIGESTION, RHUMATISME

Une femme mourante sauvée par l'emploi en temps propice des Pilules du Dr Hamilton

"Mon médecin me dit que je n'avais que six semaines à vivre—qu'aucune science humaine ne pouvait me sauver, mais aujourd'hui, je suis bien portante et heureuse, vu que j'ai suivi un long traitement des pilules du Dr Hamilton— elles m'ont sauvé la vie".

Continuant sa déclaration, Mme Jameson, dit :

"Depuis l'enfance, j'avais souffert de biliosité et de maladie du foie. Je souffrais beaucoup de gonflement et je ne pouvais manger sans me sentir malade ensuite. Quelquefois j'étais si malade que la douleur m'empêchait de me tenir debout. Les gaz se formaient dans mon estomac, ma poitrine et mes côtés et me causaient toujours des maux de tête aveuglants. Certaines fois il me semblait n'être qu'une masse de douleurs et de souffrances. Je devins rhumatisante vu la pauvreté de mon sang. Le soulagement que j'éprouvai après la première boîte de Pilules du Dr Hamilton m'encouragea et je continuai à les employer durant plusieurs mois et je revins à la condition de santé la plus parfaite".

Si vous souffrez de constipation, migraine, maux de tête, nervosité, insomnie, abattement, débilité générale, perte d'appétit, maladies du foie et des reins, dyspepsie aigue ou chronique, ou toute forme de faiblesse de l'estomac ou des organes digestifs, vous pouvez caresser l'espoir d'une guérison complète par l'emploi des Pilules de Mandragore et de Noix du Dr Hamilton. Prix, 25c la boîte ou cinq boîtes pour $1.00, chez tous les marchands, ou de The Catarrhozone Company, Kingston, Ont.

FRUITS LAXATIF RAFRAICHISSANTS
TRES AGREABLE A PRENDRE
CONTRE
CONSTIPATION
HEMORROIDES,
Embarras gastrique et Intestins
Exiger la signature GRILLON,
sur la Boîte,
TAMAR INDIEN GRILLON
Vente en gros: 33 rue des Archives
PARIS

1836 THE BANK OF 1909
British North America
73 Ans d'affaires. Capital et Réserves au dessus $7.000.000

HAVEZ-VOUS UN COMPTE DE BANQUE

L'argent est plus en sûreté dans la banque que dans votre maison ou dans votre poche.

Un Compte à la banque pourvoit à un moyen convenable de payer vos dettes, parce que chaque chèque émis vous revient comme un relu

Un Compte d'Epargne va en augmentant tout le temps avec intérêt composé au plus haut taux courant.

Succursale de Québec — J. W. HAMILTON, Gérant
Succursale de la Porte St-Jean et de la Haute-Ville
C. M. de B. FINISS, Gérant

Pourquoi? Pourquoi? Pourquoi?

POURQUOI VOUS DEVEZ ACHETER NOS LOTS DU **PARC LIMOILOU**

POURQUOI ?
Parce que c'est l'endroit le mieux situé pour l'agrandissement de la ville.

POURQUOI ?
Parce que le PARC LIMOILOU n'est qu'à CINQ MINUTES de marche de la rue St-Joseph.

POURQUOI ?
Parce que nos rues ont soixante pieds de largeur.

POURQUOI ?
Parce que les lots ont cents pieds de profondeur.

POURQUOI ?
Parce que chaque lot a sa ruelle.

POURQUOI ?
Parce que la construction se poursuit avec beaucoup d'activité sur les lots vendus.

POURQUOI ?
Parce que les lots doubleront en valeur d'ici à peu de temps.

POURQUOI ?
Parce que nous n'exigeons que $10.00 comptant.

POURQUOI ?
Parce que $1.00 par semaine amortissent le capital.

Ne retardez pas, venez nous voir. Les conditions sont faciles. Nos agents sont sur les terrains le dimanche de 2 hrs. à 5 hrs. p. m.
Nos bureaux sont ouverts le samedi soir.
Plans envoyés sur demande.

QUEBEC LAND CO., 81, Rue Du Pont, Québec. Tel. 2072

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.30 p. m., vendredi, 9 juillet 1909, des soumissions pour la construction d'un chemin aux abords du pont qui traverse la rivière Restigouche à Métapédia, comté de Bonaventure, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : " Soumission pour chemin aux abords du pont de Métapédia ".

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission aux bureaux de M. E. T. P. Shewen, ingénieur résident, St-Jean, N.-B., M. C. E. W. Dodwell, ingénieur résident, Halifax, N.-E., M. J. L. Michaud, ingénieur résident, bâtisse de la Banque des Marchands, rue Saint-Jacques, Montréal, de l'ingénieur en chef du chemin de fer Intercolonial, Moncton, N.-B., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissionnaires ne devront pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimés fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de la valeur de cinq cents dollars ($500.00), fait à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAPOLEON TESSIER,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 10 juin 1909.

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

14 jn—3 fs

SOUMISSIONS POUR PLAQUES ET EQUERRES DE COQUES DE NAVIRES EN ACIER

Des soumissions adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe " Soumission pour plaques et équerres de coque de navire en acier, pour Sorel, " seront reçues au ministère de la Marine et des Pêcheries, à Ottawa, jusqu'à midi le

VINGT-NEUVIEME JOUR de JUIN 1909

pour la fourniture de six cent vingt-cinq tonnes de plaques et équerres de coque de navire en acier, pour la construction de la drague-élévateur No 26, à être construite aux chantiers de Sorel.

On peut se procurer les spécifications de l'acier demandé au ministère ici, du directeur des chantiers, Sorel, et des agents du Ministère à Montréal et à Québec.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté pour la somme de $1,500, à l'ordre du Ministère de la Marine et des Pêcheries. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Si les soumissions ne sont pas acceptées, les chèques seront remis.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

Les journaux insérant cette annonce sans y être autorisés, n'en seront pas payés.

G. J. DESBARATS.
Sous-ministre intérimaire de la Marine et des Pêcheries.

Ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, 5 juin 1909. 15 jn—2 fs

La Perte de l'Appétit

cause des faiblesses, un manque d'énergie et souvent de l'insomnie. Pour retrouver la bonne santé perdue, prenez un verre de

Vin de Quinine de
CAMPBELL

avant chaque repas. Les docteurs le recommandent comme apéritif et tonique.

Refusez les imitations qu'on pourrait vous offrir.

K. CAMPBELL & CO., Fabricants
MONTREAL. e-07

JOSEPH FOURNIER
MARCHAND GÉNÉRAL
ST THOMAS, MONTMAGNY
(En Bas des Ponts)

Tient constamment en mains un assortiment général d'EPICERIES, FERRONNERIES, CHAUSSURES, PEINTURE, HUILE, VERNIS, etc.

Toujours les plus hautes nouveautés en fait de TWEEDS, SERGE, VECUNA, etc.

Le tailleur de la maison, M. Joseph Miron, garantit une coupe dans les derniers goûts et satisfaction aux plus exigeants.

Tout travail garanti.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
A VENDRE

Brique, pierre pour solages, etc., etc., provenant de la démolition de la bâtisse coin des rue du Pont et St-Joseph.

S'adresser sur les lieux ou
113, RUE FLEURIE

Voilà les Vacances

MAINTENANT que l'année scolaire est finie, il faut récompenser les enfants d'avoir si bien travaillé durant dix mois de l'année, et qu'est-ce que les parents peuvent leur donner de mieux pour qu'ils s'amusent durant leurs vacances, qu'un KODAK de $1.00, $2.00 ou plus, car il n'y a pas de meilleurs passe-temps et c'est si facile maintenant de faire de la photographie avec un KODAK et des Films EASTMAN.

Vous trouverez toujours un assortiment complet de KODAKS, PREMO CAMERAS, FILMS PAPIERS, PLAQUES, TREPIEDS, CARTES, etc., au

"Frontenac Photo Supply Co."
Phone 3100 19, Rue Buade, QUEBEC

Grande Réduction pour Argent Comptant seulement.

DEPARTEMENT DES MODES

CHAPEAUX NON GARNIS, vâlant $1.00, réduit à 50c ; valant $2.00, réduit à $1.00.
CHAPEAUX GARNIS, valant $4.00, réduit à $2.00 ; valant $6.00, réduit à $3.00 ; valant $8.00, réduit à $4.00 ; valant $12.00, réduit à $6.00 ; valant $19.00, réduit à $10.00.

DEPARTEMENT DES MANTEAUX

BLOUSES et MANTEAUX, de la dernière importation, valant $15.00, réduit à $10.00 ; valant $20.00, réduit à $13.50 ; valant $30.00, réduit à $20.00 ; valant $35.00, réduit à $24.50.

20 pour cent d'escompte sur les Kimonos, Robes de Chambre, Peignoirs, Manteaux et Robes pour Enfants

GLOVER, FRY & CIE
24 et 26, Rue de la Fabrique

Hotel Laurentine, Riviere Ouelle Wharf
Vis-à-vis Murray Bay

Ouvert l'été et l'hiver. Deux trains de l'Intercolonial arrivent et partent tous les jours. Le Téléphone Longue Distance et le Télégraphe.
Bains de mer sur belle plage de sable ou dans les maisons de bains de l'Hôtel. Canotage et Pêche. Taux modérés.

A. DONALDSON, Propriétaire.

NOUVELLES OUVRIÈRES

LES EMPLOYES DE TRAMWAYS.—CE NE SERAIT PAS JUSTE.—C'EST ALLER UN PEU LOIN.—VIEUX TYPOGRAPHE.—LE TRAVAIL DES PRISONNIERS.— LES CHARPENTIERS-MENUISIERS. — LA FETE NATIONALE.— EN BELGIQUE.—BUREAUX OUVRIERS.

Les employés de tramways.

Il y aura demain, à la Bourse du Travail, une importante assemblée des employés de tramways.

Vous serez, tous et chacun de vous, au poste d'honneur, n'est-il pas vrai, employés de tramways ? Assistez aux assemblées et prenez une part active aux délibérations.

Ce ne serait pas juste.

Certaines gens, sentant le terrain glisser sous leurs pieds, croient pouvoir nous bâillonner en nous suscitant des misères dont quelques-unes inavouables, ou encore en nous faisant des menaces. Nous sommes dans un pays libre, que diable, et malgré ces hâbleurs salariés, nous entendons exprimer librement nos opinions sur telle ou telle question.

On permettrait à certains individus, surnommés orgainsateurs (salariés), de prêcher dans notre ville leurs doctrines et on nous refuserait le même droit, à nous, qui connaissons nos ouvriers et leur condition ! Ce serait injuste, car si nos opinions et nos vues sont discutables, celles de ces gens doivent l'être aussi, n'est-il pas vrai ?

J. E. A. PIN.

C'est aller un peu loin.

Une dépêche de Hutchinson, Kan., au "Chicago Record Herald", prouve que les typographes syndiqués ont parmi eux des membres qui ne badinent pas avec leurs principes, même dans les circonstances les plus solennelles de la vie. Voici :

"Lorsqu'il fut mis dans l'obligation de faire un choix entre ses principes unionistes et sa fiancée, Coleman C. Clinton, linotypiste de Portland, Ore., préféra demeurer fidèle à ses principes. Il était rendu avec sa fiancée devant le juge Jordan, qui devait le marier, quand Jordan s'aperçut que le blanc de certificat de mariage ne portait pas le label de l'union et il refusa de se laisser marier si on ne lui fournissait pas un blanc de certificat paré de la marque syndicale. Il fallut remettre la cérémonie du mariage au lendemain pour permettre au juge Jordan de pouvoir se procurer un certificat au goût de l'unioniste.

On l'admettra, c'est pousser un peu loin les choses. Il y a cependant une leçon à tirer de ce qui précède.

Vieux typographe.

Le "British Printer" publie la biographie de Henry Simpson, compositeur-typographe, qui travaille à la case depuis soixante et dix-sept ans. En voilà un qui connait par expérience les immenses progrès faits dans l'industrie de l'imprimerie au cours du dernier siècle. M. Simpson est encore plein de vigueur et jouit d'une parfaite santé bien qu'il soit âgé de quatre-vingt-dix ans.

Le travail des prisonniers.

La Fédération du travail de l'Etat du Missouri fait actuellement un effort auprès de la Législature pour faire abolir la pratique de louer le travail des prisonniers. Cette réforme a été adoptée par la plupart des Etats de la République. Un récent rapport permet de constater qu'il n'y a pas moins de 1,710 forçats, sur les 2,100 que renferme le pénitencier de l'Etat, dont le travail est loué des entrepreneurs à raison de 65c. par jour. Le plus grand nombre de ces prisonniers sont employés à la confection des vêtements ou à la fabrication des chaussures.

Les charpetiers-menuisiers.

C'est lundi soir, à la Bourse du Travail, que doit avoir lieu une grande assemblée des charpentiers-menuisiers.

Des orateurs bien au courant de la question ouvrière adresseront la parole et sauront intéresser vivement les ouvriers de cette profession. C'est plus que jamais le temps de bien étudier la condition qui est faite aux charpentiers-menuisiers.

Pour améliorer le sort de ces ouvriers, il faut être généreux, conséquent avec soi-même et savoir s'oublier pour le bénéfice de la communauté.

Assistez donc en grand nombre à cette assemblée qui sera intéressante.

La fête nationale.

Jeudi prochain, jour de la Saint-Jean-Baptiste, vous devrez, ouvriers, parader dans les rangs de la procession de la fête nationale.

C'est la patrie qui vous demande ce sacrifice que vous ferez joyeusement, j'en ai aucun doute. C'est en ce jour de la fête nationale, que vous devez marcher à la suite de votre drapeau, du drapeau de l'union qui vous protège et vous défend.

En Belgique

Le patronat belge jouit sur le patronat étranger d'un avantage considérable dont les frais sont payés par l'ouvrier belge. En effet, il n'y a pas un pays européen où les salaires soient si peu élevés; mais d'après un rapport du consul américain à Liège, M. Albert Johnson, cette faveur accordée au patronat belge serait à la veille d'être retirée. Il dit que partout et dans toutes les industries en Belgique, les ouvriers s'agitent pour faire relever leur salaire.

M. Johnson déclare que les salaires sont insuffisants dans ce pays pour permettre à un père de faire vivre convenablement sa famille.

Il cite, par exemple, les conditions de travail imposées aux peintres en bâtiment qui viennent de sonner le tocsin de la révolte contre cé lamentable état de choses.

Ces ouvriers travaillent des dix à onze heures par jour pour un salaire d'environ 7 à 8c. de l'heure et quelquefois moins que cela.

A ce taux, si l'on tient compte du temps perdu, soit par suite des jours fériés, soit par suite de la température, la moyenne annuelle des salaires de ces ouvriers varie de $172 à $182.

Les administrations municipales qui sont plus ou moins fortement sous l'influence ouvrière, tentent de donner l'exemple de la réaction contre le système des salaires dérisoires. C'est ainsi que la ville de Liège paie aux travailleurs à son emploi un salaire de 9c de l'heure.

Le patronat belge, d'ailleurs, commence à comprendre qu'il ne peut continuer bien longtemps ce système s'il ne veut se trouver en face d'un problème plus grave que celui de l'augmentation des salaires, c'est-à-dire de la rareté de la main-d'oeuvre habile. De fait, depuis quelques années, les ouvriers qualifiés quittent cet ingrat pays pour aller gagner leur vie à l'étranger. De sorte que les ouvriers belges auront peut-être moins d'efforts à faire à faire pour faire élever les salaires qu'on pourrait se l'imaginer.

Avec cela qu'ils sont très bien syndiqués et bien préparés à la lutte.

Bureaux ouvriers.

M. Winston Churchill a déclaré à la Chambre des Communes, dans un débat sur le "Labor Exchange Bill", qu'il se proposait de discuter la question avec les colonies à gouvernement autonome dans le but de se rendre compte des informations qui pouvaient être échangées entre les bureaux d'émigration et les bureaux ouvriers actuellement en existence dans la métropole et ceux qui doivent être installés aux colonies. Il n'y avait aucune raison, avait-il dit, pour ne pas constituer un système impérial d'agences ouvrières.

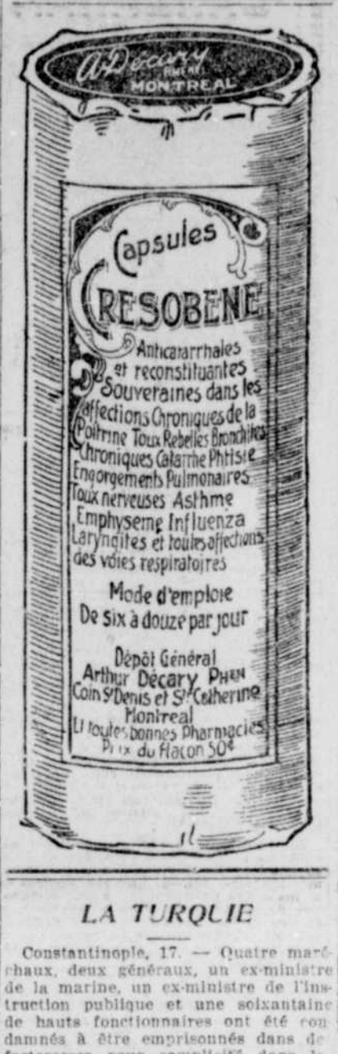

LA TURQUIE

Constantinople, 17. — Quatre maréchaux, deux généraux, un ex-ministre de la marine, un ex-ministre de l'instruction publique et une soixantaine de hauts fonctionnaires ont été condamnés à être emprisonnés dans de forteresses pour complicité dans le désordres du 13 avril.

Un iradé impérial a confirmé toutes les sentences prononcées par le conseil de guerre.

UN FRERE AVERTIT SON FRERE

L'un souffrit pendant quinze ans, l'autre pendant treize ans

Les pouvoirs convaincants d'un témoignage n'ont jamais été plus clairement démontrés que dans le cas de M. Hugh Brown. Un de ses frères, Lemuel Brown, d'Avondale, N.-B., avait lu dans les journaux que l'honorable John Costigan avait été guéri par "Fruit-a-tives." Sachant que le sénateur n'était pas un homme à endosser un remède, si ce dernier ne l'eût guéri, M. Lemuel Brown essaya "Fruit-a-tives." Elles le guérirent d'indigestion chronique et de constipation, de sorte qu'il sollicita son frère d'en prendre.

Tartland, N.B., 28 oct., 1907.—"J'ai vu trois médecins m'ont dit que j'avais une maladie de Foie et de graves dérangements d'estomac. Mon estomac était très faible. Pendant treize ans, je pris les remèdes qu'ils me prescrivaient, mais ma condition empirait. Mon frère (guéri par "Fruit-a-tives" d'une terrible indigestion après avoir souffert pendant 15 ans), me conseilla d'essayer ces merveilleuses pastilles. J'en achetai six boîtes et je viens justement de finir la sixième. Je mange toutes sortes d'aliments riches sans éprouver aucun malaise et ma condition s'est beaucoup améliorée sous tous les rapports. "Fruit-a-tives" ont aussi guéri ma constipation chronique qui me faisait tant souffrir."

(Signé). HUGH BROWN.

50c la boîte, 6 pour $2.50 ; une boîte d'essai, 25c. Chez les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

EPOUX BRUTAL

matin, en Cour des Sessions de la Paix, sur la plainte qu'avait faite son épouse qui se plaignait d'avoir été maltraitée par celui qui avait promis d'être son soutien.

L'époux sans coeur a été admis à jouir de la liberté, mais il a dû assurer par un cautionnement sa bonne conduite future et payer les frais de la cause.

UN CLIENT SATISFAIT

Oh OUI ! Qu'elles sont bien solides et confortables ces voitures de la MAISON

" LEGARE "

Si vous voulez avoir l'avantage du choix, visitez notre assortiment, des centaines de modèles différents en magasin.

P. T. Legaré, MANUFACTURIER ET IMPORTATEUR

Voitures, Harnais, Wagons, Barattes, Instruments Agricoles, Etc., Etc.

273, Rue St-Paul, - - Québec.

DEMANDEZ LA SANS RIVALE

Lotion Agte GOURDEAU

CHIMISTE DE PARIS

Cette lotion arrête la chute des cheveux et les fait pousser. Donne une belle couleur, sans les teindre. Elle détruit les pellicules, démangeaisons, exéma, etc., etc,

Dépot chez M. Brunet & Cie, pharmaciens, 139 rue St Joseph, Québec. Chez M. Lapointe, perruquier, 3 à 8 rue St-Jean Québec. Et dans toutes les bonnes pharmacies.

Essayez, le résultat est certain.

Prix du Flacon : $1.00

E. T. NESBITT,

Marchand de Bois et Manufacturier de Chassis Portes, Persiennes, Mouiures, et Boites

Bois de construction de toutes sortes pour charpente, lambris, planchers, toitures, garnitures intérieures, chambranles et plinthes, le tout préparé sur commande.

— OUVRAGES EN BOIS —

Une grande quantité de portes à panneaux dans toutes les grandeurs et épaisseurs à vendre à très bas prix. Moulée de scie.

E. T. NESBITT,

Chantiers de Bois et Moulin, coin des Rues St-Koch et de la Reine.

LE FAMEUX ELIXIR

Le Fameux Elixir Bœuf, Fer et Vin de London, est un puissant reconstituant. Toutes les personnes qui en on fait l'essai s'en sont très bien trouvées. Suivez leur exemple.

DEPOT GENERAL CHEZ

W. BRUNET & CIE, PHARMACIENS EN GROS ET DETAIL

139-141, rue St Joseph, St-Roch, Quebec

UN ELOQUENT TEMOIGNAGE EN FAVEUR DE VIGORA

M. J. B. AORIN,

J'ai employé votre Vigora pour mes chevaux malades. J'en ai obtenu la plus grande satisf ct on. Je ne saura s trop le recommander comme le meilleur remède pour les chevaux.

Votre dévoué,

JOSEPH BOURBEAU, Charlesbourg, Québec.

S'adresser à M. J. B. Morin 318 rue St-Joseph, Québec, dépositaire de l'Anodyne Agtiphlotisque. Son usage fait promptement disparaître toutes les inflammations.

LA CELEBRE MANUFACTURE J. B. ARMSTRONG CO., Cuelph, Ont., succursale 93, Osborne, Montréal, fait connaître au public qu'elle a expédié un assortiment considérable de voitures chez P. Alphonse Caron, marchand général, du Village des Aulnaies, comté de l'Islet.

Le public est invité à aller faire une visite pour se convaincre de l'élégance, du beau fini, de la variété et de la supériorité de nos voitures.

CHEZ **P. Alphonse Caron,**

Village des Aulnaies

COMTE DE L'ISLET

AVIS AUX INTERESSES

La Cie Chs. A. Paquet Limitée

Marchands de Machineries, Accessoires et Fournitures de Moulins

Ayant eu son établissement situé au No. 2 rue St-Joseph, en partie détruit par un incendie, désire informer ses clients et le public industriel qu'à partir du 1er juillet prochain, elle aura ses bureaux, magasin, et entrepôt au No. 22 et 24, rue St-Jacques, Basse-Ville, Québec.

Il y a une quantité considérable de marchandises restées parfaitement intactes, c'est-à-dire que le feu ni même l'eau ne les ont touchées. Ce qui n'empêche pas que ces réductions sont faites dans toutes les lignes et que toutes ces marchandises sont vendues à sacrifice, bien en bas de leur valeur. Il n'est pas question de prix, nous voulons liquider tout ce que nous avons en mains pour de l'argent, afin de faire place au nouveau stock qui doit arriver dans notre nouvelle installation.

Pour tout industriel intéressé, les réductions faites valent la peine d'être considérées et l'occasion est bonne pour se procurer des machines neuves, à un prix plus que modéré.

Venez nous voir, écrivez-nous ou téléphonez à

La Cie Chs A. Paquet Ltée.

22-24, RUE ST-JACQUES,

BASSE-VILLE, - - - QUEBEC.

MONSIEUR RAOUL MENARD

VERCHERES, QUE.

Guéri de dyspepsie par les Pilules Moro

L'estomac est l'organe qui donne le plus de troubles aux hommes et, du haut en bas de l'échelle des âges, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, on se plaint de lui avec ensemble. Il fait mal ses fonctions et rend la vie misérable à ceux qu'il taquine.

On prend aussi trop aisément parti de ce mal du siècle, la DYSPEPSIE ; on ne se soigne qu'au moment où les conséquences en sont devenues irrémédiables, quand le sang est appauvri, quand une grande faiblesse a envahi tout l'être, quand l'organisme est pris dans son ensemble.

Tous les troubles de l'estomac doivent être traités dès les débuts, sitôt qu'on s'aperçoit que l'appétit languit, que l'estomac devient lourd et se gonfle après les repas et que la langue se charge, que l'intestin est paresseux, que les forces commencent à manquer.

Les Pilules Moro assurent une bonne digestion et font disparaître tous les maux qui assiègent les hommes dyspeptiques. Leur efficacité, contre les maladies de l'estomac, est si remarquable qu'elles ont su conquérir partout les faveurs des hommes affligés de mauvaise digestion et occupent la première place dans le traitement des maladies qui en sont la conséquence.

De toutes parts les Médecins de la Compagnie Médicale Moro reçoivent des lettres de louanges et de remerciements, comme celle que nous publions aujourd'hui :

" Depuis une couple d'années je souffrais horriblement de la dyspepsie. Je ne pouvais manger que des aliments légers et encore la digestion ne se faisait que difficilement. Cette maladie me torturait continuellement. Vu le nombre presque incalculable de guérisons obtenues par les Pilules Moro, je me décidai de faire usage de ces pilules ; j'en pris quatorze boîtes et elles m'ont guéri.

En reconnaissance, je conseille aux personnes souffrant de désordres d'estomac, de faire usage des Pilules Moro et je suis convaincu qu'elles en obtiendront un résultat satisfaisant. "

RAOUL MENARD,
Verchères, Qué.

M. RAOUL MENARD, Verchères, Qué.

Les Pilules Moro sont un reconstituant de tout le système ; elles donnent appétit, aident à la digestion, font disparaître les pesanteurs et les douleurs d'estomac et régularisent les intestins. Elles sont sans égales pour renouveler les forces et prévenir les maladies.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, des consultations gratuites à tous les hommes malades, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Les hommes qui ne peuvent se rendre à leurs bureaux sont invités à leur écrire ; ils recevront par lettre les conseils dont ils ont besoin.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE MEDICALE MORO,
272 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-Similé d'une boite de Pilules Moro.

A Lévis

La Ligue du Sacré-Coeur.—La fête du Sacré-Coeur.— En pique-nique.— Unee émotion.— En voyage.— Le tir au revolver.— Le Bachat.

La Ligue du Sacré-Coeur.

Demain, à toutes les messes paroissiale on fera à l'église la quête de la ligue du Sacre-Coeur, la contribution des enfants, membres affiliés est de cinq cents.

La fête du Sacré-Coeur.

C'était hier la fête du Sacré-Coeur dont la célébration est renvoyée au dimanche de l'octave demain. Hier soir M. le curé a récité l'acte de consécration qui a été suivi du salut solennel du Très Saint Sacrement.

En pique-nique.

Les élèves pensionnaires du couvent de Jésus Marie à St-Joseph de Lévis sont allées en pique nique aujourd'hui à St-Romuald.

Une émotion.

Une vive émotion a été créée à Hadlow à bord d'une voiture électrique remplie de jeunes élèves qui se rendaient en joyeux pique-nique à St-Romuald. Le tramway a frappé la véhicule d'un citoyen de St-David, endommageant le frêle attelage et causant quelques blessures, heureusement légères au conducteur.

En voyage.

Notre député aux Communes, M. L. Auguste Carrier est parti hier pour Victoria, C.A., où doit avoir lieu le 24 courant, la convention de l'Association des épiciers en gros du Canada. M. Carrier qui est le président de l'Association dans la province de Québec, représentera l'association locale en qualité de délégué à la convention. L'absence de M. Carrier sur la côte du Pacifique durera un mois.

Le tir au revolver.

On fera aujourd'hui au camp des ingénieurs royaux à St-Joseph de Lévis l'inauguration d'un nouveau champ de tir ; le tir au revolver. Plusieurs Québecois et Lévisiens se livreront à cette pratique d'un nouveau genre à Lévis. Le tir se fera à une distance de 10 verges.

Le Bachat.

Les rhétoriciens et les philosophes de nos collèges classiques comme les séminaristes se sont attelés hier à la besogne et ils ont passé à travers les premières épreuves du "bachot".

Pour la rhétorique voici le sujet du discours que les élèves ont eu à bâtir en trois points avec exorde et péroraison :

Composition littéraire —"L'acte de Québec mécontenta vivement les Anglais du Canada et constitua un nouveau grief pour les colonies insurgées parce qu'il respectait les droits des catholiques; mais il eut le bon effet de rassurer les Canadiens en dissipant les craintes entretenues jusqu'alors et de les attacher à l'Angleterre. En dehors du pays, tout était en feu. Le sang avait coulé à Concord et à Lexington; toutes les colonies anglaises étaient en armes contre leur mère-patrie. Les Anglo-Américains invitèrent les Canadiens à s'unir à eux pour secouer le joug anglais et conquérir leur liberté. Vous supposerez que dans une grande assemblée à Québec un Canadien conseille à ses compatriotes de rejeter les propositions des Anglo-Américains."

Quant aux mathématiciens, ils ont exercé leur science sur les problèmes suivants :

I. Change-t-on la valeur d'une fraction en multipliant ou en divisant ses deux termes par un même nombre (dem.)

II. La valeur actuelle d'un billet escompté à 7¾ pour cent pour 54 ans est de $1,583.30; trouver la valeur nominale.

III. Résoudre l'équation :

$$\frac{x+1}{x-1} - \frac{x-1}{x+1} = \frac{1}{2}$$

$$1 + \frac{1}{x-1}$$

IV. Déterminer X et Y dans les équations.

1. $x + \frac{1}{y} = 4$

2. $y + \frac{1}{x} = 1$

V. On place à intérêt composé, au commencement de chaque année et pendant 18 années la somme de $173.47; quel sera le montant constitué par ces versements et leurs intérêts composés à la fin de la dix-huitième année, le taux étant de 4½ pour cent ?

VI. Les surfaces des triangles semblables sont proportionnelles aux carrés de leurs côtés homologues. (dem.)

VII. Quel est le volume d'un tétraèdre régulier dont l'arête mesure 10 pouces.

VIII. Dans un triangle, les côtés A et B ont respectivement 847 pieds et 511 pieds; l'angle compris C mesure 85 d.c., 23, 30. Résoudre le triangle.

L'Ivrognerie, l'Habitude du Tabac et des Drogues

Peuvent maintenant être guéries

Un Nouveau Traitement ! Récemment Découvert qui guérit rapidement et pour toujours.

Les merveilleux résultats obtenus rendent notre Remède, une des

Merveilles de la Science Médicale

Les Patients sont guéris secrètement, chez eux, sans qu'ils le sachent et contre leur volonté.

Pas de souffrances, pas de pertes de temps, ou intervention aux affaires. Ce remède ne rend pas malade.

GRATIS

Nous vous enverrons gratis, par la malle, notre magnifique livre de 61 pages qui explique clairement notre nouveau traitement, et comment l'Ivrognerie, l'Habitude du Tabac et des Drogues, sont maintenant rapidement guéries.

Ce livre est envoyé dans une enveloppe unie, et scellée, afin que personne puisse connaître le contenu de votre lettre. Toute correspondance est strictement secrète et confidentielle. Adresser :

INSTITUT DeSYLVA, 35, Rue Université, Montréal, Canada

A Saint-Roch

Pèlerinage. — Crise épileptique.—Réparations.— Il avait trop bu.—Accident du travail. — La fête nationale. — La fermeture. — Au chantier Drolet.— Au parc Victoria.

Pèlerinage.

Le pèlerinage annuel des congréganistes à Ste-Anne de Beaupré, aura lieu demain. Mgr Antoine Gauvreau accompagnera les pèlerins, de même que la Garde Champlain.

Crise pileptique.

Le jeune Esdras Morin a eu une forte crise épileptique, hier soir, sur la rue St-François. Son compagnon le fit transporter chez lui, où bientôt il reprit connaissance.

Réparations.

M. J. A. Guillot, de la rue de la Reine, est à faire faire de nouvelles fondations en pierre à sa maison.

M. P. Dionne a confié à M. Gravel, le soin de faire d'importantes réparations à sa maison de la rue Laliberté.

M. E. Blais, épicier de la rue de la Couronne, est à faire renouveler le lambrissage en brique de la bâtisse qui avoisine son épicerie.

Il avait trop bu.

Un pauvre ivrogne, un jeune homme qui fait le désespoir de ses bons parents, a été trouvé ivre mort, hier soir, sur la rue St-Dominique, et trempé jusqu'aux os. Le pauvre jeune homme a été reconduit chez ses parents.

Accident du travail.

M. Jean Bernier, au service de M. Renaud, s'est fait broyer la main droite fort douloureusement, hier, alors qu'il était à son travail.

Le médecin craint d'être obligé de faire l'amputation de deux doigts.

La fête nationale.

On ne néglige rieen dans la sction St-Roch pour assurer le succès le plus complet de la démonstration religieuse qui aura lieu à l'église paroissiale le jour de la fête nationale, le 24 du courant.

La partie musicale ne le cèdera en rien aux plus belles vues à St-Roch.

La vente des cartes marche rondement et tout fait prévoir que tous les patriotes deviendront membres de la société nationale. On peut se procurer sa carte en s'adressant au magasin Myrand & Pouliot, chez E. Lacroix, rue Desfossés et aux membres de la société.

Les cartes de membres donnent droit d'assister à la messe solennelle

La fermeture.

Jeudi prochain, c'est la fête de St-Jean-Baptiste, patron des Canadiens-français, c'est dire qu'en ce jour la fête nationale tous les magasins fermeront leurs portes. Le jour de la St-Jean-Baptiste, les Canadiens-français doivent figurer dans la procession, à la messe et dans l'après-midi aux amusements.

Au cahntier Drolet.

La goélette "J. E. Heppell" a quitté le chantier, parfaitement radoubée, pour aller continuer son service régulier.

—Le yacht à vapeur "Transcontinental", propriété de M. Landry, est entré dans le chantier, ces jours-ci, pour subir d'importantes réparations.

Au parc Victoria.

Les autorités municipales font exécuter d'importants travaux de drainage au parc Victoria, jugés nécessaires dans l'intérêt de la santé publique.

On remplace les anciens tuyaux en bois par d'autres en grès afin d'assurer un meilleur service. Deux latrines publiques ont aussi été placées sur les bords de la rivière St-Charles.

Nous nous faisons l'interprète d'un voeu, exprimé par les citoyens de St-Roch, qui verraient avec plaisir les autorités municipales faire orner de fleurs les abords dénudés du côté est, et où il y aurait très peu de travaux à faire exécuter pour parer cet endroit et le rendre plus attrayant, nous croyons qu'on se rendra avec d'autant plus de bonne grâce au légitime désir des intéressés, que c'est cette partie du parc qui frappe de prime abord l'oeil en entrant dans le parc; il en coûterait fort peu, et c'est une amélioration qui serait bien vue de tous.

Smith est devenu sage

Un cor qui fait mal, dit-il, était très mauvais, mais il l'a arrêté et ça été la limite. Il l'a investi avec une bouteille de "Putnam's Painless Corn Extractor", et aujourd'hui il sourit joyeusement. Le cor parti, c'est tout. Essayez "Putnam's".

Une Chance Exceptionnelle !

Théâtre des Variétés à louer pour la saison prochaine. Pour plus amples informations, adressez-vous sur les lieux ou 35, rue Dorchester.

17j— j n o

LE REVOLVER

Un jeune homme joue de cet instrument dangereux.— Condamné à l'amende.

Un chien l'agaçait, et l'effrayait aussi sans doute, et il résolut de faire disparaître cet ennemi en se servant contre lui d'un revolver. C'est là l'histoire d'un jeune homme de Laval, comté de Montmorency, qui a été traduit ce matin devant la Cour des Sessions de la Paix.

Le magistrat a jugé que le jeune homme n'avait pas le droit de porter illégalement un revolver et il l'a condamné au minimum de l'amende, soit $10 et les frais.

Congrégation de N.-D. du S. C.

La messe des jeunes congréganistes aura lieu dimanche prochain, à l'heure ordinaire, c'est-à-dire à 9 heures.

Leur communion générale mensuelle est remise au dimanche suivant et se fera au Cap de la Madeleine.

Ces jeunes gens, paraît-il, travaillent activement à l'organisation de leur pèlerinage, qu'ils feront le 27 juin, en bateau, au Cap de la Madeleine.

Le départ se fera le samedi soir, à 6 heures, de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes ; et du Cap de la Madeleine, pour le retour, à 1 heure.

A Saint-Jean-Baptiste

Quarante-Heures.— Réception.— Contrats.— Sur le marché.— Au Bennett.— Pour la pêche.— Nomination.

Quarante-Heures.

L'ouverture solennelle des Quarante-Heures aura lieu demain, à la grand'messe pour se terminer mardi matin.

Réception.

Demain matin, l'office des Congréganistes sera rehaussé par une belle réception de plusieurs membres. Depuis la fondation de cette belle congrégation dans notre paroisse, il ne se passe pas de fêtes sans que les congréganistes se fassent un devoir de présenter à la Vierge Immaculée un bouquet sous forme de congréganistes nouveaux.

Contrats.

Un permis de construction a été accordé à W. Bouchard & Cie., pour une maison sur la rue Ste-Cécile. Coût : $7,000.

Sur le marché.

La place du marché Montcalm était remplie de cultivateurs, ce matin, malgré le mauvais temps qui continue à sévir, et les produits se vendaient à des prix fermes, les acheteurs étant fort nombreux.

Au Bennett.

La vacance au Bennett, (Auditorium), est terminée et la saison d'été commencera lundi le 21 juin. On y donnera des vues animées et des chansons illustrées ; programme continu.

Pour la pêche.

Les membres du nouveau club de pêche St-Georges, MM. Harry Fontaine, président, J. O. Matte, L. Bélanger, P. N. Gauvin, Geo. Grenier, W. Richard, Nap. Barbeau, L. A. Lagueux, J. Gunner et Elisée Pagé, de St-Raymond, sont partis pour aller faire l'inauguration de leur club.

Nomination.

C'est avec plaisir que nous avons appris la nomination de M. J. A. Marcoux, au poste laissé vacant par la mort de F. X. Maheux, au département des Archives, à Québec. Le nouveau titulaire entrera en fonctions le 1er juillet.

M. J. A. Marcoux est un libéral convaincu, et un patriote de première force ; il est le secrétaire de la section St-Jean-Baptiste de notre société nationale et par le fait membre du comité de régie de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

Le député de Québec-Centre à la Législature, M. Eugène Leclerc n'est pas tout à fait étranger à cette nomination généralement bien vue.

Nos félicitations à M. Marcoux.

AVIS

Les familles qui désirent manger du bon sirop " San Domingue " pourront se le procurer chez les marchands suivants :

C. S. Riverin	Rue de la Couronne
P. L. Turgeon	Marché Finlay
Jos. Picard	Rue Henderson
J. L. Létourneau	Rue Du Pont
Léon Gaboury	Rue St-Jean
C. O. Simard	Rue St-Jean
J. D. Marier	Rue Dorchester
J. P. Guy	Rue St-Paul
Fra Bouret	Rue St-Paul
E. P. Couture	Rue Caron
Zéphirin Gosselin	Rue Saint-Vallier
Félix Delisle	Rue Hermine
Jos. Lajeunesse	Rue Victoria
Alfred Fichette	Rue Arago
A. Cloutier	Rue St-Luc
P. Renaud	Rue St-Vallier
Pierre Plante	Rue St-Luc

N. RIOUX & CIE,
Epiciers en gros,
1er jn—n. o. Québec.

Liste des noms des marchands de la campagne qui vendent le sirop " San Domingue "

Elz. Boulet	Cap St-Ignace
J. J. Côté	Ste-Luce
J. A. Dionne	L'Islet
F. J Michaud	Rivière-du-Loup
Rémi Garneau	St-Alexandre
Joseph Vie	Fraserville
Frs Pelletier	Rivière-du-Loup
Ed. Rhéaume	Château-Richer
J. U. St-Arnaud	Ste-Geneviève
Adélard Dumas	Montmagny
Amable Létourneau	Montmagny
Stanislas Menier	St-Alphonse
L'Union Agricole	Ste-Anne La Pocatière
Onés. Harvey	Ste-Anne, Chicoutimi
J. A. Rousseau	Ste-Anne La Pérade
Ant. Montamier	St-Pierre
A. Gagnon & Fils	St-Ubald
Louis Aubin	Chicoutimi
P. N. Gariépy	Baie St-Paul
Jos. Rioux	Trois-Pistoles
Jules Gendron	Petit-Métis
Joseph Normand	L'Islet
P. X. Thébergé	Armagh
Michel Lacroix	St-Raphaël
F. F. Soucy	Old Lake Road
Mag. Lemieux	Montmagny
Nap. Pleau	St-Basile
F. X. Gingras	St-Casimir
M. A. Mayrand	St-Casimir
Pierre Verret	St-Ambroise, Lorette
Benj. Simard	Baie St-Paul
Frs Larochelle	St-Philémon
Cléophas Beaudoin	Armagh
Stanislas Fontaine	St-Isidore
J. A. Tessier	St-Casimir
Xavier Thembay	St-Fidèle
Raphaël Lévesque	Rivière-du-Loup
J. E. Pineau	Rivière-du-Loup
Pamphile Genest	St-Bernard
J. P. Gagnon	Baie St-Paul
J. A. Boulet	Montmagny
Nap. Létourneau	Montmagny
Joseph Brassard	Chicoutimi
Narc. Fortier	Beauport
J. A. Dionne	St-Paschal
W. Blackburn	St-Jérôme, L. St-J.
Cus Bélanger	Les Escoumins
Mme Vve Geo. Drolet	Ancienne-Lorette
Cie Tremblay & Desbiens	La Tuque
Jos. Gagnon	Petite-Madeleine
Art. Laroche	N.-D. du Sacré-Coeur
Desbiens & Boucher	Ste-Anne, Chicoutimi
Phil. Létourneau	Montmagny
G. D. Brassard	Malbaie
Ant. Labrecque	St-Raphaël
Ernest Gauthier	La Tuque
J. C. Roy	St-Romuald
N. H. Tessier	St-Casimir
Zénon Lepage	St-Majorique, Gaspé
Geo. Bouchard	St-Aimée
D. N. Dubé	Amqui
O. Carbonneau	L'Islet
Henri Lévesque	St-Damase
Pascal Angers	Jonquières
Joseph Jean	St-Mathieu
Thos Tremblay	Mille Vaches
Alp. Caron	Village des Aulnaies
Nap. Bouchard	Kamouraska
Cha Gagné	Grand-Métis
Prudent Dumas	Matane
Louis Desbiens	St-Jérôme
E. A. Chamberland	Bic
G. Rioux & Fils	St-Jean de Dieu
E. Chapleau & Fils	St-Pascal
Mag. Carrier	Trois-Pistoles
Phil. Michaud	Isle-Verte
Mlle H. Nadeau	Berthier
H. J. Strois	Cacouna

A Saint-Sauveur

Au Cap de la Madeleine.— Accident.— Chez les jeunes gens.— A la chapelle N.-D. de Lourdes.— Démonstration religieuse.

Au Cap de la Madeleine.

C'est demain que doit avoir lieu au sanctuaire de N. D. du Cap de la Madeleine, le pèlerinage annuel de la paroisse.

Les Chasseurs Salaberry accompagneront les pèlerins qui devront être nombreux.

Accident.

Un journalier du nom de Philéas Grenier a été victime hier, d'un accident qui l'obligera de chômer quelques jours durant.

Il portait sur une épaule un madrier, quand un ami arriva, qui le chatouilla. Grenier échappa le madrier qui lui tomba sur le pied, lui écrasant le gros orteil.

Chez les jeunes gens.

La messe des jeunes congréganistes, aura lieu dimanche prochain à l'heure ordinaire, c'est-à-dire à 9 heures.

Leur communion générale mensuelle est remise au dimanche suivant, et se fera au Cap de la Madeleine.

Ces jeunes gens, paraît-il, travaillent activement à l'organisation de leur pèlerinage, qu'ils feront le 27 juin, en bateau, au Cap de la Madeleine.

Le départ se fera le samedi soir, le 26, à 10 heures de la chapelle de Lourdes ; et du Cap de la Madeleine, pour le retour, à 1 heure.

A la chapelle N.-D. de Lourdes.

La solennelle cérémonie religieuse qui a eu lieu hier soir, à la chapelle N. D. de Lourdes, a été très solennelle.

Sa Grandeur Mgr P. E. Roy rehaussait par sa présence l'éclat de cette fête religieuse qui laissera après elle un souvenir durable.

Les deux fraternités du Tiers-Ordre occupaient le bas de l'église et le public les galeries. C'est le R. P. A. W. Valiquet, O. M. I., qui avait la direction de cette fête religieuse.

Il y eut réception de plusieurs nouveaux tertaires et un éloquent sermon par Mgr l'Auxiliaire.

La cérémonie s'est terminée par un salut solennel.

Démonstration religieuse.

Il nous faudrait plus d'espace que celui que nous disposons pour faire un compte-rendu complet de la fête d'hier soir.

Des ouvriers en habit de travail, au nombre de plusieurs milliers, se dirigeait au sortir de l'atelier, à l'église paroissiale, où devait avoir lieu une très imposante cérémonie religieuse à l'occasion de la fête du Sacré-Coeur.

Après quelques remarques enthousiastes du R. P. Lelièvre, directeur de la Garde d'Honneur, qui rappela la parole d'honneur donnée au Sacré-Coeur, il y a quatre ans, la fidélité à assister aux réunions de chaque premier vendredi du mois, il y eut procession autour du monument du Sacré-Coeur et chant par la foule du si beau cantique des ouvriers au Sacré-Coeur.

La foule entra ensuite à l'église paroissiale où il y eut salut solennel, les motets étant chanté par la foule. Bref, ce fut une manifestation religieuse qui ne s'oubliera pas de sitôt et qui parle hautement de l'esprit religieux de la population et du zèle du R. P. Lelièvre, le directeur de la Garde d'Honneur.

A couteaux tirés

Suite de la 1ère page

TRAVAIL RAPIDE

Après cette discussion étendue, le Conseil fit le reste du travail de la soirée en fort peu de temps. Il restait huit ordres du jour à étudier et ils le firent très rapidement.

Le rapport du comité des Finances recommandant d'accorder $1,000 au fonds de secours des sinistrés du feu de St-Roch fut adopté unanimement, de même que celui qui recommandait de voter $400 pour arroser les rues plus abondamment en juillet et en août.

Le rapport du comité des Finances recommandant de voter $1,600 pour faire faire un plan cadastral de la cité fut ensuite adopté à l'unanimité de même que le rapport du comité de l'Aqueduc recommandant d'accorder à M. Ignace Blodeau, le plus bas soumissionnaire, le contrat pour le creusage de tranchées pour l'aqueduc dans la rue St-Vallier à St-Malo.

Le comité du feu a aussi présenté deux rapports qui ont été adoptés unanimement : premièrement, celui qui recommandait d'accorder le contrat pour boyaux à incendie comme suit : 1000 pieds de la marque Red Cross, de la Gutta Percha Rubber Co. et 1000 pieds de la marque Arrow, de la Canadian Rubber Co. Le prix de chacune est de 85 cts du pied.

Le second rapport recommandait d'accorder à M. Charles Lirette, au prix de $100 chacune, le contrat pour trois nouvelles voitures à boyaux a été adopté unanimement.

COMMISSAIRES D'ECOLES

Le terme d'office du R. P. Vaillquette et du Dr Jobin comme commissaires d'écoles catholiques se termine le 30 juin courant et le Conseil hier soir a choisi leurs successeurs.

L'échevin Pouliot, secondé par l'échevin Barbeau, proposa que l'echevin Drouin fût nommé en remplacement de l'échevin Jobin et en amendement l'échevin Huard, secondé par l'échevin St-Pierre, proposa de substituer le nom de l'échevin Jobin à celui de l'échevin Drouin.

L'échevin Pouliot dit que durant

L'ECHEVIN NAP. DROUIN,
Successeur de l'échevin Jobin, à la Commission scolaire de Québec.

son terme d'office l'échevin Jobin a bien rempli ses fonctions mais il croit qu'il faut faire un changement après le terme et c'est pourquoi il propose de le remplacer pour le prochain terme par l'échevin Drouin.

L'échevin Huard trouve que cette motion est un vote de

NON-CONFIANCE

contre l'échevin Jobin et il revendique pour Jacques-Cartier le droit d'être représenté dans la Commission Scolaire.

L'échevin Verret à son tour, dit quelques mots de louanges à l'adresse de l'échevin Jobin comme commissaire d'écoles et il entre dans une longue considération sur le mérite respectif des deux candidats, exprimant l'opinion qu'il est préférable d'avoir un homme de profession dans la commission scolaire.

L'échevin Lockwell dit que l'échevin Verret est allé un peu loin dans ses remarques quand il a discuté le mérite des candidats. L'échevin Drouin est aussi bien qualifié que l'échevin Jobin. Il n'est pas absolument nécessaire d'être homme de profession pour être commissaire d'écoles et l'échevin Drouin, qui est un homme d'affaires, saura très bien prendre intérêt des contribuables devant la Commission scolaire.

Après les remarques des échevins Huard et Verret, l'échevin Pouliot voulut retirer sa motion, mais l'echevin Cannon s'y opposa, car, dit-il, il faut infuser un sang nouveau dans la Commission Scolaire. Pour ce qui est du mérite des deux candidats, l'échevin Lockwell l'a dit, il est préférable d'avoir dans la Commission Scolaire un homme d'affaires qui s'occupera des intérêts des contribuables.

Et le vote étant pris sur l'amendement de l'échevin Huard pour maintenir l'échevin Jobin en fonctions, l'amendement est rejetée par le vote suivant :

Pour : les échevins Plamondon, Fiset, Verret, Huard et St-Pierre.—5.

Contre : les échevins Létourneau, Brunet, Pouliot, Noreau, Lantier, Collier, Hogan, Lockwell, Lemay, Picard, Mulroney, Messervey, Dinan, Baribeau, Lavigueur, Paquet, Cummings et Cannon. — 18.

Et par un vote de 18 contre 5, l'échevin Drouin est nommé commissaire d'écoles catholiques.

Sur proposition de l'échevin Fiset, secondé par l'échevin Brunet, M. Cyrille Kirouac, de Saint-Sauveur, a été nommé commissaire d'écoles catholiques en remplacement du R. P. Valiquette, et sur proposition de l'échevin Cummings, secondé par l'échevin Messervey, M. Walter Ray a été maintenu dans sa position de commissaire d'écoles protestantes.

Avant l'ajournement l'échevin Huard proposa qu'on accorde plusieurs licences pour étaux privés à des gens qui ont obtenu de l'inspecteur des marchés, de bonnes recommandations. Adopté.

Et le conseil ajourne à vendredi, le 2 juillet prochain.

COUPON

Pour les lecteurs du Soleil

Superbe Portrait Emaillé
Une valeur de $5.00

Venez nous apporter une de vos photographies ou celle d'un membre de votre famille et nous l'agrandirons sous forme d'un magnifique Portrait Emaillé grandeur 20 x 12 pouces.

CONDITIONS.— Ce coupon et 68 centins vous procurera l'un de ces superbes Portraits Emaillés. Toutes les personnes en dehors de la cité de Québec devront envoyer 30 centins extra pour l'empaquetage et les frais de poste.

Cette offre est pour les lecteurs du " Soleil au Canada seulement.

Bureau de Coupon du Soleil
124½, rue ST-JOSEPH
ST-ROCH, QUEBEC

FAMEUX !

Depuis près d'un demi siècle qu'on le reconnait comme un bienfaiteur de l'humanité, le fameux Elixir Bonsecours et Vin de London opère des miracles incontestables. C'est le meilleur reconstituant connu et il est tout particulièrement recommandé par les médecins aux personnes faibles, anémiques ou convalescentes. En vente partout.

NEUVILLE BELLEAU & CIE

AGENTS DE CHANGE

93, Rue St-Pierre, Québec

Achats et ventes d'actions de Banques, de Compagnies de Chemin de Fer de Compagnies Industrielles et autres (sur marge et au comptant.)
Fil télégraphique privé avec Montréal, Toronto, New-York et Boston.

Toute demande de renseignements reçoit notre attention immédiate.

TELEPHONE 948.

POUR LA SAISON D'ETE

Pour les Maisons de Campagne et les Bords de la Mer

Nous avons deux jolies boîtes de musique, avec cloches, et jouant trente-six airs, dans chaque boîte ; le prix ordinaire de ces boîtes est de $100, nous les vendons pour $60 chaque.

MONTRES POUR EXCURSIONS DE PECHE

Nous avons vne collection supérieure de montres en nickel et métal à fusil à $5.00 chacune.

LUNETTES DE MARINE ET DE CHAMP

Un assortiment complet variant depuis $7.50 jusqu'à $35.00

Nous avons en fait de carafons (flasks) un assortimentdes plus complets depuis les plus petits flasks pouvant contenir une roquille, convenable pour le sac de voyage d'une dame, jusqu'aux flacons de la plus grosse forme, qui peuvent contenir une pinte de liqueur. Les prix varient depuis $3.00 à $10.00

G. SEIFERT & Fils

IMPORTATEURS

16, Rue de la Fabrique, Québec

NOUVEAU MAGASIN DE BIJOUTERIES

Assortiment complet et absolument nouveau de bijoux artistiques de différents styles.

Articles en double argent pour services de table, de salle de réception, de fumoir, de toilette, etc.

Cadeaux de mariages, de baptêmes, noces d'or et d'argent.

Montres en or et en argent, jones, bagues de fiançailles, diamants etc., etc., etc.

Attention particulière donnée à la réparation et à tout ouvrage sur commande.

Le public est cordialement invité à visiter notre magasin.

DANIEL PICHE,

TEL. 3554 - - 90 RUE ST-JOSEPH.

Chapeaux pour Dames

M. et Madame L. P. Montreuil, marchands de modes, No 34 rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, invitent leur nombreuse clientèle à venir à leur magasin visiter leurs jolis chapeaux garnis et non garnis, pour dames. Leur stock pour le printemps et l'été comprend la plus haute nouveauté dans les chapeaux, fleurs, rubans, plumes d'autruche, voilettes, ornements de toutes sortes, etc.

Des modistes très compétentes sont à la disposition de la clientèle. Les prix sont modérés.

L. P. MONTREUIL
34 rue Sous-le-Fort, Basse-Ville.
2 j. 1m—m. j. s.

VILLEGIATURE

Le "Castel" et la villa "Bocage" à la Pointe de la Rivière du Loup, sont maintenant prêts. Tout annonce que l'été sera gai et qu'un très grand nombre de touristes visiteront la Pointe de Rivière du Loup, comme par les années passées. Pour plus amples renseignements s'adresser à Mme L. Puize, propriétaire. 17 ls

Les Brasseries Indépendantes

Proteau & Carignan

Brasserie de Beauport

Ces deux brasseries sont indépendantes du " trust " et sont bien résolues de continuer leur commerce comme dans le passé. L'attitude adoptée par les deux maisons devrait leur assurer l'appui et l'encouragement des unions ouvrières en particulier, et des citoyens de Québec en général.

Les consommateurs de gaz qui désirent avoir de bons "ma chons" dont leurs lampes, et ceux qui veulent faire nettoyer leur poêle à gaz, le'adresser à la

Cie D'APPAREILS A GAZ,
154 St-Jean
Tél. 3673.

NOUS ACCOMMODONS les citadins en villégiature à Beauport, Charlesbourg, Charlesbourg-Ouest, Lorette.

Pour les spiritueux, bières, vins, etc., donnez votre commande par lettre, carte-postale, téléphone ou télégramme, et nous livrerons à votre résidence d'été.

NOUS RECOMMANDONS les COGNAC SALAMANDRES :

BRUT—Grande bouteille	$1.00
MEDECINAL "	1.25
SPECIAL—Belle valeur	1.25
COEUR ROUGE No. 1	1.25

EPICERIE ELZEAR TURCOTTE

LA PLUS GRANDE EPICERIE A QUEBEC

PETITES ANNONCES

AGENTS.—Nous payons un salaire, les dépenses et nous avons besoin d'hommes intelligents, pour vendre nos diverses plantations approuvées par les Fermes Expérimentales et garanties. Adressez-vous gratuitement ; faites demande aujourd'hui en mentionnant l'âge.
LUKE BROS, Limited, PEPINIERISTES, Montréal. 15 mai—6 ms

APPRENEZ LE METIER DE BARBIER.—Instrument gratis, système nouveau. Pratique constante, instructions attentives. Les grandes peuvent gagner de douze à dix-huit piastres par semaine. Quelques semaines suffisent pour cours complet. Ecrivez pour catalogue gratis : MOLER BARBER COLLEGE, 112, rue Craig-Ouest, Montréal. 15 av—26 fs

BARBIER.—On demande un bon barbier. S'adresser à O. BEDARD, Château-Frontenac, Québec. 17 jn—3 fs

BONNE D'ENFANTS. — On demande une jeune fille pour avoir soin de 2 enfants. S'adresser à Mme Montreuil, 9½, St-Jean. 2 jn—n. o.

BOULANGER.—Un boulanger trouvera de l'emploi en s'adressant à Ludger LEVESQUE, Ste-Anne la Pocatière.

CHARPENTIERS.—On demande des bons charpentiers-menuisiers. S'adresser à C. A. Vezina, 91, des Prairies, ou sur les lieux, au bassin Louise. 19 jn—3 fs

COMMIS. — On demande un commis d'expérience muni de bons certificats pour servir dans un magasin d'épiceries. Un homme marié de préférence
S'adresser par lettre à Commis, bureau du " Soleil ". 15 jn—n o

COMMIS.—On demande immédiatement un commis pour la pharmacie. Un commis d'expérience sera préféré.
S'adresser à L. E. MARIEL, pharmacien, 91, St-Joseph, Quebec. 16 jn—n. o.

COUTURIERES.—On demande de bonnes couturières pour travailler dans les robes et manteaux. S'adresser au No 36, rue Dauphine. 15 jn—n. o.

COUTURIERES.—On demande des couturières expérimentées pour la confection des corsages et jupes de robes. Bons salaires et positions permanentes. S'adresser à la CIE PAQUET, Limitée, 157-173, rue St-Joseph. 4 jn—n. o.

COUTURIERES.—On demande des couturières au département de Mme Kelly, chez Paguy, Lepage & Frère. 2 jn—n. o.

CUISINIERE.—On demande une assistante cuisinière. S'adresser au No 38, rue St-Louis. 17 jn—3 fs

FILLE.—On demande une fille générale Pas d'enfants. S'adresser chez Mme A. BOISVERT, 3, rue Dalhousie. 16 jn—1 sem

HORLOGER—On demande un horloger. S'adresser à 180, rue St-Jean. 12 jn—n o

INSTITUTRICES. — La municipalité scolaire de Saint-Raymond, paroisse, a besoin de plusieurs Institutrices pour écoles élémentaires. S'adresser à E. L. PLAMONDON, sec.-trésorier, " St-Raymond, co. Portneuf. 8 jn—n. o.

INSTITUTRICE DEMANDEE.—On demande une institutrice pour école élémentaire. S'adresser à XAVIER LEMELIN, St-François, I.-O. 4 jn—n. o.

JEUNES FILLES.—On demande immédiatement des jeunes filles pour travailler à notre manufacture. Emploi permanent. S'adresser à ST. LAWRENCE PAPER BAG Co., 73, Saint-au-Matelot, Basse-ville, Québec. 16 jn—n o

JEUNE FILLE.—On demande une jeune fille parlant les deux langues pour servir dans un magasin de confiserie.
S'adresser au No 126, rue St-Jean.

JEUNES GENS.—On demande de suite des jeunes gens pour apprendre la télégraphie anglaise et pratique. De bons salaires seront offerts par ces nouveaux chemins de fer près bientôt à la circulation et ceux en opération s'allongent tous les jours. Vous pouvez en juger par les bonnes demandes de télégraphistes. Préparez-vous dès maintenant. Prix modérés et succès assurés. Pas de vacance. Classe du jour et du soir. S'adresser à H. OME.. VERONNEAU, professeur, 23, rue St-Stanislas, Québec. Successeur de MOON'S SCHOOL OF TELEGRAPHY. 12 jn—2 sem

JEUNE HOMME. — On demande un jeune homme ayant un peu d'expérience dans le commerce d'épiceries. S'adresser à J. A. PROVOST, coin Dorchester et Charest. 19 jn—3 fs

JEUNE HOMME.— On demande un jeune homme comme assistant teneur de livres, chez ALEX. LEGARE & Fils, marché Champlain. 17 jn—3 fs

LOGEMENT.—On demande à louer un logement de 5 ou 6 appartements.
S'adresser, par lettre, à " T. A. ", bureau du " Soleil ". 17 jn—3 fs

MENAGERE.—On demande une bonne ménagère qui comprend l'anglais.
S'adresser à Mlle BICKELL, 53, rue St-Louis. 18 jn—3 fs

PLANCHES.— On demande à acheter trente mille pieds de planches en cèdre de 1, 2 et 3 pouces d'épaisseur. Livrés à Québec. S'adresser par lettre à A. B., bureau du " Soleil ". 12 jn—2 sem

REPASSEUSES.—On demande immédiatement des femmes et filles pour repasser le linge. S'adresser à la IMPERIAL LAUNDRY, 52-56, rue St-Valier. 18 jn—n. o.

"RONNEUSES".—On demande immédiatement plusieurs bonnes " ronneuses de frames" dans la " Card Room ". Ouvrage stable. Bons gages.
S'adresser à la Dominion Textile Co., Montmorency.

SERVANTE.—On demande immédiatement une bonne servante générale, pour une famille de trois personnes ; pas de lavage. Bons gages. S'adresser au No 55, rue Ste-Marguerite, St-Roch. 17 jn—3 fs

SERVANTE.—On demande une servante générale. Pas d'enfants.
S'adresser au No 22, Avenue des Erables. 19 jn—1 sem

SERVANTES.—On demande une bonne pour prendre soin d'un enfant de 2 mois ; aussi deux servantes. Bons gages.
S'adresser au No 9, Haldimand. 12 jn—n. o.

PRESSIER.—Un pressier d'expérience, connaissant tout genre d'ouvrage, bien recommandé, demande position à salaire raisonnable. S'adresser, par lettre, à " Pressier ", bureau du " Soleil ". 14 jn—n. o.

SERVANTES.—Demandées une cuisinière et fille de chambre, pour la campagne. S'adresser à 10 hrs, à 2 hrs a. m. et à 7 hrs, le soir, au No 138, Grande-Allée. 3 jn—n. o.

SERVANTE.—On demande une servante générale, chez M. H. A. DAUPHIN, 532, rue St-Jean. 5 jn—n. o.

VENDEURS.— On demande des vendeurs pour représenter les PEPINIERES les plus grandes du Canada. Une liste spéciale des variétés rustiques, adaptées pour la province de Québec. Commencez immédiatement, à la saison la meilleure. Termes libéraux. Equipment élégant, sans charge. Payable à la semaine. Ecrivez pour termes, STONE & WELLINGTON, Toronto, Ontario. 21av—51 fs

VOYAGEUR DE COMMERCE.—M. J. Elz. Feuilteault, agent à Québec de la " Maple Leaf Tobacco ", de Joliette, P. Q., demande un voyageur dans les tabacs pour la ville seulement. Bonnes conditions. S'adresser au bureau, coin des rues St-André et St-Pierre, Basse-Ville, Québec. 18 jn—3 fs.

POSITION DEMANDEE

DEMANDE D'EMPLOI.—Une personne de confiance offre ses services pour prendre soin d'une maison pendant la saison de villégiature, de préférence au Faubourg St-Jean ou Haute-Ville.
S'adresser à " A. L. ", bureau de poste, Faubourg St-Jean-Baptiste.

A LOUER

ATELIER.—Un magnifique atelier de photographe à louer, au Pont-Rouge, ayant toutes les améliorations nécessaires pour un photographe ; aussi, à vendre, un magnifique stock de cartes et deux superbes kodaks. Il n'y a pas de photographe établi dans ce village.
S'adresser à " F. X. C. ", Pont-Rouge, Québec. 19 jn—4 fs

CHAMBRE A LOUER.—Une grande chambre meublée, avec pension de première classe ; pourvue de toutes les améliorations modernes. S'adresser au No 29, rue Des Fossés.

CHAMBRE.—Une bonne grande chambre à louer, meublée, lumière électrique, bain. S'adresser au No 81, rue St-Gabriel, faubourg St-Jean. 31 m—n o

CHAMBRE A LOUER.—Une belle grande chambre, meublée, chauffée à l'eau chaude, chambre de bain ?, proximité. Belle localité. S'adresser r., No 89, rue D'Aiguillon. 15 jn—1 sem

CHAMBRE.—A louer, belle et grande chambre meublée, lumière électrique dans Jacques-Cartier. S'adresser par lettre à Mme V., bureau du " Soleil ", Québec. 16 jn—1 sem

CHAMBRE.—Deux dames désireraient chambre avec pension dans une famille privée de la Haute-Ville. S'adresser par lettre à chambre, bureau du " Soleil ", Québec. 18 jn—3 fs

LOGEMENTS A LOUER.—3 logements à louer, pour la saison d'été ou à l'année, situés à l'Avenue Lorne, Beauport. Dépot du Monument. A deux minutes de marche des chars électriques ; à 2 milles de la ville. S'adresser sur les lieux ou à Québec, chez M. A. A. CANTIN, 555, rue St-Valier, St-Roch. 19 jn—1 sem

LOGEMENTS.—A louer, possession immédiate, 2 magnifiques logements de 7 chambres, à 10 minutes du coin de la rue St-Joseph et du Pont, à 4 arpents du pont Dorchester, sur le chemin de Beauport, un endroit idéal pour l'été et l'hiver. Ces logements sont pourvus de toutes les améliorations modernes, chambres de bain, lumière électrique, chauffage à l'eau chaude, spécial pour chaque logement, plomberie la plus nouvelle ; finis de première classe. S'adresser à M. Nap. PELLETIER, chez Marier & Tremblay, Litée, Phone, 2162-2163.

LOGEMENTS.—Plusieurs beaux logements de 5 à 6 chambres, sont à louer, à des prix modérés. Ces logements sont munis de toutes les accommodations modernes.
Pour informations, s'adresser à EUG. LAMONTAGNE, Domaine Lairet. Tel 2729.

MAISONS A LOUER.—Plusieurs maisons à rue, situées dans les campagnes environnantes. Aussi plusieurs maisons privées et différents magasin situés dans la ville de Québec, sont à louer.
Pour plus d'informations, s'adresser à J. ? Bourbonnais, agent d'immeubles.

PLACE D'AFFAIRES.—A louer, une belle place pour un frotteur de chaussures ; bon centre, rue St-Joseph, à côté d'un restaurant ; bon poste d'affaires.
S'adresser à A. DION, 259, rue St-Joseph. 17 jn—3 fs

SALLE A LOUER.— Une magnifique salle, de 80 pieds de profondeur sur 25 pieds de largeur, bien éclairée à l'électricité, et bien ventilée, pourvue de toutes les améliorations modernes, chauffée à l'eau chaude, des plus convenables pour des sociétés. Pour plus amples informations, s'adresser Rue BRUNET, No 51, St-Joseph, St-Roch, Québec. 4 mars—n. o.

TERRAIN A LOUER.—Une partie de terrain, située rue St-Joseph, entre la Bourse du Travail et la manufacture Victor, ayant 26 pieds de front sur 60 pieds de profondeur, avec passage mitoyen en plus. Bon poste de commerce.
S'adresser au No 710, St-Vallier, St-Sauveur. 3 jn—n. o.

A VENDRE

A VENDRE OU A LOUER.— A L'Islet, la magnifique résidence ci-devant la propriété de feu le Dr N. Lavoie, avec dépendances, morceau de terre et verger, à un prix raisonnable ; située sur les bords du St-Laurent, avec une vue admirable du fleuve et des alentours. S'adresser à M. N. Lavoie, à la Banque Nationale, ou au Dr LAVOIE, de Sillery. 15 av—n. o.

A VENDRE.— Un grand emplacement contenant un magasin, une résidence privée et dépendances. Magnifique poste de commerce. Situé au centre des affaires, en le village de Ste-Marie de la Beauce, sur la rue de la Station. Pour informations, s'adresser à A. JACQUES, Ste-Marie, Beauce. 15 jn—2 sem

A VENDRE.— " hommes ou femmes.— Mes certificats et prime en terre de la guerre du Sud Africain, émis par le département de l'Intérieur, Ottawa, bons pour 320 acres de toute terre de la Puissance, dans l'Alberta, la Saskatchewan ou le Manitoba. Toute personne au-dessus de 18 ans, HOMME OU FEMME, peuvent acquérir ces terrains avec ce certificat. Pour vente immédiate, $800.00. Ecrivez ou télégraphiez.
L. E. TELFORD,
131, rue Shuter,
18 jn—1 ms Toronto, Ontario.

BICYCLE A VENDRE.—Dernier modèle, de la célèbre manufacture Iver-Johnston. S'adresser en aucun temps à M. Johnston, chez L. H. Gaudry & Cie, limitée, 76, rue St-Pierre, Québec. 5 jn—n. o.

ENGIN A VENDRE.—Un engin de 14 forces, en bon ordre, à vendre à bonnes conditions. S'adresser au bureau du " Soleil ". 4 m—5. o.

EXPRESSE A VENDRE.— Une express couverte, toute neuve, pour épicier ou confiseur ; aussi, un cabroulet.
Nous aurions besoin d'un boghei et d'un lorrie léger. S'adresser à J. A. KIROUAC & Cie, 34, ruelle de la Fabrique. 19 jn—6 fs

EXPRESS A VENDRE.—Une bonne et belle express basse avec essieux plié en arrière indispensable pour un marchand de poêles ou de pianos. Cette voiture est presque neuve, à vendre à bon marché.
S'adresser à LA CIE DE MACHINERIES MERCIER, rue St-Laurent, Lévis, P. Q. 9 j—15 fs

HARNAIS A VENDRE.—Huit harnais de travail et de voiture légère, à bon marché. Aussi moulin à café et quantité d'articles pour épicerie.
S'adresser à 88, rue Napoléon. 16 jn—n o

HOTEL A VENDRE A SOREL.— Une des premières maisons de Sorel, contenant vingt et une chambres à coucher, trois salles d'échantillons, salle à manger de quatre-vingts couverts, vastes salons, grande cuisine avec un " Range " au charbon et un poêle à gaz, éclairage par la lumière électrique, chauffée par la vapeur, glacière remplie pour la saison d'été. Licence assurée pour le premier mai. S'adresser à Chs RICHARD, prop., Sorel.

HANGAR A LOUER.—De trente pieds de long, à deux étages, avec place d'écurie, situé sur la rue Fleurie. S'adresser au No 347, rue St Joseph, Québec. 11 m—n o

LOTS A VENDRE. — Les deux plus beaux lots du Parc Limoilou à vendre juste au coin des Chemins Charlesbourg Beauport, Hedleyville, 5120 pieds en superficie. Conditions faciles. S'adresser à H. JOHN PARADIS,
18 jn—3 fs 426, rue St-Paul.

MACHINERIES A VENDRE.—Machines pour fabriquer la chaussure, machines à talonner, machine à poser le ciment, un spletter, shafts, copelanes, hingers, transmitteurs, moulins à sole, moulins à brai, une table pour tailler le coton, machine à mesurer le cuir, une douzaine de châssis de broche. Le tout en parfait ordre.
S'adresser à M. B. CREPAULT, 73, rue Caron, ou au No 398, rue du Roi. 19 jn —1 sem

MACHINERIES A VENDRE.— Engins et bouilloires de tout genre neufs et de seconde-mains depuis 4 à 150 forces à vendre sans réserve pour faire place à d'autres machineries qui doivent nous arriver prochainement.
Adressez-vous de suite à LA CIE DE MACHINERIES MERCIER, rue St-Laurent, Lévis, P. Q. 9 j—15 fs

MAGASIN.—Chance exceptionnelle pour une modiste ; beau magasin dans le meilleur centre de la ville. Le tout sera vendu à $250.00, valant $500.00. S'adresser au No 289, rue St-Joseph. 17 jn—3 fs

MAISONS A VENDRE.—Deux magnifiques maisons situées aux Nos 52-54-56-58½, rue Ste-Julie. Munies de toutes les améliorations modernes, à vendre à conditions très faciles de paiement pour un prompt acheteur. S'adresser à H. C. BOIVIN, 3, rue Racine, ou au No 55, Ste-Claire. Téléphone 1821. 17 jn—n o

MAISON.—A vendre ou à louer, une maison en brique et pierre, Nos 9 et 11, rue Ste-Cécile, Québec. Conditions de vente faciles. G. A. PARADIS, 402, rue St-Jean. 15 jn—1 sem

MAISON.—Maison à vendre ; deux bons logements ; soubage de pierre, lambrissée en brique. Située sur la rue Massue.
S'adresser au No 214, rue Massue. 14 jn—1 sem

MAISON A VENDRE.—A Beauport, village Mastaï, à quelques minutes de la station, une résidence privée, très confortable, pour famille et Silver.
Pour toutes informations, s'adresser à M. N. CLAVET, 582, rue St-François, St-Roch, Québec. 22 av—n. o.

MOULIN A VENDRE.—Moulin à scie à vendre avec emplacement ; aussi, maison à vendre avec emplacement. Excellente place d'affaires. S'adresser à Honoré Linteau, St-Gérard de Magella, Lorette. 19 jn—3 fs

PIANO A VENDRE.—Un splendide piano cottage, en noyer, bon ordre qu'à sa sortie du magasin, à vendre à grande réduction, soit comptant ou à bonnes conditions. S'adresser personnellement ou par correspondance, au No 7, rue de L'Alverne (près de la barrière Ste-Foy), Québec. 17 jn—3 fs

PIANO.—Un piano Upright, n'ayant servi que dix-huit mois, est offert en vente. Coût, $450 ; prix demandé, $200, le propriétaire quittant la cité. Une chance rare à l'acheteur convenable. On peut voir le piano au No 11, rue Jupiter (Du Zouave). Venez immédiatement. 17 jn—1 sem

PROPRIETE A VENDRE OU A LOUER.—On offre en vente ou à louer, à Lévis, plusieurs propriétés, logements privés, bureaux, en parfait ordre et munis de toutes les améliorations modernes, à bonnes conditions. S'adresser à MARC COUTURE, marchand, 138, rue Commerciale, Lévis. Aussi une des belles résidence du village St-Michel de Bellechasse. 4 fév—n o.

TABACONISTE.—Bon poste de tabaconiste à vendre, comprenant le stock et tout l'ameublement du magasin et le loyer. Une bonne offre sera faite à un acheteur sérieux. S'adresser, par lettre, à " Y. Z. ", " Le Soleil ", Québec. 19 jn—1 sem

TERRES.— A la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, terres et emplacements à vendre. S'adresser à H. FREDERIC SMITH, N. P., Pointe-aux-Trembles. 24 m—1 f p s.

TERRE A VENDRE.—Magnifique terre à vendre à 18 milles de la ville, sur les chemins gravelés, une terre de 4 arpents sur 30, avec 6 arpents en bois et une petite sucrerie avec maison, grange et hangar, des pompes à eau dans toutes les bâtisses, le tout en bon ordre ; le labour est fait pour la semence du printemps. Vendue à bon marché. Le propriétaire abandonnant la culture. Pour autres informations, s'adresser à PHILEME LAMARRE, menuisier, St-Henri, Lévis. 20 av—n o

TERRE A VENDRE.—Magnifique terre à vendre, dans le centre de Carleton, avec maison, grange, hangar, avec en plus deux autres terres à cultiver et à bois, sur le deuxième rang, annexées avec la première terre. Pour renseignements et prix, s'adresser à JOS. B. LEBLANC, Carleton Co. Bonaventure, P. Q.

VICTORIAS.—Plusieurs voitures Victorias, à vendre à très bonnes conditions. S'adresser à Zotique ROGER, 23, du Pont, Palais. 4 jn—n. o.

YACHT.—A vendre, un yacht à gazoline, de 16 pieds, construit en cèdre rouge et chêne. Engin de 2 forces. Le tout en parfait ordre et prêt à mettre à l'eau.
S'adresser à ROYAL PAPER BOX, Boulevard Langelier. 7 juin—n. o.

PERDU

BIJOUX PERDUS.—Lors de la récente conflagration à Jacques-Cartier, ont été perdus un jonc de mariage et quelques autres bijoux. Récompense à celui qui les retournera au No 138, rue du Pont. 17 jn—3 fs

BROCHE EN OR.—Perdue, hier après-midi, entre la Grande-Allée, la rue Ste-Ursule et le hangar du Pacifique Canadien, sur la Jetée Louise, une brochée en or, enrichie de diamants fleur-de-lys. On sera récompensé en la rapportant à ce bureau. 15 jn—1 sem

SATCHEL PERDU.—Mardi soir, a été laissé dans les chars de la Basse-Ville, un satchel en cuir noir, contenant argent et divers articles, ainsi que des cartes avec le nom du propriétaire. Récompense à celui qui le remettra au No 54, côte Ste-Geneviève. 18 jn—2 fs

VENTE A L'ENCAN

LUNDI, le 21, à L'Ancienne-Lorette, chez M. JOHNNY CLOUTIER, Grand-Désert.
Tout le roulant, instruments aratoires, voitures d'hiver et d'été, ménage, voitures de promenade, rubber-tire, toute neuve ; lingerie ; aussi, 5 ou 6 bons chevaux de promenade et de traits. Le tout vendu sans réserve, LUNDI, à 9 heures, M. Cloutier laissant la paroisse.

VENTE A L'ENCAN

PAR MARCEAU & FILS
A la résidence de Mme Vve Victor Marier, No 139, rue D'Aiguillon,
MARDI, le 22 JUIN, à 10 h. 30 A. M.
Nous avons instruction de vendre à l'enchère un stock de tabac, cigares et articles de magasin, tels que vitrines, comptoirs, etc ; aussi, meubles de ménage, set de chambre, horloge (grand father), de grande valeur et une quantité d'autres articles trop long à énumérer.
Vente sans réserve. Visible le matin de la vente.
MARCEAU & FILS,
Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
P. F. BOULANGER,
Marchand,
Notre-Dame de Charny,
Insolvable.
Avis est par le présent donné que
VENDREDI, LE 25 JUIN 1909
A 11 HEURES A. M.
Sera vendu à mon bureau : 44, rue Dalhousie, Québec, l'immeuble ci-après décrit appartenant à cette succession :
Un emplacement contenant dix-neuf pieds de largeur au nord et trente-huit pieds au sud, sur soixante-huit pieds de longueur, borné au nord à Jean-Baptiste Lemieux, au sud à la rue, à l'est à un ruisseau et à l'ouest à Ferdinand Demers faisant partie du lot numéro deux cent cinquante-trois (253) du cadastre pour la paroisse de St-Jean-Chrysostôme, comté de Lévis, avec toutes les bâtisses dessus construites, sujet à une rente foncière et annuelle de six piastres, payable à Jean-Baptiste Lemieux, le 1er novembre de chaque année.
Conditions de paiement : argent comptant.
V. E. PARADIS,
Jurateur.
Bureau : 44, rue Dalhousie,
bâtisse de la Cie Richelieu.
Québec, le 14 juin 1909.
16, 17, 18 et 19 j

SUCCESSION DE FEU GEO. DARVEAU
Courtier de Québec.
AVIS.—Toutes personnes ayant des réclamations contre cette succession sont priées de produire leurs comptes dûment attestés, au bureau du soussigné, sous huit jours de délai.
Et tous ceux qui sont endettés envers la dite succession voudront bien régler dans le même délai avec le soussigné.
P. C. D'AUTEUIL, procureur, 244, rue St-Joseph, Québec. 19 jn—4 fs

AVIS

M. Arthur Thibaudeau n'est plus l'employé de la Maple Leaf Tobacco de Joliette, P.Q., dont M. J. Elz. Feuilteault est l'agent général à Québec.
J. Elz. FEUILTEAULT.

LE meilleur vernis à chaussures sur le marché

Préserve le cuir et lui donne un éclat éblouissant.

Pour Dames et Enfants.

La Bouteille 10c

Chez tous les marchands.

AVIS PUBLIC

BOIS DE PULPE

M. Johnny Giroux, ci-devant de la compagnie " The Laurentide Pulp Co. ", désire faire connaître au public qu'il a abandonné cet emploi depuis le mois de juillet 1908, et que depuis ce temps il fait affaires seul comme contracteur et commerçant de toutes qualités de bois de pulpe. Le bureau principal de M. Johnny Giroux est à Grand'Mère, hôtel Grand Central, avec un bureau local, en la paroisse Notre-Dame des Anges, comté de Portneuf. Ayant obtenu le contrat général pour fournir tout le bois de pulpe écorcé à la puissante compagnie " The St. Maurice Lumber Co. ", provenant de la région du " Canadian Northern ", depuis St-Casimir, Rivière-à-Pierre et les paroisses intermédiaires jusqu'à Oxburry, on pourra donc s'adresser à M. Giroux, comme par le passé, pour tout placement de toute quantité de bois, et le soussigné espère recevoir, comme auparavant, l'encouragement de ses pratiques et du public en général.
JOHNNY GIROUX

AVIS

Une assemblée spéciale des membres de la section No 5 des journaliers de navires de Québec, est convoquée pour mardi soir le 22 juin, à 8 heures, à la Bourse du Travail, pour l'élection du secrétaire.
Par ordre,
D. BLOUIN.

A VENDRE

Une magnifique propriété à Saint-Joseph de Lévis.

Cette propriété comprend une maison à deux étages, dont le premier étage peut servir de magasin ou bureau : une étable, un jardin potager, un bocage. Le tout situé au centre du village Lauzon et à quelques pas de l'église. Pour renseignements et prix, s'adresser à F. A. Larue, notaire, coin des rues Ste-Anne et Cook, près de l'Hôtel-de-Ville, Québec.

M. ART. TARDIF arrivera demain, de Toronto, avec deux chars de bonnes vaches à lait de première qualité, à vendre à bon marché.
S'adresser au No 1216, rue St-Valier. Tél. 2269. 17 jn—3 fs

LES Engins à gazoline Fairbanks Morse produisent plus de chevaux-vapeur et emploient moins de combustible que toute autre machine fabriquée. Les engins en usage le prouvent.

Canadian Fairbanks Company Limited
MONTREAL.

ETALON CANADIEN A VENDRE
Grandeur 5 pieds et 2 pouces, pesanteur 1150 lbs, âge 5 ans, couleur brun foncé, crin noir, enregistré canadien, très bonnes pattes, beau trot et qui promet de devenir très vite, bien prêt pour la saison, obéit qui est très doux. Pour un homme qui veut avoir un cheval de la sorte à lui de ne pas manquer l'occasion. S'adresser, par lettre, " F. G. ", " Le Soleil ". 10 jn—2 sem

AVEZ-VOUS VU CELA ?

Avez-vous la bottine offerte cette semaine par la maison Deschênes, à $3.00 la paire ? C'est une bottine en veau, pour monsieur, semelles tortes et à trépointe Goodyear, faite sur quatre formes différentes et dans toutes les grandeurs.
Valeur réelle de cette chaussure, $4.00, offerte pour $3.00. Aussi : 1000 paires de souliers en toile blanche pour dames, offerts à $1.25 la paire, valeur réelle $2.00. Tous les plus beaux souliers pour messieurs, en "patent-colt", tan et ox-blood, à votre choix, pour $3.50 la paire. Valeur réelle, $5.00.
Allez chez Deschênes, cette semaine, et vous économiserez plusieurs piastres.
LOUIS DESCHENES,
58, rue St-Jean.
Succursales : 189 rue St-Joseph, et 752 rue St-Valier. 17 3fs

HOTEL BELLEVUE

Les touristes qui désirent passer une partie de la belle saison à la campagne, aux bains de mer, pourront s'adresser à M. Nérée Boudreault, propriétaire de l'hôtel Bellevue, près du quai des Eboulements. Pension de première classe et maison fort bien meublée. A proximité du quai des Eboulements et des plages balnéaires. Bonnes conditions.
NEREE BOUDREAULT,
Propriétaire.
18 j—j n o

NOTES MARITIMES

ALMANACH POUR QUEBEC

Samedi, 19 juin 1909 :
Le soleil se lève à 4.05.
Le soleil se couche à 7.56.
Marée haute à 6.43 a.m. et 7.24 p.m.
Premier quartier vendredi, le 25, à 1 h. 43 p.m.
Dimanche, 20 juin 1909 :
Le soleil se lève à 4.05.
Le soleil se couche à 7.56.
Marée haute à 7.25 a.m. et 8.08 p.m.

LIGNE ALLAN

Le Tunisian, capt. Fairfull, est descendu de Montréal hier midi et a continué peu après vers Liverpool.
Le Victorian, capt. Outram, est arrivé ici hier soir avec 81 passagers de [illegible], 181 de seconde et 404 de [illegible] a continué à Montréal, [illegible] venant de Glasgow, [illegible]lles de Fame Point à 8 h. [illegible]m. Il sera ici demain matin.

LIGNE DU C. P. R.

Le Lake Manitoba parti de Liverpool le 10 était à 70 milles au sud-est de Cap Ray, à 8 hrs ce matin.
Il sera ici lundi matin.
Le Mount Temple a été signalé à 177 milles au sud-est de Cap Ray hier soir à 6 hrs. Il sera ici lundi soir.
Ces deux vapeurs rapportent qu'ils n'ont rencontré aucune glace dans leur voyage.
L'Empress of Britain est parti hier après midi à 3 hrs 30 vers Liverpool avec 300 passagers de 1re, 310 de seconde et 506 de troisième.
L'Empress of Ireland est parti de Liverpool hier après midi, en route vers Québec.

LIGNE CANADA

Le Willehad est parti de Grosse Ile à onze heures ce midi. Il sera ici vers une heure.

LIGNE MANCHESTER

Le Manchester Spinner est au Bassin depuis hier soir. Il est arrivé de Mandchester.
Le Mandcnester Mariner est parti de Manchester hier midi.

LIGNE WHITE STAR DOMINION

Le paquebot parti de Laurentic est arrivé de Montréal à 1 h. p.m., et quittera Québec ce soir à 7 hrs, à l'arrivée du courrier de l'ouest. Il y aura brillante réception à bord cet après midi.

NOTES

Les strs Kromprinz Olan, Cacouna et Oceland de Sydney à Montréal, Glenndent, de Sydney pour les Lacs, Maud de Montréal pour Sydney et Torgorm de Montréal pour Londres sont passés ici hier.

AU PORT DE SYDNEY

Arrivages 18 : Dominion, Norcott, Montréal ; Départs : St. Andrews, Nauen, Montréal ; Wacousta, Matheson, Montréal.

Grande vente de Thé

Avec Presents

Cette semaine, à toute personne qui achètera 1 lbs de thé de 30, 35, 40, 50 ou 60 cts, nous donnerons un joli bol en porcelaine. Au magasin de thé J. B. Rousseau, 238 St-Joseph ; 214 rue St-Jean.
12j—2s

Vues Animées Au Bennett

Le Bennett ouvrira ses portes pour la saison d'été lundi le 21 juin avec de jolies vues animées et des chansons illustrées. La représentation sera continue depuis 1 h. jusqu'à 11 p.m.
Nul doute que cette saison sera bien encouragée d'autant plus que les vues animées et les chansons illustrées seront toujours les plus nouvelles.

EXCURSION A NEW-YORK

La compagnie du chemin de fer Québec Central offre une excursion à bon marché à NEW-YORK, quittant Québec mercredi le 30 juin et au retour quittant New York en tout temps jusqu'au 10 juillet. Prix, $13.
Le Québec Central fera circuler le New-York Limited Express, à partir du 28 juin, de sorte que les voyageurs sur cette ligne jouiront du voyage le plus rapide sans changement de chars. Le New-York Limited quittera Lévis à 3.00 p.m., arrivant à New-York à .52 a.m., au retour quittera New-York à 9.00 p.m., arrivant à Lévis à 1.30 p. m. Wagons Pullman, buffet et dortoirs sur tous les trains aller et retour.
19—au 29 jn

THEATRE DES VARIETES

Ce titre de " Variétés " est vraiment à sa place, car nous n'avons pas encore eu à Québec un théâtre vraiment français, pour nous donner chaque semaine des spectacles aussi variés. Après le " Voyage en Chine ", un opéra comique qui nous a charmé toute la semaine, nous trouvons une surprise nouvelle à l'affiche, " Nick Carter ", le fameux détective américain. C'est l'affaire " Carruthers " ; les numéros 1, 2, 3, 4, 5 des fascicules qui ont été mis en drame. Presque tous les lecteurs assidus des drames émouvants ont lu ceux-là.
L'on verra tous les grands coups de scène du fameux détective contre le roi du crime, depuis sa première arrestation jusqu'à la 4ème, qui est la dernière : de là, il est conduit sur le fauteuil électrique où a lieu l'exécution. Décors, mise en scène, lumière spéciale, rien n'a été négligé pour le succès de ce drame émouvant.
Nous invitons nos amateurs de bons drames à venir passer une soirée aux Variétés. Nous sommes persuadé d'avance qu'ils nous adresseront des remerciements pour les bons moments qu'ils auront eus durant la semaine du 21. Qu'on se le dise.

ACCUSE

D'avoir détourné les deniers collectés

Une compagnie d'assurance a poursuivi, hier matin, en Cour des Sessions de la Paix, un jeune homme qui agissait comme son agent et qu'elle accuse d'avoir détourné des deniers pour elle collectés.
L'accusé a admis sa culpabilité et la sentence a été suspendue.

VICHY
PURETÉ ET QUALITÉ
CELESTINS
(PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE)
Eau Naturelle Alcaline
Remède par excellence pour prévenir et guérir les maladies du Foie et de l'Estomac.
Consultez votre Médecin
Se méfier des Imitations.
Pas véritable sans
CELESTINS

AU NICKEL

Le Nickel donnera, la semaine prochaine, le programme le plus varié qui ait encore été donné à Québec : si nouvelles vues animées et trois chansons.
La direction annonce l'engagement de M. Willie Eckstein, le célèbre enfant pianiste. Tout le monde voudra voir cette merveille avec les autres artistes aimés.
Admission, 5 cts après midi ; soir, 10 cts.

Mlle McCARTHY

est heureuse d'annoncer au public qu'elle vient d'ouvrir un salon de coiffure au Château Frontenac, chambre No 4. 19 1s

EXCELLENTE HISTOIRE

Du Nouveau Canada, par Sir Gilbert Parker

"L'hôte temporiseur," par sir Gilbert Parker est l'histoire d'un brave groupe à l'oeuvre sur les immenses prairies du Nord. Le Dr Sage marié épouse, le ministre Méthodiste dépaysé, le millionnaire sans s'y attendre, sont quelques-uns des caractères qui contribuent à donner de la vie à cette petite histoire. Elle est publiée dans le numéro du COLLIER, du 26 juin, actuellement en vente.

M. ACHILLE DUCAL

entrepreneur menuisier, de Québec, vient de réaliser un beau profit sur les lots achetés de la Quebec Land Company. Avec $300.00 déboursées en deux ans, M. Dugal fait un bénéfice de $1,500.
La spéculation sur les terrains du Parc Limoilou est payante.

AVIS

La manufacture "Royal Garment" de Toronto, a placé leurs échantillons de Robes Princesse bleue, pâle, rose, blanche, mauve, écru, au Magasin du Progrès, 382 rue St-Jean, pour qu'elles soient vendues à la moitié de leur valeur. Allez les voir, il y a du choix depuis $4.00 jusqu'à $40.00. Les grandeurs sont de 36, 38, 40.
RENAUD & GIGUERE,
382 rue St-Jean.

MACASIN DES JOBS

Une liste de Jobs

Un lot de camisoles et caleçons pour 19 cts seulement ; étoffe à robe valant 35c à 60c, pour 15 et 19c ; jupes de robes d'été pour 98c. Un autre job de jupes en panama et cécilienne, noire et couleur, offert à $2.24 ; chapeaux et capelines en broderie, offert depuis 15c ; matinées en lawn blanc, valant $1.10 pour 69c ; autre lot valant $1.50 pour 98c ; camisoles et caleçons pour hommes, valant 50 à 75c pour 35c.
Pour en finir, tous nos chapeaux de paille pour dames, offerts à 10c. Tous ces jobs sont offerts chez
T. D. DUBUC,
19 j—4fs 228 St-Jean.

GLASGOW

Londres, 19. — (Spéciale). — Sir Hugh Graham et J. A. MacDonald du "Toronto Globe" vont recevoir ces degrés honoraires de l'Université de Glasgow.

Arrivées aux hotels

—Mountain Hill House :—R. Vallières, St-Romuald ; A. Savard, Armagh ; R. Bartelett, Montréal ; R. Neveau, Sherbrooke ; N. Mercun, Dombourg ; Théo. Perron, Deschambault ; L. P. Lebel, New-Carlisle ; F. X. Gingras, Grand'Mère ; J. Hurteau, Montréal ; Dr E. Tremblay, Baie St-Paul ; A. A. Dubé, St-Agapit ; J. S. Lepage, St-Anselme ; G. Simoneau, Rivière-du-Loup ; Chs Cauchon, Château-Richer.
—Arrivées au Blanchard :—Jos. Martel, O. Vandelac, Chs Eug. Roy, Montréal ; M. et Mme J. L. Burton, Portland ; J. L. LeBrun, St-Paulme ; Gervais Lachance, St-Evariste ; D. S. Davignon, Upton ; Donald J. Cable, Montréal ; J. S. Beaudet, Leclercville ; P. B. Lebiond, Caconna ; Philibert Langlois, Armagh ; J. W. Lamontagne, Villeroy ; Mme Perron, St-Irénée ; J. E. Gobeil, Montréal ; Thos Ford, Portneuf ; F. X.

Température

OBSERVATOIRE DE TORONTO, 19 juin 1909.

PRONOSTICS:—

DEMAIN, TEMPS BEAU ET CHAUD.

NOTES. — Il a plu en abondance, dans Québec et les Provinces Maritimes. Quelques averses ont tombées dans Ontario et l'ouest.

L'hon. M. Pugsley

L'hon. M. Pugsley, ministre des Tarvaux publics sera à Québec lundi.

L'hon. M. Lemieux qui était attendu ici le même jour, étant retenu à Ottawa, viendra plus tard.

Brillant examen

Au nombre des candidats qui ont passé avec succès leur examen de licence en droit à l'Université Laval, tout récemment, il nous fait plaisir de mentionner le nom de M. Arthur Fitzpatrick, qui a su obtenir le degré de "grande distinction".

M. Fitzpatrick est le fils de Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la cour Suprême.

Toutes nos félicitations.

L'affaire Fournier

Ce matin, à 11 heures, Mtres Lafiamme et Desy, avocats de Jules Fournier, et Mtres Cooke et Dorion, comparaissaient devant Sa Seigneurie le juge Carroll, en chambre.

Etaient aussi présents : l'honorable sénateur Landry, MM. Jos. Turcotte, M. P., Mtres Alleyn Taschereau, Darveau, Pelletier, Gosselin, Rochette, M. Pouliot, greffier, et autres.

Mtre Lafiamme fit un exposé de la cause, et après citations d'autorités et de précédents, il en arriva à la conclusion que tout ce que demandait la défense se résumait à l'émanation d'un bref, ordonnant à M. Morin, gouverneur de la prison de Québec, de comparaître devant un juge et qu'il déclare pourquoi il détient Jules Fournier à la prison.

Mtre Dorion parle à son tour et cite plusieurs autorités à l'effet de s'objecter à l'émanation du bref d'habeas corpus demandé.

Sa Seigneurie le juge Carroll, après avoir entendu les plaidoieries de part et d'autre, dit qu'il prendra la cause en délibéré et qu'il rendra jugement sous peu.

"TOUT DANGER EST CONJURE!"

Dit le docteur B. M. Deschênes, de St-Paschal, au sujet de l'épidémie de picote à Kamouraska.

Un de nos rédacteurs a rencontré, ce matin, le Dr B. M. Deschênes, de Saint-Pascal, de passage à Québec :

—Comment, vous ici, un pestiféré de Kamouraska !

Et le docteur de répondre avec assurance :

—Ne craignez rien, mon ami. Il n'y a pas lieu d'appréhender l'épidémie. Tout danger est conjuré ! Il est vrai qu'il y a eu plusieurs cas, peut-être une trentaine, mais nous dit l'assistant inspecteur du Bureau d'Hygiène de la province de Québec, la désinfection des maisons est maintenant complète, et ceux qui furent victimes de l'épidémie furent isolés, de sorte que la contagion n'est plus à craindre.

La municipalité de Kamouraska avait établi un hôpital où furent mis en quarantaine ceux qui eurent quelques symptômes de maladie et même ceux qu'on soupçonnait avoir des symptômes. On n'a pas épargné les mesures de rigueur, et comme conclusion heureuse, pas un seul cas n'a surgi depuis quatorze jours.

—Mais alors les fidèles touristes de Kamouraska pourront retourner à leurs villas.

—Ils peuvent s'y rendre sans craintes jouir des plaisirs d'une parfaite quiétude sur les rives enchanteresses de Kamouraska.

Accusé de réception

Nous accusons réception du journal intitulé "La fête nationale des Canadiens-français.

Le journal est l'un des plus intéressants que nous ayons lus. Il renferme de beaux écrits et le programme officiel des fêtes de la St-Jean-Baptiste. Il est imprimé sur bon papier.

Nos remerciements aux propriétaires pour l'envoi d'un numéro.

Le 9e Régiment

La paye du 9e régiment des Voltigeurs de Québec, aura lieu lundi soir, à la salle des manoeuvres, Grande-Allée.

Bancs de l'église St-Roch

On perçoit actuellement les rentes des bancs de cette église. Le délai pour payer cette rente expirera le 21 du courant, inclusivement.

CHS GRENIER,
Notaire.

14 7fs

Une perte totale

Le "Campana" est cassé en deux. L'équipage abandonne l'épave. Le capitaine reste à bord avec deux officiers et un gardien

Le Campana n'est plus qu'une épave, le gros temps qu'il a fait la nuit dernière a opéré son oeuvre fatale, la coque du navire s'est ouverte sous la poussée des eaux et maintenant on voit dans la partie haute de sa coque une fente large d'au moins trois pieds et il est fort probable qu'avant vingt-quatre heures le bateau aura été séparé en deux tronçons par la forte mer que soulève le vent.

Ce matin, le remorqueur de sauvetage Lord Strathcona est revenu d'auprès du naufragé et a ramené à Québec l'équipage du Campana, qui était resté à bord après l'accident, mais le capitaine Lauréat Lachance n'a pas voulu abandonner son navire et il est resté à son poste avec le second officier du bord, le maître d'hôtel et un gardien.

MM. Davie, qui avaient descendu tout leur attirail de sauvetage auprès du Campana y ont laissé leur goélette G. T. D., mais il est fort probable qu'elle sera bientôt ramenée à Québec, car on devra tout probablement abandonner le navire à son triste sort, et le laisser sur la côte de St-Michel jusqu'à ce qu'il subisse le même sort pénible de son frère aîné, le Bavarian, qu'on est à démonter, pièce par pièce, près du quai Gilmour.

LA FETE NATIONALE

Importante réunion du Comité général de Régie de la Société St-Jean-Baptiste.

Hier soir, a eu lieu à l'Hôtel de Ville, une importante réunion du comité général de régie, de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

M. C. F. Delâge, président-adjoint, occupait le fauteuil présidentiel.

Assistaient à cette réunion : MM. N. E. Papillon, Et. Dussault, J. P. Garneau, J. Savard, G. E. Sauvlat, Omer Goulet, J. S. Tondreau, Alph. Pouliot, Art. Paquet, Jos. Lacroix, Oct. Dionne, Eug. Trudel, F. de Varennes, J. E. Dion, W. Beaulé, L. N. Santerre, Jos. Nadeau, V. Gamache, A. Lacasse, J. E. A. Pin, Cy. F. Delâge, J. A. Marcoux, Art. Frédéric, D. E. St-Hilaire, N. Lajeunesse, J. Moisan, J. Rochette, J. N. Bolduc, J. Huard, F. X. Martel, G. Létourneau.

Le procès verbal a été lu et adopté.

Les membres dont les noms suivent ont été chargés de représenter la société aux fêtes de St-Grégoire.

Comité général : MM. C. F. Delâge, J. E. A. Pin, N. E. Papillon, J. Lacroix ; section Notre-Dame, MM. Alph. Pouliot, C. A. Chauveau ; section St-Jean : MM. Et. Dussault, J. A. Marcoux ; section St-Roch : MM. J. N. Bolduc, J. S. Toudreau ; section Jacques-Cartier : MM. Onés. Goulet, G. Létourneau, J. Huard.

Il est entendu que tous les membres de la Société qui voudront assister à cette fête pourront joindre la délégation.

L'invitation de la Société St-Jean Baptiste de Beauport a été acceptée.

MM. C. F. Delâge, Adj. Rivard et le Dr E. St-Hilaire, ont été nommés délégués aux fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal.

Les différents comités ont fait leurs rapports qui ont été acceptés. M. Alp. Jobin a obtenu le contrat des buffets du terrain de l'Exposition pour le jour de la fête nationale.

La vente de boissons alcooliques est strictement défendue.

Une assemblée patriotique aura lieu lundi soir, sur le marché Jacques-Cartier.

Il y aura un concert-promenade, par la fanfare de l'Union Lambilotte, le soir du 24 courant, sur le Boulevard Langelier.

La section St-Jean aura une grande assemblée lundi soir, à la salle Montreuil.

$50.00 D'AMENDE

Pour avoir vendu de la boisson sans licence

La femme Etienne Parent, de Beauport, a comparu ce matin, en Cour des Sessions de la Paix, pour répondre à l'accusation d'avoir vendu de la boisson sans licence. Elle a plaidé non-coupable, mais la Cour l'a condamnée à payer une amende de $50 et les frais.

REMERCIEMENTS

Remerciements à St-François d'Assises et à la Bienheureuse Jeanne d'Arc, pour faveur obtenue.

Mme A. J.

—Sincères remerciements à Saint-Antoine de Padoue pour faveur obtenue.

Mme T.

A Saint-Grégoire

On nous prie d'annoncer que la procession qui devait avoir lieu demain matin à St-Grégoire, a été cancellée à cause du mauvais état des rues. La messe solennelle et les autres parties du programme de cette fête du 150e anniversaire de la bataille de Montmorency seront aux heures indiquées par le programme que nous publions ailleurs.

Qu'on en prenne note.

GRANDE ASSEMBLEE

Une grande assemblée publique des charpentiers et menuisiers de Québec et des environs aura lieu lundi le 21 courant, à 8 heures, p.m. Bourse du Travail, 682, St-Valier. Des orateurs compétents vous expliqueront les avantages qu'il y a de faire partie de l'Union Nationale.

19-21j Par ordre,

Section St-Jean

Lundi soir, les membres de la section St-Jean-Baptiste de la société St-Jean-Baptiste se réuniront à la salle Montreuil pour s'occuper de la fête nationale.

Paroisse N.-D. de Jacques-Cartier

Lundi dernier, le 14 juin, avait lieu le pèlerinage annuel de l'Apostolat de la Prière, à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur.

Malgré l'inclémence de la température, au-delà de deux cents personnes y prirent part. L'on récita le chapelet durant le parcours de la procession. Il y eut messe à 6 h. 30, célébrée par M. l'abbé Maurais, qui donna aussi une instruction très pratique, en expliquant les trois degrés de l'Apostolat de la Prière. Sa parole nous a grandement édifiées encouragées.

Il y eut aussi musique et chant délicieux, par les religieuses, et communion générale. Ce pèlerinage nous préparait admirablement à l'ouverture du Triduum, qui eut lieu le même soir, à 7 h. 30, et qui fut prêché par le Rév. Père Nunesvais, supérieur du Patronage.

Un très nombreux auditoire a suivi avec intérêt et piété cette série de belles et bonnes instructions.

M. le directeur, l'abbé O. Cloutier, dont le zèle est infatigable, a fait un chaleureux appel aux paroissiens, les engageant à devenir des zélateurs de l'Apostolat du Sacré-Coeur, nous démontrant la grandeur de cette mission, si simple dans sa pratique, mais cependant, si féconde en mérites.

Deux cents personnes ont répondu généreusement à cette pieuse invitation.

Hier, jour de la fête du Sacré-Coeur, nous avons eu le digne couronnement de tous ces exercices.

Le matin, à 7 heures, grand'messe solennelle et communion générale. Le St-Sacrement resta exposé toute la journée et les zélatrices vinrent tour à tour faire la garde d'honneur aux pieds de Jésus Hostie.

Le soir, à 7 h. 30, clôture solennelle après une touchante instruction sur l'amour du Sacré-Coeur de Jésus, donnée par le Rév. Père Nunesvais. M. le directeur présida la réception des nouveaux zélateurs et zélatrices. Vint ensuite la procession. Une centaine de petites filles, vêtues de blanc et portant en mains de petits drapeaux armoriés du Sacré-Coeur, défilaient à la suite des trois bannières de l'Apostolat.

Un salut solennel termina cette belle cérémonie. M. l'abbé Maurais officiait, assisté de MM. les abbés Carrier et Cloutier. A l'orgue, un beau programme musical fut exécuté, sous la direction de M. l'abbé V. Grenier.

Visiteurs distingués

Le baron de St-Laurent, consul de France à Chicago, et Mme la baronne de St-Laurent, sont à Québec, pour quelques mois, les hôtes de M. et Mme Edmond Dupré, rue St-Louis.

Mme la baronne de St-Laurent est la soeur de Mme Napoléon Legendre de cette ville, et de M. Alfred Dupré et de M. Edmond Dupré.

LA FETE NATIONALE

Messieurs les commis-marchands sont cordialement invités à figurer en corps dans les rangs de la Saint-Jean-Baptiste. Le départ se fera de la salle Martineau, à 7 h. a. m., pour de là aller rejoindre la place assignée dans la procession à cette association.

Sur la Terrasse

Lundi prochain, de huit à dix heures du soir, comme nous l'avons déjà mentionné à nos lecteurs, l'Harmonie militaire du collège de Saint-Louis de Gonzague, Beauceville, sous la direction des révérends Frères Maristes, donnera sur la Terrasse, un concert à notre public, qui ne manquera pas l'occasion d'aller applaudir ces aimables jeunes musiciens dont les plus âgés ont à peine quinze ans. Ils exécuteront le programme suivant :

Marche.—Lieutenant Sautelman. . . Rosenkrans
Ouverture.—Marie Stuart. . .M. Bléger
Valse.—Violettes. . . . . .J. Raima
Grande fantaisie.—Euterpe. . . . . N. Labole
Marche.—Patriote. . . . .L. Ringuet
Valse.—Bouquet. . . . .G. Southwell
Ouverture, Potpourri.—Yankee Hash. H. C. Miller
Chant national.—Dieu protège le Roi.

Pour les sinistrés

On commencera la semaine prochaine, à St-Roch, la quête à domicile afin de venir en aide aux sinistrés de Jacques-Cartier.

Les paroissiens devraient bien laisser à la maison la souscription qu'ils destinent aux sinistrés, afin d'éviter aux collecteurs de retourner à la maison.

150ème ANNIVERSAIRE

De la bataille de Montmorency

A l'occasion des fêtes du 150me anniversaire de la bataille de Montmorency, il y aura grande parade par les gardes militaires indépendantes et les Zouaves de Québec, dimanche après midi le 20 juin, sur les terrains du Kent House aux chutes Montmorency, concert par les fanfares, etc. Les trains circuleront tous les quarts d'heure. 18-19

A Jacques-Cartier

Distribution des prix. — La fête du Sacré-Coeur. — Chez les jeunes gens. — Pour les sinistrés.

Distribution des prix.

Mercredi prochain, veille de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, on fera à l'école des Frères, la distribution des prix aux élèves.

Une jolie séance a été préparée par les Frères.

La fête du Sacré-Coeur.

Il y a eu affluence considérable de fidèles aux exercices qui ont eu lieu hier, à l'église paroissiale, à l'occasion de la fête du Sacré-Coeur.

Chez les jeunes gens.

Demain matin, à l'école des Frères, il y aura, à 8 heures, communion générale pour tous les jeunes gens appartenant à la Ligue du Sacré-Coeur. Il y aura aussi réception de plusieurs nouveaux membres par Mgr O. E. Mathieu.

Pour les sinistrés.

Le comité des citoyens de Jacques-Cartier s'est assemblé de nouveau l'autre soir, sous la présidence du Dr Jobin. Il s'agissait surtout de recevoir le rapport de la collecte faite à domicile dans cette paroisse. Ces rapports, bien qu'incomplets, ont donné la jolie somme de $552. M. le curé Cloutier s'est inscrit pour une généreuse souscription de $50.00.

M. J. B. Morissette, agent d'assurance, avait bien voulu se charger de voir les marchands de gros de la Basse-Ville. Le premier rapport a donné comme résultat $302.00.

Comme il avait été entendu à la première réunion, on a adjoint quelques personnes aux 3 officiers déjà élus pour former le comité de distribution. Ces membres adjoints sont : M. le curé Cloutier, MM. Georges Létourneau, Jules Depeyre, Elzéar Couture, J. B. Morissette et Onésime Goulet.

La prochaine réunion du comité aura lieu, lundi soir, à 8 heures, pour recevoir le rapport final des collecteurs.

Séminaire de Québec

La distribution des prix aux élèves du Petit Séminaire de Québec, aura lieu, lundi, le 21 mai, à 9 h. a. m. Le public est admis.

P. HEBERT, Ptre,
Préfet des études.

Feu Mme Ph. Drolet

Ce matin, ont eu lieu les obsèques de dame Philéas Drolet, qui suit de très près dans la tombe celui qui fut pendant quarante ans le compagnon de son existence ici-bas.

La levée du corps a été faite par l'abbé Pichette et le service a été chanté par l'abbé Mercier, assisté des abbés Pichette et Godbout, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue, l'Union Musicale, dont l'époux de la défunte fut l'un des membres distingués, a fait du chant approprié.

Le cortège funèbre était nombreux et on y remarquait MM. Eug. Leclerc, M.P.P., Dr Paquin, Alf. Paquet, J. A. Marcoux, Chs Jobin, Jos. L'Heureux, Ph. Gingras, Ad. Voyer, Ths Voyer, Michel Poitras, A. E. Labrecque, et une foule d'autres.

Le deuil était conduit par les deux fils de la défunte, son frère M. Ed. Beaumont, son gendre M. J. Art. Denis, ses beaux-frères MM. Drolet et autres parents.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont.

NOTES SOCIALES

—On annonce pour le 7 juillet, le mariage de M. F. X. Garnépy, commis marchand, avec Melle Emerance Gagnon, de la Baie St-Paul.

NOTES PERSONNELLES

—M. Jos. H. Lessard ets allé à Thetford Mines.

—M. Emile Lessard doit aller à Thetford Mines, demain.

—M. J. A. Delisle, de Montréal, est venu à Québec, hier.

—M. et Mme A. Loumis, de St-Jean, P. Q., sont arrivés à Québec, hier. Ils logent à l'hôtel Victoria.

LA COURSE DE LA PNEUMONIE

AVEC LA CONSOMPTION

Ces deux maladies tuent annuellement dix fois plus de vies que la guerre et la famine ensemble.

A cette saison de l'année, des deux maux la pneumonie est la plus à craindre. Elle se développe rapidement et si elle n'est pas prévenue en temps elle laisse au malade une très petite chance de vivre. Prenez garde au premier petit rhume, ne le laissez pas continuer—empêchez-le de se développer en pneumonie ou consomption.

Qui connait un véritable remède sur lequel on peut compter pour la guérison des rhumes aussi sûrement que Nerviline ; il est impossible d'en trouver aucun qui peut chasser l'inflammation, faciliter cette mauvaise digestion, donner un sûr soulagement à ces congestions comme Nerviline. Pourquoi depuis cinquante ans, dans des milliers de maisons on ne tient aucun autre remède. "Quoiquefois je me rendais au travail, à la nage, et sans pardessus", écrit M. C. C. Hinckley, de New London, "et comme conséquence, je constatai un rhume sévère, je négligeai ce rhume qui me tint pour tout de bon, dans ses serres, et je dus prendre le lit. Tant aussi impotent qu'un enfant. Je craignais la pneumonie surtout, mais, heureusement, j'avais de la Nerviline dans la maison. Après m'être frotté l'estomac, la gravité de mon rhume diminua. Je me servis de Nerviline comme gargarisme et potions ou soulagement de ma gorge en quelques heures. A tous les quatre heures j'en prenais une demie cuillerée à thé dans de l'eau sucrée afin de chasser la fièvre et les frissons. Mon estomac devenait faible et plus sensible après chaque attaque et durant plusieurs semaines je dus porter une emplâtre de Nerviline qui renforçait mon estomac et empêchait les rechutes.

"Je puis recommander Nerviline comme le meilleur remède pour les raumes toux, maux d'estomac, sciatique et douleurs rhumatismales".

Ne vous laissez pas tromper en prenant autre chose que Nerviline qui a une renommée de cinquante ans en arrière d'elle. Grandes bouteilles, 25 cts. chez tous les détailleurs.

HUBERT BERNIER

Propriétaire du "Terminus Hotel"

Le splendide nouvel hôtel tenu par M. Hubert Bernier, ("Pit" Bernier, pour ses nombreux amis), au No 193, rue St-André, en face de la gare du Québec & Lac St-Jean, dans le centre le plus commercial de la cité, est à la vogue.

M. Bernier, ex-propriétaire de l'hôtel Victoria, à Lévis, a fait subir de nombreuses améliorations à son hôtel, qui a été meublé à neuf, peinturé, à l'intérieur comme à l'extérieur, avec salons somptueux, salles pour consommateurs, service de cuisine de première classe, liqueurs et cigares de première marque et service ponctuel. Une jolie et vaste vérandah donnant sur la rue St-Paul, a été construite pour l'accommodation des hôtes de la maison. 20 chambres meublées de neuf à louer.

Les voyageurs et autres trouveront toujours le plus grand confort chez "Pit" Bernier, dont les amis sont aussi nombreux que les connaissances.

POSTE SUPERIEUR

Pour acheter nos viandes de première classe, boeuf, lard, fruits et légumes, allons visiter les étaux de M. Barthélémy Rondeau, Nos 23 et 24, halle Berthelot. On peut avoir ce que l'on désirera par téléphone No 1599. Les commandes seront remplies avec promptitude.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

Demandez-le toujours, c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition et contre les coliques. Dépôt : 1449, Boulevard St-Laurent, Montréal.

J'ai été guéri de la bronchite et de l'asthme par le LINIMENT MINARD.

Mme A. LIVINGSTONE.
Lot 5, I.P.E.

J'ai été guéri d'une sévère attainte de rhumatisme, par le LINIMENT MINARD.

Mahone Bay.
JOHN MADER.

J'ai été guéri d'une entorse sérieuse par le LINIMENT MINARD.

JOSHUA A. WYNACKET.
Bridgewater.

NAISSANCES

PROVOST.—Le 13 courant, l'épouse de M. J. A. Provost, épicier, une fille, baptisée sous les noms de Marie-Antoinette-Marguerite-Paule.

Parrain, M. l'abbé R. Crochetière, oncle de l'enfant ; marraine, madame veuve Alp. Crochetière, grand'mère.

LORTIE.—Le courant, madame Thomas Lortie, un fils.

Parrain et marraine, M. et Mme P. Beaudoin, oncle et grand'mère de l'enfant.

DECES

LEGARE.—A Manchester, N.-H., est décédé, à l'âge de 34 ans, sieur Omer Legaré, époux de dame Clara Ruest.

La séputture a eu lieu à Québec, ce matin, et l'inhumation au cimetière Belmont.

Prière aux journaux de Montréal et de Manchester, N.-H., de reproduire.

DECOURCY.—A St-Roch, le 18 du courant, est décédée, à l'âge de 29 ans et 10 mois, Dame Alice Chabot, épouse de Edgar Decourcy, fils de Pierre Decourcy, entrepreneur menuisier.

Les funérailles auront lieu le 21 du courant, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 174, rue Richardson, à 8 h. 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 18 jn—2 fs

NOLIN.—A St-Sauveur, le 18 juin 1909, est décédé, à l'âge de 21 ans, sieur Elzéar Nolin.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 160, rue Morin, à 8 h. 45, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière de cette paroisse.

Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister sans autre invitation.

Les journaux de Montréal sont priés de reproduire. 18 jn—2 fs

FILLION.—A St-Laurent, I.-O., le 18 juin 1909, à l'âge de 67 ans et 8 mois, est décédé M. Philéas Fillion, époux de Dame Luce Lachance.

Il était le père des abbés Ph. J. Fillion, du Séminaire de Québec, et J. Hector Fillion, du collège de Ste-Anne de la Pocatière ; du Père Joseph Fillion, des Pères Blancs d'Afrique ; des révérendes Soeurs Ste-Luce et St-Léonard, de Port-Maurice, du couvent du Bon-Pasteur de Québec ; de MM. Ovide Fillion, de St-Laurent, et J. A. Fillion, de Québec, et de madame Emile Tremblay, de Ste-Luce de Rimouski.

Les funérailles auront lieu à St-Laurent, lundi, le 21 juin, à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD.—A Charlesbourg, le 17 juin 1909, est décédé à l'âge de 6 jours, Cléophas-Robert-Rodolphe, enfant de J. A. Bédard, employé civil.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 20 du courant, à 4.30 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 4 hrs.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN.—A St-Laurent, Ile d'Orléans, le 18 juin 1909, Joseph Boivin, avocat et assistant-secrétaire provincial de Québec, à l'âge de 51 ans.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 11 heures, à la Basilique.

Départ de la résidence, 608, rue St-Jean, à 10 h. 30, pour la Basilique et de là le cortège funèbre se rendra à la gare du Pacifique Canadien. L'inhumation devant avoir lieu au cimetière de la Côte des Neiges, à Montréal.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURTEAU.—Est décédé, à St-Sauveur, à l'âge de 30 ans, Pierre Courteau, fils de sieur Télesphore Courteau.

Les funérailles auront lieu, à 10 heures, lundi matin.

Départ de la maison mortuaire, No 3, rue Dollard, à 9 h. 45, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière de la paroisse.

Il était de l'Apostolat de la Prière.

SERVICES ANNIVERSAIRES

BRUNET.—Mardi prochain, le 22 du courant, à 7 heures, à la Basilique de Québec, sera chanté le service anniversaire de Mme W.-E. Brunet, veuve de feu Wilfrid-Etienne Brunet, de son vivant pharmacien à St-Roch de Québec.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

18 jn—2 fs

DESLAURIERS.—Le service anniversaire de Dame veuve Virginie Pelletier, épouse de feu F. X. Deslauriers, sera chanté, en l'église St-Sauveur, lundi, le 21 du courant, à 8 h. 15.

A bord du "Campana"

On mangeait les Sardines Club de Golf

METHODES MODERNES

De faire le pain avec propreté

Notre pétrin est apprêté pour 400 pains à la fois, et les pains ne deviennent jamais humides.

Si vous aimez le pain bien cuit, et de bonne couleur, nous pouvons vous le fournir. Donnez-nous une chance.

La boulangerie à la mode de
LITTLE.

Coin des rues Elgin et D'Auteuil.
Téléph. : 3173.

TROIS MAGNIFIQUES PIANOS

A vendre à réduction !

UNE CHANCE !

A vendre, un magnifique piano cottage du nom de Weber, 7 1-3 octaves, clavier en ivoire, monture en fer, trois pédales, caisse en acajou. Le prix régulier est de $350.00, mais vu qu'il a servi sept mois au Théâtre Populaire, pour l'usage de l'orchestre, nous le vendrons aujourd'hui pour $275.00 à des conditions de $10.00 comptant et $6.00 par mois.

Un autre magnifique piano cottage du nom de Ennis, monté sur trois cordes, monture en fer, trois pédales, caisse en noyer circassien, offert pour $200.00, à des conditions de $10.00 comptant et $5.00 par mois. Aussi, un bon piano carré, très bon pour la pratique, avec coins ronds et pieds sculptés, monture en fer, pour $60.00, à des conditions de $5.00 comptant et $3.00 par mois.

Aussi, cinquante autres pianos cottages offerts à des prix et des conditions exceptionnelles.

Faisant un commerce considérable dans les principales villes du Canada avec nos cinq magasins, nous avons des avantages spéciaux à offrir aux acheteurs.

Si vous désirez avoir une chance pour vous procurer un piano, venez visiter nos instruments et vous informer de nos prix et conditions, ou, écrivez-nous pour avoir notre catalogue et liste de prix.

Notre magasin est ouvert tous les soirs.

C. W. LINDSAY, Limitée,
Marchands en gros et détail,
Pianos et orgues.
19 2fs 204, rue St-Jean, Qué.

AVIS

Aux créanciers de Majoric Bernier de la Rivière du Loup Station, failli.

Avis est par le présent donné qu'en vertu d'un transport fait par Vital Elz. Paradis, curateur, aux biens du dit Maj. Bernier, fait à Québec, en date du 5 mars mille neuf cent neuf, nous avons acquis les crédits, billets et obligations dus au dit Majoric Bernier, failli.

Un double de ce transport a été déposé au bureau du protonotaire, pour le district de Kamouraska, à Fraserville.

N. RIOUX & Cie.
Québec, 18 juin 1909. 2fs

COUTURIERES.—On demande des couturières d'expérience pour travailler dans les manteaux. Inutile de se présenter si l'on n'a pas d'expérience. S'adresser à THE VICTOR MANUFACTURING Co., 658, rue St-Valier.

3 juin n o

PORTEMONNAIE.—Un portemonnaie a été perdu, samedi matin, à la Basse-Ville. Le portemonnaie contenait de l'argent de papier, médailles et pièces d'argent étranger.

La personne qui le remettra à Joseph Lessard, No 64, rue Ste-Cécile, ou au bureau du "Soleil" sera récompensée.

19 jn—3fs

AVIS

Les familles pourront se procurer le meilleur sirop "San Domingue", chez les épiciers suivants : C. S. Riverin, rue de la Couronne ; P. L. Turgeon, marché Finlay ; Jos. Picard, rue Henderson ; J. L. Létourneau, rue du Pont ; Léon Gaboury, rue St-Jean ; C. O. Simard, rue St-Jean ; J. D. Marier, rue Dorchester ; J. P. Guy, rue St-Paul ; Frs Bouret, rue St-Paul ; E. P. Couture, rue Caron ; Zéphirin Gosselin, rue Saint-Valier ; Félix Delisle, rue Hermine ; Jos. Lajeunesse, rue Victoria ; Alfred Pichette, rue Arago ; A. Cloutier, rue St-Luc ; P. Renaud, rue St-Valier. Pierre Plante, rue St-Luc.

N. RIOUX & Cie,
Epiciers en gros,
Agents p.-o. Québec.

COLONISATION

Beaux endroits de Chasse et de Pêche

Les colonisateurs et les colons trouveront un endroit charmant, où il y a place pour cent familles, sur la ligne du chemin de fer Great Northern près des bords du lac l'Espervier, où il y a de fort jolies terres à coloniser.

C'est l'endroit le plus propice pour faire un joli centre de colonisation.

Il y a de nombreux endroits de chasse et de pêche, où l'on pêche de la truite jusqu'à 10 lbs pesant, de même que dans la rivière La Croche.

Aux personnes qui sont sans travail, nous donnons l'information que la compagnie J. N. McDonald & O'Brien, demande 200 hommes et qu'ils paieront $1.75 par jour, en montant. Pension 25c du repas dans tous les hôtels de La Tuque.

Allons visiter ces endroits intéressants avec l'excursion du 5 juillet.—Voir l'annonce aujourd'hui.

10e Escadron des Hussards de la Reine

Les membres des divers escadrons sont priés de retourner leurs armes et accoutrements à l'Arsenal, ce jeudi soir et demain soir, entre les heures de 7.30 et 9 p.m. Tous ceux qui ont des listes de ces articles devront aussi les produire et recevron tquitance du département du quartier-maître, afin de leur permettre de retirer leur paie du paie-maître. Les personnes ayant des armes ou accoutrements ou des selles, et qui n'ont pas pris part aux exercices, sont requises de les retourner sans autre délai.

Par ordre.

J. A. SCOTT, major.
Commandant le 10e J. O. C.H.

JOUTE DE CROSSE

Dimanche prochain, au Q.A.A., les clubs Shamrock et Crystal joueront une partie de la ligue junior. Les adversaires des deux côtés, s'organisent soigneusement.

Voir l'annonce, pour autres détails.

Les Grands Magasins de Quebec-Centre

Vendredi et samedi s'il pleut, entrez voir nos parapluies et imperméables pour dames et messieurs.

Faguy, Lepinay & Frère
254-264, rue St-Jean

Vendredi et samedi s'il fait soleil entrez voir nos chapeaux panama et paille, aussi nos vestes blanches fantaisie.

OCCASIONS DE VENDREDI ET SAMEDI

VU le montant considérable de marchandises que chaque semaine nous achetons des "Grands Manufacturiers", nous sommes en position de faire de nos ventes de vendredi et samedi, des ventes vraiment avantageuses et profitables pour le public acheteur. Ces marchandises sont à peines sorties des mains des ouvriers ou ouvrières qui les confectionnent quelles nous sont expédiées : aussitôt reçues nous en faisons des prix réduits pour nos ventes de fin de semaine. Lisez la liste suivante, considérez les prix et ne manquez pas de profiter de ces occasions.

CAMISOLES

30 doz. de sous-vêtements pour dames et enfants, en coton crème et blanc, à manches courtes ou sans manches, valeur 9c et 10c. Vendredi et samedi 7c chacune.

JUPONS DE DAMES

Jupons en satiné noir avec frile, valeur $1.50 Vendredi et samedi $1.10 Jupons en coton rayé noir et blanc et bleu et blanc, Valeur $1.00 et $1.15 Vendredi et samedi 74c.

JUPES DE DAMES

JUPES — JUPES DE DAMES — JUPES

Jupes de dames, en voile noir et bleu-marin, coupe tailleur, haute nouveauté, garnies de biais en satin et boutons de même couleur, valeur $5.25, mise en vente vendredi et samedi seulement au bas prix de $4.24 chacune

COUVREPIEDS

La balance des couvrepieds blancs, très jolis dessins, façon crochets, grandeurs 72 x 90 pes. Prix $1.75, prix spécial $1.19 chacun.

CEINTURES DE DAMES

9 doz de ceintures en braide doré et argenté, bel assortiment de nuances, qualité durable, valeur spéciale pour vendredi et samedi 22c chacune.

MATINEES DE DAMES

MATINEES — MATINEES DE DAMES — MATINEES

Un autre lot de matinées de dame en linon blanc, valeur exceptionnelle, devant garni de belle broderie, manches longues et finies de remplis du haut au bas, nouvellement reçues, déjà vendues à $2.00 et réduits à $1.29 s'écouleront rapidement vendredi et samedi à $1.19 chacun.

SOUS-VETEMENT POUR HOMMES

15 doz. de camisoles et caleçons en fil, qualité légères, rayés rose, bleu-pâle, drab, noir et bleu-marin, valeur 35c et 40c. Vendredi et samedi 29c le morceau.

ROBES POUR DAMES

5 doz. de costumes en linon blanc chambré, grise et duck blanc, buste 34 à 42 pouces valeur $5.00 Vendredi et samedi $3.39 chacune.

SEMI-READY

La quantité de complets Semi-Ready que nous vendons, prouve que nous avons le meilleur et l'assortiment le plus complet que l'on puisse procurer.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNES

HAUTE-VILLE, Bureau-Chef, 21 rue St-Jean, en face de la côte du Palais
ST-ROCH ..... 73 rue St-Joseph
ST-SAUVEUR ..... 30 rue St-Valier
ST-JEAN-BAPTISTE ..... coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean
BASSE VILLE ..... coin côte de la Montagne et rue St-Pierre
LEVIS ..... 128 rue Commerciale

Les Succursales de St-Roch, St-Sauveur et St-Jean Baptiste sont ouvertes les Samedis et lundis Le soir, de 7 à 8.30 heures

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour

FETE NATIONALE DES CANADIENS-FRANCAIS

M. N. E. PAPILLON
Trésorier général

M. J. A. PARADIS
Président de la Société St-Jean-Baptiste de Sa-Sauveur

M. Cyr. F. DELAGE
Président adjoint

Mgr C. O. GAGNON
Chapelain

L'Hon. Ad. TURGEON
Président général

M. J. E. A. PIN
Secrétaire général

M. J. A. MERCIER
Commissaire-ordonnateur général

Le 24 juin est pour le vaillant peuple canadien français un jour de retour vers le passé, où il puise le courage nécessaire pour les luttes du présent et pour celles de demain.

Le 24 juin est un jour d'oubli des divisions intestines et de parti ; c'est encore un jour de grandes réjouissances.

Le 24 juin, fête de Saint Jean-Baptiste, c'est le jour de la fête nationale des Canadiens Français et c'est à l'approche de cette fête que nos orateurs, invités par la Société St Jean-Baptiste, nous rappellent le souvenir de nos aïeux, valeureux et pieux, nous parlent des choses de notre patrie et de nos espérances.

En ce jour de la fête nationale, on se donne la main franchement afin de donner tout l'éclat possible à cette célébration avec encore plus d'union, on marche en bataillon serré à la suite du drapeau national.

La Société St Jean Baptiste prépare toujours un programme qui est exécuté en présence de plusieurs milliers de spectateurs portant fièrement la feuille d'érable.

Le programme de cette année, comme on le verra plus bas est intéressant et nul doute que tous nos compatriotes se feront un devoir de figurer dans les rangs de procession affirmant ainsi leur forces, d'assister à la messe solennelle, offrant aussi l'imposant spectacle d'un peuple religieux, d'assister aux réjouissances populaires qui auront lieu dans l'après-midi, sur les terrains de l'Exposition.

PROGRAMME OFFICIEL

Jeudi, 24 juin 1909

La célébration de la Fête Nationale commencera par une grande procession à laquelle au-delà de cent soixante Sociétés Nationales, Associations de secours mutuels, Unions ouvrières, de bienfaisance, Gardes militaires, Clubs, etc., ont été invités à prendre part et dont le plus grand nombre ont signifié leurs gracieuses acceptations.

***

Le lieu de réunion sera sur les rues Saint Jean et De Salaberry, où la procession se formera à 7 h. 30 du matin, pour se mettre en marche à 8 h. 15 précises.

***

Toutes les Sociétés, Associations, Unions, Gardes, Clubs, etc., qui se proposent de prendre place dans les rangs de la procession, sont priés de prendre note de l'heure indiquée ci-haut, et de se rendre en temps afin de ne pas retarder le départ.

Itinéraire de la Procession

Point de ralliement. Rues Saint-Jean et De Salaberry.

Procession par les rues St-Jean, du Palais, St-Nicolas, St Paul, St-Joseph, de la Couronne, St-François, Bédard, St-Ambroise, de Jumonville, Ste-Agnès, Avenue Bigaouette, St-Germain, St-Ignace, St-Sauveur, Montcalm, Bayard, Châteauguay, Boulevard-Langelier, St-Joseph, jusqu'à l'église paroissiale de St-Roch.

Ordre de la Procession

PREMIÈRE DIVISION

1. Le grand Maréchal, Capt. E. Trudel.
2. Détachement de la Police municipale.
3. Détachement de la Brigade du Feu.
4. Forestiers Indépendants de l'Ange-Gardien.
5. Union Internationale des charpentiers menuisiers de l'Ange-Gardien.
6. Forestiers Catholiques de l'Ange-Gardien.

DEUXIEME DIVISION

1. Bannière Société St-Jean-Baptiste de l'Ancienne Lorette.
2. Fanfare de l'Ancienne Lorette.
3. L'Union St-Joseph de l'Ancienne Lorette.
4. Forestiers Catholiques de l'Ancienne Lorette.
5. Artisans Canadiens-Français de l'Ancienne Lorette.
6. Artisans Canadiens-Français, Les Saules.
7. Société St-Jean-Baptiste de l'Ancienne Lorette.

TROISIEME DIVISION

1. L'Union St-Joseph de la Jeune Lorette.
2. La Ligne de l'Union Fraternelle de la Jeune Lorette.
3. Clairons de la Garde Montcalm.
4. La Garde Montcalm.
5. L'Alliance Nationale de la Jeune Lorette.
6. Les Forestiers Canadiens de la Jeune Lorette.
7. Bannière de la Société St-Jean-Baptiste de la Jeune Lorette.
8. Société St-Jean-Baptiste de la Jeune Lorette.

QUATRIEME DIVISION

1. Fanfare de Charlesbourg.
2. L'Union St-Joseph de Charlesbourg.
3. Forestiers Catholiques de Charlesbourg.
4. Bannière de la Société St-Jean-Baptiste de Charlesbourg.
5. Société St-Jean-Baptiste de Charlesbourg.
6. Bannière de la Société St-Jean-Baptiste de N.-D. de la Garde.
7. Société St-Jean-Baptiste de Notre-Dame de la Garde.

CINQUIEME DIVISION

1. L'Union St-Joseph de Ste-Foy.
2. Forestiers Catholiques de Ste-Foy.
3. Assemblée Sillery, No 1007.
4. L'Union St-Joseph de Sillery.
5. Fanfare de Sillery.
6. Bannière de la Société St-Jean-Baptiste de Sillery.
7. Société St-Jean-Baptiste de Sillery.
8. Bannière de la Société St-Jean-Baptiste de Ste-Foy.
9. Société St-Jean-Baptiste de Ste-Foy.

SIXIÈME DIVISION

1. L'Union Typographique No 302.
2. L'Union Internationale des cigariers.
3. L'Union Internationale des Pressiers.
4. Fraternité unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique No 730.
5. L'Union Internationale des maçons et briquetiers No 5.
6. L'Union Internationale des tailleurs de pierre.
7. Assemblée Papineau des Chevaliers du travail indépendant.
8. Assemblée Montgomery, 4003.
9. Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis.

SEPTIÈME DIVISION

1. Forestiers Indépendants de St-Grégoire.
2. Alliance Nationale de St-Grégoire.
3. Forestiers Catholiques de St-Grégoire.
4. Union Internationale des charpentiers et menuisiers de St-Grégoire.
5. Fanfare de St-Grégoire.
6. Bannière de la Société St-Jean-Baptiste St-Grégoire.
7. Société St-Jean-Baptiste de St-Grégoire.
8. Artisans Canadiens-Français de St-Grégoire.
9. Ordre Canadien des Amis Choisis.

HUITIEME DIVISION

1. Cercle Saint-Augustin, A. C. J. C.
2. " Saint-François de Sales, "
3. " Loyola, "
4. " Crémazie, "
5. " Saint-Yves, "
6. " Laval, "
7. " Chev. de Lévis, "
8. Comité Régional, "

NEUVIEME DIVISION

1. La Corporation des Pilotes.
2. Association des Débitants de liqueurs.
3. L'Union protectrice des ouvriers de Stadacona.
4. Association des Bouchers.
5. La Caisse Populaire de Saint-Malo.
6. L'Association des Barbiers.
7. Le Club Haldimand.
8. L'Association Amicale Fraternelle, Française, Belge et Suisse

DIXIEME DIVISION

1. Succursale No 6—C. M. B. A.
2. " No 97— " "
3. " No 110— " "
4. " No 238— " "
5. " No 305— " "
6. Les Artisans Canadiens-français de Lévis.
7. Les Artisans Canadiens-français de Saint-Nicolas.
8. Les Artisans Canadiens-français de Saint-Augustin.
9. Les Artisans Canadiens-français de Sainte-Anne de Beaupré.
10. Les Artisans Canadiens-français de Saint-Romuald.
11. Union Nationale de ouvriers en bois de Saint-Romuald.

EGLISE ST-ROCH.

ONZIEME DIVISION

1. Fanfare de Beauport.
2. L'Union Saint-Joseph de Beauport.
3. L'union Internationale des maçons et briquetiers de Beauport.
4. Les Forestiers Catholiques de Beauport
5. Les Forestiers Canadiens de Beauport
6. L'Alliance National de Beauport.
7. Bannière de la Société Saint-Baptiste de Beauport.
8. La Société Saint-Jean-Baptiste de Beauport
9. Cavalcade de Beauport.
10. Le Cercle Dollard de Québec.

DOUZIEME DIVISION

SECTION DES JEUNES

1. Fanfare du Séminaire.
2. Section du Séminaire.
3. Section Académie Commerciale.
4. Section St-Jean-Baptiste.
5. Section St-Roch.
6. Section Jacques-Cartier.
7. Section du Patronage,
8. Cadets d'Youville,
9. Société St-Jean-Baptiste du Séminaire.

TREIZIEME DIVISION

1. Branche No 5, C. M. B. A.
2. " No 14, " "
3. " No 6, " "
4. Loge Frontenac, No 43, A. O. U. W,
5. L'Association du Service civil.
6. Cour Charest, Forestiers Catholiques.
7. " Frontenac, " "
8. " Laval, " "
9. " Montcalm, " "
10. Alliance Nationale de Limoilou.
11. Bannière de la Société St-Jean-Baptiste de Limoilou.
12. Société St-Jean-Baptiste de Limoilou.

QUATORZIÈME DIVISION

1. Drapeau Conseil Central National des Métiers et du Travail
2. L'Union nationale des gantiers.
3. L'Union secourable des cordonniers.
4. L'Union nationale des longshoremen.
5. La Fraternité nationale des cordonniers-machinistes.
6. La Fraternité nationale des cordonniers-dayeurs.
7. La Fraternité nationale des conducteurs de voitures.
8. L'Union nationale, secourable et protectrice des journaliers et des barbiers
9. Délégation de la Fraternité nationale des employés de tramways.
10. L'Union des tailleurs de cuir.

QUINZIÈME DIVISION

1. L'Union nationale des cordonniers-couseurs.
2. L'Union nationale des confiseurs et pâtissiers.
3. L'Union nationale des ingénieurs-mécaniciens
4. L'union nationale des charroyeurs de charbon
5. La Fraternité nationale des charpentiers et menuisiers.
6. La Fraternité nationale des tanneurs, corroyeurs et mégisseurs.
7. L'Union nationale des peintres.
8. L'Union nationale des briquetiers, maçons et platriers.
9. La Fraternité nationale des manœuvres.

SEIXIEME DIVISION.

1. Fanfare du Conseil Central National des Métiers et du Travail.
2. La Société Bienveillante des Journaliers de Navires.
3. L'Union nationale des employés de brasseries.
4. L'Union nationale des cochers de Québec.
5. Assemblée Feuille d'Erable.
6. L'Union nationale et protectrice des cordonniers-monteurs.
7. L'Union nationale des ferblantiers et couvreurs.
8. L'Union nationale des plombiers et "steam fitter".
9. L'Union nationale des boulangers.
10. Le Conseil Central National des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis.

DIX-SEPTIEME DIVISION.

1. La Société Française de Bienfaisance.
2. L'Union Lafayette.
3. Le Cercle des Voyageurs de Commerce.
4. Cercle N.-D. des Victoires de l'Alliance Nationale.
5. L'Association des Marchands de chaussures.
6. L'Association des Marchands épiciers.
7. L'Association des Constructeurs.
8. L'Association des Commis-épiciers.

DIX-HUITIEME DIVISION.

1. Fanfare de l'Union Lambillotte.
2. Drapeau de la Société St-Jean Baptiste de St-Sauveur.
3. Grand Maréchal de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur.
4. La Congrégation N.-D. du Sacré-Cœur.
5. La Congrégation des Jeunes Gens.
6. La Société de Tempérance.
7. La Garde d'Honneur du Sacré Cœur.
8. La Congrégation des Hommes.
9. Le Chœur de chant de St-Sauveur.
10. Le Cercle St-Sauveur de l'Alliance Nationale.
11. La Succursale St-Sauveur, des Artisans Canadiens Français.
12. La Cour Montcalm des Forestiers Canadiens.

DIX-NEUVIÈME DIVISION

1. Les Clairons des Chasseurs Salaberry.
2. Drapeau des Chasseurs Salaberry.
3. Char portant un petit St-Jean-Baptiste.
4. Les Chasseurs Salaberry.
5. Char portant Jacques-Cartier.
6. L'Union St-Joseph de St-Sauveur.
7. Bannière de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur.
8. La Société St-Jean-Baptiste de St Sauveur.
9. La Caisse Populaire de St Sauveur.
10. Congrégation des hommes de St-Malo.

VINGTIÈME DIVISION

1. Fanfare de la Section Jacques-Cartier.
2. La Ligue du Sacré Cœur, Jeunes Gens.
3. La Congrégation des hommes.
4. L'Union Chorale Palestrina.
5. Cour St-Pierre des Forestiers Canadiens.
6. La Succursale Jacques Cartier des Artisans Canadiens Français.
7. Le Cercle St-Vallier de l'Alliance Nationale.
8. L'Union Saint-Pierre.
9. Clairons de la Garde Jacques-Cartier.
10. Char portant un petit St-Jean Baptiste.
11. La Garde Jacques Cartier.
12. Les Chevaliers de Bonaparte.
13. Bannière de la Section Jacques-Cartier.
14. La Section Jacques Cartier de la Société St-Jean Baptiste

VINGT-UNIÈME DIVISION

1. Etendard de la Section St-Roch.
2. L'Union St-Joseph de St-Roch.
3. L'Union St-Joseph du Canada.
4. Le Cercle Laval de l'Alliance Nationale.
5. La Société Bienveillante de St-Roch.
6. La Congrégation des hommes.
7. La Société de Tempérance.
8. La Cour St-Roch des Forestiers Canadiens.
9. Le Cercle Charest, A. C. J. C.
10. La Société du Sacré-Cœur de Jésus de St-Roch.

VINGT-DEUXIÈME DIVISION

1. Fanfare de le Garde Champlain.
2. La Ligne de l'Union Fraternelle.
3. L'Association des Marchands détailleurs.
4. La Société des Commis Marchands.
5. Le Cercle Garde Champlain de l'Alliance Nationale
6. L'Union Commerciale.
7. Cadets de la Garde Champlain.
8. Char portant un petit St-Jean Baptiste.
9. Clairons de la Garde Champlain.
10. Char portant Samuel de Champlain.
11. La Garde Indépendante Champlain.
12. Bannière de la Section St-Roch.
13. La Section St Roch de la Société St-Jean-Baptiste de Québec

VINGT-TROISIÈME DIVISION

1. Etendard de la Section St-Jean.
2. L'Union St-Joseph de St-Jean.
3. La Cour St-Jean des Forestiers Canadiens
4. Le Cercle Champlain de l'Alliance Nationale.
5. La Succursale St-Jean des Artisans Canadiens-Français.
6. La Congrégation des hommes et des jeunes gens.
7. La Ligue du Sacré-Cœur de St-Jean.
8. La Société St-Damase.
9. Fanfare de Mastaï.
10. L'Union St-Louis de Gonzague, Patronage.
11. L'Union Notre-Dame, Patronage.
12. Corps de clairons des Zouaves.
13. Le Drapeau de Carillon (vieille relique).
14. Les Zouaves de Québec.
15. La bannière de la Section St-Jean.
16. La Section St-Jean, de la Société St-Jean-Baptiste de Québec

VINGT-QUATRIÈME DIVISION

1. La Société Laval, de Québec.
2. La Société du Parler Français.
3. La Presse Associée de la Province de Québec.
4. L'Association Loyola.
5. La Congrégation des hommes de la Haute-Ville.
6. L'Association des Architectes de Québec.
7. L'Association des Pharmaciens.
8. La bannière de la Section Notre-Dame.
9. La Section Notre-Dame, de la Société St-Jean Baptiste de Québec.

VINGT-CINQUIEME DIVISION.

1. L'Institut Canadien.
2. La Chambre des Notaires.
3. La Société Médicale de Québec.
4. Les membres du barreau.
5. M. le Maire et MM. les Echevins.
6. Les anciens présidents généraux de la Société St Jean Baptiste de Québec
7. Les officiers de la Société St-Jean Baptiste de St-Sauveur.
8. Les officiers généraux de la Société St-Jean Baptiste de Québec.
9. Les présidents généraux des deux sociétés.

Programme de la Messe

A 11 heures : Grand messe solennelle en l'église de la paroisse de St-Roch. Le sermon de circonstance sera fait par M. l'abbé A. Lortie, du Séminaire de Québec.

1. Entrée sur orgue. .. .. Airs Canadiens.
2. Messe en quatre parties.... ..... De Werner.
3. "Kyrie eleison"..... Grand chœur.
4. "Gloria in excelcis Deo"..... Grand cœur.
"Qui tollis", solo par M. Paul Emile Lachance.
5. "Credo in unum Deum" de la messe Royale.
6. Offectoire "Quid retribuam" de Lambillotte, solistes MM. P. E. Lachance et R. Côté.
7. "Sanctus" Grand chœur..... Werner.
8. "Agnus Dei" Grand chœur..... Werner.
9. "O Canada" Grand chœur et Foule.

Organiste M. Léonce Crépault.
Maître de Chapelle Rév. Frère Orbanius.

A l'issue de la messe, dans l'église, le Président général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, présentera les hommages des Canadiens-français à Sa Grandeur Mgr. L. N. Begin, archevêque de Québec, à Sir C. A. Pelletier, lieutenant gouverneur de la province de Québec et à Son Honneur le Maire de Québec, Sir J. Geo. Garneau.

Comité de la Procession :

Président, M. J. A. Mercier ;
Secrétaire, M. J. E. A. Pin.

Membres : Hon. A. Turgeon, MM. C. F. Delâge, Art. Voyer, N. E. Papillon, J. Savard, J. T. St. Pierre, P. Robert, A. Nadeau, V. Gamache, A. Paquet, R, E. Boisseau, L. G. Chabot, J. E. H. Larochelle, Ed. Laliberté, A. Morency, T. Fontaine, J. Lacroix, Ach. Dugal, J. P. Bertrand, C. E. Rouleau, Er. Légaré, E. Nolin, G. Létourneau, Osc. Riverin, E. Gagnon, J. A. Hamel, H. L. Pinsonnault, E. A. Chartier, E. Thivierge, C. J. Lockwell.

Grandes réjouissances populaires sur les Terrains de L'Exposition

PROGRAMME OFFICIEL DES AMUSEMENTS

A 1 H. 30 P. M.

Canadiens-Français, salut à la Patrie

1. Fanfare—"Vive la Canadienne."
Avant tout, soyons Canadiens-Français
2. Course à pied, 220 verges.
Cessons nos luttes fratricides, unissons-nous
3. Course au trot, ½ mille, 2 dans 3.
O Canada, mon pays, mes amours
4. Fanfare—Marche ou ouverture.
Vive la Patrie Canadienne
5. Course à pied, ¼ de mille.
O Saint-Jean-Baptiste, priez pour votre peuple
6. Course de chevaux ambleurs, ½ mille, 2 dans 3.
Course à pieds, ½ mille.
O Canadiens, rallions-nous
7. Fanfare—"O Canada."
Gardons et défendons notre Foi
8. Course à pied, 3 milles.
Aimons le sol de nos aïeux
9. Course de "Poloponeys," ½ mille.
Arrière la jalousie qui divise
10. Course à pied, 100 verges, par les membres des Comités de Régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et de Saint-Sauveur.

POUR DIEU ET LA PATRIE

AVIS IMPORTANTS

Les Canadiens-français seuls sont admis à prendre part aux courses à pied.
Les trois premiers prix dans chaque course à pied sont des médailles souvenirs, les autres concurrents auront droit à des prix ordinaires.
La décision des juges sera définitive.
Les prix seront publiés dans les journaux avec les noms des donateurs et des gagnants.
Les tramways électriques se rendront jusqu'aux terrains des amusements.
L'ordre le plus parfait sera maintenu.
Courses de chevaux—JUGES : MM. Victor Chateauvert, T. H. Hethrington, G. E. Amyot, Col. Asheamed, Geo. Roy, S. Dion, U. Gauvin.
Courses à pied—ARBITRE : M. l'échevin J. C. Lockwell, président de l'Union Canadienne des Raquetteurs.
JUGES : MM. Eug. Leclerc, M. P. P., J. A. Mercier, J. Nadeau, Dr E. St. Hilaire, W. Beaulé, J. Savard, L. U. Renaud.
PARTEUR : M. J. N. Belleau.
CHRONOMETEURS : MM. A. Jos. Bussières, Dr Od. Leclerc, Dr P. H. Bédard
MARQUEUR ET ANNONCEUR : M. J. E. A. Pin.
COMMISSAIRES-ORDONNATEURS : MM. J. Rochette, Geo. Létourneau, R. E. Boisseau.
PRIX D'ENTRÉE : 10 centins.
ADMISSION SUR LA GRANDE ESTRADE : 10 centins extra.
SIÈGES RÉSERVÉS, GRANDE ESTRADE : 25 centins extra.

J. E. Dion,
Président du Comité des Amusements.

J. A. Marcoux, Secrétaire.
Jos. Lacroix, Trésorier.

Vraie copie).
J. E. A. Pin, Secrétaire Général,
J. A. Mercier, Commissaire-Ordonnateur Général.

LA RIVE NATALE

O patrie ! ô rive natale
Pleine d'harmonieuses voix !
Chants étranges que la rafale
Nous apporte du fond des bois !

O souvenirs de la jeunesse,
Frais comme un rayon du printemps !
O fleuve, témoin de l'ivresse
De nos jeunes cœurs de vingt ans !

O vieilles forêts ondoyantes,
Teintes du sang de nos aïeux !
O lacs ! ô plaines adorantes
Dont le parfum s'élève aux cieux !

Bords, où les tombeaux de nos pères
Nous racontent le temps ancien,
Vous seuls possédez ces voix chères
Qui font battre un cœur canadien !

OCTAVE CRÉMAZIE

LE PATRIOTISME

Un illustre auteur contemporain a dit : les nobles cœurs sont comme les chênes, ils ne s'enracinent que par les tempêtes. Il en est de même des nations : nous en sommes un vivant exemple. Les tempêtes et les épreuves n'ont fait qu'accroître notre vitalité nationale et que raviver dans nos cœurs la flamme immortelle du patriotisme.

Le patriotisme, voilà ce qui constitue l'âme d'un peuple. Sans cette grande vertu civique une nation n'est qu'un assemblage fortuit d'individualités égoïstes, une caravane éphémère dont les membres se sont trouvés réunis par le hasard et se sépareront au terme de la route. Aussi partout et toujours nous voyons le patriotisme en honneur. Nous le voyons chanté par les poètes, célébré par les orateurs, constaté par les historiens, éternisé dans la mémoire des peuples.

Ici, au Canada, il a enfanté des prodiges dans le passé ; il sera, espérons-le, dans l'avenir, avec notre foi religieuse, la sauvegarde assurée de notre race.

THOMAS CHAPAIS.

A NOS CORRESPONDANTS

Sous ce titre, je répondrai à toutes les lettres qui me seront adressées, simplement signées d'un pseudonyme, pourvu qu'elles soient convenables et qu'elles traitent de sujets d'intérêt général. Je publierai aussi les manuscrits qu'on m'enverra si le bon sens et la grammaire y sont suffisamment respectés. Adressez : Gineva, "Le Soleil".

Causerie Féminine.

POUR LES AVEUGLES

Connaissez-vous rien de plus triste que l'oeil sans regard de l'aveugle, que son geste suppliant vers l'appui qu'il réclame, que son pâle et mélancolique sourire en face de la nature en fête ou de l'amitié qu'on lui témoigne.

Tous les spectacles qui nous charment ou qui nous émeuvent, lui sont inconnus ou ravivent dans son âme d'amers et inutiles regrets. Il ne peut donner ni couleur, ni forme aux chefs d'oeuvre qui l'entoure, et pourtant il devine que ce monde renferme d'innombrables merveilles. Il n'a eu qu'un bonheur : il a connu sa mère, et c'est elle qui l'a initié à la vie extérieure. Elle a trouvé dans son instinct admirable la patience de répondre à ses innombrables questions et de les résoudre de façon à le satisfaire ; elle lui a décrit cent fois, le tapis vert de la prairie, l'azur du ciel, l'arbre au feuillage découpé, la rivière aux flots frangés d'écume, les creux des rochers où les petits oiseaux vont boire, et la lumière éclatante qui caresse le front de l'aveugle par les beaux jours d'été. Elle lui a fait admirer le troupeau de vaches rousses qui paissent loin de la ferme, et les voyages le foin qui embaument, et les petits enfants plus heureux qui jouent sur les seuils.

Un jour, hélas ! cette voix chère s'est tue, elle a lutté bravement contre le mal qui l'atteignait, elle a gardé jusqu'au bout sa tranquillité, afin que l'infirme sut le plus tard possible qu'elle allait le laisser tout seul dans un monde qu'il ne connaissait que par elle : puis la solitude s'est faite autour de l'aveugle, il est devenu le prisonnier de l'obscurité et du silence, il est devenu le mendiant des routes qui n'inspire que la pitié. Pourtant il aurait pu être heureux encore s un coeur charitable l'avait mené vers une de ces institutions miséricordieuses, où de saintes filles mettent leur vie et leurs talents au service de ces malheureux. Elles accueillent le riche qui se désole, parce que son or inutile ne lui rend pas la lumière ; elles accueillent le pauvre qui n'a d'espoir qu'en leur secours. A tous elles offrent le bienfait d'une éducation soignée, on dirait qu'elles font des miracles, puisqu'elles enseignent à ceux dont les yeux sont fermés, à lire et à écrire, à compter, et de plus, elles apprennent des métiers aux pauvres gens qui semblaient destinés à rester toute leur vie dans la dépendance des autres : empailler des chaises, fabriquer des paniers, tricoter, coudre, semblerait difficile à bien ces gens dont les yeux sont bons, et les aveugles s'en acquittent, et leur travail fait l'admiration des visiteurs.

Pour les dédommager du sens qui leur manque, l'ouïe et le toucher sont chez eux très développés ; de là vient sans doute que tant d'aveugles deviennent des artistes, la musique a pour eux tant de charmes, elle les enlève si bien à la tristesse de leur destinée, qu'elle devient une chère compagne dont ils ne peuvent plus se passer. Ceux qui entrent par hasard dans la chapelle de Nazareth, entendent des chanteurs remarquables qui feraient honneur aux maîtrises les plus célèbres de nos églises.

Une de mes amies, qui connaît bien cette oeuvre, a entendu à un concert, le joli Noël que je publie dans une autre colonne, elle me l'a donné en me priant d'écrire quelque chose pour les aveugles et d'attirer l'attention sur celles qui leur consacrent tous leurs instants. Il n'y a qu'un institut dans la province qui s'en charge : celui des Soeurs Grises, 95 Ouest, Montréal.

Je voudrais que ma chronique donnât de la joie à quelques-uns, en suggérant aux leurs de s'en occuper davantages ou de les placer dans une atmosphère différente, où leur nature délicate puisse cependant s'épanouir. Puisque nos yeux blasés dédaignent chaque jour des beautés de tous genres, qu'il n'est pas en notre pouvoir de les faire admirer, ayons une sympathie spéciale pour ces déshérités et une pensée de reconnaissance pour Celui qui nous a comblés de ses dons

Gineva

Lorette, 15 juin 1909.

NOEL D'AVEUGLE

C'était Noël : la Vierge Mère
Souriait à son fils naissant ;
Jésus, dans sa grande misère,
De froid était tout grelottant.
Les chants du ciel cessaient à peine
Que, pour voir l'Enfant,
Tous les bergers quittaient la plaine
A l'instant

En ce grand jour de jouissance
On dit qu'il était une enfant
Infirme, aveugle de naissance,
Qui répétait en sanglottant :
" Mère, ici, seule tu me laisses ;
Sans moi tu t'en vas,
A Jésus donner tes caresses,
Oui ! là-bas.

Tes larmes, répondit la mère.
Me causent beaucoup de chagrin,
Je t'y mènerai, je l'espère,
Mais, à quoi bon, tu ne vois rien.
Demain, ô ma pauvre fillette,
A notre retour,
Nous te raconterons la fête
De ce jour.

Jamais un rayon de lumière
A mes yeux tout est sombre et noir ;
O Jésus, ô mon petit frère,
Jamais je ne pourrai te voir !
A-t-on besoin d'yeux pour connaître
Et pour adorer ?
Ma mère, je pourrai peut-être
Le toucher !....

Elle pleura tant, la pauvrette
Que sa bonne mère lui dit :
" Oui, eu viendras, ô ma fillette,
A tes pleurs mon coeur s'attendrit."
Et l'enfant, heureuse et ravie,
Put s'agenouiller
Auprès de la Crèche bénie,
Pour prier.

De Jésus, la pauvre petite
Prenant la main bien doucement,
La met sur son coeur qui palpite
Et sent un doux tressaillement.
Soudain ses yeux voient la lumière ;
O jour de bonheur !
Jésus a béni la prière
De son coeur.

PRIERE AU CHRIST

Lorsque la nuit du doute envahira mon âme,
Ne me repousse pas, mais prends pitié de moi.
Fais jaillir un rayon de l'immortel flamme,
O Christ ! rends-moi la Foi !

Aux pierres du chemin, si mon pied heurte et butte,
En m'entraînant peut-être au bord du gouffre noir.
Etends vers moi tes mains pour parer à la chute,
O Christ, mon seul Espoir.

Quand mon coeur fatigué de désirs et de larmes,
Cherchera dans le tien refuge, quelque jour,
Ouvre-le-moi, Jésus, et pause mes alarmes
Du baume de l'Amour.

BARONNNE DE BLONAY.

LE PREJUGE DU SALON

Cette pièce a pris une telle importance dans nos demeures, dans nos usages, qu'elle semble le centre même de la vie mondaine et bourgeoise à notre époque. Le théâtre est là pour en témoigner. Pas une comédie de moeurs dont les péripéties capitales n'aient pour théâtre un salon. Certaines, tout entières, ne se passent pas ailleurs. Aussi, que des types de ce sanctuaire de l'intrigue n'avons-nous pas vus défiler sur les planches durant le dernier quart de siècle, où le décor s'est fait de plus en plus exact dans sa reproduction de notre luxe ! Grands salons de style, petits salons bourrés de bibelots, salons de campagne, bals de chateaux, salons illuminés pour un bal et peuplés de figurantes en toilettes merveilleuses, salons déserts des heures intimes, dont l'immensité choque par le contraste avec la secrète, la profonde souffrance de deux pauvres êtres qui, dans un coin, s'y déchirent l'âme.

Le salon !... pièce trop souvent ridicule, par son aspect aussi bien que par sa psychologie, par l'influence qu'elle a exercée sur les caractères pièce vouée presque fatalement à la banalité, à la laideur, quand elle est laissée à ses seules ressources, à sa seule démission, à son vrai rôle officiel.

La sottise bourgeoise, à laquelle vous échappez certainement, lectrices intelligentes, non seulement tient avant tout et par-dessus tout au "salon", mais s'applique à souligner, à multiplier ce qui forme la pompe spéciale et spécialement odieuse de cette pièce. Ainsi, il m'est arrivé de voir ceci : juste à côté d'un piano à queue (et quel fléau du regard plus pénible qu'un piano à queue !) — juste à côté de ce rhinocéros, de cet hippopotame du mobilier, couvert d'une étoffe satinée, luisante, criarde, et supportant des lampes à monstrueux abat-jour, des potiches hydropiques, — quoi ?... un panneau de glace recouvrant tout un mur... Une glace qui, implacablement, nous offrait en double le même piano à queue, la même étoffe drapée, les mêmes lampes, les mêmes potiches!... En double... vous entendez bien !... Alors qu'auprès de ces fâcheuses utilités du salon moderne, une jolie boiserie aux encadrements délicats, un trumeau ancien, avec son miroir verdi, trop haut placé pour refléter le piano, ou simplement quelques estampes, eussent atténué la lourdeur du voisinage, en eussent reposé nos yeux.

Le salon !... Nos ancêtres, jusqu'à l'avant-siècle, n'en avaient pas dans leurs demeures particulières. Ils n'imaginaient pas cette bizarrerie de restreindre les chambres où ils vivaient, de réduire leurs aises quotidiennes, de priver leur vue des objets mobiliers les plus beaux qu'ils possédassent, afin de réserver une pièce plus vaste, plus élégante, mieux aménagée, aux rares heures où ils réunissaient des amis.

Nous en connaissons tous des appartements mal compris, mal composés, dans lesquels une famille étouffe la nuit à l'étroit, entre les quatre murs de mesquines chambres à coucher, se serre à table sous la suspension d'une salle à manger restreinte, pour garder intacte la pièce d'apparat, la seule vraiment habitable, et que l'on n'habite pas.

Si cette coutume, où la plus sotte vanité a tant de part, n'offusquait que la sagesse, le confortable et l'hygiène, nous n'en parlerions pas ici. Mais elle est la source des pires laideurs. Le salon, réceptacle essentiel d'un luxe relatif, — c'est-à-dire, on pourrait le croire, d'une beauté au moins relative,— est, les trois quarts du temps, le déshonneur de nos "homes". Et pour plusieurs raisons.

La première, c'est qu'il ne répond à aucun but—ou, tout au plus, au but très mince de s'y asseoir en rond. Il ne comporte donc, comme mobilier essentiel, que des sièges. S'il était meublé logiquement, il paraîtrait un peu nu. Ce ne serait pas toujours un mal. Mais il a un autre rôle qui est d'offrir aux regards un ensemble assez coûteux pour donner aux visiteurs une importante idée de la fortune du logis.

Il s'agit donc de disposer dans ce fameux sanctuaire une quantité aussi considérable que possible d'objets parfaitement inutiles, mais qui aient l'air d'avoir coûté beaucoup d'argent. Voilà la véritable raison d'être d'un salon. Et voilà la cause de son universelle et parfaite laideur. Car enfin, pour un très petit nombre de personnes infiniment riches et douées d'un goût très sûr, qui solutionnent le problème en créant chez elles une sorte de musée, il y a la multitude des gens qui manquent de moyens matériels ou intellectuels, — parfois des deux, — et qui ne s'en aient cependant exister sans s'encombrer dans la plus grande chambre de leurs domiciles une série de choses découvertes de toute destination, de toute raison d'être, de toute valeur, mais ayant l'obligation,—c'est là le pire!— de représenter une valeur.

Profanation du bronze de la cire, du velours du bois doré, et même du zinc ! Pacotille du travail du cuivre, du tournage, Triomphe du moulage, du plâtre, de la pâte-sur-la décoratif, des copies et des refaits...

C'est au salon, seul, au préjugé du salon, que revient la responsabilité de ces horreurs.

Ce préjugé, né vers la fin du XVIIIe, domina la vie sociale et artistique durant tout le XIXe. Les ameublements de salon depuis Louis-Philippe ont certainement déterminé, pour les arts de la tapisserie et de l'ébénisterie, une décadence contre laquelle nous commençons à peine à réagir.

Songez qu'il n'y a guère plus de cent cinquante ans, le dictionnaire de Trévoux donnait cette définition du mot salon : " Grande salle élevée et couverte d'un cintre, ordinairement enrichie d'ornements d'architecture et de peinture." C'était une pièce réservée aux réceptions officielles dans les palais ou les édifices publics. Les plus grands seigneurs, les plus grandes dames, recevaient encore dans leur chambre, et c'est à peine si les "précieuses" commençaient à faire commencer ppal [illegible]-s'ri adopter l'usage des "cabinets" de conversation".

De là vient la logique des mobiliers anciens. Nous n'y trouvons pas de formes absurdes, purement somptuaires. Quand nous leur empruntons des types pour en faire de vains ornements dans nos salons, nous imitons, ou nous acquérons, des objets qui servaient positivement à quelque usage pratique : bahuts, commodes, secrétaires, bonheurs-du-jour, tables à ouvrage qui, réduits aujourd'hui à l'état de curiosités, remplissaient honnêtement jadis une destination utile dans les chambres, les boudoirs, les cabinets de travail de nos ancêtres.

Les oeuvres mêmes des artistes correspondaient alors à quelques nécessités auxquelles elles s'adaptaient, et qui les rendaient plus harmonieuses avec l'intérieur où elles prenaient place.

La peinture, quand elle ne servait pas à perpétuer les traits des êtres chers, ou à commémorer quelque événement public, social, ou privé, quand elle se contentait d'embellir une demeure, en épousait la forme, le caractère, l'esprit. Pour décorer une muraille, on n'y faisait peindre directement des sujets dont l'inspiration participait à l'ambiance, et que bornaient, au lieu d'un rectangle en plâtre doré, les délicates sculptures des boiseries avec lesquelles ils formaient un tout.

Les salons mêmes, — ces salons qui devaient se pervertir si fâcheusement, — offrirent, lorsqu'ils apparurent, la sobre noblesse qui, revenait convenait à leur destination. Tirant leur beauté de leurs proportions, des grâces incomparables de leurs boiseries, de leurs trumeaux aux guirlandes sculptées, ils n'avaient, pour tout ameublement, que ce que réclamait leur destination : des sièges, à peine quelques tables ou consoles, des appliques, des lustres. On y plaçait des objets d'art, quand on en possédait. Mais on n'en faisait pas fabriquer de faux exprès pour les y mettre.

Cette simplicité magnifique n'était pas à la portée de tout le monde. Et tout le monde voulut avoir un salon, — au grand désespoir des architectes. En effet, pour prendre sur la distribution habituelle d'un hôtel particulier ou d'un appartement, cette pièce disproportionnée, il fal'ait bouleverser l'esthétique admise. Sous Louis XV, l'architecte Patte se plaint de la décadence de son art, " réduit désormais à distribuer avec grâce de petits appartements, et à décorer de menuiserie un salon de compagnie ou un cabinet ".

* * *

C'est à vous de diriger une réaction, déjà commencée, contre le "préjugé du salon".

Pensez-y quand vous composerez le vôtre. Dites-vous qu'il sera d'autant moins l'air d'un "salon" N'y placez que des meubles dont vous êtes absolument décidées à vous servir. Des tables, si vous devez vous y asseoir pour y écrire, pour y travailler. Des bibliothèques, si vous devez y mettre des livres que vous manierez quotidiennement, des bahuts si vous devez y serrer vos linges ou bijoux. Des jardinières, si vous devez y cultiver des fleurs. Vivez-y, dans votre salon. Et qu'on ne puisse y entrer sans s'apercevoir que vous y vivez. N'avez-vous pas d'objets d'art?.... rangez-vous dans cette pièce, — la plus expressive de votre idéal, — aucun objet médiocre, — encore moins du faux, bien entendu. Possédez-vous, au contraire, des tableaux de maîtres, des potiches précieuses, des bronzes à cire perdue, des bibelots exquis?... gardez-vous de les présenter comme si vous vouliez les mettre en valeur.

Que ces merveilles, joies de la vie, participent bien de la vôtre. Disposez-les avec les égards voulus pour leur sécurité, mais dans une promiscuité familière avec la main, les yeux. Un tableau, — placez-le, non pas là, "où il fait bien", mais là où il est le mieux, pour lui, pour son éclairage, comme un ami, à qui vous désireriez le meilleur siège, dans la clarté la plus favorable.

Méfiez-vous de ce qu'on appelle "les objets", et qu'on a coutume ensuite n'importe comment. Il n'existe pas d'objets de valeur. Chacune de ces choses, que vous accumulez, là, sous verre, elle fut jadis pour quelque usage délicat...

Mais, nous reviendrons à-d'eux.

Une réaction a commencé, disions-nous. Oui, Et savez-vous comment ?

Par l'atelier d'artiste, et par le "hall", venu d'Angleterie, Nos voisins, les Anglais, ont eu bien moins qu'eux le préjugé du salon. Dans les maisons modestes, il n'y a jamais eu, de l'autre côté de la Manche, que le "parlour" (le parloir) — tout au plus, la "sitting-room" (la chambre où l'on s'assied, où l'on se tient). Quant au "hall", c'est l'agrande pièce commune dans un château.

Les "galeries" de nos appartements modernes y correspondent en petit. Ces "galeries" sont une conquête sur le préjugé du salon. Qu'en eut dit nos grand'mères si on leur eût proposé de réunir leurs amis dans l'antichambre!... Cela se fait aujourd'hui. Vous le faites presque toutes, et c'est charmant

Lectrices de "Femina", guérissez-vous du préjugé du salon. Si vous êtes peu fortunées, pauvres presque—ce dont je vous aimerais encore davantage, — emparez-vous de cette pièce, la plus grande de votre appartement. Balayez-en les choses de faux luxe. Faites-en un simple et sérieux cabinet de travail, une chambre à coucher où vous respirerez mieux, une salle à manger où il vous sera si agréable de causer autour de la nappe, — faites-en tout ce que vous voudrez, mais, pour l'amour du ciel, pour l'amour de l'art... pas un "salon" !

Cela échappe si difficilement à la laideur, un salon, même riche !

Et il est si aisé de mettre une poésie simple dans une pièce toute imprégnée de la vie intérieure : la chambre avec ses étoffes douces, le cabinet de travail avec ses livres, la salle à manger avec ses faïences. Point de bourse si mince, ni d'imagination si stérile, qu'un peu de beauté ne puisse fleurir là où palpite le coeur.

DANIEL LESUEUR.

A mes Correspondants

[On est prié d'adresser toute la correspondance concernant la page féminine à GINEVRA, Jeune-Lorette, Québec.]

Sans Chagrin.—J'ai été heureuse de vous apercevoir, l'autre jour. J'espère que tout va bien et que vous ne m'oublierez pas.

Flor des Dunes. — Je vous écrirai le plus tôt possible. Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez.

Vous lirez prochainement votre article tout imprégné de la vie des Anciens Canadiens. A moins de raisons spéciales, je ne retranche pas les dédicaces et je ne me souviens pas de celles auxquelles vous faites allusion. Ce n'est peut-être que le résultat des surprises de la mise en page.

Revenez bientôt et croyez que vos lettres me sont toujours très agréables.

Coeur Aimant.—Ce n'est pas encore le succès attendu. Soyez patiente, vous serez sans doute plus heureuse une autre fois.

Joviale Embarrassée.—Votre lettre est venue trop tard pour le dernier courrier. J'espère tout de même que les renseignements vous seront encore utiles.

1o La bordure étroite pour les deux cartes.

2o Mettez les remerciements sur la vôtre.

3o Après huit ou quinze jours au plus. Une amie vous rendrait sans doute ce service et d'ailleurs vous pouvez les préparer à l'avance. Je vous souhaite bien du bonheur.

J'en sais rien.—Je trouve votre écriture lisible bien qu'elle ne soit pas très belle. Ecrivez d'après un modèle si vous voulez vous perfectionner.

Votre fidélité au Courrier est également flatteuse pour la page et la directrice.

Bébé.—Vous ne vous plaindrez pas du voisinage, n'est-ce pas? C'est vous qui m'avez dit qu'il vous était agréable.

Avec ses défauts, notre vieux Québec nous est plus précieux que les plus grandes villes. J'admets qu'il n'est guère propre cet été et qu'il gagnerait à être arrosé plus régulièrement.

Vous n'abusez jamais d'une attention à laquelle vous avez tous les titres, sauf la tristesse.

A la semaine prochaine.

Irène.—Je suis récompensée, puisque cet article a trouvé un écho en votre coeur. Ce passé que vous longuez n'est pas seulement plein de charmes, il est fécond en enseignements. Ce titre de noblesse nous interdit les concessions et les lâchetés. Il nous commande d'être vaillantes jusqu'au bout, la vie n'est ni si longue ni si dure.

Vous êtes certes, la bienvenue, vous êtes ici chez vous.

Une de mes lectrices vous donnera sans doute une recette pour blanchir les notes d'un piano.

Au plaisir de vous lire.

Blanche de Coetquen. — L'adresse est venue trop tard, cette position était donnée, mais je la conserve pour le cas où je trouverais autre chose. Je n'ai pas d'autres correspondantes de chez vous, mais votre nom, non plus, ne m'est pas inconnu et je connais probablement de vos parentes.

Croyez à tous mes regrets.

Olivette.— Je suis contente que vous ayez agi ainsi, on ne se repent jamais d'avoir fait son devoir, même lorsqu'il est pénible.

2o Cette personne doit suivre un régime fortifiant sans surmener l'estomac : des oeufs frais, du lait, de la crème avec de l'air en quantité et un exercice modéré devraient venir à bout de cette faiblesse. Si elle persiste, il vaudrait mieux consulter le médecin, cette convalescence interminable peut conduire à la tuberculose.

3o Vieux rôle.

Revenez bientôt, vous me ferez un grand plaisir.

Coeur brisé.—Que devenez-vous ? Il me semble qu'il y a un siècle que vous n'avez écrit ?

Gineva

HOTEL CENTRAL

Cap St-Ignace, Co. Montmagny, tenu par A. Caron

Il me fait plaisir d'annoncer au public voyageur que j'ai ouvert un hôtel à une minute de marche de la gare.

D'un genre moderne, avec toutes les commodités possibles, grandes chambres à coucher, bien meublées, vaste salle à dîner, salles d'échantillons. La table sera toujours servie avec les produits de la saison. Un employé sera à la gare à l'arrivée des trains. Le transport en voiture sera fait à un prix très modéré.

Une visite est sollicitée.

ARTHEME CARON.

5, 7, 12, 19, 26 [illegible]

"Batignolles-Clichy-Odéon"

Extrait du journal d'une vieille fille

I

L'énorme omnibus à trois chevaux ébranlait de ses lourds cahots le pavé de la rue des Saints-Pères. Le docteur Danzun et moi avions opté pour la plate-forme, car, malgré l'heure matinale, la température — nous étions en août — était déjà suffocante. Selon mon habitude, dans ces sortes de pérégrinations, je me divertissais à observer les allants et venants. Le conducteur lui-même, en ce voyage ici, avait sollicité mon attention, avec son profil fin, sa physionomie intelligente et ouverte, sa petite moustache crânement retroussée, et cet air de sous-officier que le képi sur l'oreille donne souvent à cette catégorie d'employés.

Pendant que j'étais en train de l'examiner, son visage s'illumina soudain.

Je suivis la direction de son regard, et j'aperçus, sur le trottoir, une brunette fraîche, épanouie en souriires, faisant, à la voiture qui fuyait, des appels énergiques, avec, d'une main, un parapluie et, de l'autre, un carton à chapeau.

D'un geste expressif, le conducteur désigna le fatidique "complet," dont les lettres décevantes s'étalaient au-dessus de nos têtes.

Mais l'omnibus n'allait pas très-vite à ce moment, et la jeune fille, se mettant à courir, put conserver ses distances et poursuivre un colloque par gestes que je traduisis comme suit :

—Vous voyez bien qu'il n'y a pas de place ! faisait le conducteur.

—Quel ennui !

—Mais il y en aura sûrement au bureau du boulevard, au tournant de la rue...

—Vous croyez ?

—J'en suis sûr ; seulement, faut vous dépêcher !

—C'est ce que je fais !

Le pesant véhicule stoppait à peine devant Saint-Germain-des-Prés que la jeune fille au carton escaladait le marche-pied, tout essoufflée et rieuse, sous les yeux du conducteur qui négligea de lui demander son numéro.

Mais elle n'avait pas encore touché le but !

Les quatre voyageurs de la plate-forme ne bougeaient pas. Il n'y avait donc pas de place à l'extérieur. Seul un vieux monsieur émergea de l'intérieur de l'omnibus. Force fut donc à l'ouvrière d'abandonner le terrain conquis ! Et sa frimousse contristée s'allongea encore en constatant que la place laissée par le vieux monsieur était au fond.

Le docteur et moi avions suivi avec intérêt cette petite scène ; nous nous regardâmes et ne pûmes nous empêcher de sourire. Le docteur, surtout, s'esclaffait en dedans. Derrière ses lunettes à tiges d'or, ses yeux gris pétillaient.

Un instant, j'eus la pensée de me dévouer et de céder mon coin à la brunette au carton. Mais, réellement, la situation m'égayait par trop, et je voulais la prolonger. Aussi réprimai-je vite ce bon mouvement. Et je me mis à attendre les événements,—avec plus de patience, sans doute, que la pauvre prisonnière !

Nous nous rendions, le docteur Danzun et moi, rue de Varenne, en touchant, d'abord, place Saint-Sulpice. L'excellent homme allait me présenter à la marquise de Bérieux, qui lui avait fait demander de lui chercher, parmi ses clientes, une demoiselle de compagnie. Mais, auparavant, il tenait à me faire connaître au docteur V..., médecin de la marquise, qui nous servait d'intermédiaire et qui habitait rue Madame.

Le docteur Danzun avait été le meilleur ami de mon frère, son camarade de collège ; moi, il m'avait mis au monde et sauvé dans une grave maladie. Comme le plus affectueux des parents, il s'était réjoui de mon union avec Paul H..., lorsque le coup de foudre de la faillite de mon père s'était abattu sur nous. Ce fut vers lui, enfin, que j'accourus, éperdue et désespérée, quand mon fiancé, que j'adorais et que j'avais placé si haut dans mon coeur, vint me déclarer froidement que notre nouvelle situation modifiait ses projets, qu'il ne pouvait plus songer à m'épouser.

Bien des années ont passé sur tout cela, et si je ne puis l'oublier, l'apaisement, toutefois, est entré en mon âme. Mes cheveux sont blancs, mes traits flétris, mes rêves d'antan morts à jamais. Mes parents n'ayant pu survivre à leur ruine, je dus travailler pour gagner mon pain. J'avais mes brevets d'institutrice, j'étais musicienne ; le brave docteur Danzun s'en mêlant, je trouvai facilement des élèves. Je m'attachai à mes filles adoptives et déversai sur elles toutes mes puissances d'affection.

C'est ainsi que je parvins à traverser l'existence et à me la rendre supportable.

Je m'étais aussi créé un autre but, —illusoire, peut-être, et même extravagant ; mais cette idée n'eût-elle eu d'autre résultat, au moment où je la croyais difficile à réaliser, que de me distraire et occuper mon imagination trop active, elle m'eût été utile et salutaire. Je souhaitais rencontrer quelqu'un de très riche, homme ou femme, de ceux-là qui ne savent à quoi employer leur fortune. Et, alors, moi, qu'un fiancé avait rejetée parce que j'avais perdu la mienne, je voulais suggérer à ce millionnaire de fonder une oeuvre nouvelle : l'"Oeuvre du mariage des filles pauvres", qui attribuerait à ces déshéritées de petites dots pour faciliter leur établissement.

Que de malheureuses créatures ainsi arrachées à la misère ! A combien on pourrait donner le bonheur ! Que de pauvres enfants, honnêtes, laborieuses, aimantes, préservées des tentations mauvaises et offertes aux joies de la famille, grâce à quelques billets de mille francs, leur permettant de payer un fonds de commerce, de fournir une caution, ou d'acheter quelques arpents de terre au brave garçon choisi par elles et dont le travail ferait valoir et prospérer ce petit capital !

Je commençais à n'être plus assez jeune pour le métier d'institutrice, mais mes économies, trop souvent entamées, ne me permettaient pas non plus de vivre dans l'oisivité. Je songeai à une situation de demoiselle de compagnie. J'étais bonne lectrice et n'avais rien perdu de mon talent au piano. De plus, j'entrevoyais, dans le monde de femmes avec lesquelles je me trouverais en contact par mon nouvel emploi, la possibilité de découvrir la généreuse millionnaire de mes rêves.

J'avais communiqué mes projets au docteur Danzun, mon conseiller ordinaire ; il les avait approuvés. Connaissant depuis longtemps ce qu'il appelait "ma toquade philanthropique," il convint avec moi que je ne serais jamais mieux à même qu'à présent de réussir.

Quelques jours après, il m'avait écrit :

"J'ai votre affaire, ma chère enfant ! La marquise de Bérieux, une vraie douairière d'autrefois, bonne, intelligente, artiste, saura vous apprécier. Riche à millions... et seule ! Je crois qu'il sera facile de l'intéresser à votre oeuvre, parce que, justement, elle aime beaucoup les jeunes filles, en ayant perdu une, ravissante, âgée de vingt ans, perte dont elle ne s'est jamais consolée. J'irai vous prendre mercredi matin, pour vous accompagner chez elle..."

Nous allions donc, ce mercredi-là, chez Mme de Bérieux, le docteur et moi, sur la plate-forme d'un omnibus de la ligne Batignolles-Clichy-Odéon, tandis que la petite ouvrière se morfondait à l'intérieur, en dévorant le beau conducteur de ses yeux désolés..

II

Le beau conducteur paraissait aussi tiarri qu'elle, et mon excellent ami, dont le sens humoristique était très développé, se divertissait autant que moi de ce petit roman en action ; sa grosse figure joviale se creusait d'un rire muet, qui élargissait sa bouche et imprimait à ses lunettes des soubresauts comiques...

A l'angle de la rue de Rennes, un voyageur occupant l'un des coins, près de l'entrée, descendit. Vous pensez si la jeune fille se précipita pour le remplacer ! Et, alors, près l'un de l'autre, les amoureux commencèrent à dialoguer à voix basse, sous les regards bienveillants de l'entourage, dont ils n'semblaient, du reste, en soucier en aucune manière, presque comme s'ils avaient été seuls.

Enfin, — il y a décidément un dieu pour les amoureux ! — à Saint-Sulpice la voiture se vida presque.

En toute hâte, la brunette, rouge de chaleur autant que d'émotion, prit—enfin !—possession de la plate-forme et s'y installa victorieusement, elle, son parapluie et son carton !

Je la considérai une fois de plus, avant de la perdre de vue. Cette enfant avait vraiment la même expression sincère et honnête qui m'avait frappé chez le conducteur. Et rien de la pâleur anémique, de la langueur fatiguée qu'on rencontre trop fréquemment sur le visage des ouvrières de Paris ! De bonnes joues roses, de bons yeux grands ouverts, très éveillés ! Or, sentait devant soi une créature bien vivante, et heureuse de vivre, bien portante, de même qu'on devinait un petit coeur aimant et déterminé, très carrément exclusif et dévoué.

—Eh ! dites, donc, ma chère enfant, me déclara le docteur pendant que nous nous dirigions chez son confrère, si jamais vous mettiez sur pied votre toquade philanthropique, voilà, ma foi ! un gentil couple qui pourrait bien être des premiers à profiter de la générosité de Mme de Bérieux.. ou d'une autre !

III

Les paroles du brave docteur devaient se réaliser.

A deux occasions, avant d'entrer définitivement chez elle, de rendre souvent visite à Mme Bérieux, celle à qui je devais succéder ne devant la quitter que dans un mois.

J'y allais à cette même heure matinale, afin de ne point me heurter à Melle Mérin, la personne que j'allais remplacer. Celle-ci se levait fort tard. C'était même là une des raisons, jointes à son humeur quinteuse, qui avaient lassé la patience de Mme de Bérieux.

Et toutes les fois que je venais, je rencontrais "ma" petite brunette, car je m'arrangeais, bien que ce ne fût pas le trajet le plus direct, pour prendre "son" omnibus, celui qui la conduisait à son atelier, derrière l'Odéon.

Sans grande peine j'avais pu lier conversation avec elle et faire sa connaissance, ainsi que celle du conducteur ; de là à devenir leur confidente et à apprendre, de leur bouche, leur doux secret, il n'y avait pas loin !

Jacques Farjon et Madeleine avait pu, seulement, trouver à emprunter un peu d'argent ! Et le reste était établi modiste, — elle en savait assez ! — et alors, ça aurait été tout seul, car on gagne très bien sa vie dans ce métier-là ! D'ailleurs, sa patronne elle-même rendait hommage, à son goût, à son habileté, à son art de créer des formes nouvelles !

J'écoutais parler la chère enfant avec une joie véritable.

Elle était adorable, en effet, et certainement elle devait réussir, courageuse et adroite !

—J'eus la joie immense, six mois après mon entrée chez Mme de Bérieux, d'amener la grande vieille à adopter et ratifier les statuts de l'Oeuvre que je désirais si ardemment voir établir, et, naturellement, je pensai tout de suite à Madeleine et à Jacques. Comme j'avais supposé le docteur Danzun, ils allaient bénéficier de mon idée et de la générosité de ma bonne maîtresse.

Celle-ci promit à la mignonne brunette de lui compter une somme de dix mille francs le jour de son mariage.

Je vous laisse à penser si Madeleine fut heureuse !

Eblouie, toute chancelante, folle de bonheur, elle courut annoncer la bonne nouvelle au beau conducteur.

Ils se marièrent et le docteur Danzun voulut être de la noce, déclarant qu'il en avait le droit autant que moi, puisque, expliquait-il, il avait connu les fiancés en ma compagnie".

—Ah ! répétait le digne homme en se frottant les mains, ça va donc marcher, votre belle "Oeuvre du mariage des filles pauvres"!... Pourtant, ma chère enfant, — je vous le dis, à présent que ça y est, — je ne croyais guère au succès !... Je n'y croyais même pas du tout !...

Hélas ! non, "ça n'y était pas!"... Et nous devions voir toutes nos espérances à vau-l'eau !... Un jour que la bonne Mme de Bérieux, tailleuse, supputait ce qu'elle devait garder pour vivre et s'apprêtait à régler tout ce qui concernait l'Oeuvre, ainsi qu'elle l'appelait couramment, l'apoplexie la terrassa !...

Cette chère bienfaitrice mourut en l'espace de six heures !

Je fus seule à la pleurer.

Ses héritiers, des cousins éloignés, richissimes eux-mêmes, eurent tôt fait de mettre la main sur tout, meubles et immeubles !

Tout est donc à recommencer !

Je m'y emploie avec une persévérance que le docteur Danzun qualifie d'"entêtement", mais que Madeleine et son mari, étroitement unis, et qui voudraient en vouloir à quelqu'un, eux, appellent du "courage" et soutiennent avec ardeur.

En attendant, si je ne fais pas d'autres heureux, j'aurai toujours créé le bonheur de ces deux-là....

C'est bien déjà un résultat !...

Il est vrai que j'y ai gagné quelque chose !...

En effet, Madeleine s'obstine à me fournir mes chapeaux pour rien! Seulement elle veut toujours me faire trop coquette pour la pauvre vieille fille que je suis... et je dois sans cesse la rappeler à l'ordre !

Carmen USTARIZ.

L'ODYSSEE D'UNE FORTUNE

Il sera sans doute intéressant pour ceux qui veulent tenter fortune dans le commerce de lire l'odysée de la fabuleuse fortune acquise par M. Chauchard que l'on vient de conduire en terre à Paris au milieu d'une pompe royale.

Son expérience est en quelque sorte une leçon pour ceux qui entrent dans la carrière.

Comme on le sait, M. Chauchard débuta péniblement dans la vie. Il était au lycée Henri IV ; il dut le quitter. On l'employa au "Pauvre Diable", magasin de nouveautés. Il était commis à tout faire. Il faisait des courses, portait des paquets, nettoyait les vitres et balayait le parquet. Ses appointements mensuels étaient de vingt-cinq francs. Mais, comme on dit, il était intelligent et travailleur. Il devint chef de rayon. C'était en 1854.

Ce fut le commencement de sa carrière. Le "Pauvre Diable" ne suffit plus à sa légitime ambition. M. Chauchard voulait faire "grand jeu et beau". Mais ses ressources ne sont pas énormes. Il n'a, à sa disposition, qu'une quarantaine de mille francs. Il cherchera des concours. Il ouvrira donc, pour son compte, un magasin de nouveautés. L'emplacement en sera au coeur de Paris, en face du musée du Louvre. Les terrains compris entre la rue de Rivoli et la rue Saint-Honoré appartiennent à une société immobilière, dont M. Pereire, banquier, est le président.

M. Pereire recevra-t-il M. Chauchard ? Chez le premier, c'est chaque jour un défilé de visiteurs. M. Chauchard sollicite. M. Pereire le renverra-t-il à un secrétaire ? Or, M. Chauchard veut le voir personnellement.

M. Chauchard va donc, tout d'abord, simplement consulter Mlle Sard, smonambule extra-ducide. Mme Star habitait au cinquième étage d'une maison, sise rue Montorgueil. C'était une grosse dame, vêtue d'une robe de soie noire quelque peu défraîchie. Elle faisait payer deux francs ses consultations. M. Chauchard connaissait la modique somme, Mlle Star lui déclara qu'il avait le Mont de Vénus médiocre. Mais ce n'était pas pour cela que le chef de rayon était venu. La somnambule ajouta que sa ligne de vie serait longue et heureuse — et M. Chauchard pensa que cela fait toujours plaisir à entendre. Il lui demanda s'il pouvait aller rendre la visite qu'il désirait le plus au monde, s'il allait être reçu. Mlle Star daigna répondre affirmativement.

Le chef de rayon courut chez le puissant banquier. Et le puissant banquier se laissa convaincre. Il faut dire que M. Chauchard était porteur d'une lettre de recommandation signée Madame Lepic, veuve du général de ce nom. M. Pereire loua donc avec bail à M. Chauchard vingt mètres sur la rue Marengo et cent sur la rue Saint-Honoré. Les constructions allaient bientôt s'élever, grâce à l'activité de la Société immobilière. Telle fut l'origine des magasins du Louvre.

Mais les quarante mille francs de M. Chauchard n'étaient rien pour une si vaste entreprise. Si M. Chauchard avait confessé à M. Péreire qu'il n'avait que ces seuls capitaux, M. Péreire ne se serait pas si formellement engagé. Mais l'engagement de M. Péreire était une garantie. M. Chauchard était rempli d'espoir.

M. Chauchard avait pour ami son coiffeur. A ce coiffeur, il faisait ses confidences. Le coiffeur raconta, à son tour, qu'il avait aussi pour client un employé aux magasins de la Ville de Paris, chef de rayon au comptoir des soieries. Ce chef de rayon étouffait également dans sa condition : lui aussi voulait faire "grand et beau".

C'est ainsi qu'entre deux barbes et deux frictions, le coiffeur présenta, l'un à l'autre, MM. Hériot et Chauchard.

MM. Hériot et Chauchard se mettent d'accord. Mais il faut encore des associés. Quelqu'un se présente. C'est M. Faret, propriétaire d'un magasin de nouveautés, la Belle Française, situé faubourg Montmartre. M. Faret apporte la grosse somme, cent mille francs.

L'établissement de MM. Chauchard, Hériot et Faret est inauguré le 5 juillet 1855. Mais la réalité ne répond pas tout d'abord aux espérances. La première année ne rapporte, en tout, que cinq cents francs de bénéfices. M. Faret craint pour son argent, il se retire de l'association, ce dont il ne se pardonnera jamais plus tard.

L'entreprise menace de sombrer. Mais MM. Chauchard et Hériot sont des gens d'endurance et de courage. Ils cherchent de nouveaux capitaux. Un nommé M. Payen consent à leur prêter cent mille francs. C'est la marche à la prospérité.

La Société immobilière, propriétaire du terrain et de l'immeuble, entre alors dans la combinaison. Une société est formée au capital de un million cent mille francs divisé en parts de cinq mille francs chacune. Sur les bénéfices, les bailleurs de fonds prélèveront tout d'abord cinq pour cent. Le reste sera ensuite partagé en deux parts, l'une pour les commandataires, l'autre pour MM. Chauchard et Hériot.

Il est dit que l'entreprise aura les plus pénibles débuts, malgré tous les concours. Elle ne réalise pas encore, cette fois, ce qu'on attend d'elle. La Société immobilière, en la personne de M. Pereire, veut se retirer. La ténacité de MM. Chauchard et Hériot finit par triompher. Leur établissement réussit en effet, pour l'année 1866, un chiffre d'affaires de treize millions. Trois ans après, ce chiffre s'élève à vingt-cinq millions.

L'année de la guerre franco-prussienne, il tombe, et pour cause, à cinq millions, mais, depuis, il suit une marche ascendante : en 1879, il est de trente-deux millions.

C'est en 1879 que meurt M. Hériot. Celui-ci laisse une fortune de plus de soixante millions.

M. Chauchard reste seul à la tête de son établissement. Il faut reconnaître qu'il a le génie du commerce. C'est lui qui a le premier l'idée de la vente-réclame. Ce jour-là, on vend à perte, mais perte fructueuse puisque, pour les autres jours, elle attire la clientèle. Il choie ses acheteurs et, à leur intention, installe une buvette dans ses magasins. Il choie les enfants de ses acheteurs en leur distribuant des ballons, ce qui lui occasionne une dépense annuelle de quarante mille francs,—son premier avoir,—mais aucune charge n'est inutile quand il s'agit de plaire. Il donne l'exemple du labeur acharné, reçoit le matin ses fournisseurs, traite directement avec eux et, l'après-midi, inspecte lui-même tous les rayons et reçoit aussi bien ses employés que ses clients ; il est ainsi au courant de tout. En 1881, il fait cent millions d'affaires ; jamais commerçant n'avait, en France, atteint ce chiffre.

M. Chauchard se retire des affaires en 1885, après "fortune faite". Il avait mis trente ans à faire cette fortune.

COLUMBUS HOTEL

STE-ANNE DE BEAUPRE

Avis aux touristes et aux nombreux pèlerins qui veulent passer quelque temps à Ste-Anne. Ils trouveront dans cet hôtel tout le confort désirable dans un hôtel de première classe.

Un personnel expérimenté est à la disposition des nombreux pensionnaires qui y logent et cela pour un prix très raisonnable.

Pour toutes informations, s'adresser à

RAOUL FORTIER,
Propriétaire-gérant.

16-17-19j.

EUGENIE SE MARIE

MONOLOGUE

Eugénie se marie ! Je n'en reviens pas ! Vrai de vrai, je n'en reviens pas ! Et savez-vous par qui j'ai su la nouvelle ?... Par le froteur ! Voilà... (amère) on a des amies... une amie, une amie de pension... presque une soeur ! un monsieur demande sa main... que les parents lui accordent ! Vous vous imaginez que vous allez être la première avertie ! Pas du tout ! C'est le frotteur qui vous informe de la chose... lequel la tient du boucher, qui l'a apprise de la cuisinière ! Il paraît que les fiançailles seront célébrées dans quelques jours ! J'espère bien que je serai invitée !... Eugénie... Eugénie qui se marie ! (se frappant l'estomac) Ça me reste là... Ça ne veut pas passer ! On m'aurait dit qu'Henri IV était le fils de Charlemagne, que papa voit clair sans son binocle, que M. Rostand ne croit pas à son génie, ou que maman ne crie jamais après la bonne... évidemment ça m'aurait troublée, ça m'aurait semblé étrange... bizarre... inadmissible, mais moins, beaucoup moins, cent fois moins que... le mariage (rire chromatique), le mariage d'Eugénie !

Vous la connaissez... Eugénie ?... Non ?... Mais si, voyons !

Elle court tout le temps les magasins ; il est impossible que vous ne l'ayez pas rencontrée... car on la remarque de loin (fausse commisération), la pauvre fille !... Une grande... un cuirassier !... avec la taille dans les épaules, des jambes qui n'en finissent plus, et un cou de girafe. Quant à sa figure, oh sa figure... mieux vaut ne pas en parler ! (se retroussant le nez) un nez comme ça... (son poing fermé devant elle), des yeux gros comme ça... une bouche qui s'accroche aux oreilles, et un tout qui fuit... qui a l'air de se cacher comme s'il avait peur d'être engloutî par (elle ouvre une bouche de crocodile) par le four !... et des dents !... des dents de louve !

—Je ne prétends pas qu'elle est laide ! Non ! d'abord, moi, depuis le temps que je la connais, je suis habituée à ses traits ! Mais tout de même, je me rends compte !... Je suis comme Alceste...

L'amitié que je sens pour cette jeune
Fouve
Ne ferme pas mes yeux aux défauts qu'on
Lui trouve !

Et, en toute franchise, elle a rien de séduisant ! Oh mais là, oh mais là, rien de rien ! J'e nappelle à votre bon sens, à votre jugement ! Est-ce que vous n'êtes pas de mon avis?... (riant) Eh bien,, telle qu'elle est... Eugénie a cependant découvert un homme qui a été captivé !... Captivé par quoi ?... Je sais bien, que comme dit l'oncle Onésyme, la beauté ne se mange pas en salade ! Mais ce que je sais aussi c'est que, si j'étais homme, j'aimerais mieux manger du pain sec en présence (elle minaude) d'une jolie femme, qu'un poulet même truffé, en compagnie d'une personne dépourvue de tout charme... (un scupir) comme cette pauvre Eugénie!

Car enfin, j'ai beau chercher... j'ai beau me creuser la cervelle, je suis obligée de constater qu'elle n'a rien pour elle ! Si encore les qualités morales rachetaient les imperfections physiques ! Mais non !... Oh ! Je ne la crois pas méchante... Je la soupçonnerai plutôt d'être un peu bêbête! Et un caractère ! Il y a des jours où elle n'est pas à prendre avec des pincettes ! Un fagot d'épines ! Même avec moi, avec moi qui suis son amie pourtant, elle se hérisse, elle est toujours sur l'offensive !... Et Dieu sait si je suis d'humeur accomodante !... Mais elle est si susceptible ! Et bouderuse avec cela ! Un jour... j'ai eu le malheur de lui dire que sa robe lui allait mal : elle ne m'a pas parlé pendant... pendant près d'une demi-heure ! Et elle n'a ouvert la bouche que pour me reprocher de n'être pas généreuse !... De la générosité ! Je lui conseille d'en parler ! Elle qui est d'une mesquinerie... frisant l'avarice !... quant à son coeur... son coeur !... Il ne l'étouffe pas, vous savez !... Des démonstrations... oui, tant qu'on en veut !... ma chérie par ci, ma chérie par là !... mais on sent la contrainte ! Ça manque d'élan !

Avec son mari, cela changera peut-être ! Je le souhaite, parce que... pour le reste... elle ne lui fera guère d'honneur ! Il est vrai que lui-même car on m'a révélé aussi le nom du futur !... toujours le frotteur !... c'est Monsieur Oscar Dufiane... Hein... c'est gentil ça ! ça sonne bien !... Oscar et Eugénie ! On dirait un titre de pièce pour le Palais-Royal ! Je l'ai aperçu une fois, chez eux, ce M. Oscar... une seule fois... et cela m'a suffi !... Peuh ! Il est quelconque ! Pas plus mal qu'un autre !... pas mieux non plus, par exemple !... Ce qui m'a frappée, ce sont ses pieds !... Non ! Jamais je n'en ai vu de pareils !... Il doit chausser du soixante !... Je vous affirme qu'on n'a pas besoin de l'annoncer quand il arrive quelque part; il est encore dans l'antichambre qu'on aperçoit déjà la pointe de ses bottines dans le salon !... J'ai entendu dire qu'il avait une situation convenable, et une certaine fortune : Si ce n'est pas un bruit, je me demande une fois de plus comment il a pu jeter les yeux sur...

Ce qu'elle va plafonner, Eugénie ! Ce qu'elle va nous regarder du haut de sa grandeur !... Son cou est capable de s'allonger encore !... Nous allons redevenir des petites filles pour elle !... (avec dédain) des petites filles à qui elle offrira des sucres d'orges !...

(Sérieuse). Tout de même... si jamais... j'aurais cru qu'elle me devancerait !... Qu'elle se marie ! Bah! Tout arrive en somme ! Mais... avant moi ! Ça, c'est renversant ! Vous ne trouvez pas que c'est renversant !... Car enfin, il me semble que... sans me flatter !...

Oh ce n'est pas que j'y tienne absolument à me marier ! Je vous assure bien que je n'y tiens pas plus que ça !... Il est même plus que probable que si j'étais libre, que si je ne prenais conseil que de moi, je ne me marierais jamais ! C'est si beau, l'indépendance ! un peu triste sans doute !... mais beau quand même !... Seulement, à côté de moi... il y a mes parents ! Et ils y tiennent, eux, à me caser, (appuyant sur les mots) à caser leur enfant ! (voix grave.) Quand tu seras mariée !... Quand nous t'aurons établie !... On n'entend que ça à la maison !... Alors... (soumise) je ne voudrais pas leur causer de la peine ! (ton joyeux). Puisqu'il le faut... je me sacrifierai ! Je suis décidée à me sacrifier ! (Elle prête l'oreille). Est-ce qu'on n'a pas ri ?...

Alors... on ne me croit pas ?... Après tout on a peut-être raison. Oui ! On a peut-être raison de ne pas me croire ! Eugénie se marie bien... elle ! Eh bien, moi aussi je veux me marier, là !... Etes-vous contents ?... Oui, je veux me marier! Et savez-vous pourquoi je veux me marier le plus tôt possible ?

(Elle se penche comme une démonstration confidentielle.) C'est parce que... un mari... pour moi, ça fera toujours un mari de moins pour les autres... Voilà !

Z.

Cigarettes
GLORIA

DOUCES A FUMER
5c

DEMANDEZ LE LINIMENT MINARD ET N'EN PRENEZ PAS D'AUTRE.

FAIBLESSE ET MAUX DE REINS CHEZ MADAME GUERTIN.

FAIBLESSE ET DÉRANGEMENTS CHEZ MADAME J. MÉTIVIER.

Guéris par les **PILULES ROUGES** de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

"Sans les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je serais aujourd'hui dans la tombe. Après avoir subi successivement trois accidents suivis de fortes hémorragies, je fus atteinte de la jaunisse. Pendant trois mois je fus très souffrante, entre la vie et la mort, condamnée par les médecins qui me soignaient. Je relevai cependant, mais, malgré les bons toniques de toutes sortes, je ne pouvais reprendre mes forces. Au contraire, il me semblait que chaque jour je faiblissais.

J'endurais de terribles douleurs dans les reins qui ne me laissaient aucun repos ni le jour, ni la nuit. Je perdais l'espoir de revenir à la santé et le sacrifice de ma vie était presque fait.

Un jour, comme je lisais dans les journaux tout le bien que font les Pilules Rouges et toutes les guérisons qu'elles opèrent, je résolus d'essayer ce dernier remède.

Aussitôt je m'en procurai quelques boîtes et cet essai fut couronné d'un grand succès. Je ne pouvais croire à un tel triomphe, moi qui avais pris tant de choses sans aucun résultat. Et pourtant, c'était bien vrai, je revenais à la vie.

Huit boîtes seulement de ces bonnes Pilules Rouges m'apportèrent, non pas un soulagement, mais une guérison complète.

Je n'ai jamais pris d'autres remèdes et cependant, depuis six ans, ma santé a toujours été très bonne. J'ai augmenté de quarante livres."

Madame JOS. METIVIER,
681 rue Wolfe, Montréal.

"Etant allée à la campagne pour me rétablir après la naissance d'un de mes enfants, je fus obligée de prendre le lit à cause d'un refroidissement, et je suis restée plusieurs semaines sous les soins de deux médecins. Ma maladie était grave, car tous les remèdes que l'on m'administra restèrent sans résultat. Je sentais du mal dans tous les membres et j'étais d'une grande faiblesse.

Ma mère, qui avait employé les Pilules Rouges avec un grand succès, me décida d'en faire l'essai. Je mis donc tous mes remèdes de côté et je commencai le traitement des Pilules Rouges accompagnées de purgatifs, car je souffrais aussi d'une constipation opiniâtre. Dès les premières boîtes j'éprouvais beaucoup de soulagement, je pus me lever, marcher et sortir. Au bout de quelques mois j'étais parfaitement guérie de tous mes maux et même de la constipation qui me rendait auparavant dyspeptique.

Depuis, je n'ai jamais été malade, je suis forte, j'ai un bon appétit et ma digestion se fait bien. Cette transformation, je la dois aux Pilules Rouges et je sens que c'est un devoir pour moi de le faire connaître."

Madame A. GUERTIN,
59 rue Cadieux, Montréal,

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de cœur, les migraines, les les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étouffements, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse ; toutes les difficultés qu'elle a bien des fois pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence n'ont souvent d'autres sources que l'anémie. Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie, soit par la maladie, soit par toute autre cause, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Quelques boîtes suffiront pour refaire votre santé, vous rendre vos forces perdues, et rétablir complètement votre organisme délabré, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits.

Exigez donc les Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules dites "pilules rouges" que des colporteurs et colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs, et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Adressez-vous par lettres ou personnellement au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE,
274 rue Saint-Denis, Montréal.

Madame J. METIVIER, 681 rue Wolfe, Montréal

Fac-similé d'une boîte de Pilules Rouges.

REMEDE CERTAIN !

Si vous souffrez de : Toux, rhumes, bronchites aigues et chroniques, rhumes de cerveau, catarrhe, asthme, coqueluche, enrouement aryngite, fièvre de foin, etc.

Spécialement bronchites chroniques et consomption au début, prenez

L'ELIXIR BRONCHIAL
DU
DR. LEON BERNIER

Reconstituant ! Fortifiant !
En vente partout à 75c la bouteille ou écrivez :

Docteur Léon Bernier,
B.-P. 76 Roxton Falls, Qué.
Dépot en Gros : W. Brunet & Cie., Qué

REOUVERTURE

NOUS invitons cordialement nos clients et le public en général à venir voir notre pharmacie agrandie et toute transformée. Nous sommes en position plus que jamais de satisfaire toutes les demandes et tous les besoins de notre clientèle.

Notre stock de médecines, articles de toilette et parfumerie est au grand complet.

Nous avons un bon lot d'échantillons de parfums et de poudre à toilette à donner ; qu'on se hâte d'en profiter.

Pharmacie L. E. MARTEL

91, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH. Phone 2483

JOSEPH GOSSELIN

BRIQUELEUR

LAUZON, LEVIS.

AGENT POUR LA CHAUX ST-HYACINTHE et le célèbre CIMENT de VOLCAN, la BRIQUE ROUGE à lambrissage, et la BRIQUE BLANCHE, et toute autre fourniture pour maçonnerie.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

La Chaux de St-Hyacinthe est reconnue comme la meilleure sur le marché.

DEMANDEZ NOS PRIX.

CHAPEAUX ! CHAPEAUX !

POUR LA MOITIE DU PRIX SEULEMENT

Vu la quantité considérable de chapeaux qui nous reste en mains, nous avons décidé de faire une réduction de 50 p.c. sur toutes les lignes.

Mme P. W. WILLETT
388, RUE ST-JEAN
Succursale Jacques-Cartier, 374 rue St-Joseph

La Popularité du
VIN ST-MICHEL

est due à ses merveilleuses propriétés toniques et reconstituantes, confirmées par des milliers de guérisons accomplies. En dépit de la concurrence, la vente de ce vin généreux est dix fois plus forte que celle de tous les autres vins toniques réunis.

Madame E. J. Durand, de North Bay, Ont., a éprouvé les effets bienfaisants du "VIN ST-MICHEL." Elle se sentait très affaiblie.

"Depuis six mois que j'en ai fait usage, écrit-elle, j'ai été à même de juger de son efficacité et je veux être une des premières à vous donner mon impression sur le bien qu'il fait aux personnes faibles."

LE VIN ST-MICHEL se prend à raison d'un verre à bordeaux avant chaque repas, et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE,
AGENTS GENERAUX
MONTREAL

EASTERN DRUG CO., AGENTS POUR LES ETATS-UNIS
BOSTON, MASS. U.S.A.

SANTAL CAPSULES MIDY

Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les oyiats et les injections.

PLUS DE CHEVEUX GRIS
Avec le RESTAURATEUR DE ROBSON
nourrit le cheveu, l'assouplit et lui communique, avec la couleur, le brillant et le reflet des années de jeunesse.
En vente dans les Principales Pharmacies.
THE JOLIETTE CHEMICAL CO., LTD, JOLIETTE, CAN.

MODES ET RECETTES

POUR LES DAMES

LE SOIN DES CHEVEUX

La coiffure n'est pas seulement affaire de coquetterie et le chapitre des chapeaux peut donner lieu à des considérations d'hygiène qui, pour n'avoir pas de hautes prétentions, n'en sont pas moins utiles à formuler.

Dans l'antiquité, les Grecs, les Romains, les Egytiens avaient habituellement la tête nue, mais à la campagne, en voyage, ils la couvraient soit d'un chapeau à bord plats et larges, le "pétase", soit du "pilens", bonnet de laine foulée ou de feutre sans bords, coiffures dont toutes les coiffures existantes au cours des siècles peuvent être considérées comme des modifications. Les femmes allaient habituellement tête nue et en voyage portaient un chapeau de paille. Quant à nos ancêtres, les Gaulois ils étaient très fiers de leur abondante chevelure ; il la teignaient en rouge mais ne la couvraient pas.

Au moyen âge, après l'invasion germaine, apparurent le chaperon, la capuce, le bonnet qui prirent avec le temps et la mode des formes compliquées. Quant aux femmes, après avoir longtemps porté des coiffures plates, on les vit au XIVe et dans le courant du XVe siècle s'affubler de ces hennins immenses, en forme de cône, au sommet duquel était attaché un voile qui, plus tard, se développèrent latéralement en deux cornes énormes, de dimensions telles que, pour passer les portes, il fallait non seulement se baisser, mais encore se présenter de côté.

Je n'ai pas l'intention de faire l'histoire des chapeaux à travers les âges, des alternatives de modération et d'exubérance qu'ont présenté ces vêtements jusqu'à nos jours, je me borne à constater que pendant une longue période on allait tête nue et on ne la couvrait que pour se préserver du soleil ou du froid, que pendant une autre, celle des temps modernes, la coiffure est devenue une parure soumise à tous les caprices souvent bizarres de l'esthétique du moment.

C'est également dans le but d'orner et de protéger la tête que l'on s'est imaginé de porter des postiches. Il fut un temps où la calvitie était une sorte de déshonneur. "Honteux, disait Ovide, est le troupeau dépouillé de sa toison, le champ sans verdure, la futaie sans feuillage, la tête sans cheveux," et si maintenant l'homme avoue en général très franchement la dénudation de son crâne, la femme ne peut avoir tant de franchise et est obligée de remplacer par des cheveux d'emprunt ceux qu'elle a perdus ; elle ajoute même à une chevelure opulente pour lui donner de l'ampleur et les dimensions exigées par la mode.

Nous sommes à une période d'hypertrophie de la coiffure et ce n'est pas sans inconvénients. Les cheveux, c'est un fait d'observation séculaire, ne doivent être ni tiraillés, ni comprimés, ils ont besoin de liberté, d'air et de lumière ; la chaleur et l'humidité leur sont nuisibles, aussi à toutes les époques où la tête a été modérément couverte, simplement pour la protéger contre les intempéries, les chevelures ont été plus belles et plus abondantes et, de nos jours, dans les régions où les femmes ont l'habitude de se coiffer d'un fichu posé ou d'une coiffe légère, leurs cheveux dénoués formeraient comme on dit un manteau de roi.

Le fichu serré, la marmotte qui concentre la transpiration et qui trop souvent est un prétexte à ne pas donner à la chevelure des soins quotidiens est au contraire une coiffure qui n'est recommandable que sous réserve. Les chapeaux lourds, les postiches volumineux ne peuvent, au point de vue de l'hygiène, être considérés que comme mauvais en augmentant la température locale et en nécessitant pour leur fixation, des peignes, des épingles, dont la pression est une cause fréquente de dégalopécie.

Je sais que l'art moderne a infiniment atténué le danger que je signale, il n'en existe pas moins, et toutes les femmes, soucieuses de conserver leur parure naturelle, ne doivent pas l'oublier. Pour qu'un chapeau nes nuisible (et les mêmes règles s'appliquent aux postiches), il doit laisser l'air circuler librement sur la tête, ne pas permettre à l'air chaud et à la sueur de s'y accumuler, il ne doit pas comprimer le crâne.

Mais à moins d'être un moraliste grondeur, qui ne serait pas écouté, peut-on interdire de suivre la mode ? il faut, tout au moins, indiquer le pébier. Pour qu'un chapeau ne soit nuisible à quelque mesure les inconvénients de beaucoup de coiffures actuelles, de laisser chaque jour pendant plusieurs heures les cheveux dénoués et flottants (la coutume de les faire porter ainsi aux petites filles est excellente) et, pour la nuit, de les natter en tresses peu serrées ; puis dans la fixation des postiches de la journée faire varier fréquemment les points où les peignes, épingles, compriment le cuir chevelu. Ne pas laisser les cheveux prendre des habitudes. Je me souviens d'avoir vu, dans mon enfance, un homme déjà mûr soucieux de ses cheveux, qu'il avait beaux, changer deux fois par mois le côté où il faisait sa raie. C'était un observateur sagace.

Docteur ZED.

Speciale pour Hommes

Regardez à notre vitrine s.v.p. pour voir notre lot de vestes fantaisie aux prix extraordinaires de $1.14 et $2.25, valeurs régulières de $3.00 et $6.00.

MARCEAU & CIE,
155 rue St-Joseph.

LA MODE PARISIENNE

AUX COURSES

Tout le monde parle de l'évolution de la mode et des changements inévitables qui se préparent pour l'hiver prochain. Déjà !... A moins d'être prophète, il est difficile de prévoir à coup sûr à si longue échéance, mais on peut du moins conjecturer dans quel sens ces changements se produiront, puisque les robes mérovingiennes, les justaucorps à la Valois, les paniers Louis XV continuent à servir de thèmes aux couturiers ; il est vrai que leur imagination créatrice les entraîne à des variations qui ne rappellent que de bien loin l'idée qui les inspira.

C'est aux courses qu'il est intéressant d'étudier l'amusante fantaisie des essais de retroussis, l'originalité de quelques silhouettes, l'excentricité de certaines robes qui nous semblent ridicules et qui seront peut-être adoptées demain. Portées par les plus jolies femmes de Paris, faites pour elles par les plus grands couturiers, ces robes sont mises en valeur, et l'opinion qu'on prend là d'une mode nouvelle ou qui s'essaie ne peut guère pêcher que par excès d'indulgence.

Voici les tailles longues qui succèdent aux tailles courtes du Directoire et de l'Empire, allongées encore en pointe continuées par une large ceinture, par des rangées de coulissés, par un panneau qui va jusqu'au bas de la robe, ou se prolonge au-dessous des hanches. Pour les robes trotteur, je vous recommande les panneaux plissés qu'on incruste dans la jupe ; chaque pas donne à l'ampleur une gracieuse envolée, et la robe peut gainer les hanches sans avoir aucun des inconvénients que nous reprochions aux robes fourreaux ; des plis s'échappent d'une robe vaguement moyenâgeuse, fendue sur le côté ; ils la modernisent et la rendent plus facile à porter.

La plupart de ces modèles ne sont faits que pour les femmes très bien faites, ils paraissent charmants sur une jolie personne qui fait valoir tout ce qu'elle porte ; revêtez-en une femme mûre, entre deux âges, ou simplement une femme plus rebondie qu'il ne faudrait. — l'embonpoint n'attend pas le nombre des années — vous ne reconnaîtrez plus la robe ; les proportions en sont détruites ; l'ensemble est devenu ridicule. Parmi les robes qui ne conviennent pas à tout le monde, voici les robes à retroussis, relevées de côté, les ceintures à l'enfant négligemment nouées à toutes les hauteurs, les robes à taille longue et à silhouette vague comme les robes de bébés et de fillettes ; elles sont mises au point, avec tant d'art, qu'elles n'ont rien du laisser-aller d'un déshabillé, mais le vague voulu, laissé juste à l'endroit opportun pour affirmer la ligne.

Dans toutes ces innovations, il y a évidemment "à prendre et à laisser," mais on y voit quantité de choses neuves et tant d'idées imprévues, tant de trouvailles inédites qu'il est amusant de les regarder, même quand on ne peut en tirer parti parce qu'on n'a ni les goûts, ni la vie, ni le budget de toilette que ces excentricités supposent. Voici la robe enroulée autour du corps, si bien qu'on se demande quelle liberté ses plis en ligne oblique peuvent laisser aux mouvements, on dirait qu'un vent d'orage la plisse et la "colle" autour des jambes. Les pans de la redingote se relèvent et viennent se nouer assez bas comme les robes des paysannes quand elles se livrent à des travaux qui pourraient abîmer leur "cotte" des dimanches. D'une originalité toute pareille sont les baldaquins à mi-hauteur, qui paraissent finir en vêtement.

LES MENUS DU JOUR

DEJEUNER

Hors d'oeuvre
Omelette aux champignons
Rognons de mouton au vin blanc
Boeuf bouilli frit
Pigeonneaux à la poêle
Tarte aux abricots
Fruits

DINER

Potage Colbert
Sole au vin blanc
Escalopes de veau aux fines herbes
Poulet en croustade
Filet de boeuf rôti
Epinards au jus
Beignets soufflés
Fruits

Rognons de mouton au vin blanc. — Coupez les rognons en petites tranches minces, jetez-les deux minutes à l'eau bouillante avec une pincée de sel et hors du feu, dans la proportion d'un rognon par personne. Mettez du beurre dans une casserole ou dans une poêle et faite revenir les rognons cinq minutes ; retirez du feu et saupoudrez-les d'une cuillerée de farine ; remuez, versez du vin blanc bouilli à part ; persil haché, sel et poivre. Remettez sur le feu pour lier avec gros comme une noix de beurre et un tout petit peu de Liebig que vous aurez délayé séparément dans une cuillerée de sauce. Faites cette opération le plus promptement possible afin de ne pas laisser durcir.

Boeuf bouilli frit. —Coupez en tranches pas trop minces un morceau de boeuf bouilli de desserte, mettez-les dans un plat avec assaisonnement de sel, poivre, persil haché, un filet de vinaigre. Faites mariner pendant une heure. Prenez chaque tranche, trempez-la dans une pâte à frire et plongez-la dans la friture chaude. Laissez prendre belle couleur ; égouttez et salez.

Pigeonneaux à la poêle.—Pour sept personnes, plumez, videz, flambez quatre jeunes pigeons, coupez-les en deux morceaux ; faites-les cuire à la poêle avec un bon morceau de beurre en ayant soin de les retourner pour qu'ils cuisent bien également ; salez, poivrez. La cuisson terminée, dressez-les sur un plat. Ecrasez leurs foies avec la fourchette, mêlangez-les à 50 grammes de beurre manié de persil, et mettez ce mélange sur chacun des pigeons.

Ajoutez au beurre resté dans la poêle le jus d'un citron ; tournez une seconde sur le feu, versez sur les pigeons et servez.

Escalopes de veau aux fines herbes. — Pour huit personnes, prenez un morceau de noix de veau, coupez-les en dix escalopes de cinq centimètres de largeur sur un centimètre et demi d'épaisseur. Aplatissez les escalopes avec la batte ; parez-les et donnez-leur une forme ronde ; faites-les sauter dans le beurre, à feu vif, jusqu'à ce qu'elles aient pris une belle couleur blonde de chaque côté ; salez et poivrez. Retirez-les et dressez-les en couronne dans un plat chaud. Otez le beurre de la cuisson ; détachez le fond de la casserole avec deux ou trois cuillerées de jus de viande. Finissez en ajoutant une cuillerée de persil haché, le jus d'un citron, et quelques petits morceaux de beurre que vous tournez vivement pour lier la sauce. Ajoutez-y le jus que les escalopes auront pu rendre dans le plat, versez le tout sur les escalopes et servez.

LES SAUCES

RECETTES PRATIQUES

Sauce à l'anglaise. — Mettez dans une casserole des anchois, deux après, des jaunes d'oeufs, le tout haché menu ; du gros poivre ; mouillez avec du bouillon fait avec de l'extrait Liebig ; faites chauffer et liez la sauce avec un peu de beurre pétri avec de la farine.

Sauce aux truffes. — Passez dans le beurre quelques truffes hachées ; mouillez avec du consommé et du coulis, faites réduire suffisamment et dégraissez ; remettez un peu de bon beurre, passez sur le feu et servez sur votre plat.

Sauce chaud-froid de gibier. — Faites réduire et travaillez avec la cuillère une cuillerée à pot de purée épaisse avec une demi-cuillerée de rumet de gibier ; ajoutez ensuite une demi-cuillerée de gelée de viande ; passez à l'étamine au-dessus d'une terrine placée sur de la glace. Remuez vivement la sauce jusqu'à ce qu'elle soit froide et bien lisse.

Sauce chaud-froid de volaille. — Faites réduire une cuillerée à pot de velouté avec une demi-cuillerée de glace de volaille ; travaillez fortement la sauce pendant la réduction ; lorsqu'elle tient bien à la cuillère, liez-la avec trois jaunes d'oeufs et un peu de citron, en ayant soin de tenir la casserole sur le coin du fourneau. Passez ensuite à l'étamine au-dessus d'une terrine que vous placerez sur de la glace ; remuez vivement la sauce jusqu'à ce qu'elle soit froide et bien lisse.

Sauce à l'estragon. — Mettez dans une petite casserole une pincée de jeunes branches d'estragon, cinq à six cuillerées de vinaigre et trois poivre. Couvrez et faites réduire de moitié aux trois quarts. Mouillez alors avec 2 ou 3 décilitres de sauce blonde, cuisez cinq à six minutes et mêlez-lui deux cuillerées de feuilles d'estragon coupées en losanges, plongées à l'eau bouillante et égouttées aussitôt ; finissez avec un morceau de beurre et légèrement de Liebig.

Sauce mayonnaise. — Dans une terrine, mettez deux jaunes d'oeufs, broyez-les avec une cuillerée, ajoutez une pincée de poivre de moutarde et un peu de sel.

Puis peu à peu incorporez, sans surtout cesser de remuer avec la cuillère, 2 à 3 décilitres de bonne huile ; ajoutez de temps en temps quelques gouttes de jus de citron. Quand l'huile est absorbée, la sauce doit être consistante, ferme et bien liée ; finissez-la avec un filet de vinaigre à l'estragon et servez. Suivant les goûts, on peut toujours ajouter à la mayonnaise du persil et de l'estragon, de la ciboulette et de la pimprenelle finement hachés.

Sauce ravigote froide. — Pilez bien et passez deux ou trois jaunes d'oeufs crus et deux cuillerées de bonne moutarde. Ajoutez de l'huile, peu à peu et en tournant sans cesse, afin que la sauce se lie bien. Assaisonnez de sel, poivre, deux cuillerées de vinaigre, une pointe d'échalote, persil, estragon, civette, le tout haché très fin. Au moment de servir, ajoutez câpres et cornichons.

L'APPEL

D'une Dame de Windsor

A toutes femmes : j'enverrai gratuitement, avec toutes les instructions, mon traitement à la maison qui guérit positivement toutes les maladies particulières aux femmes ; la nervosité, la mélancolie, les douleurs dans la tête, le dos, les intestins, les troubles des reins et de la vessie, en un mot, toutes les faiblesses de notre sexe. Vous pouvez continuer le traitement à domicile au coût de 12 centins par semaine. Mon livre, "Woman's Own Medical Adviser" est aussi expédié gratuitement sur la demande. Ecrivez aujourd'hui. Adressez : Mme M. Summers, boîte 36, Windsor, Ont.

LE CRANE FRACTURE

Une chute de 40 pieds en bas d'un échafaud

Montréal, 18.—(Spéciale). — Deux ouvriers travaillaient, ce matin, à l'édifice des bains Laurentiens, lorsque l'échafaudage s'est brisé et ils ont fait une chute de 40 pieds. L'un d'eux a eu une fracture du crâne et il est sans connaissance à l'hôpital Notre-Dame.

VILLEGIATURE

Le "Castle et la villa Bocage," à la Pointe de la Rivière du Loup, sont maintenant prêts. Tout annonce que l'été sera gai et qu'un très grand nombre de touristes visiteront la Pointe de la Rivière du Loup, comme par les années passées. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Mme L. Pulze, propriétaire.

17—6 fs.

La propriété littéraire

Ottawa, 17. — (Spéciale). — Le juge Clute a donné gain de cause à la Haute Cour, hier, au Dr W. D. Lesueur, dans son action contre la maison Morgan, de Toronto, et en conséquence cette dernière devra rendre au plaignant son manuscrit de la vie de M. Lyon Mackenzie et payer les frais du procès. Maître Shepley représentait le Dr Lesueur et Maître Mosa la compagnie.

DECAPITE

Un employé vétéran victime du travail

Ottawa, 17 juin.—(Spéciale).—Paul Breennan, employé depuis plus de vingt ans dans les cours du Grand-Tronc, ici, a été victime, ce matin, d'un terrible accident. Il se tenait sur le chassis-pierre d'une locomotive en mouvement, lorsqu'en passant une aiguille, la secousse lui fit perdre l'équilibre et il tomba sous les roues qui le décapitèrent. Le corps a été transporté à la morgue et le coroner a ouvert une enquête. Brennan était marié et père de famille.

ELLE GUERIT L'IVROGNERIE

DE SON PERE PAR UN REMEDE SIMPLE

Elle sauve son père de la tombe de l'ivrogne. Un échantillon gratuit de la prescription sans saveur Samaria arrête son goût pour la boisson et détermine une guérison complète.

"Il semblait impossible d'empêcher mon père de boire et nous en éprouvions tous un grand chagrin. Quand les choses furent au pire, une amie me conseilla d'essayer Samaria. Je vis que vous offriez un échantillon gratuit et que le remède valait un coût et pourrait être donné en secret. Je résolus de l'essayer et ai été bonne de chaque jour depuis cette époque. Le traitement complet que je lui ai donné fut un thé qu'il prit et avec bonheur de vous écrire pour pouvoir dire aujourd'hui qu'il ne touche jamais au whisky. Je suis heureuse de vous écrire pour procurer notre joie à tous. Père dit qu'il n'aurait pu jamais croire de votre part sa seule volonté."

PAQUET GRATIS et une brochure donnant toutes les informations, témoignages et prix, envoyés dans une enveloppe cachetée. Correspondance strictement confidentielle. Adresse : THE SAMARIA REMEDY CO., 58, Jordan Chambers, Jordan street, Toronto, Canada.

Le Gouverneur de Wyoming Endosse Pe-ru-na

Autres Américains Proéminents Donnent à Pe-ru-na Grand Crédit

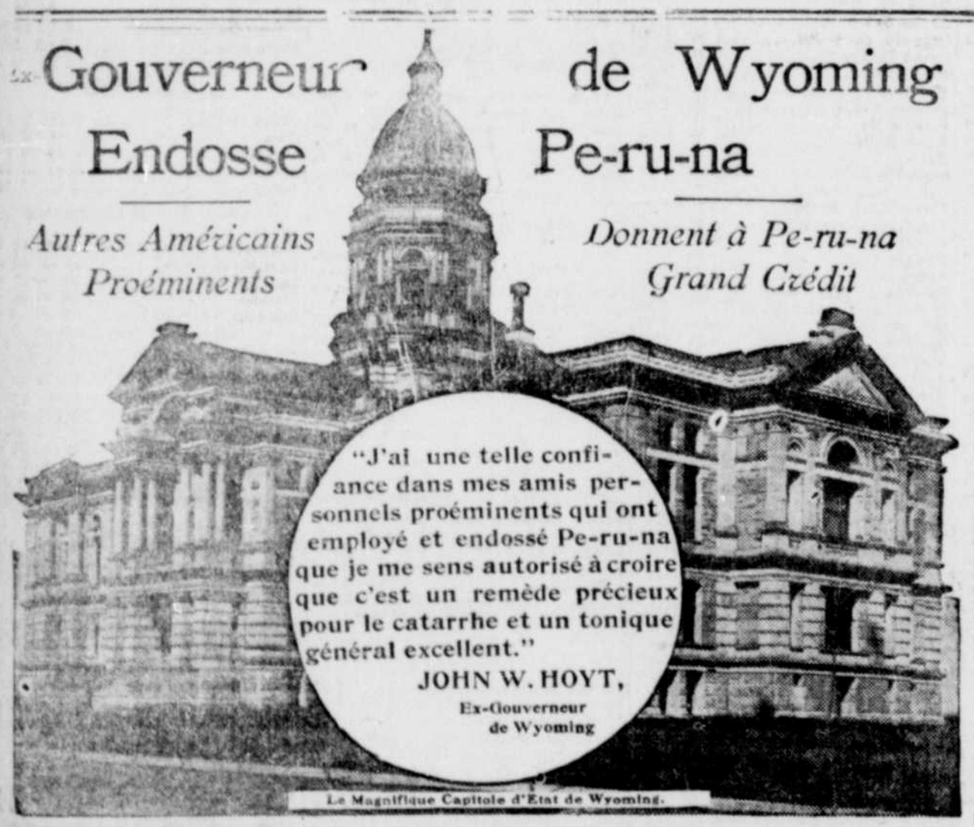

LISTE D'AMÉRICAINS PROÉMINENTS

Gen. W. H. Parsons, Armée Confédérée, Ancien Sénateur d'Etat, Texas.
Col. Bailey, de Washington, D. C., Organisations Ouvrières et U. V. L.
Col. Patten, de Washington, D. C., Ordres Militaire et Maçonnique.
Hon. R. S. Ryan, d'Alaska, Ex-Membre du Parlement Anglais.
Membre du Congrès Cale, d'Alaska, bien connu sur la côte du Pacifique.

Gen. W. H. Parsons.

Gen. W. H. Parsons est un Ex-Sénateur d'Etat et Ex-Juge Spécial de la Cour Suprême du Texas, était aussi Brigadier-Général dans l'Armée Confédérée. Dans une lettre récente de 925 H Street, N. W., Washington, D. C., ce personnage proéminent dit :

«A la recommandation d'amis personnels et d'un grand nombre d'attestations de l'efficacité du Peruna dans le traitement des nombreux symptômes de **grippe** dont j'étais affligé depuis les derniers quatre mois, j'ai été induit à suivre un traitement de ce remède justement fameux. Je sens décidément un changement pour le mieux après une semaine seulement d'emploi. Il est surtout bon pour **donner du ton à l'estomac** et a eu un effet **marqué sur mon appétit.** Je me sens donc fort encouragé à croire que je suis en voie de rétablissement complet.

«Mes nombreux amis du Texas où j'ai eu l'honneur de commander une brigade de [illegible] de Vétérans dans une guerre de [illegible] peuvent accepter cette attestation volontaire des **qualités du Peruna,** que je crois devoir à son efficacité merveilleuse.»

Col. Wm. Bailey.

William Bailey, 58 I St., N. E., Washington, D. C., Past Col. Enc. No. 60, Union Veteran Legion, et identifié d'une façon proéminente avec un grand nombre des associations ouvrières de Chicago et de New York, et Secrétaire d'une des plus grandes associations de la première ville, était depuis près de trente ans affligé d'une affection des rognons.

Il n'y a pas très longtemps on le décida d'essayer Peruna, et son état actuel de bonne santé est attribué à l'emploi qu'il fit de ce grand remède. Le climat de Washington est notoirement mauvais pour les affections des rognons et du foie, et cependant après avoir judicieusement pris ce remède il est tout à fait guéri et dans une condition physique excellente.

Cette brève constatation de faits sans exagération ou hyperbole, semble dire toute l'histoire que la Peruna Company est autorisée à répéter, si elle le veut, croyant avec moi, qu'en le faisant, ce sera pour le bien du public en général. — Wm. Bailey.

Col. C. L. Patten.

Le Col. C. L. Patten, 509 T. St., N. W., Washington, D. C., Lieutenant dans la Vieille Garde, organisation exclusive composée de soldats de distinction qui ont servi dans la guerre civile, et un Maçon du Trente-deuxième degré, écrit ce qui suit :

«J'ai pris du Peruna et je désire recommander votre remède comme un **tonique de printemps** fortifiant ; aussi comme un des meilleurs remèdes que j'aie jamais essayés pour les toux, les rhumes et les affections catarrhales.»

Hon. R. S. Ryan.

L'Hon. R. S. Ryan, domicilié maintenant à Nome, Alaska, était autrefois membre du Parlement Anglais, et secrétaire du feu patriote Irlandais, Charles Stewart Parnell. Son adresse à Washington, D. C., est New Willard Hotel. Il écrit: «J'ai pris votre Peruna et puis recommander votre remède comme une cure très efficace pour les rhumes et les affections catarrhales.»

Hon. Thomas Cale.

L'Hon. Thomas Cale, élu au Congrès par l'Alaska, est bien connu sur la côte du Pacifique, où il a résidé. Son adresse à Washington, D. C., est 1312 9th St., N. W. Il écrit: «Je puis recommander Peruna avec plaisir comme un remède efficace pour **toux et rhumes.**»

Sore Feet
CHAFED PLACES BLISTERS &C.

Vos pieds chauffent-ils, sont-ils blessés et couverts de tumeur ? Si oui, essayez Zam-Buk,
Aussitot que Zam-Buk aura été appliqué, cela refroidira et adoucira les plaies remettant les tissus en place.

Ses riches qualités herbales et ses essences pénètrent la peau ; ses propriétés antiseptiques empêcheront tout danger d'affure ou d'inflammation des coupures ou des plaies ; et ses essences calmantes feront former une nouvelle peau.
Pour les piqures, les inoculations, les coupures, brulures, plaies, etc., tout aussi effet [illegible] ses mêmes se trouvent sans pareil pour les plaies des bebes.

Dans toutes les pharmacies et magasins 50c la boite.

Quelques-uns des Edifices Construits avec notre - - Pierre Artificielle

EGLISE ST-ANTOINE de Bienville, Lévis, 1906.
COUVENT ST-JOSEPH, Lévis, 1906.
MAISON M. LS. BOIVIN, rue Latourelle, Québec, 1904.
MAISON STE-MARGUERITE, Ville Montcalm.
MAISON DR J. O. PICARD, Grand'Mère.
UNE MAISON Rivière-du-Loup, etc.,etc.

Nous avons aussi fourni la pierre artificielle pour une grande quantité de solages et cheminées.

Depuis que nous fabriquons cette pierre nous n'avons jamais reçu aucune plainte et elle a toujours donné pleine satisfaction.

Nous garantissons cette pierre sous tous les rapports.

LA CIE IGN. BILODEAU
Coin des rues St-Paul et Desfossés, Québec. Tel 1143

ETABLI EN 1876 *TEL. 2224*

Charles Vézina,
119-123, RUE DU PONT, QUEBEC
Entrepreneur Plombier, Electricien, Ferblantier et Couvreur
– SPECIALITES –

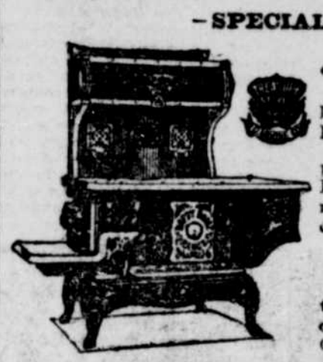

Appareils de chauffage à eau chaude, a vapeur et a air chaud Assortiment d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes.

Aussi poêles de cuisine des plus perfectionnés. Happy Home Ideal Favorite, Universal Favorite et Maple Leaf, et fournaises de passage de toutes sortes.

—Toujours en mains—

Un assortiment pour couverture, en asphalte et en caoutchouc de la Brantford Roofing Co.

COMBUSTIBLE A BON MARCHE

LE CHARBON DE BOIS "STANDARD"
Marque "CASTOR"

Fait de bois dur et vendu chez tous les épiciers à 10 cts le sac.
Est le meilleur, le moins cher et le plus économique combustible pour allumer le feu, cuire les viandes et les rôtis (toast) rapidement les steaks.
Sauve l'ennui de la chaleur de l'été. Epargne de moitié le temps et l'argent.
Livré avec vos épiceries comme vous l'exigerez en sacs de un demi-minot.
Exigez la marque "Castor" C'est la meilleure.

FABRIQUE PAR LA
STANDARD CHEMICAL CO.,
TORONTO, MONTREAL ET QUEBEC.
Entrepot à Québec 92 Rue St-Roch - - T. 3320.
Méfiez-vous des imitations.

5 CHARS

NOUS venons de recevoir 5 chars de buggies avec ou sans couverture, sièges automobiles et autres, avec bandages en acier ou caoutchouc. Nous avons aussi en mains un assortiment complet de voitures de promenade de tous genres, tels que Surries, Jump-Seats, Mikados, Express de livraison, etc, etc.

Venez voir notre exposition de voitures avant de placer votre commande ailleurs.

JULIEN & VEZINA
1230, RUE ST-VALIER.

Lavage des Toilettes Elegantes des Dames

Les élégantes toilettes des dames, comptent comme une spécialité dans les mois d'été, à notre buanderie. Nous avons des repasseuses pour ce travail qui ne font pas autre chose ; elles sont des expertes pour manier les fers électriques et faire du beau travail.

CHAPEAUX PANAMA

Nous les nettoyons de façon à ce qu'ils paraissent comme s'ils étaient neufs ; les rubans sont aussi nettoyés par le procédé de nettoyage à sec.

A. S. PFEIFFER & CIE.,
TEINTURIERS ET NETTOYEURS
PHONE 523-524 - - - - 4, RUE McMAHON.

Pour les CULTIVATEURS

LES LAUREATS
DU MERITE AGRICOLE

M. OLIVIER LINCOURT (87-59 pts)

La gravure ci-dessous, est tout un poème en l'honneur du présent lauréat. Une magnifique maison à 2 étages, très bien construite et décorée à l'intérieur comme à l'extérieur, entourée d'une agréable véranda, très bien divisée, meublée et accommodée, évier, renvoi d'eau, w. c., ornée aux alentours de 35 belles grosses plaines d'une haie d'arbustes résineux, de gazon, de tertres et de corbeilles de fleurs aristocratiques, et de plus d'un beau grand jardin bien clôturé, bien tenu et rempli de bons légumes et de quelques menus fruits ; une jolie clôture en fil de fer maillé, une aimable famille instruite de 8 enfants tous adultes, de bonnes dépendances et des granges blanchies et propres, une très riche et une bonne récolte, tout indique que nous ne sommes pas chez un pauvre paysan arriéré partageant le logement de ses troupeaux. M. Lincourt n'a pas de prétention à tout ce qu'on peut dire de bon de lui et de sa ferme. Cependant l'état d'un cultivateur de sa position est noblement enviable. Les chiffres des tableaux expriment la valeur des détails agricoles de cette ferme. Nous n'en mentionnerons seulement que quelques points.

Le système de culture jugé très bon comporte une rotation de 6 ans sur la partie de la terre non inondée, comme suit: 1 orge, sarrasin et avoine; 2 avoine ; 3, 4 prairies ; 5, 6 pâturages. Les prairies inondées sont d'un caractère permanent ou quasi-permanent.

Les fumiers sont étendus en grande partie sur la prairie ; le reste est appliqué aux cultures sarclées.

Sur 160 arpents de terre, près de 100 arpents sont en foin. La vente de ce produit aurait rapporté l'an dernier $1390, contre $375 obtenus des produits laitiers.

Les artères d'égouttement sont suffisants et en bon ordre, les levées sont hautes. Les passages sur les fossés sont formés par 8 ponceaux en pieux de cèdre appuyant par le haut et formant un canal triangulaire.

Les barrières en plaches sont blanchies et les pôteaux peints en rouge.

Les vaches sont bonnes

Dans l'écurie, les chevaux sont alimentés par un passage à la tête, de 4 pieds de largeur.

Un bon hangar aux machines et voitures de ferme est sis à 1¼ arpent de la grange, et une autre petite remise à 1¼ arpent servant à abriter les instruments aratoires, charrues, herses et les outils. Comme position est en vue de sauvetage facile dans un cas d'incendie de la ferme et des dimensions des taux d'assurance.

L'aqueduc de St-barthélemi ne néglige pas M. Lincourt.

La cave de la maison est haute, bien éclairée, saine, pourvue de soupiraux-grilles ; elle renferme un tuyau à l'eau avec robinet. On y entre par en dehors et par l'intérieur de la cuisine. La galerie, y compris les escaliers, est appuyée sur des supports en fer, ancrés dans le solage. De sorte que la gelée n'y peut rien.

Les succès de M. Lincourt s'affirment par l'instruction de ses enfants, 5 filles et 3 garçons, la construction de sa maison, de plusieurs granges, de clôtures neuves, par l'acquisition de 70 arpents de terre, etc. Pour tout cela et les autres items du programme, il a obtenu 87.59 pts qui signifient pour lui le droit et l'honneur mérité d'être décoré de la médaille d'argent.

Ministère fédéral de l'Agriculture

Division de l'Industrie Laitière

SOCIETES DE CONTROLE DE VACHES LAITIERES

VACHES DE CINQUANTE CENTS

Les membres des sociétés de contrôle des vaches laitières sont pour nous montrer mécaniquement "surpris" des résultats que les pesées et dosages ont révélés. Dans un troupeau de 17 vaches, le rendement moyen en lait a été de 4,380 livres acturant au dosage 4.2 soit un total de 183 livres de gras. Le plus fort rendement en lait et en gras a été obtenu d'une vache n'accusait à l'épreuve que 2.8 p. c. en moyenne. La totalité de son rendement a été de 7,200 livres de lait, et de 274 livres de gras.

Remarquez combien ce chiffre est supérieur à la moyenne : 2,849 livres de gras. Remarquez ici combien ce rendement est inférieur à la moyenne — 72 livres de gras de moins, et le rendement de cette vache de 10 ans a été bien inférieur à la moitié de celui qu'a donné la vache de 7 ans. Entre les deux il existe une différence de 4,150 livres de lait et de 163 livres en gras. L'une de ces vaches vaut-elle deux fois plus que l'autre? Poussons un peu ces chiffres plus loin de façon à établir le bénéfice. En estimant le lait à $1 le 100 livres et la nourriture seulement à $36 une seule vache a donné juste 50 cents de profit sur sa production annuelle. Ce revenu est-il suffisant pour payer le travail ou l'intérêt, pour dédommager du temps employé et encourager à conserver des vaches ? Mais même en supposant que la première vache ait consommé non pas pour $30, mais pour $50 de nourriture, le bénéfice se traduit par $22 soit exactement 44 fois plus que la seconde vache. Supposant qu'on pourrait mettre en banque le profit réalisé sur chacune de ces vaches, avec la catégorie qui donne $22 de bénéfice on pourrait arriver à une balance de $1000 sur 45 vaches, tandis que pour réaliser cette somme avec l'autre catégorie il faudrait avoir deux mille vaches. Qui serait assez riche pour cela ? Cultivateurs la chose est évidente : contrôlez vos vaches et rendez-vous compte définitivement si vous nourrissez dans vos étables des vaches de cinquante cents.

C. F. W.

Ottawa, juin 1909.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

New-York au Havre-Paris (France.)
Départ chaque jeudi, à 10 heures a. m.

- La Savoie. . . . . 17 juin
- Un paquebot (supplémentaire). . 19 juin
- La Lorraine. . . . . 24 juin
- La Provence. . . . . 1er juillet
- "Chicago" (supplémentaire). . 3 juillet
- "La Savoie". . . . . 8 juillet

Pour renseignements s'adresser à E. ROUMILHAC, 45, rue du Palais, JULES HONE, Jr, agent C. P. R. F. J. STOCKING, 12 rue St-Louis.

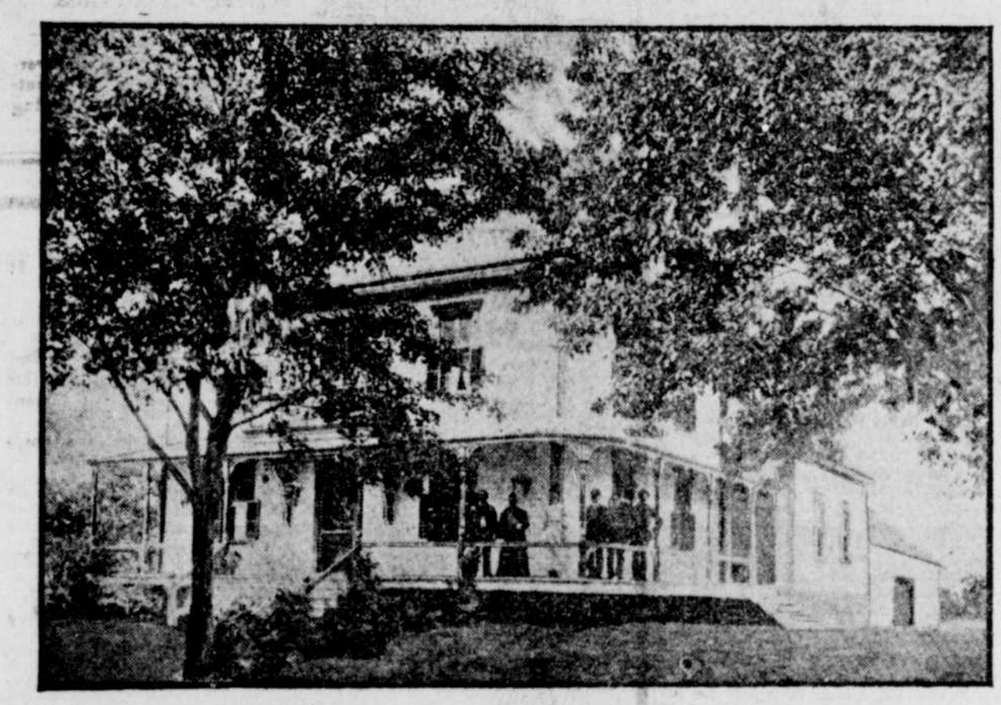

HABITATION DE M. O. LINCOURT

Réduction du Gaz
54% D'ECONOMIE 54%

Cette énorme économie de gaz est produite par l'emploi de la merveilleuse invention BEC "MOUVANT" qui est en ce moment présenté au public du Canada.

Le Bec "Mouvant", a été essayé et expérimenté par la plupart des savants, manufacturiers et autres et le résultat de l'essai a montré une économie de 54 P. C. SUR LA LUMIERE DU BEC AUER, LA MEILLEURE QU'IL Y AIT ENCORE EU EN USAGE.

L'emploi du Bec "Mouvant" opérera une révolution dans le système d'éclairage au gaz, car il y a 6,000,000 de becs en usage au Canada, chacun d'eux consumant plus de deux fois le montant requis par le Bec MOUVANT qui produit une lumière infiniment supérieure.

Le Manteau MOUVANT, introduit pour la première fois en Amérique avec le Bec MOUVANT a une moyenne de durée d'un an—durée bien plus grande que celle de tout autre manteau. Ce manteau donne une pure lumière blanche d'une grande douceur et brillante.

Une autre invention complétant l'utilité du système MOUVANT est L'ALLUMEUR AUTOMATIQUE MOUVANT, qui allume le gaz instantanément sans allumettes.

Un fait distinctif du Bec MOUVANT, est qu'il consume également : le gaz ordinaire, le gaz acétylène ou la gazoline.

Le système entier, (bec, manteau et abat-jour) est installé pour $2.00. La grande consommation des différentes sortes de gaz au Canada, a induit l'inventeur à venir en ce pays, où une Compagnie a été organisée pour la fabrication des becs MOUVANT, manteaux, abat-jours, allumeurs, etc.

LA COMPAGNIE FRANCAISE D'ECONOMIE DE GAZ, LIMITEE est organisée avec un capital de $500,000, divisé en actions de $1.00 chacune—le minimun de la souscription étant 10 actions—$10,00.

L'objet d'émettre ces actions de une piastre, est de donner à la grande masse du public, l'opportunité de profiter du double avantage de cette Compagnie du Public, en se procurant du gaz à un prix énormément réduit et aussi de participer dans les profits de ce qui sera une énorme vente d'articles manufacturés.

Si la Compagnie venait à avoir besoin d'augmenter son capital, d'autres actions ne seraient pas émises mais des obligations seraient vendues, car on entend conserver les grands profits inévitables pour les premiers actionnaires. Les actions seront mises sur le marché de la Bourse aussitôt que l'on aura obtenu des résultats.

Les avantages des opérations de la Compagnie sont présentés de la manière la plus assurée. Si les possibilités actuelles étaient décrites, le résultat en serait presque incroyable.

Comme ce n'est que d'ici à peu de mois que la Compagnie sera en mesure de remplir tous les ordres, et comme ceux-ci seront naturellement nombreux, il est plus avantageux que les ordres pour articles ou pour actions, soient envoyés le plus tôt possible. Les plombiers ou poseurs d'appareils à gaz dans tout le Canada où toute sorte de gaz est usé, sont invités à envoyer leurs adresses avec références, dans le but d'un arrangement pour l'installation de ces lumières.

Toutes les demandes pour actions et becs devront m'être envoyées, ainsi que toutes les remises faites à l'ordre de la Compagnie devront de même m'être expédiées.

ANTOINE ROBERT,

Maison de la Banque Robert — **255, Rue Notre-Dame Ouest,**

FONDEE EN 1880 — **MONTREAL.**

COMMERCE ET FINANCES

SITUATION AUX ETATS-UNIS

Le marché des valeurs est sous un fort contrôle.

L'industrie au fer tient toujours tête aux autres. Bien que l'apparence de la récolte ne soit pas tout à fait ce qu'on pourrait désirer, elle s'améliore.

La récolte de coton sera aussi considérable que l'année dernière.

La récolte des fruits n'est pas en aussi bonne condition que l'année dernière, mais de huit points au-dessus du rendement de l'année précédente.

Avec nos situations industrielles et agricoles dans une condition aussi pleine de promesses, il n'est pas surprenant que la confiance augmente et qu'il y ait déjà partout un fort degré d'optimisme.

L'immense expansion que les prix ont prise montre sur quelle échelle la spéculation se pratique actuellement par les gros spéculateurs.

Les capitaux sont en abondance à taux très bas, et il va certainement en être ainsi pour une couple de mois plus.

Les prêts en sont presque rendus à un chiffre qui bat le record, indiquant des demandes spéculatives intenses. On est sûr de ne point cependant de voir la fin de l'argent à bon marché ; on en verra probablement la fin dès que les besoins de fonds, pour le mouvement de la récolte et l'augmentation des affaires commenceront à se faire sentir.

L'argent remboursable à terme devient déjà de beaucoup plus ferme. Les grands spéculateurs ont la situation complètement sous contrôle et ils ont jusqu'à présent maintenu le marché habilement, forçant des hausses modérées et permettant ensuite des reculs occasionnels et se débarrassant ainsi graduellement de leurs valeurs.

SITUATION AU CANADA

Les affaires ont eu un meilleur ton, cette semaine. Il nous arrive des rapports rassurants quant à la récolte, et les détaillieurs sont plus confiants concernant l'avenir au point de vue des affaires. Les commandes de nouveautés se sont améliorées et à la campagne les marchands détailleurs renouvellent partout leurs stocks. Les commandes de nouveautés sont aussi plus satisfaisantes. Dans d'autres lignes de commerce de gros, le commerce est assez bon. Les prix sont stationnaires avec ici et là une tendance vers la fermeté.

Le commerce à la campagne a un meilleur ton et les recouvrements indiquent un mouvement sympathique. Les fabricants sont généralement affairés pour les commandes de marchandises d'automne. Par suite des taux très bas qui existent pour le transport du grain, plusieurs vaisseaux de ligne partent de Montréal avec de l'eau en guise de lest, préférant ne pas prendre de cargaisons aux prix courants. Les chemins de fer des Etats-Unis transportent le grain aux ports maritimes à une cent par boisseau, et les steamers dans ces ports le transportent outremer à un prix qui ne couvre que les frais de chargement et de déchargement. Les conditions de la température ont été assez favorables pour la récolte, la semaine dernière, et le progrès a été satisfaisant. Les ports ou quartiers sont en bonne demande stationnaires. La demande des viandes fumées augmente, et les prix sont fermes. Le beurre et le fromage sont à prix fermes sur une bonne demande.

Le commerce dans les lignes de commerce de gros, à Toronto, a été modérément actif. On est généralement confiant et plein d'espoir par suite surtout des conditions favorables de la récolte, et les rapports sont meilleurs concernant les remises. Les marchands en gros et les "jobbers" augmentent leurs stocgs graduellement, ce qui est généralement considéré comme un bon signe. Dans les nouveautés, il se fait un commerce assez satisfaisant d'articles pour assortiments, et les voyageurs de commerce prennent de bonnes commandes pour le commerce d'automne et d'hiver. Il y a un assez bon mouvement dans les épiceries qui sont à prix fermes pour les lignes d'étape. La ferronnerie est assez active. Le commerce de ferronnerie est stimulé par l'activité des opérations da snla construction. Les matériaux de construction sont en bonne demande; le ton du marché des métaux est plus ferme.

Les peaux vertes sont rares et à prix très fermes, et le cuir se maintient à la dernière hausse. Les marchés de blé continuent, règle générale, à être fermes à des prix encore plus élevés et on rapporte un certain nombre de ventes de blés du Manitoba pour exportation. On rapporte une bonne hausse dans les prix de l'avoine ; on demande jusqu'à 61c. à Toronto pour l'avoine "No 2 white" en lots de char sur la voie ferrée.

SITUATION A QUEBEC

Les dernières averses ont donné un nouveau regain d'activité dans les récoltes. Tout fait prévoir une fort belle récolte dans le district.

Les affaires, d'autre part, n'ont pas été trop incommodées par la température. Chez les marchands de gros, de bonnes commandes sont enregistrées, et les voyageurs se montrent pleins d'espoir dans les résultats de la saison. Au rapport des détailleurs, on constate aussi que le commerce est bon. Les clients ont afflué dans les principaux établissements une bonne partie de la semaine. Pour ce qui est des recouvrements, la situation est assez bonne.

Durant la semaine qui vient de se terminer, le commerce de quincaillerie a été animé. L'activité qui règne chez les entrepreneurs est grandement favorable au développement des affaires dans cette ligne. La demande pour les matériaux de construction s'est accrue notablement depuis quelque temps. Pour ce qui est des prix des divers articles, quelques modifications sont à enrégistrer. Ainsi, les fers à repasser, que l'on cotait de $4 à $4.25 par 100 lbs, sont montés à $4.35 et $5.00. D'autre part, une légère baisse affecte le fil de fer barbelé pour clôtures ; de $2.95 à $3.00 qu'il se vendait, il est tombé à $2.75 et $3.00. Chez les marchands-détailleurs, les affaires sont bonnes.

Le marché des peaux vertes est satisfaisant. Par suite de la hausse survenue récemment dans les peaux de boeufs, la demande a semblé s'accroître quelque peu. Pour le moment, on paie celles du No 1, $12.50 par 100 lbs ; No 2, $11.50 et No 3, $10.50. Les stocks chez les marchands sont passables.

Il y a quelques changements à enregistrer dans les cotes de la térébenthine. Celle-ci est montée et, de 55c. qu'elle était par gallon, on la vend présentement 56c. au baril ; et par cinq barils, 54c.

Le boeuf salé, par suite des faibles quantités que l'on en a, subi une hausse et est actuellement coté de $16.50 à $17.00 par baril. Une hausse affecte aussi le saindoux canadien. Le porc abattu est rare sur le marché, les prix sont montés et il se vend 11½c. la livre, par 100 lbs. Le foin sur le marché est en petites quantités et de plus les arrivages laissent à désirer. Il n'est donc pas surprenant que durant la semaine écoulée il ait enchéri de 50c. par tonne. Les négociants en gros dans le commerce des provisions se disent contents de l'activité qui règne.

Au rapport des marchands de fruits et légumes en gros, les affaires sont animées. On constate quelques modifications dans les cotes. Des baisses sont survenues à la suite des stocks devenus plus considérables dans les prix du céleri, des tomates et des concombres. D'un autre côté, vu les quantités minimes que l'on en a, les pommes Russett, No 1, ont enchéri. La rhubarbe vient de faire son apparition sur le marché et se vend présentement 50c. la douzaine de pieds.

GRAINS ET FARINES
MARCHE DE MONTREAL

Dans les grains, on cote : blé-d'Inde américain, No 2, jaune, de 83c. à 93½c. ; pois de $1.05 à $1.06 ; avoine de l'ouest canadien No 2, 00.00 à 61½c. ; avoine extra No 1, à 61½c. ; avoine No 1, de 00.00 à 61c. ; No 3, de l'ouest canadien, de 00.00 à 60½c ; barley No 2, de 72½c. à 74c. ; barley du Manitoba, de 67½c. à 68c. ; sarrazin de 67½c. à 68c.

Dans les farines les prix continuent à être satisfaisants et fermes : La farine de Manitoba, blé de printemps, est cotée de $6.30 à $6.50 ; la forte de boulangerie, de $5.80 à $6.00 ; la farine patente, blé d'hiver, $6.75 à 00.00 ; la straight rollers, de $6.50 à $6.60 ; en sacs, de $3.15 à $3.20 extra, de $2.65 à $2.80 ; son du manitoba en sacs, de $22 à $23 ; les recoupes (shorts) de $24 à $25 la tonne ; le son d'Ontario, en sacs, de $23 à $24 la tonne ; moyens, de $25 à $25.50 la tonne ; (shorts) recoupes, $24.50 à $25 sacs compris ; la moulée de moulange de $28 à $30 la tonne, suivant qualité ; la moulée de grain pur, de $32 à $35.

MARCHE DE QEUBEC

Une activité fort passable est enrégistrée dans le commerce de grains et farines. Les prix continuent à monter et, cette semaine, l'avoine et l'orge ont enchéri. La première se vend de 66c. à 72c. par 34 lbs, la seconde $1.00 par 48 lbs. Pour ce qui est des farines, les cotes sont stationnaires, mais très fermes. La demande est généralement bonne au dire des négociants en gros.

Avoine 34 lbs ord	0 66	0 72
Orge ord. par 48 lbs	1 00	1 90
Orge à Dreche	0 75	0 90
Blé-d'Inde	0 95	0 95
Sarrazin	1 00	1 00
Patente d'hiver	6 30	6 50
Patente Man	6 70	6 75
Stght Roller	6 30	6 30
Extra	p. brl 5 75	5 75
Superfine	p. brl 5 50	5 50
Far. de boulangers	brl. 6 20	6 30
Patent Hung. 98 lbs	3 25	3 30
Far. forte a levains	6 20	3 30
Patent d'Ontario	3 15	3 15
Straight Roller	2 90	2 95
Extra	0 00	3 00
Superfine	0 00	2 35
Fine	0 00	2 10
Son, par 100 lbs	0 00	1 20
Gru blanc	1 50	1 55
Moulée d'avoine	1 55	1 85
Avoine roulée	2 30	2 35
Barley	2 30	2 40
Farine de blé-d'Inde	1 25	1 90

BEURRE ET FROMAGE
MARCHE DE MONTREAL

Le marché du fromage a été ferme et le fromage de l'Ouest s'est vendu de 12¼c. à 12 3-8c. et celui de l'Est de 12c. à 12 1-8c. On a reçu, mardi, 21,799 boîtes de fromage.

Le marché aux beurres est ferme. On cote de 22¾c. à 23c. la livre, celui d'automne venant des crêmeries. On a reçu, mardi, 718 paquets de beurre.

MARCHE DE QEUBEC

Comme on le prévoyait, le prix du beurre est monté d'un demi centin par livre au cours des derniers huit jours. Le marché est très ferme. On vend les produits de choix des crêmeries de 22c. à 23½c. D'autre part, une bonne activité est enrégistrée dans le marché du fromage, les cotes en sont stationnaires.

OEUFS
MARCHE DE MONTREAL

Le marché local des oeufs est assez actif. La demande est bonne. Les oeufs sont en bonnes quantités et les demandes sont satisfaisantes. On paie les oeufs de choix, 18½c. à 19c la douzaine. On a reçu, mardi, 2,253 caisses d'oeufs.

MARCHE DE QEUBEC

Malgré que les arrivages d'oeufs soient considérables, les prix restent sans modifications vu la très bonne demande qu'on note.

Les oeufs frais se vendent 18½c et 19½c.

BOIS DE CHAUFFAGE

Erable 3 pds, $6.50 ; Erable 2½ pds, $6.00 à $5.50 ; mérisier 3 pds, à $6.00 ; mérisier 2½ pds à $5.00 ; mérisier 2 pieds $4.50 ; cyprès 3 pds, à $4.50 ; bouleau de 3 pds, $5.00 ; bouleau de 2½ pds, à $4.60 ; épinette 2½ pieds, $4.00 ; épinette 2 pieds, $3.50 ; épinette rouge 3 pieds, $5.00 ; épinette rouge 2½ pieds, $4.50 ; hêtre 3 pieds, $6.00 ; hêtre 2½ pieds, $4.60 ; croutes ou slabs de $1.75 à $2.00, suivant choix et livraison, le voyage ; slabs mérisier 3 pds, $5.50 ; blocs de $2.25 à $2.50 le voyage.

POISSONS

Hareng Labrador No 1	6 50
Hareng No 1 Spring	4 50 5 00
Morue sèche, cwt	6 50 6 00
Morue désossée, lb	0 06 0 07
Morue No 1	0 00 5 00
Morue No 2	0 00 4 50
Turbot	0 00 11 00
Truites	0 00 13 00
Saumon No 1	0 00 19 00
" No 2	0 00 18 00
" No 3	0 00 16 50
Huile Morue	0 00 0 55
" Loup Marin	0 00 0 42

VIANDES FUMEES

Petits Jambons	0 15½ 0 16
Gros "	0 14 0 15
Pics-Nics "	0 13 0 14
Epaules roulées	0 12 0 14
Bacon	0 15 0 16

PRODUITS DE LA FERME

Boeuf salé mess 200 brl	16 50 17 00
Lard Short cut brl	25 00 25 00
Lard clear Back	27 00 27 50
Clearfat	26 00 26 00
Saindoux canadien, lb	2 80 2 85
" composé, sceau	2 10 2 20
Jambons lb.	0 13 00 14½
" Bacon	0 13 00 13½
Porc abattu p. 200 lbs	0 10½ 00 11
Cottolene seau 20 lbs	0 12 00 00
" tin 10 lbs	0 12½ 00 30
" tin 5 lbs	0 13 00 00
" tin 3 lbs	0 13½ 00 00
Graisse chaudières 3 lbs	0 00 0 11
" tin 5 lbs	0 00 0 11
" tin 10 lbs	0 00 0 11

SUCRE D'ERABLE

Sucre d'érable, lb	0 07 0 08
Sirop " gal	1 00 1 10

POMMES de TERRE

Par lot de char par sac	0 75 0 90
Par jobs " "	0 00 0 00

FEVES

Blanches triées par 60 lbs	2 20 2 30
Yellow Eye	2 75 3 00
Province de Québec	2 75 2 75

FOURRAGE

Foin pressé No 1 ton	12 00 13 50
Paille " tonne	00 00 10 00

Meilleur que des Jouets
Une Création Merveilleuse

Une très remarquable innovation en fait de biscuits—BISCUITS NURSERY RHYME McCORMICK. Les héros et les héroïnes des Nursery Rhymes — pas étampés sur le biscuit, mais seulement marqués sur la surface, présentent une magnifique et unique apparence d'embossage.

Les mérites réels des BISCUITS NURSERY RHYME McCORMICK, sont leur qualité pour reconstituer la bonne santé. L'ARROWROOT qu'ils contiennent (même formule que dans notre Fameux Biscuit Arrowroot.) aide à la digestion, reconstitue le sang et le système, fortifie les nerfs et rend les enfants joyeux robustes et en santé. Près du 70 à la livre.

Ba Ba Black sheep,
There was a little man, Old King Cole, et autres.

FABRIQUES SEULEMENT PAR McCORMICK

McCORMICK'S NURSERY RHYME BISCUITS

BOITE 36

La Manufacture McLaughlin, Compagnie Limitée

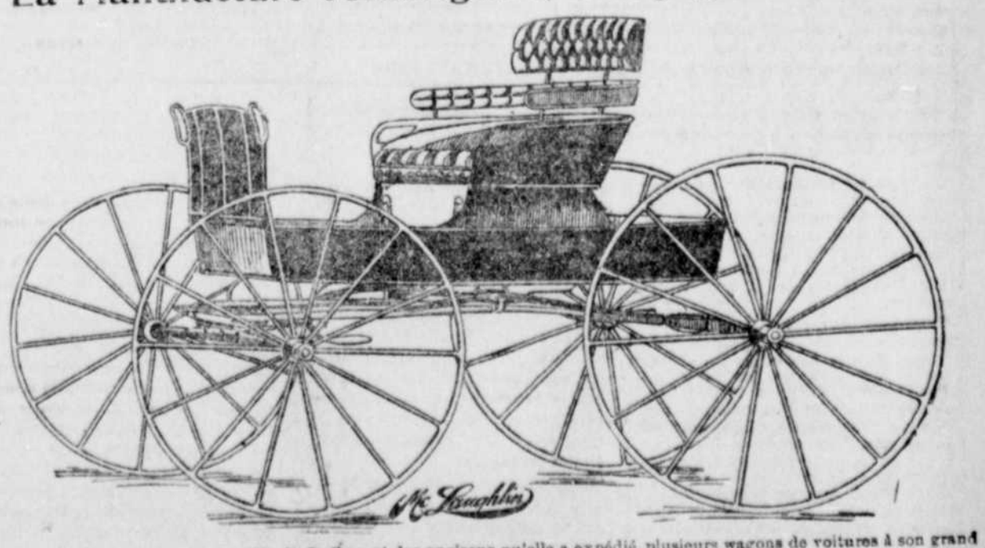

Annonce à sa grande clientèle de Québec et des environs qu'elle a expédié plusieurs wagons de voitures à son grand entrepôt de voitures, situé à Lévis sur la rue Commerciale. La manufacture garantit que toutes ses voitures sont manufacturées par elle-même, et que par conséquent ses clients en auront pour leur argent.

Les acheteurs ont autant de choix à l'entrepôt de Lévis qu'à ceux de Montréal et de Toronto. Les voitures sont montés sur les essieux avec des roudelles (washers) en caoutchouc et en cuivre ce qui épargne aux chevaux beaucoup de fatigues. S'adresser à

M ALFRED THIBOUTOT, Seul Représentant pour Quebec et Lévis

TEL. NATIONAL 279. TEL. BELL 202

AU PAYS DES SIERRAS

COUP D'ŒIL

Sur l'histoire du Brésil

La mort arrivée ces jours derniers du président des Etats-Unis du Brésil, le Dr Alfonso Moreira Penna, attire naturellement l'attention sur ce pays merveilleux de l'Amérique du Sud et où les florissantes villes révèlent un degré de civilisation qu'on ne Soupçonne même pas généralement.

L'histoire du développement de ces pays enchante. Et on reste joyeusement stupéfait lorsqu'on se rend compte que sur le nouvel hémisphère fleurissent des nations latines qui dominent de leur haute et admirable intellectualité.

Nous avons le plaisir aujourd'hui d'offrir à nos lecteurs, un résumé historique illustré du Brésil, qui intéressera bien sûr si cela ne les charme point.

* * *

Une respectable tradition fait remonter la découverte du Brésil à Jean Cousin, capitaine dieppois, vers 1488. Aucun document précis ne subsiste malheureusement pour fournir les preuves de ce voyage. Jean Cousin, en tout cas, pas plus que les capitaines qui lui succédèrent quelques années après, ne jeta au Brésil les fondements d'aucune civilisation et ces audacieuses navigations n'ont qu'une importance secondaire dans l'histoire de ce pays.

Pedro Alvarez Cabral, quoique postérieur en date, est, en réalité, le vrai "découvreur" du Brésil. Il y arriva en l'an 1500 avec une flotte de treize voiles, se mit en relations avec les indiens et prit possession de la terre nouvelle au nom du Portugal. Le chemin de l'Amérique du Sud était désormais connu et plusieurs expéditions suivirent celle de Cabral.

La colonisation portugaise fut très lente et le Portugal, alors à l'apogée de sa prospérité, sembla se soucier peu de sa nouvelle conquête. Au moins voulut-il empêcher que les autres en profitassent! En 1493, en effet, une bulle du pape Alexandre VI avait fait le partage des contrées à découvrir entre les Portugais et les Espagnols en divisant le monde par une ligne qui passait à cent lieues à l'ouest du Cap Vert. Les deux pays prirent très au sérieux cette attribution, et les navires portugais en particulier firent une guerre acharnée aux navires étrangers et notamment aux bâtiments français qui prétendaient commercer avec les Indiens.

Deux nations européennes cependant tentèrent elles aussi de s'établir au Brésil : les Français d'abord, puis les Hollandais.

La première expédition française dont nous ayons une relation officielle est celle d'un Dieppois, Paulmier de Gonneville, en 1504. Gonneville revint avec un navire chargé de bois précieux et de curiosités ; malheureusement, attaqué par des pirates en vue des côtes de France, il dut s'échouer avec son navire sur les rochers de Jersey, en perdant toute la cargaison, mais son infortune n'arrêta pas les marins normands qui, en dépit de la chasse que leur faisaient les bâtiments portugais, furent toute la première partie du seizième siècle en relations commerciales avec les indigènes brésiliens. Ces relations devinrent même si fréquentes et les Indiens faisaient si bon accueil à ces trafiquants que le roi de France Henri II, encouragé par Coligny, se décida enfin à envoyer une expédition officielle, sous le commandement de Villegaignon, pour fonder au Brésil un établissement durable.

Parti de Dieppe en 1555, Villegaignon arriva quelques mois après dans la baie de Ganabara (baie de Rio) et bâtit un fort dans l'île qui porte aujourd'hui son nom. Malheureusement, les fautes commises par le gouverneur devaient bientôt compromettre le succès de son entreprise. Brutal avec ses compagnons et insolent avec les indiens, il provoqua la révolte des uns et la fuite des autres. Ayant eu la rare bonne fortune de décider par ses récits enthousiastes, et en faisant appel à leur prosélytisme, un noyau de protestants génevois à s'établir dans la colonie, il se montra bientôt à leur égard, et malgré ses promesses, d'une si étroite intolérance qu'ils durent quitter la colonie. Villegaignon lui-même, découragé de son peu de succès et désireux de revenir en France prendre part aux luttes religieuses, abandonna quelque temps après le Brésil en déléguant ses pouvoirs à son incapable neveu Bois le Comte. Ce départ porta le coup mortel à l'établissement français dont les Portugais s'emparèrent bientôt.

En 1612, une nouvelle tentative fut faite au Maranhao ; mais, après des débuts heureux, la colonie fut elle aussi aux mains des Portugais.

Au commencement du dix-huitième siècle enfin, Duguay-Trouin envoyé par Louis XIV, s'empara de Rio, qu'il abandonna contre rançon. Ce ne fut là qu'un épisode glorieux pour les armes françaises, mais sans grandes conséquences sur l'histoire du Brésil.

L'occupation hollandaise, au contraire, entreprise en 1624, a eu une réelle influence sur les destinées de ce pays, diviser en deux phases.

En 1654 la place tomba aux mains des Portugais et le Brésil fut délivré pour toujours de la domination étrangère.

Cependant que les Portugais s'assuraient ainsi définitivement la domination sur le Brésil, de hardis explorateurs, dès la fin du seizième siècle, pénétraient dans l'intérieur et montraient la voie aux colonisateurs.

Malgré ces efforts, la politique adoptée par la métropole à l'égard de sa colonie retarda singulièrement les progrès de cette dernière.

L'arrivée à Rio de la famille de Bragance, chassée de Lisbonne par l'invasion française en 1807, vint mettre fin aux rigueurs de ce régime.

Toute la période qui s'écoule de 1822 à 1849 est remplie par le récit des troubles qui désolèrent le Brésil.

Le Brésil a eu la bonne fortune de trouver en D. Pedro II, proclamé majeur à quinze ans, un empereur vraiment libéral et un chef éminent. Pendant les quarante dernières années de son règne, l'instruction, l'industrie, l'agriculture et le commerce n'ont pas cessé de se développer. La construction des voies ferrées, l'établissement de lignes de navigation, les encouragements à l'immigration ont été autant de moyens pour tirer parti des richesses naturelles du pays, et nulle part, en Amérique, sauf peut-être aux Etats-Unis et au Canada, tant de progrès ont été accomplis dans un si court espace de temps.

L'œuvre principale de D. Pedro, à la réussite de laquelle il n'a jamais cessé de consacrer ses efforts, est l'abolition de l'esclavage.

Les progrès réalisés par le Brésil n'empêchèrent pas toutefois le parti républicain de mener une propagande active contre les institutions de la monarchie, et, profitant du mécontentement du parti conservateur à la suite de l'abolition de l'esclavage, de préparer la révolution. Celle-ci éclata soudainement le 15 novembre 1889, avec l'appui de l'armée et de la marine, et fut dirigée par le colonel Benjamin-Constant Botelho de Magalhaes. Les ministres cernés dans le quartier général furent contraints de démissionner et l'empereur, accouru de Petropolis, trouva le nouveau gouvernement installé. Quelques jours après, il s'embarquait avec sa famille pour l'Europe. Pas une goutte de sang n'avait été versé.

Une assemblée constituante réunie à Rio en 1890, fut appelée à élaborer la Constitution qui fut promulguée le 24 février 1891 ; c'est la Constitution actuelle du Brésil. Le premier président de la république fut Deodoro de Fonseca, un des principaux artisans de la révolution, mais il ne put garder le pouvoir que quelques mois. D'ailleurs la période qui suivit la proclamation de la République est une des plus troublées de l'histoire du Brésil. La révolte de la flotte, à Rio en 1892 et la guerre dite fédéraliste qui éclata à Rio Grande do Sul désolèrent le pays, et ce n'est qu'avec peine que les troupes légales purent triompher des émeutiers. En même temps, le pays était en proie à une crise économique violente provoquée par la spéculation et les gaspillages, et le change du papier-monnaie était tombé à un taux dérisoire.

Ces malheurs successifs amenèrent enfin une réaction, et le pays comprit que l'ordre était la condition indispensable du progrès. Depuis 1895, le calme s'est définitivement établi au Brésil. Les présidents qui se sont succédé, le docteur Prudente de Moraes, (1894-1898) ; le docteur Campos Salles (1898-1902) ; le docteur Rodrigues Alves (1902-1906) ont pris possession du pouvoir sans que l'ordre ait été troublé, et leur but unique a été d'assurer la prospérité économique du Brésil et le relèvement du crédit. "Ordre et progrès", telle est désormais la devise de ce pays qui contient les éléments d'une immense prospérité et est appelé à jouer dans l'Amérique du Sud un rôle équivalent à celui que les Etats-Unis du Nord ont joué dans l'autre partie du nouveau monde.

LES INSTITUTIONS DU BRESIL

Le Brésil est une république fédérative organisée sur le modèle des Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Le territoire national est divisé en vingt Etats qui jouissent d'une ample autonomie politique et administrative, élisent leur gouverneur et leur pouvoir législatif lequel peut se composer de une ou plusieurs Chambres. Les membres du pouvoir judiciaire de chaque Etat sont nommés par le gouvernement local et chaque Etat a, pour rendre la justice, ses lois spéciales.

Les Etats sont divisés en municipes, lesquels élisent leurs chambres municipales, mais il y a en quelques Etats des préfets municipaux nommés par le gouvernement.

Tout citoyen brésilien majeur (21 ans), sachant lire et écrire, est électeur et éligible. L'étranger naturalisé peut occuper toutes les charges de nomination et d'élection, sauf celle de président de la République.

L'Union fédérale est la réunion de tous les Etats, qui sont, au nombre de vingt, en allant du nord au sud : Amazonas, Para, Maranhao, Piauhy, Ceara, Rio-Grande do Norte, Parahyba, Pernambuco, Alagoas, Sergipe, Bahia, Espirito-Santo, Rio-de-Janeiro, Minas-Geraes, Sao-Paulo, Parana, Santa-Catharina, Rio-Grande do Sul, Goyaz, Matto-Grosso.

La capitale de l'Union est la ville de Rio-de-Janeiro, enclavée dans le District fédéral.

Toutes les affaires de l'Union sont traitées par les trois pouvoirs reconnus par la Constitution, exécutif, législatif et judiciaire.

Le président de la République, élu pour quatre ans, est le chef du pouvoir exécutif ; il nomme et révoque librement ses ministres, est seul responsable devant le Congrès national. S'il encourait une accusation à raison de sa responsabilité, le Président serait jugé par le Sénat, présidé par le président du Suprême Tribunal de justice.

Le Congrès national est composé du Sénat et de la Chambre des députés, le premier comprenant 63 membres, la seconde 212. La représentation au Sénat est la même pour chaque Etat (3 membres), le district fédéral étant également représenté par trois sénateurs. La représentation à la Chambre est proportionnelle à l'importance de la population des Etats.

Les ministres sont au nombre de six: intérieur et justice, affaires étrangères, finances, travaux publics, voies et communications, guerre, marine. On vient de créer le portefeuille de l'agriculture et industrie.

Le pouvoir judiciaire de l'Union est composé d'un Suprême Tribunal et d'un juge fédéral, d'un substitut et d'un procureur, en chaque Etat et dans le District fédéral. Ces juges connaissent des causes, traitent des droits de l'Union Il y a recours devant le Suprême Tribunal fédéral pour les causes jugées par le pouvoir judiciaire particulier des Etats.

Le président de la République nomme les membres du Suprême Tribunal ainsi que les ministres plénipotentiaires, mais ces nominations doivent être ratifiées par le Sénat.

L'Eglise est séparée de l'Etat. La liberté des cultes est absolue, de même que complète est la liberté de la pensée, de la presse et de la tribune. Il y a au Brésil trois archevêques et dix-huit évêques ; l'archevêque de Rio est cardinal.

L'armée se compose de 40 bataillons d'infanterie, 6 d'artillerie de position, 6 régiments d'artillerie de campagne, et 14 régiments de cavalerie ; 1 corps de transport, 2 corps de génie, état-major, corps de santé, le tout portant l'effectif à 20,000 hommes en temps de paix.

Chaque Etat a une force de police militaire dont l'effectif varie suivant la population, etc. Certains Etats possèdent plus de 3,000 hommes ; d'autres n'en ont que 500. Certains municipes ont des gardes municipales faisant fonctions policières. Dans le District fédéral, la police est mixte : elle a un corps militaire de 4,000 hommes, et un corps de police civile de 500 hommes, sans parler des agents de la sûreté Toute la police militaire a un effectif de 35,000 hommes.

Il y a aussi au Brésil une garde nationale, considérée comme la réserve de l'armée, mais en général elle n'est pas organisée, sauf dans la capitale, où elle peut facilement réunir plusieurs milliers d'hommes. En cas de guerre, la police des Etats est aussi une réserve de l'armée.

L'enseignement est complètement libre au Brésil pour ce qui touche aux doctrines professées. L'Union maintient deux Facultés de médecine, deux Facultés de droit, une Ecole polytechnique, une Ecole des mines, une Ecole des beaux-arts, un Conservatoire de musique. Libre aux Etats ou à des associations particulières de fonder et maintenir des établissements d'enseignement supérieur. C'est ainsi qu'en maints Etats existent des Facultés de droit. L'Etat de Saint-Paul possède une excellente Ecole polytechnique, et celui de Rio-Grande du Sud une Faculté de médecine.

L'enseignement secondaire est à la charge des Etats, mais est libre.

L'instruction primaire est à la charge des Etats et des municipes ; la fondation d'écoles particulières est libre.

On se préoccupe beaucoup, en ce moment, de créer et de multiplier les institutions d'enseignement professionnel et technique. Déjà des écoles commerciales ont été établies dans certaines villes et rendent des services signalés.

UN HOMME POLITIQUE

Le président Penna qui vient de mourir est un ancien homme politique de l'Empire. Jouissant d'une certaine fortune personnelle, il prit ses grades en droit et vécut toujours dans l'Etat de Minas-Géras, dont il est originaire. D'abord député à l'ancienne Assemblée de sa province, il devint membre de la Chambre des députés de l'Empire entre 1850 et 1885, et fut trois fois ministre : de la guerre, de l'agriculture, commerce et travaux publics et de la justice, en des cabinets libéraux.

Lors de la proclamation de la République au Brésil, M. Affonso Penna n'était tenu éloigné de la politique pendant une courte période, mais il y revint bientôt et fut élu membre du Congrès de Minas-Geraes et plus tard gouverneur de l'Etat. Dans ce poste, il révéla une fois de plus les principales qualités d'administrateur dont il est doué et qui étaient un très profond sentiment de justice, une probité inattaquable et un ardent amour du progrès. C'est pendant son gouvernement de Minas que la capitale de l'Etat — qui était alors l'ancienne ville de Ouro-Preto — a été établie dans une ville moderne qu'il a fait surgir du néant avec tous les perfectionnements de l'art et de l'hygiène : eaux, égouts, électricité, jardins, palais et d'admirables maisons de plaisance.

Bello-Horisonte, ainsi se nomme la capitale de Minas, située sur une élévation de plus de huit cents mètres, fut la preuve la plus tangible de la capacité administrative de M. Alfonso Penna.

M. Alfonso Penna a été aussi président de la Banque de la République, aujourd'hui Banque du Brésil.

Il était vice-président de la République et directeur de la Faculté de droit de Bello-Horisonte, où il occupait la chaire des finances et économie politique, lorsqu'il fut élu président de la République.

Peu de temps après son élection, M. Penna désireux, de connaître personnellement, en les étudiant sur place, les principaux besoins du pays, entreprit un voyage de trois mois dans tous les Etats du Brésil. Ce fut là une innovation heureuse et son acte éveilla partout les meilleurs espoirs.

En prenant possession de la présidence, il exposa dans un manifeste à la nation brésilienne, les lignes principales de son programme. C'est un document plein de franchise et de précision, et la mise en œuvre de la politique qu'il se propose de suivre ne pourra que contribuer à la grandeur et à la prospérité du pays.

Le mandat de M. Penna devait se terminer le 15 novembre 1910.

Le dernier recensement de la population du Brésil, date de 1890, et les données qu'on peut avoir actuellement ne sont qu'une approximation, d'ailleurs assez exacte.

Depuis le commencement du siècle, le nombre des habitants a suivi une progression rapide et constante. En 1818, en effet, on l'évaluait à 3 millions 817,000 âmes ; en 1840, à 4 millions ; en 1862, à 7,755,000. Le recensement de 1872 accusait un chiffre de 10 millions, un peu au-dessous de la réalité ; celui de 1890 dénonçait une augmentation de [illegible] pour cent.

RIO DE JANEIRO. — L'avenu centrale avec ses palais superbes

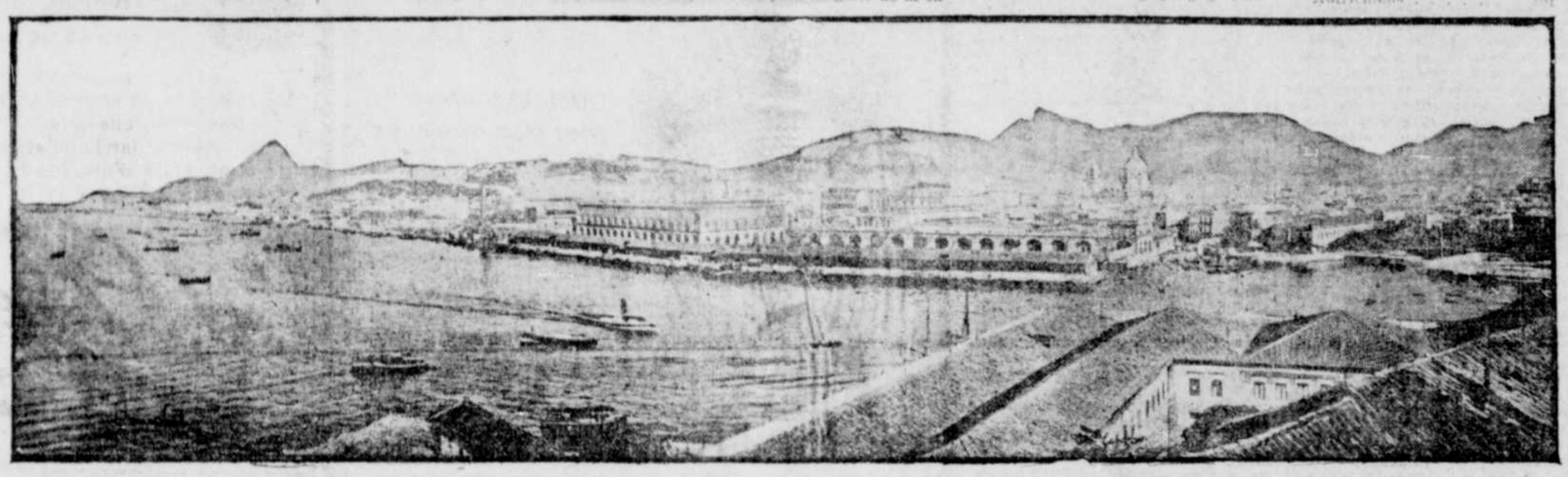

PANORAMA DE RIO DE JANEIRO, CAPITALE DU BRESIL

à l'heure actuelle, on estime que la population du Brésil n'est pas inférieure à 25 millions et demi.

Sous le rapport de la race, la population se compose de Brésiliens, descendants des colons européens, de noirs d'origine africaine, nés au Brésil, importés par les traitants jusqu'en 1850 et appartenant aux plus beaux types de leur race, d'Indiens indigènes et, enfin, de métis, nés du croisement des blancs et des Indiens. [illegible] abolition de l'esclavage, le nombre des nègres a considérablement diminué. Quant aux Indiens, ils tendent de plus en plus à disparaître, et c'est dans les bords de l'Amazone et du Para qu'on les rencontre en plus grand nombre.

La ville la plus peuplée est Rio de Janeiro qui, d'après un recensement effectué en 1906, possédait 811,266 habitants ; viennent ensuite Saint-Paul (500,000 habitants), Bahia (250,000 habitants), Pernambuco (200,000 habitants).

* * *

Il est à peine besoin de faire remarquer que cet accroissement vraiment extraordinaire de la population vient en grande partie du grand nombre d'immigrants qui, chaque année, s'établissent au Brésil.

De 1876 à 1885, la moyenne annuelle des immigrants dans les ports qui dressaient la statistique de l'immigration a été de 27,265.

Mais c'est surtout à partir de l'abolition de l'esclavage, en 1888, que le mouvement d'immigration prit un essor considérable. Déjà, au fur et à mesure que, sous l'influence de la compagnie abolitionniste, le nombre des esclaves diminuait, le besoin de travailleurs libres s'était fait vivement sentir et les immigrants attirés par espoir d'un salaire élevé arrivaient plus nombreux. Ainsi leur nombre doubla de l'année 1880 à 1887. Quand la grande réforme eut été étendue définitive, les étrangers affluèrent en grand nombre. Les années de plus grande immigration ont été : 1888 (131,145), 1890 (140,100), 1891 (216,659), 1893, (125,296,) 1895 (104,371), 1896, (158,129).

En 1906, il est arrivé dans le seul port de Rio 27,147 immigrants, venus de leur propre initiative et indépendamment de toute propagande ou aide du gouvernement, ils se répartissent ainsi au point de vue de la nationalité :

Portugais	16,795
Italiens	4,318
Espagnols	4,074
Turcs	1,110
Allemands	225
Russes	199
Français	195
Autrichiens	101
Anglais	72
Américains	29
Belges	15
Argentins	14
Suisses	10
Divers	80

23,344 sont du sexe masculin, 3,803 du sexe féminin. La majorité, 17,542 est composée d'agriculteurs, mais on compte aussi 2,296 artisans ; 7,309 enfin ont déclaré n'avoir aucune profession. De ces immigrants, 4,989 se sont dispersés pour les différents Etats du Brésil ; 22,258 sont restés à Rio.

Les gouvernements qui se sont succédé depuis 1889, continuant la politique suivie sous l'Empire, se sont d'ailleurs efforcés de les attirer de plus en plus. "Le peuplement de notre territoire par des immigrants d'origine européenne, déclarait M. le président Penna, dans son manifeste à la nation brésilienne, constitue des éléments les plus sûrs du progrès de la grandeur de notre patrie. Les sacrifices que nous avons faits dans ce but seront largement compensés ainsi que le prouve l'état florissant de bien des colonies fondées depuis de longues années et qui sont devenues aujourd'hui des centres agricoles et industriels de premier ordre".

Le statut légal des étrangers est en effet déterminé de la façon la plus large. Au même titre que le Brésilien, l'étranger jouit de l'habeas corpus ; il reçoit gratuitement l'instruction du premier degré dans les écoles primaires publiques et peut comme les nationaux fréquenter les établissements d'enseignement secondaire et supérieur ; les règles relatives au droit de propriété, à la liberté de conscience, à l'état civil, à la transmission des biens après décès sont également les mêmes pour les uns et les autres.

Afin de fixer l'immigrant au sol et d'empêcher qu'il ne retourne dans son pays jouir de la fortune acquise, la législation brésilienne s'est appliquée à rendre très facile la naturalisation. Tout étranger qui a résidé pendant deux ans dans le pays peut la demander, et cette résidence même n'est pas exigée des étrangers mariés à des Brésiliennes, de ceux qui possèdent des immeubles dans le pays ou sont associés dans des établissements industriels, des inventeurs ou introducteurs d'une industrie textile, des fils d'étrangers naturalisés et qui seraient nés hors du Brésil avant la naturalisation de leur père, de ceux enfin qui se recommandent par leur talent ou leur aptitude professionnelle dans n'importe quelle branche d'industrie.

Tous ces naturalisés, quels qu'ils soient, sont assimilés aux Brésiliens ; toutefois, aucun d'eux ne peut devenir chef de l'Etat et ils ne sont éligibles aux deux Chambres qu'au bout d'un certain nombre d'années. Ils peuvent, d'ailleurs, exercer toutes les autres charges publiques, civiles et politiques.

En outre de ces sûretés légales, le Brésil s'est attaché à assurer aux immigrants la certitude de trouver, aussitôt leur arrivée, l'emploi le plus rémunérateur de leur activité. Il existe à Rio une hôtellerie des immigrants qui abrite provisoirement tous les nouveaux venus et les envoie à ses frais dans les différents Etats. Des institutions analogues fonctionnent dans les autres Etats, et notamment dans l'Etat de Saint-Paul ; un décret en date du 10 avril 1906 vient de créer dans ce dernier une agence officielle de colonisation et de travail destinée " à faciliter aux émigrants et aux travailleurs en général leur placement dans l'agriculture ou l'industrie ou dans les terres publiques ou particulières comme propriétaires, fermiers ou métayers."

Comment l'Européen pourrait-il, d'ailleurs, manquer de travail dans un pays en pleine prospérité, en plein développement, où les travaux publics et particuliers ont pris, depuis quelques années, une si formidable extension, où tous les jours on construit de nouvelles lignes de chemins de fer, de nouvelles routes, des ports, des quais, et où les centres de population se transforment et grandissent de façon surprenante ?

Ajoutons, au surplus, que l'émigrant se trouve en excellente posture pour discuter les conditions de son travail.

Les offres d'emploi sont, en effet, de beaucoup supérieures aux demandes, et les travailleurs n'ont pas encore éprouvé le besoin de contre-balancer la puissance patronale par des associations quelconque ; ils sont toujours assurés de trouver le placement de leurs services, alors que le patron n'est pas toujours certain de pouvoir se procurer de la main-d'oeuvre au moment voulu. Est-il besoin d'ajouter que la justice, au Brésil, est égale pour tous, et que le grand planteur ne se trouvera pas écouté avec plus de faveur, en cas de contestation, que le plus modeste de ses employés?

Il y a quelques années, à la suite d'une crise sur le café dont beaucoup de petits planteurs de l'Etat de Saint-Paul eurent à souffrir, un certain nombre de colons, Italiens pour la plupart, éprouvèrent des mécomptes et s'en plaignirent à leur gouvernement. Le gouvernement italien décida alors que ses nationaux devraient pour se rendre au Brésil, payer leur passage et être munis d'un contrat signé par le planteur qui les appelait dans sa fazenda. Ce contrat devait non seulement stipuler la durée de l'engagement de l'ouvrier mais obliger en outre les parties à soumettre leurs contestations au consul italien. Evidemment l'Etat de Saint-Paul n'a pu reconnaître officiellement ces prétentions, et admettre l'ingérence d'une justice étrangère sur son territoire, mais un certain nombre de planteurs n'ont pas hésité à y adhérer personnellement. Actuellement et pour mettre fin aux difficultés ultérieures, on discute dans cet Etat un projet de loi tendant à reconnaître comme privilégiées et garanties sur la récolte et les immeubles toutes les créances des colons. Ne sont-ce pas là des faits bien significatifs et qui témoignent suffisamment du souci qu'ont les gouvernements brésiliens de garantir en toute occasion les droits des immigrants ?

VOICI UNE PREUVE

Les personnes désappointées par les remèdes inefficaces pour le catarrhe devraient lire le témoignage de J. R. Smith, de Lake Stream, N. B. Dans Catarrhozone ,il a trouvé un remède absolu et dit : "L'hiver dernier, ma petite fille de 8 ans fut prise d'un rhume qui s'introduisit sous forme de catarrhe, dans ses oreilles. Elle devint malade, sourde, et rien ne la soulageait. En inhalant du Catarrhozone, elle fut soulagée, et graduellement le mieux se produisit. Elle fut parfaitement guérie du catarrhe. Personnellement, je puis recommander Catarrhozone, pour les toux et l'irritation de la gorge ; c'est un merveilleux remède." En vente partout : 25 cts et $1.00.

UNE BELLE PROMENADE

La plus belle promenade pour les dimanches est sans contredit celle que fait le vapeur " Champion ", en se rendant à St-François, Ile Orléans ; c'est un voyage long de cinquante milles, tout en ayant l'agrément du paysage, du Cap-Tourmente, de l'île Madame et des paroisses St-Laurent, St-Jean, St-Michel.

Départ de Québec, l'après-midi, à 1 h.10 p. m. Retour dans la soirée. Prix du passage : 50 centins, aller et retour.

18 et 19 jn

AVIS aux CHARRETIERS

Si votre cheval est en bonne santé, une cuillerée à table de Poudre Omazon, une fois par jour le tiendra en vigueur et fera reluire son poil. Cela lui donnera plus d'ardeur, de vitesse et le mettra à même de faire plus d'ouvrage. 18, 26 juin

PANORAMA DE RIO DE JANEIRO—BOTAFOGO

QUELQUES ECHOS

Des fetes de Jeanne d'Arc en France et particulierement a Compiege et a Rouen

LE CONCOURS DES ANGLAIS

Il y a quelques dimanches, Compiègne a fêté Jeanne d'Arc en commémorant la fournée historique où, en 1429, Charles VII, accompagné de la Pucelle, fit son entrée solennelle dans cette ville, après le sacre de Reims. Ce fut une heureuse idée conçue par le maire, M. Fournier-Sarlovèze, et dont la réalisation offrit le spectacle d'une curieuse et pittoresque reconstitution d'un lointain passé.

A travers la vieille cité aux maisons pavoisées, enguirlandées, décorées de draperies, le cortège parcourut le même itinéraire que suivirent, il y a presque cinq siècles, la bonne Lorraine et son souverain. La liste des principaux figurants, magnifiquement costumés, comptait nombre de grands noms de l'armorial de France : le vicomte de Jumilhac, montant un cheval caparaçonné d'or, personnifiant le roi, sous l'ample manteau bleu fleurdélisé et bordé d'hermine ; le comte F. de Clermont-Tonnerre représentait le roi d'armes ; le comte J. de Cossé-Brissac et le comte H. de La Rochefoucauld, les maréchaux de la Lice, M. de Kergariou, un porte-bannière ; M. de LaNézière, l'argentier ; M. Joseph Pinchon, le connétable de Richemond ; MM. François Fournier-Sarlovèze et Marie-Jô Gelbert, des pages. Quant au rôle de Jeanne d'Arc, il était échu à Mlle Adrienne de Bailliencourt - Courcol, chevauchant un destrier blanc, tenant haut et ferme son étendard de sa main droite gantée de fer ; elle sut s'en acquitter à souhait, et, en évoquant l'image vivante de l'héroïne française, sa grâce féminine, virilisée autant qu'il était possible par le harnais de guerre, souleva des acclamations chaleureuses.

Oriflammes déployées, chevaliers aux armures étincelantes, aux casques empanachés, écuyers, pages, hommes d'armes à pied et à cheval, hérauts, piquiers, hallebardiers, arbalétriers, artilleurs trainant des bombardes et des couleuvrines, timbaliers, trompettes, échevins, corporations précédées de leurs bannières carrosses et litières portant les dames, le long cortège se déroula sur un parcours de 5 kilomètres et se rendit, par la route de Choisy, dans un vaste champ de la plaine de Soissons où avaient été dressées des tribunes. Là, près de trente mille spectateurs purent assister à la seconde partie du programme, qui ne le céda en rien à la première pour la couleur archaïque : entourée d'Isaure et d'Isabeau, la belle Agnès présida une cour d'amour ; des troubadours dirent des vers ; on exécuta au son des vieilles musiques, des danses du temps ; puis un brillant tournoi, suivi de la distribution des récompenses aux vainqueurs de la joute de poésie et de la joute des armes, marqua la fin de cette fête merveilleusement organisée et réussie.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen ont commencé par une cérémonie religieuse, célébrée à l'église, célèbre Saint-Vincent, paroisse sur le territoire de laquelle Jeanne d'Arc fut suppliciée.

A l'issue de la fête, un imposant cortège composé des délégations bretonnes, en costume national, et des membres de plusieurs sociétés locales, s'est rendue sur la place de la Pucelle, où s'élève la statue de Jeanne d'Arc, puis sur la place du Vieux-Marché, où jadis fut érigé le bûcher.

Des allocutions ont été prononcées, parmi lesquelles nous citerons celle de M. Edward Clarke, maire d'Hastings, qui conduisait une délégation d'outre-Manche.

La mort de Jeanne d'Arc a été rappelée par une scène évocatrice des plus touchantes.

On sait qu'après le supplice de l'héroïne un soldat anglais aurait déclaré qu'il avait vu sortir des flammes du bûcher une colombe qui s'est élevée en tourbillonnant au-dessus de la place du Vieux-Marché.

Pendant que se déroulait cette cérémonie, un autre cortège, précédé du drapeau d'un groupe de libre-pensée et ayant à sa tête M. Thalamas, quittait la place de l'Hôtel-de-Ville. L'intention des organisateurs était de faire une contre-manifestation ; mais par mesure de précaution, la municipalité lui a imposé un itinéraire différend.

Un service solennel a eu lieu également à la cathédrale. A midi et demi, les délégations qui avaient pris part aux solennités religieuses, se réunissaient, sur la colline du Bon-Pasteur, en un grand banquet, sous la présidence de M. de Montfort sénateur.

La journée s'est terminée à Bon-Secours par une fête populaire bretonne et une visite au monument du Bon-Secours.

A propos de participation de M. Edward Clarke, maire d'Hastings, aux fêtes de Jeanne d'Arc, le "Journal des Débats" publie les intéressants détails que voici, pour montrer le sentiment nouveau des Anglais envers Jeanne d'Arc.

Le 29 août 1903, à Hastings, un banquet clôturait "l'Invasion Pacifique" des Normands, venus des bords de la Seine, pour sceller sur la tombe du "brave Harold-le-Saxon", le marbre des "Normandyes Soeurs" à l'Abbaye de la Bataille. La "coupe d'amitié" loving cup des antiques festins scandinaves ayant circulé, le vice-président des pèlerins normands porta un toast anglo-français. Alors, pour ne rester pas trop en dessous de cette fastueuse hospitalité anglaise qui venait de promener toute une semaine les "cousins" de France aux résidences seigneuriales chez Sir Augusus Webster, chez lord Brassey, chez lord Ashburnham, celui qui s'abrita derrière un nom grandiose. Il invita les Anglais du pays de Harold à venir, l'été suivant, à Rouen, capitale de Rollon et du Conquérant. Et il leur donna rendez-vous "sur la terre sainte de Jeanne d'Arc".

L'effet fut énorme. Le nom de Jeanne fut salué d'un triple hourra cordial.

Bientôt le maire de Hastings reçut l'invitation officielle du maire de Rouen. Le comité rouennais y joignit un programme portant la station proposée du Souvenir normand, au bûcher du vieux Marché.

Les réponses d'Hastings vinrent en anglais. L'une d'elles, dont l'auteur était M. Clarke disait : "Il n'y a pas un seul Anglais qui ne soit prêt à cet hommage."

Au bûcher de la Pucelle, le maire d'Hastings, son honneur M. Tree, revêtu de sa robe écarlate fourrée, et escorté de ses massiers à perruque Louis XV, entouré des délégués, posa la palme d'amende honorable. Le vice-président du Souvenir normand put montrer les Anglais aux milliers de Normands, sur la place du vieux Marché et crier à la foule stupéfaite et charmée du spectacle émouvant : "Regardez, notre Jeanne fait un miracle ! Regardez les députés du regret généreux, venus du pays de Harold, pour confesser l'éternelle beauté du droit !"

Depuis lors, au temps des pommiers en fleurs chaque mai, M. Edward Clarke, sous les drapeaux d'Angleterre et France mêlant leurs couleurs, vient répéter avec l'Union Jehanne d'Arc, le geste touchant de l'Hommage à Jeanne.

Tous les ans, au nom des Anglais, il fleurit le socle de la statue Louis XV, place de la Pucelle, des bouquets offerts par les dames anglaises, catholiques et protestantes.

L'an dernier, M. Clarke dit avec humilité fière : "Je suis le bouc-émissaire de mes compatriotes pour le repentir du crime de notre nation !"

Et voici un passage d'une lettre de 1907 :

"Nous autres Anglais, sommes d'accord avec le sentiment du monde civilisé, que le supplice subit par la pauvre Jehanne fut injuste, cruel, atroce... Il est vrai, nous n'étions pas sans complice dans notre crime..... Mais, si l'on reste sceptique sur la sincérité de notre repentir, j'affile les regards sur la réception accordée par les Anglais au général Botha, preuve qu'en Angleterre, comme en France, on sait honorer le courage, la loyauté, le patriotisme, même chez l'ennemi. Un archevêque anglais, très distingué, n'a-t-il pas appuyé la demande en béatification de Jeanne d'Arc ?

De vive voix, M. Clarke complète : "En 1905, j'écrivis une petite ode à la Pucelle. A l'hôtel de ville de Rouen me fille la chanta. Et j'y fis un méa culpâ public, au nom de mes compatriotes. A la Tour du Souvenir de Jehanne, transformé en musée pour le quaire de l'héroïne, j'ai fait do extraits de nos auteurs anglais et américains à l'honneur de la Pucelle.

—Mais, disons-nous, combien d'Anglais pensent comme vous, M. Clarke ?

—Figurez-vous, répond-il, que toute la presse, quotidiens, illustrés, revues, magazines, a accepté sans réserve la béatification comme chose juste et naturelle. Nous pensons en Angleterre que Jeanne est la plus grande héroïne qu'ait vue le monde.

Parlant, à Rouen, pour mes compatriotes d'Hastings croyez-le, j'exprime le sentiment de toute l'Angleterre.

"Au salon de la Royal Academy de Londres, chaque salon il y a une ou plusieurs toiles glorifiant la Pucelle.

"Et ne l'oubliez pas ! Notre roi Edouard incarne admirablement le sentiment de notre peuple".

Ainsi parla M. Edward Clarke, apôtre anglais de l'entente cordiale et vice-président de l'Union Jehanne d'Arc.

Par lui, on a mieux compris l'apostrophe du "Times" aux pèlerins au Souvenir normand, le lendemain des fêtes d'Hastings :

"Rêveurs, poètes, chasseurs de chimère, idéalistes, c'est vous qui êtes les maîtres du monde. En notre siècle de démocratie, vous seuls régnez, vous seuls gouvernez ! Vous soulevez les foules ; vous entraînez les élites. Et nous, bientôt les hommes pratiques, les hommes d'affaires, nous sommes obligés de vous suivre où vous voulez nous conduire !"

JEANNE D'ARC A COMPIEGNE

Des "Pageants" en France. — Reconstitution du cortège de la Pucelle et du roi Charles VII entrant à Compiègne, après le sacre de Reims, en 1429

Lorsque votre estomac est hors d'ordre, mangez

SHREDDED WHEAT

durant dix matins—alors continuez à en manger. Il gardera l'estomac doux et libre et les intestins en santé et actifs.

La Première Cuillerée

DE BAUME RHUMAL

calme les accès de Toux les plus violents.

25c. la bouteille.

En quelques heures, le

Baume Rhumal

guérira **Toux, Rhume, Bronchite** et toutes les **Maladies** de la **Gorge**, des **Bronches** et des **Poumons** et combattra efficacement la **Consomption** à son début. En vente partout.

L. R. BARIDON, 30 RUE ST-JEAN, MONTREAL.

La PLUS GRANDE VENTE

DE

CHAPEAUX GARNIS pour Dames

N'AYANT JAMAIS ETE OFFERTE A QUEBEC

Votre choix sur 300 CHAPEAUX GARNIS, tous pour être vendus au PRIX COUTANT.

AUSSI

CHAPEAUX NON GARNIS dans les formes les plus nouvelles.

Votre choix pour . . 89c

L. P. LABRECQUE Importateur

Téléphone 1040. 77, RUE ST-JEAN

CONCOURS de Fin d'Année Scolaire

LA MAISON RENAUD ET GIGUERE, 382 RUE ST-JEAN, lance aujourd'hui l'idée d'un concours qui ne peut manquer d'intéresser les parents soucieux de l'instruction de leurs enfants. A partir du 19 avril jusqu'au 19 juin inclusivement, cette maison, avec chaque achat effectué à leur magasin, donnera un bon d'une valeur correspondante au montant de l'emplette, et à la fin du concours, trois livres magnifiques seront donnés aux porteurs des plus forts montants de ces bons. Ces livres qui ont pour titre :

1er prix, "Histoire des Pelerinages Francais de la Très Sainte Vierge" ; 2ème prix, "La Vie de Jeanne d'Arc" ; 3ième prix, "Fabiola" ou "l'église des Catacombes"

sont d'une haute valeur valeur historique et instructive et méritent que l'on fasse un effort pour se les procurer ; pour les parents ce sera un joli cadeau à offrir à leurs enfants à la fin de l'année scolaire, et pour les enfants la perspective de posséder un tel prix devra les engager à redoubler d'ardeur au travail pour faire plaisir à leurs parents. Que dès le 19 avril l'on commence à faire la collection de ces bons spéciaux qui seront donnés concurremment avec les bons réguliers donnant droit à une réduction de 5 p. c. sur les achats formant un total de $25.00

Voyez ces magnifiques cadeaux exposés dans une de nos vitrines.

RENAUD & GIGUERE

382, RUE ST JEAN, QUEBEC

POUR LES MALADIES DES ENFANTS RIEN DE MEILLEUR QUE LE SIROP DU Dr MORIN

Telephone No. 1599

BARTH. RONDEAU,

—COMMERCANT DE—

Bœu, Lard, Fruits et Légumes

Halle Berthelot Etaux No 23 et 24

OCCASIONS DU SAMEDI

ANANAS, réduits à 3 pour 25c Tomates de 1ère qualité, 10c la lb. BANANES, réduits à 15c la doz. RHUBARBE, 3 paquets pour 10c

Nous avons toujours un grand assortiment de POMMES FAMEUSES, CELERI, FRAISES, ORANGES de toutes sortes, PRUNEAUX, COMCOMBRES, PÊCHES, SALADES, PETITES FEVES, ARTICHAUTS, etc., etc. LEGUMES DE TOUTES SORTES

Toute commande par téléphone sera remplie avec soin et promptitude.

FOURNITURES pour CLOTURES ou GALERIES

Nous avons en mains et pouvons expédier promptement:

TAQUET No 1, pour un bras de 2 pouces.

TAQUET No 2, pour un bras de 2½ pouces.

Ces taquets se posent soit avec des vis ou des clous spéciaux que nous pouvons fournir sur demande ; ils sont découpés en arrière afin de permettre à l'eau de s'écouler entre le taquet et le poteau.

Couvrement carré No 1, uni, pour poteau de 5½ ou 6.

Couvrement carré No 2, avec ornement pour poteau de 5½ ou 6.

Couvrement octogone No 3, uni, pour poteau de 5½ ou 6.

Nous pouvons aussi fournir n'importe lequel de ces couvrements avec un anneau en acier de 2 ou 3 pcs sur le dessus pour attacher les chevaux.

Toutes ces marchandises sont d'un fini irréprochable et sont recouvertes d'une couche de Lacquer avant d'être expédiées.

A. Belanger

MONTMAGNY QUE

Extrait du Certificat d'Analyse

LE soussigné déclare avoir analysé le cognac MOINARD & FILS. J'ai constaté que c'est une Eau-de-vie pur vin, hautement recommandables pour ses qualités toniques, constituant un des stimulants des plus énergiques pour les estomacs délicats.

Paris, le 1er février 1907.

DR A. BOUSQUET,

Analyste de la Société d'Hygiène

Dépôt Général chez

A. Toussaint & Cie

QUEBEC.

Détail par tous les épiciers.

The Canadian Shoe Machinery Co, Ltd

LEVIS, P. Q.

ENTREPRENEURS GENERAUX

Usines et Ateliers, Chambre des Bouilloires et Fonderie les mieux équipés dans cette Province

MACHINISTES,
FABRICANTS de Bouilloires,
FONDEURS,
Réparations d'Engins et de Moulins.
Travaux de Marine, etc., etc., etc.

Manufacturiers et Agents pour toute sorte de choses en fait de Machineries pour fabrication de Chaussures.

REJOUISSANCES POPULAIRES

La Société St-Jean-Baptiste de St-Grégoire, Montmorency, célebre l'anniversaire de la Bataille de 1759.

M. J.-W. ST-PIERRE,

Premier président de la Société St-Jean-Baptiste de St-Grégoire, Montmorency.

La bataille de Montmorency, 31 juillet 1759.

....Il était alors cinq heures du soir ; la marée achevait de baisser et le passage du sault était guéable. Dans le ciel, d'épais nuages chargés d'éclairs et de tonnerre avaient caché le soleil, et de grosses gouttes de pluie commençaient à tomber. L'armée, qui s'était tenue en ordre de bataille sur la falaise de l'Ange-Gardien, venait de la descendre, et se formait en colonne sur le bord de la grève pour franchir le gué. Les batteries et les vaisseaux anglais n'avaient pas cessé la canonnade, qu'ils dirigeaient avec habilité mais sans produire beaucoup d'effets sur les travaux ni sur les troupes françaises. Les sauvages, revenus avec le détachement de canadiens, furent disposés en tirailleurs entre la redoute de Johnstone et les retranchements. Le chevalier fit avertir Montcalm du mouvement des anglais et descendre la réserve qu'il tenait sur le chemin de Beauport. A six heures, les berges s'approchèrent, après avoir eu quelque peine à franchir une chaîne de roches à fleur d'eau p

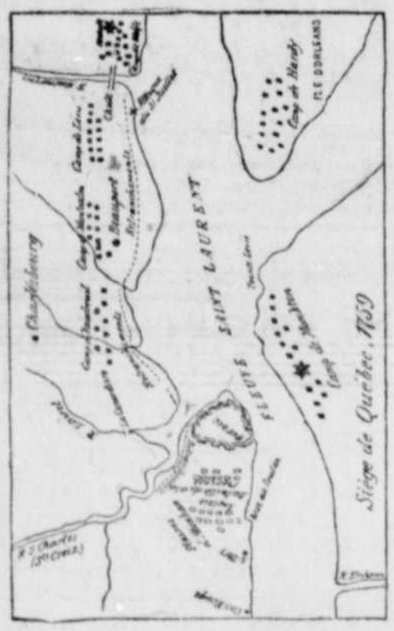

Plan de la Bataille de Montmorency en 1759

M. P.-E. MERCIER,

Ancien maire de St-Grégoire du Sault Montmorency.

A mesure que les troupes débarquaient Monckton les rangeait en bataille à l'abri des transports, les grenadiers à l'avant-garde, suivis du Royal-Américain. Au même instant, l'armée de Townshend commença à franchir le gué et la canonnade devint plus furieuse que jamais. Lévis, prévenu que la redoute de Johnstone marquait de boulets, ordonna à M. de la Perrière qui y commandait, de l'évacuer après avoir encloué légèrement les canons. Les troupes de Monckton s'avancèrent " de bonne grâce " au dire de Lévis. Les grenadiers, impatient de se distinguer, prirent les devants et coururent à la redoute qu'ils dépassèrent sans s'y arrêter. Là, ils rencontrèrent un terrain spongieux qui retarda leur marche. Les Canadiens, qui se composaient de ce qu'il y avait de meilleurs tireurs parmi les coureurs de bois, ouvrirent un feu meurtrier, qui abattit les premiers rangs. Les grenadiers oscillèrent un instant, puis s'élancèrent de nouveau en avant, et commencèrent à gravir la côte, qui était beaucoup plus raide que Wolfe ne l'avait supposé. Les plus hardis n'étaient pas arrivés à la moitié de la déclivité, qu'ils furent fauchés par les balles et tombèrent sur ceux qui les suivaient, en les entrainant dans leur chûte. Pendant que cette lutte désespérée se prolongeait, Townshend qui venait de traverser le gué du sault, lança son corps d'armée sur l'autre redoute où commandait le brave capitaine de Mazerac. En ce moment, les nuages, qui avaient enveloppé le bassin d'une demie-obscurité, crevèrent au-dessus des combattants avec des éclats de tonnerre qui couvrirent le bruit de la canonnade. La montée du côteau devint de plus en plus difficile, à mesure que la pluie qui tombait par torrents détrempait la terre et la rendait vaseuse et glissante. Les assaillants décimés reculèrent en désordre, enjambant par-dessus les rangées de cadavres, et vinrent se reformer en arrière de la redoute pour ce préparer à un nouvel assault ; mais Wolfe, qui de loin avait suivi l'action, en comprit l'inutilité et fit sonner la retraite. Le feu de

M. U. VACHON,

Troisième président de la Société St-Jean-Baptiste de St-Grégoire, Montmorency

mousqueterie et du canon avait en partie cessé de part et d'autre, car la poudre, exposé à la pluie, était devenue humide.

Des cris et des hourras retentirent sur toute la ligne des ramparts, quand les Français virent les assaillants reprendre le chemin de la grève, en emportant leurs blessés. Montcalm, descendu en ce moment à la gauche, fut salué par les acclamations : Vive notre général !

Historique de la paroisse de St-Gregoire du Sault Montmorency.

" Au bout de la ditte île d'Orléans écrivait Champlain en 1603, je vy un torrent d'eau qui desbordait de dessus une grande montaigne de la ditte rivière de Canadas ".

Dans la carte des environs de Québec, qu'il publia en 1613, Champlain appelle ce torrent d'eau le grand Sault de Montmorency.

Dans l'édition de ses voyages publiés en 1632, il ajoute : Que j'ay nommé le Sault de Montmorency.

C'est en l'honneur de Charles de Montmorency, chevalier des ordres du roi, seigneur d'Ainqville et de Mern, comte de Sécondigny, vicomte de Meaun, baron de Château-neuf et de Gonart, amiral de France et de Bretagne, que le fondateur de la Nouvelle France, nomma ainsi ce sault. Ce Montmorency, était alors vice-roi de la Nouvelle France.

L'énorme force hydraulique du Sault Montmorency a engagé depuis trois quart de siècle, plusieurs industriels à établir des manufactures dans les environs, un village s'y est bientôt

M. L'ABBE J.-B. RUEL,

Curé de St-Grégoire de Montmorency.

formé.

En 1870, M. P. G. Hall, l'un de ces industriels propriétaires de moulins à bois, donna une maison situé sur un quai à M. Grégoire Tremblay, curé de Beauport, celui-ci la transforma en chapelle.

En 1890, la mission fut érigée en desserte avec résidence d'un curé.

C'est M. J. B Ruel, qui depuis 1890, est curé de St-Grégoire, du Sault Montmorency.

Cette année là M. C. R. Whitehead, fit construire une filature de coton, la " Montmorency Cotton Mills Co., mettant en opération 60,000 navettes et 900 métiers. Elle procure un emploi régulier à plus de 1,200 tisserands.

En 1897, on construit l'église actuelle dont l'intérieur fut terminé en 1905.

En 1899, le tramway électrique se rend aux Chûtes Montmorency, où un grand parc et un hôtel s'établissent.

Cette année aussi vit arrivé de France les religieuses dites sœurs St Joseph de St-Valier, à qui fut confié la direction du nouveau couvent, qui renferme huit classes et qui est muni de toutes les améliorations modernes.

En 1902, le village s'érigea en municipalité sous le nom de village de Montmorency, avec M. H. M. Price, maire, le deuxième maire fut M. P. E. Mercier, et le maire actuel est M. George Seguin.

Le village possède un aqueduc, avec hydrants contre le feu, un système de drainage, on y a posé des trottoirs, ouvert de nouvelles rues.

La population est actuellement au-delà de 2,000 âmes, 315 familles.

PROGRAMME

A sept heures a. m., le comité de régie de la Société St-Jean-Baptiste de St-Grégoire de Montmorency, les membres de la dite société, la fanfare St-Grégoire, précédés du char St-Jean-Baptiste, après s'être assemblés à l'église iront prendre le président à sa résidence, pour delà se rendre sur les vastes terrains des Filatures, près des chûtes, endroit auquel s'organisera la grande procession et où devront s'arrêter messieurs les invités spéciaux, délégués et représentants des sociétés nationales et mutuelles. La procession organisée, partira des Filatures vers les 8 heures a. m., pour se diriger par la grande rue du village, défiler par les rues St-Grégoire, Côté, St-Jean, Price, St-Grégoire, Montcalm et St-Jean, pour delà se rendre à l'église paroissiale où une messe solennelle sera célébrée.

ORDRE DE LA PROCESSION

1. Le commissaire-ordonnateur en chef de la Société St-Jean-Baptiste de St-Grégoire et ses assistants-commissaires-ordonnateurs.
2. Les Zouaves de Québec, avec leur corps de clairons et tambours.
3. Délégation de l'Union St-Joseph de Beauport.
4. Délégation de l'Union St-Joseph de St-Roch de Québec.
5. Délégation de l'Union de St-Joseph de St-Jean-Baptiste, Québec.
6. Délégation de l'Union St-Joseph de St-Sauveur, Québec.
7. Délégation de l'Union St-Joseph de Charlesbourg.
8. Délégation de l'Union St-Joseph de la Jeune Lorette.
9. La Garde Jacques-Cartier, de Québec, avec leurs corps de clairons et tambours.
10. Délégation des Forestiers catholiques de Beauport, cour 1183.
11. Délégation des Forestiers Catholiques de St-Grégoire.
12. Délégation des Artisans Canadiens-Français, succursale de la Jeune Lorette.
13. Délégation des Artisans Canadiens-Français, succursale des Saules, Lorette.
14. Société des Artisans Canadiens-Français de St-Grégoire, avec drapeau et insignes.
15. La Garde Montcalm de la Jeune Lorette, avec tambours et clairons.
16. Délégation de l'Alliance Nationale de la Jeune Lorette.
17. Délégation de l'Alliance Nationale, No 97, de Notre-Dame de Beauport.
18. Délégation de l'Alliance Nationale, cercle de Limoilou.
19. Cercle de l'Alliance Nationale de St-Grégoire de Montmorency.
20. Fanfare de l'Harmonie de Beauport.
21. Comité de régie et officiers de la Société St-Jean-Baptiste de Notre-Dame de Beauport,
22. Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.
23. Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur de Québec.
24. Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de St-Roch de Québec.
25. Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de St-Jean-Baptiste de Québec.
26. Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de Ste-Foye.
27. Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de Sillery.
28. Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de Limoilou.
29. Délégation de la Société St-Jean-Baptiste des Saules.
30. Délégation de la Société St-Jean-Baptiste de St-Ambroise de la Jeune Lorette.
31. Char portant le petit St-Jean-Baptiste.
32. Fanfare de St-Grégoire de Montmorency.
33. Société St-Jean-Baptiste de St-Grégoire de Montmorency, avec drapeau et insignes.
34. Messieurs les invités spéciaux de la Société St-Jean-Baptiste de St-Grégoire de Montmorency.
35. Le comité de regie et le comité d'organisation de la Société St-Jean-Baptiste de Montmorency, avec son président et les vice-présidents.

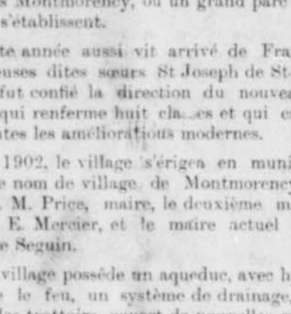

M. ANTOINE MAILLOUX,

Secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste de St-Grégoire, Montmorency.

M. O. CARON,

Deuxième président de la Société St-Jean-Baptiste de St-Grégoire, Montmorency.

Dames et Demoiselles patronesses de la societe St-Jean-Baptiste, de Montmorency.

Mesdames Phi. Elie Mercier, Cléophas Mathieu, Napoléon Côté, Ulric Vachon, Achille Déry, Trefflée Chevrette, Mesdemoiselles Emma Pérusse, Odile Côté, Marie-Anne Lamontagne, Léontine Quenneville, Blanche Mercier, Laura Déry.

PROGRAMME DE LA MESSE

Le puissant chœur de la paroisse chantera la " Messe du Second Ton ", de Dumont, harmonisée, avec accompagnement d'orchestre.

A l'Offertoire.—" Au chant de reconnaissance ", duo par

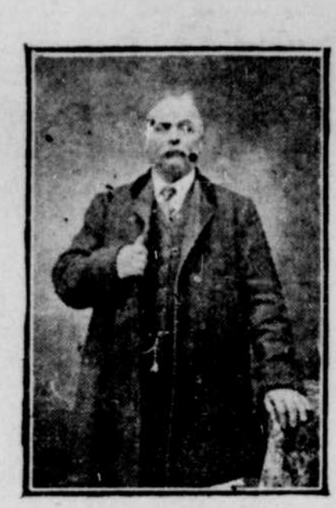

M. CLEOPHAS MATHIEU,

Président de la Société St-Jean-Baptiste de St-Grégoire, Montmorency.

MM. J. W. St. Pierre et H. Mongeon.
A la Communion.—" Sacris ", solo par M. Joseph Gosselin.
Dernier Evangile.—" Au Sacré-Cœur ", grand cœur.
Organiste.—M. H. Mercier.
Maître de chapelle.—M. J. W. St. Pierre.
Officiant.—Mgr. Chs. Guay.
Prêtre assistant.—M. l'abbé P. Hébert, du Séminaire.
Diacre.—M. l'abbé J. Ouvrard.
Sous-diacre.—M. l'abbé Ph. Mathieu, du Séminaire.
Prédicateur.—M. l'abbé J. A. Langlois, du Séminaire.

GRANDES RÉJOUISSANCES POPULAIRES

A 3 h. sur les terrains du Kent House

1. Fanfare de St-Grégoire.
2. Exercices militaires par la Garde Jacques-Cartier.
3. Fanfare de St-Grégoire.
4. Exercices de brigade par les Gardes Jacques-Cartier et Montcalm.
5. " O Canada ", par un puissant chœur d'enfants et d'hommes.
6. Fanfare de St-Grégoire.
7. Exercices militaires et gymnastiques par les Zouaves de Québec.
8. Airs canadiens par la fanfare de St-Grégoire.
9. Vive la Canadienne.—Dieu sauve le Roi.

REMARQUES

La procession se fera à pied. Des discours patriotiques seront faits après la messe par différents orateurs dans le Parc Laval. Si quelqu'un avait été oublié sur le programme, il voudra s'adresser au soussigné qui se fera un devoir et un plaisir de lui assigner une place dans la procession et à l'église paroissiale.

TREFFLÉ CHEVRETTE,
Commissaire-ordonnateur, Société St-Jean-Baptiste de St-Grégoire de Montmorency.

N. B.—Le soir, il y aura un feu d'artifice, qui sera lancé près du presbytère. Une fanfare fera les frais de la musique. Il y aura aussi chants patriotiques, et discours faits par de jeunes orateurs sur la fête du jour.

PROGRAMME DES FÊTES

(PRÉCIS)

7 h. 30.—Arrivée des Gardes et des Sociétés.
8 h.—Procession.
9 h.—Grand'messe solennelle.
11 h.—Assemblée patriotique.
12 h. 15.—Banquet.
3 h.—Réjouissances sur le terrain du Kent House.
8 h. 30.—Feu d'artifice.

Liste du Comite d'organisation de la societe St-Jean-Baptiste de St-Gregoire de Montmorency, Co. Quebec.

Président.—R v. J. B. Ruel, Ptre Curé, Chapelain de la Société St Jean-Baptiste.
Vice-Président.—Herbert Malesworth Price, Esq.
Secrétaire.—Antoine Mailloux.
Assistant-Secrétaire.—F. X. Isaie Tessier-Laplante, Jr.
Membres du comité.—MM. Cléophas Mathieu, président de la Société St-Jean-Baptiste, J. E. A. Pin, journaliste, Québec ; Achille Déry, Syndic ; Philippe Pérusse ; Joseph Lespérance ; Ulric Vachon ; Joseph Lamontagne ; Napoléon Côté ; Paul Latouche ; Joseph Beaupré ; Trefflé Chevrette.

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.

(Etrait de *Montcalm et Lévis*. Édition de 1891.

M. H.-M. PRICE,

Ancien maire de St-Grégoire du Sault Montmorency.

LES PÈRES CHARTREUX

expulsés de la Grande Chartreuse et dépossédés, MAIS POUR LA FRANCE SEULEMENT, de leurs anciennes marques vendues aux enchères.

ONT EMPORTÉ LEUR SECRET

LIQUEUR DES PÈRES CHARTREUX "TARRAGONE"

...ouvrent à Tarragone. Exigez cette nouvelle Bouteille en demandant ...e des PÈRES CHARTREUX (Tarragone), ou simplement "UNE ...SE. TARRAGONE" D. MASSON & CIE, Agents, Montreal

UNE EXPLOSION

A Saint-Agapit de Lotbinière

St-Agapit, 17. — Hier soir, vers 5 heures et cinq, une explosion terrible s'est produite dans la maison où M. J. E. Demers et la Beaurivage Lumber Co., tiennent leurs bureaux.

M. Jos. Baron, un des employés de M. Demers, se préparait à mettre du carbure dans un générateur à gaz, et il venait à peine de commencer ce travail, quand une explosion terrible s'est produite, bouleversant tout dans les bureaux : coffre-forts, secrétaires, tables, papeteries. Heureusement, M. Baron et M. J. E. Paquet, le commis de M. Demers s'en sont tirés avec une fière peur.

NOTES PERSONNELLES

—M. Francis Marcoux est revenu de London, Ont., où il a assisté à la convention des Forestiers Canadiens.

Le baron de St-Laurent, consul de France à Chicago, et Mme la baronne de t-Laurent, sont arrivés à Québec, hier, et sont les hôtes de M. Edmond Dupré, rue St-Louis.

Une communication nous apprend que M. J. E. Garneau, de Montréal, s'est inscrit le 6 juin au Commissariat Canadien à Paris.

NOTES SOCIALES

—Mlle Leonora Germain et Mlle F. Jacques partent demain pour villégiature à Cap Santé.

LES MAMANS

Sont averties que les mouches sont les plus dangereux des insectes

Chicago, 18. — Le conseil d'hygiène de Chicago vient de faire apposer dans toutes les rues de cette ville, un placard illustré montrant comment les mouches propagent les germes de diverses maladies.

Le but poursuivi par le conseil d'hygiène est d'attirer l'attention des mères de familles sur les dangers divers auxquels sont exposés les bébés. En particulier, le placard en question leur conseille de combattre les mouches, "les plus dangereux des insectes".

Voyage charmant

Ohé ! les citadins ! à bord du " Champlain ", le samedi après-midi, pour goûter les douceurs de la saison d'été, se dérober pendant quelques heures aux rayons d'un soleil trop ardent et jouir des fraîcheurs odorantes émanant des deux rives du St-Laurent.

C'est demain qu'on inaugurera la série de ces populaires voyages d'agrément, alors que l'on peut admirer des paysages aussi variés que pittoresques.

Le " Champlain " part à 2 heures, le samedi.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LES BRULURES.

MORT OU VIF

Montréal, Humboldt Sask, 18. — (Spéciale). — Un détachement de police montée du Nord-Ouest est à la poursuite d'un bandit du Montana nommé "Red" Murray, alias Ryan, qui sème la terreur au nord d'ici. Red a juré qu'il ne se laisserait pas prendre vivant. Il est armé jusqu'aux dents.

Il y a deux ans, ce bandit s'était échappé de la prison de Winnipeg, où il attendait son extradition au Montana, comme voleur de chevaux et ayant d'autres méfaites à son actif. C'est à la suite d'un vol de chevaux à Viscount, Saskatchewan, que Red est pourchassé de nouveau par la police qui le prendra mort ou vif.